«Le Monde des livres»

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14830 – 7 F

VENDREDI 2 OCTOBRE 1992

BOURSE

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Armée contre séparatistes kurdes

Combats meurtriers en Turquie

Le premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, a affirmé, mercredi 30 septembre, qu'il n'y a pas de « solution politique » face au séparatisme kurde. Les autorités d'Ankara privilégient la répression, après la plus violente attaque jamais lancée, mardi, par les rebelles du PKK.

ISTANBUL

de notre correspondante

« Nous devons les battre, nous allons les battre, nous pouvons les battre », a affirmé le premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, mercredi 30 septembre, à l'issue des deux jours de violents combats entre séparatistes kurdes et forces gouvernementales qui, selon lui, auraient fait plus de deux cent dix morts dans la province de Hakkari, l'une des provinces du Sud-Est anatolien à majorité kurde. *« Il n'y a qu'une solution*, a ajouté M. Demirel. *La Turquie a été attaquée et cette attaque va être repoussée. Si nous avions pu régler ce problème par des solutions politiques, cela aurait été fait au cours des neuf dernières années. »*

Selon M. Demirel, cent soixante-quatorze des quatre cents à cinq cents combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) auraient trouvé la mort.

NICOLE POPE

Lire la suite page 4

Une logique militaire

DEUX cents militants armés en 1984. Au moins dix mille aujourd'hui. Comparer ces *deux chiffres résume bien l'aggravation, au fil des ans, du problème kurde en Turquie*. Cette minorité, forte de quelque douze *millions de personnes, a, il est* vrai, toujours eu des relations difficiles avec la *majorité turque*. Mais, au départ, les Kurdes, pour l'essentiel, *revendiquaient* seulement la reconnaissance de leur identité culturelle, *notamment* sur le plan linguistique.

Ceux qu'Ankara appelait, avec quelque dédain, les « Turcs des montagnes » demandaient aussi que leurs régions ne soient pas abandonnées à leur sous-développement. Dans ces conditions, *la terreur imposée par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste), qui* n'hésite pas à s'en prendre aux *villageois, allant jusqu'à* assassiner femmes et enfants, n'aurait pas dû rendre *sa lutte pour* l'indépendance très populaire.

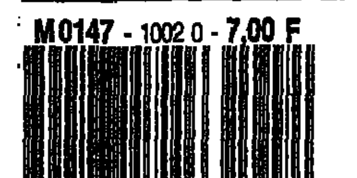
TOUT en faisant quelques *concessions tardives* – notamment quant à l'usage de la langue, – l'État turc *n'a* cependant pas assez tenu compte des aspirations de la population. Ainsi la lutte s'est-elle radicalisée. Le PKK, naguère groupe terroriste isolé, est devenu un mouvement de guérilla, moins rejeté que naguère. Poussé par les chefs de l'armée, dont il semble de plus en plus l'otage sur ce dossier, le gouvernement s'enferme dans une logique militaire.

A *ses yeux*, le *problème kurde* reste une affaire de terrorisme, *qui sera réglée quand le PKK* sera éradiqué. Il peut au demeurant *compter* sur un quasi-consensus de la classe politique et de la population turques, qui partagent cette analyse. De même, le gouvernement a des raisons de penser que, privé des bases arrière, voire des moyens financiers, dont il dispose chez les voisins de la Turquie, le PKK aurait du mal à harceler avec la même intensité les forces de sécurité. Les autorités d'Ankara sont soutenues par leurs alliés occidentaux, qui, pas plus qu'elles, ne souhaitent la création d'un Etat kurde.

MAIS *il est clair que la* répression ne suffira pas à *régler le* problème. D'*autant que* le PKK a profité de la guerre du *Golfe pour récupérer de l'armement lourd*. En outre, même si *Ankara vient de décider d'acheter plusieurs dizaines d'hélicoptères américains*, Washington ne paraît plus aussi enclin à passer l'éponge sur les incursions de l'aviation turque en territoire irakien contre les bases de repli du PKK.

Sur le terrain, les *affrontements*, désormais quotidiens, *sont de plus en plus meurtriers*. Le fossé est plus profond que *jamais entre* la population et les forces de sécurité, qui, en vertu de l'état d'urgence, ont les pleins pouvoirs dans les provinces kurdes depuis plusieurs années.

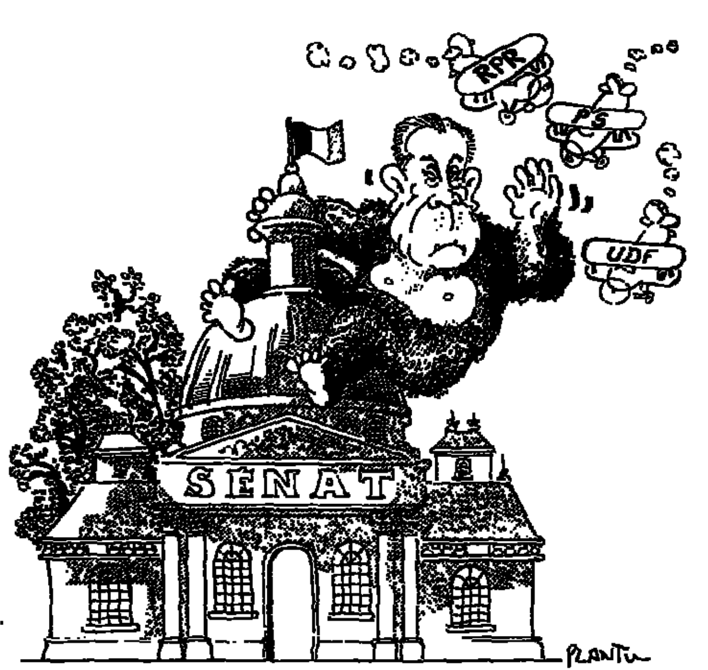
On avait pu croire, il y a onze mois, lors de l'arrivée *au pouvoir* de M. Demirel, que celui-ci trouverait, contrairement à ses prédécesseurs, une solution politique au problème kurde. Cela avait suscité beaucoup d'espoirs dans les capitales occidentales. Aujourd'hui, c'est l'inquiétude qui l'emporte.



La succession de M. Poher au Sénat

L'UDF tente de contrer la candidature Pasqua

Les sénateurs devaient élire, vendredi 2 octobre, le successeur de M. Alain Poher, qui a décidé de ne pas se représenter à la présidence du Sénat, qu'il occupe depuis vingt-quatre ans. Les sénateurs UDF, réunis jeudi après-midi, avaient l'intention de désigner en leur sein un candidat unique, après l'annonce par M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, de sa propre candidature. Celle-ci a conduit l'UDF à tenter de se rassembler, alors que M. Pasqua ne peut espérer l'emporter que grâce à la division de ses partenaires de la majorité sénatoriale.



Lire page 7 l'article de GILLES PARIS et un point de vue de M. Hubert Haenel, sénateur RPR du Haut-Rhin

« Virus séparatiste » en Belgique

Les partisans d'un divorce entre Flamands et Wallons gagnent du terrain

BRUXELLES

de notre correspondant

Le premier ministre, M. Jean-Luc Dehaene, a présenté, *mardi 29 septembre*, un projet renforçant le caractère *fédéral de la Belgique*. Si cette réforme constitutionnelle est approuvée par les députés et sénateurs, la Wallonie et la Flandre seront dotées chacune d'un pouvoir exécutif, désormais appelé « gouvernement » et d'un « Parlement » élu au suffrage universel direct. De nouvelles compétences seront transférées aux régions, notamment le commerce extérieur et l'agriculture, sources traditionnelles de discordes entre Flamands et Wallons au sein du gouvernement national.

Approuvé par les présidents des partis socialistes et sociaux-chrétiens néerlandophones et francophones qui constituent la coalition au pouvoir, le projet devra obtenir la majorité des deux tiers au Parlement national, ce qui n'est pas acquis. Par ses concessions aux partisans de la plus grande autonomie pour les régions, il vise à lutter contre ce que les partis gouvernementaux appellent maintenant le *« virus séparatiste »*.

Selon un sondage publié à la mi-septembre par le grand quotidien du Nord *De Standaard*, 30,9 % des Flamands se prononcent carrément pour une Flandre indépendante. Ces chiffres jamais atteints font suite à une série d'éditoriaux de la presse néerlandophone tendant à *démontrer* que les transferts sociaux *dans le cadre national coûtent* de plus en plus cher aux Flamands et *reviennent* à ce que *« chaque famille flamande paye une voiture à chaque famille wallonne tous les quatre ans »*.

Ces écrits se réfèrent aux travaux d'économistes de l'Université catholique de Louvain, où le divorce entre néerlandophones et francophones a été consommé à la fin des années 60, quand les francophones durent émigrer sur un site différent, à Louvain-la-Neuve, aux confins de la Wallonie et de Bruxelles. Ces professeurs estiment *qu'il* est temps de tirer des conclusions de quelques chiffres révélateurs du déclin wallon. Population wallonne, 3 250 000 ; population flamande, 5 760 000 (sur une population totale de dix millions en comptant les Bruxellois).

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire la suite page 4

La Corse à la dérive

I. – *L'élan brisé du statut Joxe*

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Le traumatisme de Furiani, la poussée estivale de l'insécurité et les ravages du feu l'avaient presque fait oublier, la Corse vit une expérience institutionnelle inédite. Elle s'est affranchie du droit commun des régions. Mais les audaces d'un territoire autonome lui restent inconnues. Faute de mieux, la loi l'a rebaptisée « collectivité territoriale », catégorie incertaine, hybride, qui résume à elle seule le casse-tête que représente pour Paris cette île aussi légitimiste que réfractaire, où l'Etat est autant désiré que flétri. De cette nouvelle identité administrative, ses promoteurs escomptaient de puissantes vertus thérapeutiques. Six mois après – mais peut-être est-ce encore trop tôt ? – la Corse a pourtant du mal à s'arracher de son état d'immobilisme.

L'affaire aurait pu être rondement menée si, d'emblée, elle ne s'était heurtée à un premier écueil : la coalition qui contrôle l'Assemblée de Corse, et donc le conseil exécutif qui en est issu, *rassemble ceux-là mêmes qui* avaient farouchement combattu le statut Joxe. On y trouve les amis de MM. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR) et de François Giacobbi (MRG), les deux chefs de clan de l'île qui ont suspendu leur rivalité historique pour livrer bataille à l'*« aventure »* avec des accents de comités de salut public. A l'inverse, les avocats de la réforme ont fait naufrage.

FRÉDÉRIC BOBIN

Lire la suite page 9

Un budget dans la tourmente

La crise économique et monétaire laisse peu de marge de manœuvre au gouvernement

par Alain Vernholes

On retiendra plus tard du budget de *l'État pour 1993, rendu* public à la fin du mois de *septembre 1992, qu'il fut enfanté* dans des circonstances particulièrement *difficiles, fragilisant dès le* départ les conditions mêmes de *son existence*.

Une crise monétaire d'une violence rarement atteinte avait ébranlé au cours du mois de septembre plusieurs monnaies, dont celles de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Espagne, mais aussi celles de pays nordiques comme la Finlande et surtout la Suède. Malgré sa bonne santé fondamentale, le franc avait été malmené et n'avait dû son salut qu'à une forte remontée des taux d'intérêt ainsi qu'au soutien massif d'un mark resté bon comme l'or en dépit des gigantesques problèmes causés à l'Allemagne par sa réunification.

Le système monétaire européen (SME), qui, depuis la fin des *année 70, s'était donné comme* ambition – et y était largement parvenu – de *stabiliser* les taux de change entre monnaies européennes, ce système avait presque explosé sous la pression de la spéculation internationale. *Signe de la* gravité de la crise : le fonctionnement du SME et les taux d'intérêt très élevés qu'il engendre au détriment de la bonne marche des économies avaient été remis en cause par plusieurs de ses participants, au premier rang desquels la Grande-Bretagne. La tourmente monétaire avait été aggravée par une crise économique répandue depuis la fin de 1990 dans le monde entier, y compris au Japon, et, paradoxalement, par la tentative faite par les douze pays de la Communauté européenne d'accélérer le processus de rapprochement *politico-économique notamment* par la création d'une banque centrale *unique et, à terme, d'une* monnaie unique.

Ces événements d'une importance considérable, qui avaient renforcé une inquiétude déjà largement répandue, étaient survenus alors même que les dirigeants de *plusieurs pays*, en position difficile, voyaient leur autorité discutée *ou affaiblie : M. John Major en* Grande-Bretagne, M. Helmut Kohl *en Allemagne, M. François Mitter*rand en France.

Lire la suite page 18 et nos informations pages 17 à 21

Privatisations en Russie

C'est sans doute la plus vaste opération de privatisation jamais lancée : jeudi 1er octobre, en Russie, dix mille premiers bons de privatisation, *devant donner* la possibilité, à terme, aux 150 millions de Russes de devenir actionnaires d'une entreprise, ont été délivrés. Cette opération doit toucher près de 70 % de la capacité de production de la Russie. Les bons donneront droit à acheter des actions à *partir* du 1er janvier 1993.

Lire page 4 l'article de JOSÉ-ALAIN FRALON

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الاهل

DÉBATS

Budget

Une économie moderne pour une France solidaire

par Michel Charasse

L'année 1993 sera l'année de l'Europe. Au 31 décembre 1992, l'Acte unique entrera en vigueur. Dès lors, la voie pour le prochain budget est tracée : mobiliser tous les efforts de la nation pour finir de préparer cette échéance. Placer la France en tête de l'Europe, telle est l'ambition du gouvernement. La préparation du grand marché unique a imprégné chacun des budgets de la législature qui s'achève. Le budget de 1993 est un budget sérieux, imaginatif et sans démagogie. Il achève l'œuvre engagée en 1988. Une double ambition a présidé à son élaboration : renforcer les atouts de la France dans la compétition européenne, conduire les mutations sans rupture du tissu social.

De l'avis général, à l'étranger comme chez nous, l'économie française est la mieux placée pour tirer parti de la reprise progressive de l'activité qui devrait intervenir dès la fin de cette année dans le monde. Ses atouts sont considérables. Il faut les rappeler, même brièvement, à un moment où le pessimisme et la sinistrose sont à la mode et obscurcissent la réalité.

Notre croissance est l'une des plus fortes d'Europe. Avec un taux de 2,1 % en 1992 et 2,6 % en 1993, notre pays est nettement au-dessus de la moyenne du reste de la CEE, 1,2 % en 1992 et 1,7 % en 1993. C'est son premier atout. Après des déficits de 49 milliards et de 30 milliards de francs en 1990 et 1991, la balance commerciale devrait dégager un excédent de 25 milliards cette année et, à nouveau, de 20 milliards en 1993. Le redressement spectaculaire de nos comptes extérieurs, avec un solde industriel positif et le solde des transactions courantes le meilleur des grands pays industrialisés après celui du Japon, tel est le deuxième atout économique de la Maison France. Le troisième, l'inflation jugulée, malgré les regrets de tant de beaux esprits, est bien connu et ne mérite pas de longs développements, si ce n'est pour souligner que, avec une croissance des prix inférieure à 3 % (2,8 % en 1992 et en 1993), la performance de notre pays est là encore l'une des meilleures de l'OCDE et, surtout, que le pouvoir d'achat des salariés et des épargnants est préservé.

La maîtrise des finances de l'Etat complète ces bons résultats économiques. Le déficit du budget en 1993, 165 milliards, soit 2,2 % du PIB, reste toujours l'un des plus faibles d'Europe. En 1993, le solde des administrations publiques (État, Sécurité sociale et collectivités locales confondues) atteindrait 2,4 % du PIB en France contre 3,8 % en Allemagne, 5,2 % au Royaume-Uni et 9,2 % en Italie. La moyenne de la CEE est à 4,9 %.

Cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle s'accompagne d'une baisse continue de la pression fiscale. Alors que les autres pays européens augmentent leurs impôts, la France ne cesse de baisser les siens. Avec 14,9 % du PIB seulement, les prélèvements fiscaux seront en 1993 à leur plus bas niveau depuis vingt-cinq ans. Quant aux prélèvements totaux, ils baisseront eux aussi de 43,5 % cette année à 43,3 % l'an prochain. Rappelons, sans vouloir polémiquer, qu'ils étaient à 44,5 % du PIB en 1987 et qu'ils ont donc diminué de 1,2 point depuis cette date, soit un allègement de 90 milliards des charges fiscales et sociales pesant sur l'économie.

Progression modérée des dépenses

La maîtrise du déficit résulte d'une progression modérée des dépenses à + 3,4 %. Comme toujours, l'opposition dira que c'est trop et qu'il faudrait davantage d'économies. Mais, comme tous les ans aussi, elle passera son temps, durant les débats, à réclamer plus de crédits et plus d'allègements fiscaux. C'est la loi du genre, mais je ne peux me résigner à un tel double langage chez tant d'hommes et de femmes épris du bien public.

Avec 281 milliards, une augmentation de 7,2 % et près de 10 000 créations d'emplois, l'éducation est toujours la «priorité des priorités» du budget 1993. Effort spectaculaire : depuis 1988, 80 milliards de crédits et 55 000 postes supplémentaires. C'est un investissement considérable pour l'avenir mais dont les résultats se font déjà sentir dans la vie quotidienne des Français, au moment des rentrées scolaires et universitaires. A partir de 1993, l'augmentation des bourses et la création d'un crédit d'impôt éducatif renforceront cette politique d'accès du plus grand nombre à l'éducation et à la culture. Le budget prévoit également d'achever la réforme de l'impôt sur les sociétés avec l'unification de son taux à 33 1/3. En cinq ans, les charges des entreprises auront été allégées de plus de 50 milliards. La recherche, enfin, qui fait l'objet d'un effort soutenu et régulier depuis 1988, verra ses crédits progresser de 5,2 % en 1993. En francs constants, les seuls moyens budgétaires auront progressé de 18 % en cinq ans.

Quelle rupture avec la période de 1986-1988 ! On oublie un peu vite qu'en 1987 on supprimait des emplois à l'éducation nationale et qu'on annulait fin 1986 plus de 1 milliard de crédits de recherche.

Mais la politique budgétaire n'est pas faite exclusivement pour la *«France qui gagne»*. Elle a l'impérieuse obligation d'éviter les cassures, les fractures inévitables dans la phase d'accélération et de mutation intenses que vivent actuellement les économies développées. On ne peut se résigner à accepter que certains soient les laissés-pour-compte de la construction européenne. Une France à deux vitesses, c'est une France condamnée à régresser. Trop d'exemples sont là près de nous pour le prouver. Aucune économie n'est durablement puissante sans un corps social solidaire. C'est pourquoi le budget de 1993 comporte un effort considérable pour assurer une croissance géographiquement équilibrée, faciliter les mutations sociales inévitables et aider les plus démunis.

Dans la phase d'adaptation profonde que traverse notre économie, les risques de dévitalisation de portions entières du territoire, zones rurales fragilisées et zones industrielles en reconversion, sont réels. Seule une politique globale d'aménagement du territoire peut les éviter. Notre budget accorde donc une place prioritaire à ce secteur qui recevra 23 % de plus. Une politique d'aménagement du territoire englobe nécessairement une politique d'infrastructures et d'équipements collectifs harmonieusement distribués dans l'espace : les crédits routiers augmentent de 19 %, les moyens accordés aux transports collectifs de plus de 25 % et les constructions scolaires et universitaires recevront plus de 6 milliards. J'ai la conviction que le prochain budget intègre correctement cette vision d'ensemble.

Le budget de 1993 s'est trouvé confronté à la réforme de la politique agricole commune. Le monde agricole est d'autant plus inquiet des conséquences de cette réforme que certains présentent l'avenir sous les traits les plus sombres. Ces apprentis sorciers font du mal à leur pays en conduisant les ruraux au désarroi. Le gouvernement, lui, aide réellement les agriculteurs, sans leur cacher la nécessité d'une adaptation progressive et accompagnée par la solidarité nationale. Le programme d'accompagnement trouve naturellement sa place dans le budget de l'agriculture, qui atteindra presque 40 milliards, soit 6,4 % de plus. Deux axes principaux caractérisent les actions en faveur de l'agriculture. Tout d'abord, un important effort d'allègement des charges est engagé, avec notamment la première étape de la suppression de la taxe foncière départementale et régionale sur les terres agricoles. Le deuxième axe de l'action gouvernementale consiste à soutenir le revenu des agriculteurs en difficulté avec en particulier une nouvelle prime au maintien de l'élevage extensif qui facilitera les pratiques culturales respectueuses de l'environnement.

Le point noir du chômage

Je rappelais, au début de mon propos, les succès de l'économie française. Je n'ignore pas, bien entendu, le point noir qui subsiste : le chômage. Même si la dégradation depuis la fin 1991 est moins forte en France (50 000 chômeurs de plus) qu'ailleurs (145 000 en Allemagne de l'Ouest, 200 000 au Royaume-Uni), même si, depuis deux mois, un infléchissement significatif de tendance paraît se dessiner et même si je suis toujours aussi sceptique sur la fiabilité des statistiques, la persistance d'un taux de chômage supérieur à 10 %, l'importance du chômage de longue durée et de celui des jeunes sont autant d'interpellations et de maux insupportables. Je le reconnais d'autant plus aisément que je le disais déjà, dans l'indifférence générale, au cours des années de forte croissance de 1988 à 1989. A l'époque, nous étions bien seuls, Pierre Bérégovoy et moi-même, lorsque nous martelions sans cesse que le chômage était la première des inégalités. C'est donc logiquement que le budget 1993 reconduit le formidable effort consenti cette année. Au-delà des crédits budgétaires en progression de plus de 5 % et de la réduction d'impôt pour emplois familiaux, un nouveau programme exceptionnel de près de 9 milliards sera financé sur des cessions d'actifs publics comme en 1992.

Je serais incomplet si je ne mentionnais pas la poursuite de l'action engagée en faveur du revenu minimum d'insertion (plus de 14 milliards l'an prochain), de la sécurité, de la justice, de l'environnement, des banlieues et du logement social avec, dans ce secteur, la création d'un fonds de garantie de l'accession sociale et un programme de 80 000 prêts locatifs aidés (il y en avait 55 000 en 1988).

Je vois déjà les sourires amusés de certains à la lecture sans doute un peu fastidieuse de ces indispensables rappels. Tout serait-il donc parfait ? Bien évidemment non. Nul doute, comme tous les ans, que le budget sera accusé d'être trop rigoureux par les uns, trop généreux par les autres, parfois les deux, et par les mêmes qui prêchent la rigueur en général et la dépense en particulier. Dans cette période économique difficile, il fallait se fixer une ambition. Celle de ce projet de loi de finances est de promouvoir une France forte et solidaire abordant l'avenir comme une chance et non comme une menace.

► **Michel Charasse est ministre du budget.**

« Les juges parlent », de Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann

Magistrature adolescente

par Daniel Soulez Larivière

Nos collaborateurs Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann viennent de publier aux éditions Fayard un livre intitulé Les juges parlent. *Nous avons demandé à Mᵉ Daniel Soulez Larivière, avocat au barreau de Paris, d'en rendre compte.*

L'Histoire n'est-elle que la réponse à la question qu'on a choisi de se poser à soi-même ou à d'autres ? C'est ce que le lecteur peut se demander à l'issue de la lecture du livre de Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann, au terme des 661 pages d'interviews de juges que les deux journalistes du *Monde* ont mis bout à bout.

Pourquoi ces dix-neuf là et pas d'autres ? Parce qu'en bons journalistes les deux auteurs pensent sans doute que ces dix-neuf juges-là ont fait parler d'eux et que le public aimera les entendre parler de la justice. C'est un parti pris qui en vaut un autre, tout autant, ou tout aussi peu qu'il y aurait de chances d'écouter des magistrats inconnus choisis par la SOFRES dire des choses intéressantes. Regrettons qu'ils n'aient entendu que deux femmes pour dix-sept hommes et que le choix de leurs collègues masculins comme le leur fut déterminé par des critères de notoriété bien parisiens. Cette mousse de l'actualité tient trop lieu de structure aux interviews et les deux auteurs paraissent imprégnés d'une vision manichéenne de l'institution. Ainsi, tel juge qui a inculpé un ministre est-il présenté comme *«au nombre de ces magistrats qui, jour après jour, font relever la tête à la justice de ce pays»*; tel autre *«porte haut l'oriflamme d'une indépendance affirmée de manière bourrue»*; enfin, le premier président de la Cour de cassation se voit presque reprocher – et pardonner – d'avoir fait un bref passage dans un cabinet ministériel d'un garde des sceaux de droite... On se demande bien pourquoi.

Mais cela ne gâche pas l'intérêt, ou l'amusement, que procure la lecture par la découverte de multiples petites informations qui, tels des morceaux de puzzle, finissent par faire un portrait. Pêle-mêle, on découvre avec frayeur qu'Edith Boizette, au moment de prendre le cabinet d'instruction des plus grandes affaires pénales financières de ce pays, ne savait pas lire un bilan. On recueille avec émotion l'aveu murmuré du juge Grellier, selon lequel la beauté de la loi l'a conduit à inculper Michel Droit : *«Tout a été anormal; j'ai donc été probablement moi-même anormal.»* On tremble avec les autres justiciables en entendant le juge Guichard remercier *«les Sengelin, les Jean-Pierre, les Pascal, de l'image terrifiante qu'ils ont donnée de la profession, car les portes s'ouvrent»*. Belle apologie de la régulation sociale par la terreur !

On préfère l'entendre expliquer la méthode qui consiste à s'adresser aux médias pour obtenir des moyens matériels de traiter un accident d'avion après la catastrophe du mont Sainte-Odile. On plaint le juge Jean-Pierre qui semble perdu entre la psychanalyse et les médias et sacrifie désormais à cette idéologie classique de la magistrature selon laquelle, puisque la justice est brutale et injuste avec les petits, il est juste qu'elle soit aussi brutale et injuste avec les grands.

On respire, on se soulage à entendre Laurent Davenas, procureur à Evry, expliquer (sans que ce soit son expression personnelle) que la procédure peut tuer comme le feu tue à la guerre et qu'il faut y prendre garde.

D'autres, enfin, comprendront en lisant les propos du juge Marsaud que la fréquentation des politiques forme plutôt le bon sens que le contraire, bien que ses déclarations assez cyniques sur l'affaire Abdallah fassent froid dans le dos : *«Les gens ont été rassurés : on leur désignait un adversaire !»* Chaque interview comporte ainsi son petit cadeau au lecteur, sur le registre amusant, voire irrésistible, tel Paul-André Sadon, grande figure de la droite judiciaire, donnant des conseils au gouvernement pour régler l'affaire Urba, ou dans la tonalité grave comme Pierre Truche, procureur général de Paris, racontant l'affaire Barbie.

Paillettes et tristesse

Il reste que le visage de la magistrature constitué par ses multiples paillettes est d'une grande tristesse. Au cours de ces dix-neuf interviews n'apparaît pas une seule idée susceptible de transformer le monde judiciaire dont tous, pourtant, se plaignent. La conceptualisation est très faible et la langue de bois forte.

Dans la magistrature, n'ouvrirait-on des portes que pour les refermer aussitôt ? Parfois au prix d'une contorsion acrobatique. Ainsi de la secrétaire générale du Syndicat de la magistrature, Béatrice Patrie, dans ce saisissant dialogue : *«Ce qui m'effraie aujourd'hui, c'est le jeune qui arrive à l'ENM issu d'une classe moyenne, avec une licence en droit. Moi, quoi !*

– Vous vous effrayez ?

– *Non.»*

Où se trouve la réflexion sur le recrutement, la formation, le choix des missions des juges, les réformes des procédures et des outils de travail intellectuel de la magistrature ? Nulle part. On en reste toujours, en matière de réforme, à la tarte à la crème de l'indépendance – malgré la réaction excédée de Pierre Truche – et du manque de moyens. Mais rien sur la base de ce qui constitue dans une démocratie la force d'un pouvoir judiciaire.

L'impression retenue de ce livre est celle d'un corps de la magistrature ressemblant à celui de ces grands dadais d'adolescents, dégingandés, parfois naïfs et souriant pour un rien, ou parfois agressifs, malheureux, méchants sans le faire toujours exprès, mécontents de tout, en voulant à l'Etat comme à leur parents et au monde entier. Chez le psy, le diagnostic est presque toujours le même : manque d'amour. Ce livre permettra-t-il aux juges d'être aimés davantage ?

► *Les juges parlent*, **de Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann, Fayard édit., 574 p., 150 F.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 - Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

La conférence de Genève privilégie les « petits pas »

Convoqués mercredi 30 septembre à Genève par les deux coprésidents de la conférence de paix sur la Yougoslavie, le président croate, M. Franjo Tudjman, et son homologue yougoslave, M. Dobrica Cosic, auraient conclu un accord en huit points, dans lequel ils s'engagent à faire des efforts en vue d'*« une solution juste, pacifique »* au conflit bosniaque.

Au terme d'une journée de discussions, les deux coprésidents de la conférence, MM. Cyrus Vance (ONU) et David Owen (CEE), ont réussi à *« arracher »* à MM. Cosic et Tudjman une déclaration commune, dans laquelle ils condamnent la *« purification ethnique »* et s'engagent à accélérer le processus de normalisation entre leurs deux pays. Un processus en trois volets : humain (le retour des réfugiés), économique (le rétablissement des voies de communication, en particulier entre Belgrade et Zagreb), et militaire (la démilitarisation de la péninsule de Prevlaka). Ce dernier point, qui doit encore être approuvé par les Nations unies à New-York, est, dans l'esprit de la conférence de Genève, la première pièce d'une cessation des hostilités dans tout le pays. La presqu'île croate de Prevlaka est une véritable plate-forme militaire, grâce à laquelle l'armée fédérale yougoslave tient sous la menace de ses canons Boka-Kotorska et Dubrovnik. Selon l'accord, sa démilitarisation devra être effective le 20 octobre. MM. Tudjman et Cosic se sont engagés à se retrouver à cette date en présence de MM. Vance et Owen. D'autre part, selon M. Owen, les protagonistes du conflit bosniaque ont accepté le principe de discussions sur la démilitarisation de Sarajevo. Des négociations, visant à obtenir une *« cessation des hostilités »*, devraient commencer immédiatement sous la médiation de la Force de protection de l'ONU en Yougoslavie (FORPRONU). Selon des diplomates, lord Owen et M. Vance vont tenter de multiplier les accords locaux de « cessation des hostilités », terme qu'ils préfèrent à celui de « cessez-le-feu ».

Les mêmes sources estiment cependant que l'on est encore loin d'une solution. Pour preuve, l'entretien, paru jeudi, dans le quotidien *la Suisse*, dans lequel le dirigeant serbe Radovan Karadzic déclare : *« Ce qui est clair, c'est que nous ne rendrons jamais la partie serbe de Sarajevo, où nous avons notre propre maire, notre parlement municipal. Et ce sera pour toujours. »*

Interrogé sur une éventuelle interdiction des vols militaires sur tout le territoire de la Bosnie-Herzégovine, afin de favoriser une reprise du pont aérien humanitaire, M. Karadzic a répondu : *« Jamais, et nous allons quitter immédiatement cette conférence s'ils exigent cela de nous ! Les Musulmans possèdent plus de soldats, et une infanterie plus importante que la nôtre. Ce qui fait l'équilibre des forces, c'est notre supériorité aérienne, et une artillerie lourde. »*

Le CICR a obtenu certaines garanties relatives à sa mission en Bosnie-Herzégovine

GENÈVE

de notre correspondante

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dont l'action en Bosnie se heurte à de multiples obstacles, a réuni, mercredi 30 septembre à son siège à Genève, les représentants plénipotentiaires de la Bosnie-Herzégovine, de la Serbie et de la Croatie. Des observateurs délégués par Belgrade et des membres du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) assistaient à cette rencontre au cours de laquelle ont été pris des engagements portant entre autres sur le traitement des blessés et des malades, la protection des hôpitaux, l'assistance aux populations civiles, le sort des prisonniers de guerre et le respect de l'emblème de la Croix-Rouge.

Des engagements similaires avaient déjà été signés, le 22 mai, par les mêmes personnalités, et renouvelés ensuite au moins à six reprises – sans effet. Tout se passe sur le terrain comme si les militaires n'avaient jamais reçu d'ordre précis de la part des responsables politiques ou comme s'ils ne se sentaient nullement obligés de les respecter. Cette fois, il s'agirait non plus de répéter de bonnes paroles, mais d'adopter en commission des mesures techniques concrètes pour que le droit humanitaire cesse d'être bafoué.

Pour la Croix-Rouge internationale, il ne fait pas de doute que toutes les parties sont responsables de l'échec et qu'on ne peut rejeter ce dernier sur *« des éléments incontrôlés »* car, comme nous l'a déclaré M. Thierry Germont, délégué général du CICR pour l'Europe, c'est au pouvoir en place qu'il appartient de les contrôler. On se félicite à Genève que les représentants des diverses factions en guerre acceptent à chaque invitation du CICR de s'asseoir à la même table, mais on ne se fait pas d'illusions exagérées quant aux résultats de cette dernière rencontre. Il est vital, dans l'intérêt des victimes, que les cent cinquante envoyés de la Croix-Rouge sur le terrain puissent travailler dans des conditions de sécurité.

On n'oublie pas, ici, qu'au cours d'une opération de secours, Frédéric Maurice, chef de la délégation du CICR à Sarajevo, avait été tué – et deux des délégués qui l'accompagnaient blessés – par balles, après avoir été délibérément pris pour cible, au mépris de l'emblème de la Croix-Rouge, visible de loin. Certains délégués du CICR qui ont l'expérience de missions au Biafra, au Bangladesh et en Somalie nous ont dit n'avoir jamais connu un « enfer » comme celui de l'ex-Yougoslavie. Ils souhaitent donc, naturellement, que les engagements conclus à Genève soient enfin pris en compte par les combattants, car le CICR ne peut être actif que si un minimum d'accords sur son mandat a été accepté par tous.

Evoquant les témoignages selon lesquels trois mille Bosniaques musulmans auraient été exécutés dans des camps de concentration serbes (*le Monde* du 30 septembre), M. Germont s'est contenté de nous répondre : *« On ne peut rien exclure lorsque le pire est vraisemblable. »* Pour en savoir davantage, le CICR devrait, en vertu des conventions de Genève, être informé sur l'emplacement des camps et recevoir des listes de détenus et la notification de chaque arrestation. Or, les belligérants ne le font pas. Qui plus est, dans les camps, il ne devrait y avoir que des combattants prisonniers de guerre. Mais lorsque les délégués parviennent à visiter les lieux de détention, ils n'y trouvent souvent que des civils. On peut donc se demander ce que sont devenus les militaires capturés et si l'on ne se serait pas « débarrassé » d'eux. Mais, ajoute notre interlocuteur du CICR, *« nous avons réussi à conclure un accord pour la libération de 1 600 détenus de Trnopolje et leur transfert vers des lieux* [supposés] *plus sûrs. Nous espérons, dans peu de jours, pouvoir procéder à une opération semblable dont bénéficieraient, cette fois, 3 700 détenus de Monijaca ».*

ISABELLE VICHNIAC

□ **Référendum sur des élections anticipées en Serbie.** – Les Serbes se prononceront, le 11 octobre, par référendum sur l'éventuelle tenue d'élections générales en Serbie d'ici à la fin de l'année, a décidé, mercredi 30 septembre, le Parlement de Belgrade, dominé aux deux tiers par le Parti socialiste (ex-communiste). Ces nouvelles élections, qui pourraient menacer le pouvoir du président Slobodan Milosevic (socialiste, ex-communiste), auront lieu si plus de la moitié des électeurs se prononcent en ce sens à l'issue du référendum. – *(AFP.)*

Les « casques bleus » empêchent le retour de réfugiés croates en Slavonie

Les autorités croates et la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) ont dissuadé, *mercredi 30 septembre*, quelque cinq mille réfugiés croates de regagner leurs villages de Slavonie orientale et de Baranja, *occupés, depuis la fin de la guerre en Croatie*, par les autonomistes serbes et placés aujourd'hui sous contrôle des « casques bleus ». La *marche*, qui risquait de dégénérer en affrontements, a été stoppée à la suite de négociations entre *l'homme fort de la Slavonie*, le Croate Branimir Glavas, et le colonel russe de la FORPRONU Vladimir Loguinov.

SARVAS (Slavonie orientale)

de notre envoyée spéciale

A la sortie du village de Sarvas, au point de contrôle le plus proche d'Osijek, environ 900 Russes et 600 Belges, qui composent les deux bataillons de « casques bleus » qui contrôlent le « secteur Est » (l'un des quatre secteurs de Croatie placés sous la protection des Nations unies), étaient, mercredi, en état d'alerte. *« Nous avons pris des mesures spéciales pour empêcher par tous les moyens, sauf par le feu, le passage des réfugiés croates*, explique un officier. *Nous bloquerons les routes car s'ils forcent le passage, les Serbes ont assuré qu'ils ouvriraient le feu. »* Les hauts responsables de la FORPRONU avaient fait savoir aux autorités croates que les conditions n'étaient pas encore réunies pour pouvoir offrir des garanties de sécurité aux réfugiés croates.

Craignant d'éventuels incidents – graves, – ils avaient appelé mardi les autorités de Zagreb à annuler le retour en masse – jugé *« dangereux et hâtif »* – de leurs réfugiés. Le vice-premier ministre croate, M. Mate Granic, avait, dans la soirée de mardi, lancé un appel dans ce sens, mais l'homme fort d'Osijek, M. Branimir Glavas, organisateur de l'opération, avait maintenu cette *« marche de paix »*, arguant de la pression des réfugiés désireux de retrouver leurs foyers abandonnés il y a un an dans les tourmentes de la guerre.

De son côté, M. Milan Milanovic, le vice-ministre de la défense de la « République serbe de Krajina », *autoproclamée sur tous les territoires* occupés et placée sous le contrôle de la FORPRONU, ne semblait pas, mercredi, ému de la situation. Convaincu de son bon droit et de la *détermination de la FORPRONU* à empêcher le passage de la « marche », il savait qu' *« aucun réfugié croate ne pénétrerait en territoire serbe ». « Ces territoires*, affirmait-il, *nous appartiennent historiquement mais aussi parce que nous y sommes majoritaires ; ils ne reviendront jamais à la Croatie. »*

Il y a les réfugiés croates et, également, les réfugiés serbes, comme Dragan et Jelena, originaires de Podravska-Slatina (Slavonie occidentale), qui vivent depuis janvier à Sarvas. *Pour eux, la situation est très* simple. *« Nous ne pouvons pas rentrer chez nous, alors pourquoi viendraient-ils, eux, ici ? »*. Certes, le Parlement croate a voté la semaine dernière une loi amnistiant tous ceux qui se sont soulevés contre la Croatie, à l'exception des criminels de guerre, mais Dragan reste sceptique : *« Qui me garantit que je ne serai pas pas poursuivi pour avoir pris les armes contres ces égorgeurs ?* [les Croates] ». Et d'ajouter, catégoriquement : *« Sachez que la cohabitation n'est plus possible ! »*

De son côté, un responsable des affaires civiles de la FORPRONU à Erdut fait état de la campagne de nettoyage ethnique menée par les *autorités serbes de Krajina*. Qualifiant la situation de *« dramatique »*, il affirme que les autorités locales s'emploient à faire partir tous les non-Serbes de cette région de l'est de la Croatie pour y créer *« des territoires ethniquement purs »*. Les non-Serbes restés en Slavonie orientale et en Baranja seraient terrorisés chaque nuit et poussés à quitter leurs villages en abandonnant tous leurs biens après avoir signé une déclaration dans laquelle ils reconnaissent partir de leur plein gré. D'autres sont licenciés et ensuite expulsés du logement que leur fournissait l'entreprise. D'autres encore sont dépossédés de leurs biens en vertu d'une loi stipulant que toute maison inhabitée pendant deux semaines revient à l'Etat.

Hormis le climat de terreur et plusieurs assassinats commis récemment contre des non-Serbes, des églises catholiques continuent à être incendiées. La semaine dernière, l'église de Draz (Baranja) disparaissait dans les flammes tout comme celle de Svinjarevci (Baranja) le 18 septembre.

FLORENCE HARTMANN

Le général Morillon officiellement nommé à la tête de la FORPRONU en Bosnie

L'ONU a officiellement annoncé, mercredi 30 septembre la nomination du général français Morillon à la tête de la FORPRONU renforcée (pour la protection des convois humanitaires) en Bosnie-Herzégovine. M. Giuliani, porte-parole du secrétaire général des Nations unies, a également annoncé que l'Irlandais Cedric Thornberry avait été nommé chef adjoint de la mission de la FORPRONU dans l'ex-Yougoslavie. Il secondera le général indien Satish Nambiar, et c'est le général canadien Robert Gaudreau qui remplacera le général Morillon au poste de commandant adjoint de la force, basée à Zagreb. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ESPAGNE : un homme assassiné au Pays basque.** – Un homme âgé de trente et un ans a été tué d'une balle dans la tête à Renteria, au Pays basque espagnol. Les autorités soupçonnent le mouvement séparatiste basque ETA. – *(Reuter.)*

□ **GÉORGIE : poursuite de combats meurtriers.** – Les troupes de la garde nationale géorgienne ont été placées mercredi 30 septembre en état d'alerte maximum à la suite de la dégradation de la situation en Abkhazie, dans l'ouest de la Géorgie, où une vingtaine de combattants ont été tués mardi. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : le journaliste arrêté pour « parjure » a été libéré sous caution.** – Un journaliste de la chaîne de télévision britannique privée Channel Four, Ben Hamilton, interpellé, mardi 29 septembre pour *« parjure »*, après avoir réalisé un documentaire sur les liens entre forces de l'ordre et terroristes loyalistes en Irlande du Nord (*le Monde* du 1er octobre), a été libéré sous caution mercredi, a-t-on appris de source judiciaire. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE : un référendum sera organisé sur le divorce.** – Le gouvernement irlandais a annoncé, mardi 29 septembre, qu'il allait organiser, mais *« pas avant l'été prochain »*, un référendum sur le divorce, actuellement interdit. Selon le ministre de la justice, M. Padraig Flynn, il est *« temps de réexaminer »* cette interdiction, qui avait été *confirmée* il y a six ans lors d'une consultation similaire. Un autre référendum, sur l'avortement, devrait être organisé dans le courant du mois de novembre. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un homme assassiné dans le quartier protestant de Belfast.** – Un homme d'une vingtaine d'années est décédé, mercredi soir 30 septembre à Belfast, en Irlande du Nord, après avoir été atteint d'une balle à la tête, dans une maison du quartier protestant de la ville. – *(AFP.)*

□ **TADJIKISTAN : appel à l'aide du président par intérim.** – Le président par intérim du Tadjikistan, Heidar Chak Eskanderov, a *demandé, mercredi 30 septembre*, aux dirigeants de la CEI de *« prendre toutes les mesures nécessaires pour aider »* sa République, en proie à la guerre civile. Il a également demandé l'aide de l'ONU dans une lettre au secrétaire général M. Boutros-Ghali. Selon le gouvernement tadjik, des troupes russes ont pris mercredi le contrôle de l'aéroport de Douchanbé, la capitale. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الاهل

EUROPE

RUSSIE : dans un climat de scepticisme

Le programme de privatisation a été lancé

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Que vont-ils donc bien en faire? *Alors que*, jeudi 1er octobre, *débute* une opération de privatisation d'une ampleur historique, l'incertitude reste totale quant à l'attitude que vont adopter les premiers intéressés, à savoir les 150 millions de citoyens russes.

Ce fameux jeudi, ceux-ci devaient commencer à recevoir un bon de privatisation d'une valeur nominale de 10 000 roubles (environ 40 dollars). Ces bons, ils pourront soit directement les revendre tout de suite, sur le marché, au prix que celui-ci déterminera, contre des espèces sonnantes et trébuchantes, soit attendre le 1er janvier prochain et acheter des actions des quelque 8 000 entreprises qui vont être privatisées en 1993, et qui représentent, au prix d'avant la libéralisation de l'économie, quelque 1 500 milliards de roubles.



Transformés *du jour au lendemain* en petits capitalistes en puissance, les Russes semblent, dans leur grande majorité, manifester pour le moment un profond scepticisme quant au bénéfice qu'ils vont retirer personnellement de cette opération. D'abord, parce que, du fait de la hausse des prix et de la terrible dépréciation de la monnaie russe, 10 000 roubles ne représentent plus grand-chose. *« Ce que je vais faire de mon bon de privatisation? Je vous le donne, si vous voulez ! »*, répond Irina, femme de ménage. *« Moi, je vais l'échanger contre le maximum de bouteilles de vodka »*, ironise un plombier. Sacha, vieux communiste pur et dur, manifeste une aversion idéologique : *« Je vais déchirer ce bout de papier et le jeter à la poubelle. C'est scandaleux de voir ainsi brader notre Russie ! »*

Tous n'ont pas une attitude aussi négative. Il y a d'abord tous ceux qui veulent attendre. *« Vous comprenez, on nous a tellement raconté d'histoires avec le socialisme que nous ne voulons pas non plus nous laisser berner par le capitalisme »*, explique calmement un professeur de Moscou. D'autres ont l'intention de jouer le jeu et, éventuellement, de faire fructifier leur avoir. *« Maintenant, je vais bien me renseigner sur les entreprises et, le moment venu, j'achèterai des actions. L'idéal serait de tomber sur une firme qui sera ensuite rachetée par un groupe étranger »*, explique Piotr, étudiant, qui a convaincu tous les membres de sa famille de lui confier leurs bons.

Pratiquement, la distribution des bons va se dérouler durant plusieurs mois. Un délai justifié par l'ampleur de la tâche puisque absolument tous les Russes devraient recevoir leurs précieux papiers. Même les prisonniers. *Mais ces derniers devront* envoyer une procuration à leurs familles ou au directeur de l'administration pénitentiaire. Quant aux *bomji* (sans domicile fixe), ils devront toutefois retrouver les traces d'un ancien document d'identité.

Que vaudront ces bons dans quelques jours, quelques semaines ou quelques mois, avant que l'on puisse les échanger contre des actions? Certains affirment que des spéculateurs les achètent, à terme donc, à plus de *11 000 roubles. D'autres*, au contraire, jurent que les bons ne se vendent déja plus qu'à moitié prix. La manière dont le « marché » va réagir est certes intéressante, car elle pourra donner une indication de la confiance réelle des Russes dans le *processus en cours de libéralisation* de l'économie. D'où la bataille politique qui s'est engagée, entre les réformateurs, menés par le premier ministre M. Egor Gaïdar, et les conservateurs. La *Pravda* de jeudi ne faisait-elle pas état d'un complot machiavélique fomenté par le gouvernement qui, *« d'une main, organise scientifiquement la disette et de l'autre distribue les actions »* pour faire en sorte que celles-ci soient ensuite revendues pour trois fois rien? Les responsables des grandes industries d'*Etat, de plus en plus* influents, critiquent aussi ce plan de privatisation.

Cela étant, sur un plan purement économique, de nombreux experts estiment que la situation réelle des *entreprises ne va pas changer du tout* au tout, une fois accompli ce processus de privatisation. Pour la bonne *raison, estiment-ils, que dans de très* nombreux cas, notamment en province, ce seront les dirigeants actuels de ces *entreprises qui rachèteront*, eux-mêmes ou par l'intermédiaire de sociétés-écrans, les bons de privatisation et demeureront donc aux commandes. Reste à savoir – et c'est sans doute là l'essentiel – si cette « légitimité » capitaliste qu'ils auront ainsi acquise les incitera à une gestion plus rigoureuse d'entreprises qu'ils ont, en grande partie, contribué à scléroser.

JOSÉ-ALAIN FRALON

ROUMANIE : après son succès aux élections

M. Iliescu préconise la formation d'un « gouvernement d'union nationale »

Le président Ion Iliescu, dont *le Front démocratique de salut* national est arrivé en première position aux élections législatives du 27 septembre, mais sans disposer de la majorité, s'est prononcé, mercredi 30 septembre, pour la formation d'un gouvernement d'union nationale avec l'opposition.

Par ailleurs, la commission électorale centrale a annoncé que quelque 13 % des bulletins de vote pour les élections législatives avaient été déclarés nuls. La Fédération internationale des droits de l'homme regrette pour sa part que les procès-verbaux *des sections de vote n'aient* pas été mis immédiatement à la disposition des observateurs équipés de *micro-ordinateurs*.

BUCAREST

de notre correspondant

Pour le président Ion Iliescu, presque assuré d'être *réélu au second* tour de l'élection présidentielle le 11 octobre, et son Front démocratique de salut national, devenu le premier parti du Parlement, la victoire remportée dimanche 27 septembre est embarrassante. Ne disposant pas de la majorité au Parlement, ils doivent choisir entre de nouvelles élections et des alliances relativement sûres, mais certainement dangereuses.

Le Parti de la Grande Roumanie (ultranationaliste) et le Parti socialiste du travail (communiste) entreraient au Parlement, selon les derniers *résultats, qui portent sur 92 % des* suffrages. Avec ces formations ainsi que le Parti (nationaliste) de l'unité nationale des Roumains et les Agrariens, le FDSN de M. Iliescu (28 % des suffrages) disposerait d'une majorité, déjà qualifiée de *« nationale-communiste »* dans la presse.

En revanche, les partis qui auraient pu permettre à l'opposition *de former, difficilement, une majorité* (Parti libéral de M. Radu Campeanu, Mouvement écologiste) ne seraient pas représentés, n'ayant pas atteint le score minimal de 3 %, selon ces résultats. Pour éviter la crise parlementaire ou le piège poli*tique d'une alliance qui l'isolerait*, le FDSN a donc chargé le ministre des affaires étrangères, M. Adrian Nastase, un proche de M. Iliescu, nommé mardi 29 septembre vice-président de cette formation, de mener des négociations pour un gouvernement *« d'union nationale ». « Les partis représentés au Parlement doivent surmonter leurs ressentiments et se mettre d'accord sur une plate-forme minimale de gouvernement »*, a déclaré à son tour mercredi, au cours d'une conférence de presse, le président Iliescu. Jouissant d'une bonne image dans le pays, M. Nastase, élu sénateur FDSN, a déclaré qu'il allait *« tenter de trouver une formule de gouvernement qui n'handicape pas la Roumanie, ni sur la scène internationale ni sur le plan intérieur »*, notamment avec le Front de salut national de M. Petre Roman et la Convention démocratique, en opposition à M. Iliescu.

Pour l'instant, le FSN et la Convention semblent conserver une attitude hostile. M. Roman tente d'attirer les nationalistes du PUNR, *traversés par des courants de* « gauche » et de « droite », dans une coalition anti-Iliescu. Mais la perspective de fauteuils ministériels plutôt que d'un retour rapide devant les électeurs pourrait modifier certaines attitudes « de principe ». D'au*tant plus que l'électorat du FSN a* beaucoup voté pour M. Iliescu dès le premier tour de la présidentielle. Au sein de la coalition de la Convention démocratique, l'unité difficilement acquise et toujours remise en question pourrait voler en éclats.

Quant au FDSN, s'il ne parvient pas à rassembler une majorité présentable *« d'union nationale »*, il pourra *toujours se prévaloir devant* les électeurs d'avoir été magnanime *« dans l'intérêt du pays »* et rejeter la responsabilité du blocage sur l'opposition.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Combats meurtriers en Turquie

Suite de la première page

Ils avaient attaqué un poste de gendarmerie proche de la frontière irakienne à l'aube, mardi matin *(le Monde* du 1er octobre). Mais le premier ministre a admis que le bilan dressé, de son côté, par l'état-major des forces armées était moins élevé. Vingt-neuf soldats, cinq civils et trois miliciens progouvernementaux figurent également parmi les victimes de ces affrontements, les plus violents qu'ait connus la Turquie depuis le début de la rébellion armée du PKK.

Dans un communiqué publié en Europe, le Comité du Kurdistan *confirme que l'attaque du PKK*, lancée par mille deux cent cinquante combattants, était *« la plus importante à ce jour »*. Le communiqué affirme en revanche, que les séparatistes n'auraient perdu que de quinze à dix-sept militants mais *auraient infligé de lourdes pertes* aux forces de sécurité.

Les corps de plus de cinquante *combattants du PKK tombés durant* les affrontements formaient un alignement macabre devant le poste de gendarmerie isolé sur un plateau montagneux. Selon l'officier qui commentait le reportage télévisé, soixante-dix corps environ auraient *été retrouvés dans* les *montagnes* alentour.

Les violences dans le Sud-Est, qui *ont causé la mort d'environ mille* sept cents personnes cette année, ne cessent de s'intensifier. Les meurtres de nationalistes kurdes, de journalistes notamment, se poursuivent sans que les coupables soient arrêtés. *« Ces gens ne sont pas des journalistes, ce sont des militants, ils se tuent entre eux »*, avait affirmé le premier ministre après le meurtre du huitième journaliste cette année. Sa théorie avait cependant été invalidée par l'assassinat, le 20 septembre, de Musa Anter, écrivain et éditorialiste kurde de soixante-quatorze ans, connu et respecté même par les farouches opposants du nationalisme kurde.

De son côté, le PKK a élargi à la fois son champ d'action – en assassinant récemment des ingénieurs pétroliers et des représentants locaux du Parti de la mère patrie (ANAP, parti d'opposition de M. Mesut Yilmaz) et du Parti populiste social-démocrate (SHP, partenaire minoritaire de la coalition) – et l'envergure de ses *opérations, puisque*, au *cours* des derniers mois, des groupes de plusieurs centaines de combattants ont effectué plusieurs raids sur des postes frontières isolés.

L'ambiance n'est pas au compromis. En décernant une décoration au commandant responsable du détachement militaire de la ville de Sirnak, où des incidents violents avaient causé des dommages importants à la ville ainsi que la fuite de vingt-cinq mille habitants en août, le chef d'état-major des forces armées, le général Dogan Güres, a *publiquement* choisi d'ignorer les critiques de ceux qui avaient conclu à une riposte excessive des forces armées.

« Le gouvernement parle toujours d'investir dans le Sud-Est. Les seuls investissements dont j'aie entendu parler récemment sont des investissements en armes et en hélicoptères », observe un commentateur politique.

NICOLE POPE

ALLEMAGNE

Bonn fête les dix ans de pouvoir de M. Kohl

Bonn célèbre le 1er octobre *l'arrivée au pouvoir*, il y a dix ans, du chancelier Helmut Kohl à la tête d'une coalition entre les Partis démocrate-chrétien, social-chrétien de Bavière et libéral *(lire le supplément « Espace européen » dans* le Monde *du 29 septembre)*.

Le vice-chancelier, M. Jürgen Möllemann, ministre de l'économie, membre du Parti libéral, a rendu hommage à l'action de M. Helmut Kohl, âgé aujourd'hui de soixante-deux ans, au cours d'une séance spéciale du conseil des ministres allemand. *Une réception a été ensuite* offerte par le Parti démocrate-chrétien dans un grand hôtel bonnois *pour permettre* aux principaux dirigeants de la coalition de dresser le bilan de ces dix années et tenter de présenter *à une opinion inquiète* des perspectives d'avenir.

Pour sa part, M. Mitterrand a *déclaré sur la chaîne allemande* ZDF, au cours d'une émission spéciale consacrée à cet anniversaire, qu'il avait *rencontré* cent quinze fois le chancelier allemand et qu'il avait *« découvert un homme (...) très solide, très réfléchi, habité par un idéal. Il se situe dans la lignée d'Adenauer, et je pense que c'est l'homme qui aura fait le plus avec Adenauer pour l'unité allemande »*. Il a estimé, enfin, que des liens d'*« amitié »* les unissaient aujourd'hui, bien que leurs options *en matière* de politique intérieure ne soient pas les mêmes.

Le président von Weizsäcker appelle à la vigilance face aux agressions racistes

Le président de la République allemande, M. Richard von Weizsäcker, en visite en France, s'est rendu, mercredi 30 septembre, dans une école juive de Villeurbanne, dans la banlieue lyonnaise, où il a rencontré plusieurs personnalités de la communauté juive. M. von Weizsäcker a notamment affirmé : *« Nous n'avons ni l'intention, ni le droit de fermer les yeux. Nous devons rester vigilants dans le présent. Les agressions racistes et xénophobes commises aujourd'hui nous mettent en garde contre les camps de concentration qu'elles ont induits autrefois. »*

Par ailleurs, des inconnus ont profané un mémorial juif, mardi à Nordhausen, dans l'ex-RDA, a annoncé mercredi la police, qui a indiqué que des symboles nazis ont été peints sur le monument. Le mémorial avait été dressé à l'emplacement d'une synagogue brûlée en 1938 lors de la Nuit de cristal. – *(AFP, Reuter.)*

« Virus séparatiste » en Belgique

Suite de la première page

PIB par habitant en 1988 : 525 000 francs belges (87 000 francs français) en Flandre ; 416 000 en Wallonie. Revenus de l'ensemble des ménages : 1678 *milliards de francs belges en Flandre* ; 868 milliards en Wallonie. Nombre de sociétés : 366 000 en Flandre ; 195 000 en Wallonie.

Devant le spectacle offert par cette Belgique à deux vitesses, avec propos acrimonieux de part et d'autre et accaparement de la scène politique par des querelles sans fin sur la manière de parvenir *juridiquement à la cohabitation*, M. Lionel Vandenberghe, président d'un mouvement qui réunit chaque été des milliers de Flamands devant un monument érigé à la mémoire de leurs aïeux tombés à la bataille de l'Yser en 1914, *déclare sur le ton du constat paisible* : *« Amis wallons, nous avons vécu cent soixante ans ensemble sans parvenir à être heureux. Divorçons, allons chez le notaire comme l'ont fait les Tchèques et les Slovaques. »*

Depuis l'été, le syndrome tchécoslovaque est si fort que *le Vif - l'Express*, principal hebdomadaire francophone (en association avec *l'Express* français), vient de faire sa page de couverture avec ce titre naguère impensable : « Et si la Belgique éclatait ? ». Parmi *« les dix scénarios de l'éclatement »*, celui-ci tout bonnement : *« La Wallonie se rattache à la France »*. Avec la remarque que cette hypothèse *« deviendrait beaucoup moins utopique si une Wallonie autonome se révélait incapable de rembourser sa part dans la dette* (considérable) *de l'Etat belge. La France l'y aiderait alors, acceptant cet effort en contrepartie de l'avantage qu'elle recueillerait de l'opération »*.

Un Mouvement wallon pour le retour à la France est passé en quelques mois de six cents à deux mille membres actifs. *« L'aventure, pour les Wallons, ce serait l'indépendance* (au cas où l'accélération du processus de régionalisation conduirait à la partition), déclare son président, M. Maurice Lebeau. *Il est beaucoup plus logique de se tourner vers la France. Mais nous n'attendons pas que celle-ci se manifeste. L'initiative doit venir de nous. »*

Des propos propres à donner des sueurs froides aux diplomates mais en lesquels seule une minorité se reconnaît actuellement. En *revanche – pour s'en réjouir ou s'en inquiéter*, – beaucoup considèrent le projet gouvernemental de régionalisation poussée comme un fait important et lourd d'inconnues. En renonçant à la présidence du Parti socialiste francophone et à un portefeuille dans le gouvernement national pour prendre la direction des affaires wallonnes, il y a quelques mois, M. Guy Spitaels avait déjà fait un choix révélateur, et il y aura sans doute moins de gens pour moquer *« l'Elysette »*, le *siège du pouvoir régional* aménagé selon ses désirs à Namur.

Un à un, les remparts contre *l'éclatement du pays cèdent*. L'Université n'est plus un creuset commun. Le service militaire (fait dans des unités séparées sur le plan linguistique, mais quand même national) va être supprimé. Des doutes sont exprimés quant à *la capacité du prince Philippe, successeur* probable du roi Baudouin, à parler avec l'autorité de son oncle. Les patrons tiennent toujours un discours unitaire de façade au sein de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB), *mais les membres flamands de* celle-ci ont un langage différent au sein du Vlaams Economisch Verbond, leur association régionale. Comme s'ils cessaient de prendre *en compte la nécessité de conserver* un marché national par trop étriqué pour songer surtout à des exportations à l'échelle européenne.

Les syndicats ultimes rassembleurs

En définitive, les ultimes rassembleurs *sont deux confédérations syndicales*, infiniment plus puissantes qu'en France, car contrôlant les mutuelles de santé, la Fédération générale des travailleurs de Belgique (FGTB), d'inspiration socialiste, et la Confédéra*tion syndicale chrétienne (CSC) qui*, contrairement aux partis, ont gardé leur structure nationale. Leur principal souci actuel : le maintien du régime national de Sécurité sociale, que beaucoup de Flamands remettent en question, notamment parmi la clientèle d'un Parti libéral revigoré par l'impopularité des sociaux-chrétiens flamands (CVP), force incontournable des coalitions gouvernementales jusqu'à présent.

« Ceux qui, en Flandre, demandent la séparation du Nord et du Sud, veulent surtout mettre en œuvre leurs idées néolibérales, observe Mie De Vits, secrétaire générale (flamande) de la FGTB. *Ils pensent qu'il sera plus facile de détricoter le système de protection social belge, un des meilleurs d'Europe, sans les Wallons. Si le Parti libéral flamand* (PVV) *gagne les prochaines élections, la situation peut devenir très compliquée. »*

Entre la Flandre de moins en moins sociale-chrétienne, de plus en plus libérale ou acquise à l'extrême droite, et la Wallonie encore en majorité socialiste, le cli*vage n'est pas seulement linguistique* et culturel. Le Nord « performant » s'éloigne d'une *« Wallonie profiteuse, ruinée par cent ans de socialisme »*, où les soins médicaux sont plus élevés par tête d'habitant, où l'usage généreux des préretraites est une façon de lutter contre le chômage, où les fonctionnaires abondent.

Il y a là un danger pour les avantages acquis que les syndicalistes *flamands perçoivent fort bien* et qui retient leur appareil de basculer dans la surenchère nationaliste, quitte pour la FGTB à *devoir* exclure quelques-uns de ses militants de base, qui s'étaient présentés sur les listes du Vlaams Blok à Anvers, parti d'extrême droite issu d'une scission de la Volksunie, par conviction *« flamingante »*.

Le renforcement du pouvoir régional ira de pair avec la mise en veilleuse des institutions créées pour défendre conjointement les intérêts des Wallons et des Bruxellois francophones (85 % de la population de la capitale), essentiellement la Communauté française. *Ces Bruxellois*, et les cent mille francophones de la périphérie de Bruxelles enclavée en terre flamande, sont quelque peu *désemparés* par la surenchère régionaliste des deux bords et se demandent quel sera leur destin à long terme. Certains *« wallingants »* purs et durs, notamment au PS, se doutent bien que la Flandre, plus puissante économiquement, pourrait revenir en force dans une ville qu'elle considère comme sienne, par droit du sol. Mais ils *n'en ont* cure, se sentant notamment peu de parenté avec une grande bourgeoisie, essentiellement libérale, parfois issue des grandes familles flamandes francophones de naguère.

A l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, les professeurs confient qu'ils ont finalement plus d'échanges *avec leurs rivaux* francophones de l'Université libre (c'est-à-dire *« libre exaministe »*) (ULB) de Bruxelles qu'avec leurs collègues flamands de Louvain l'ancienne, dont les élèves cessent d'apprendre le français au profit de *l'anglais. Mais la* perspective d'une coupure du royaume en deux les inquiète. *« Nous autres Bruxellois, nous sommes les derniers Belges »*, dit le professeur Léon Cassiers, doyen de la faculté de médecine.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

[هكذا من الاصل]

u préconise la formation
rnement d'union nationale

DIPLOMATIE

Après sa rencontre avec M. Mitterrand

M. Major souligne le climat de « compréhension » entre Paris et Londres

Après un entretien d'une heure et demie au palais de l'Elysée, mercredi 30 septembre, le premier ministre britannique, M. John Major, a estimé que la France était *« prête à tendre une main secourable aux Britanniques pour que les procédures de ratification* [du traité de Maastricht] *parviennent à leur terme dans les meilleurs délais »* dans son pays.

M. Major a estimé que l'entente était complète avec l'Etat *« sur la nature de certains changements »* à apporter à la Communauté, notamment en ce qui concerne *« un processus de décision plus ouvert »* et une politique *« mieux définie concernant le respect de l'identité nationale »* des Etats partenaires. Le premier ministre a dit n'avoir détecté *« aucune impatience »* chez le président de la République, mais au contraire *« beaucoup de compréhension »*.

Signe de cette *« compréhension »*, le Quai d'Orsay, par la voix de son porte-parole, M. Daniel Bernard, avait fait savoir, quelques heures avant l'entrevue, que la France était toute disposée à accepter un certain retard dans le processus de ratification, afin de ne pas *« compliquer »* le dossier britannique. *« Personne n'ignore que les Britanniques, pour la ratification, sont dans une situation qui n'est pas extrêmement confortable aux Communes »*, a déclaré M. Bernard, qui a ajouté que la France était prête *« à trouver tous les moyens pour qu'une ratification la plus rapide et la plus harmonieuse possible soit faite »* en Grande-Bretagne.

Interrogé sur le contenu de l'expression *« la plus rapide »*, il a estimé que cela voulait *« dire que ça peut se passer dans les deux, trois mois ou dans quatre mois »*. Si la ratification britannique n'intervenait que dans quatre mois, donc *a priori* après toutes les autres, l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, prévue pour le 1er janvier, s'en trouverait retardée de quelques semaines. On estimait à l'Elysée que ce ne serait *« pas un drame »*.

Dans leur communiqué commun publié à l'issue de la rencontre, MM. Mitterrand et Major ont appelé *« de leurs vœux la ratification et l'entrée en vigueur du traité de Maastricht »*. Ils sont aussi *« tombés d'accord sur la nécessité d'une clarification des compétences respectives des Etats membres et de la Communauté »* et se sont *« réjouis »* des progrès réalisés depuis juin *« pour donner corps au principe de subsidiarité »*. Le sommet extraordinaire du 16 octobre, à Birmingham, et celui, ordinaire, d'Edimbourg (en décembre) devraient apporter des éléments nouveaux permettant de clarifier un peu plus cette notion complexe de philosophie politique déjà inscrite dans le traité. Dans le même esprit, Paris et Londres se disent déterminés à associer plus étroitement les Parlements nationaux et le Parlement européen à la politique communautaire.

Après M. Pierre Joxe

M. Fillon (RPR) suggère à la France de « faire un pas en direction de l'OTAN »

A l'occasion du colloque international de Paris sur la sécurité, organisé par le ministère de la défense, le délégué du RPR pour les questions de défense, M. François Fillon, s'est déclaré, mercredi 30 septembre, partisan du fait que *« la France procède à un pas en direction de l'OTAN »*, pour, dans le cadre de la construction européenne, *« rallier nos partenaires à nos vues »*. Le député RPR de la Sarthe, évoquant les propos du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, qui, la veille (*le Monde* du 30 septembre), avait préconisé que la France se rapproche de l'OTAN à certaines conditions, a proposé que soit créé, au sein de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), un groupe de concertation nucléaire de façon que la France et le Royaume-Uni conservent leur statut de puissance nucléaire et la maîtrise d'emploi de leurs armes.

D'autre part, le ministre allemand de la défense, M. Volker Rühe, a annoncé, en conformité avec des propos précédents de son collègue français, qu'un accord sur les modalités de la contribution de l'Eurocorps à la défense alliée de l'OTAN devrait être arrêté dès décembre. *« Les command-arrangements* [conventions de commandement] *doivent être sans équivoque : l'Eurocorps doit toujours être disponible dans son ensemble lorsque l'OTAN a besoin du corps pour la défense. L'accord nécessaire peut être préparé dès maintenant, mais devra bien entendu être introduit dans l'alliance* via *le Conseil de l'OTAN. Je m'attends à ce que cela puisse être fait dès le mois de décembre »*, a encore précisé M. Rühe.

Le sous-secrétaire principal adjoint à la défense des Etats-Unis, M. Lewis Libby, n'a pas caché que son pays considérait toujours l'OTAN comme la *« clé de voûte »* du système de sécurité en Europe. Il a mis en garde ceux qui joueraient avec le feu en spéculant sur un retrait américain du continent européen. Parlant de *« partenariat stratégique »*, il a toutefois estimé que *« l'identité européenne de sécurité »* en cours d'élaboration *« est un thème majeur de la mosaïque »* composée par les différentes institutions participant à la sécurité européenne. De Bruxelles, le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner, ancien ministre allemand de la défense, a, de son côté, *« chaleureusement salué les idées formulées par M. Joxe »*. *« Une participation accrue de la France à l'OTAN*, a souligné son porte-parole, *favoriserait un partenariat équilibré entre l'Amérique du Nord et l'Europe. »*

La fin de la visite à Paris de M. Narasimha Rao

Des mesures sont prises pour encourager les investissements français en Inde

Le premier ministre indien, M. Narasimha Rao, a achevé, mercredi 30 septembre, une visite de trois jours en France, au cours de laquelle il a eu un nombre exceptionnel d'entretiens. Non seulement dans les domaines politique (outre M. Mitterrand, M. Bérégovoy et plusieurs ministres, le visiteur a rencontré MM. Chirac, Giscard d'Estaing, Barre, et Rocard) et économique (plusieurs patrons de grandes entreprises), mais aussi intellectuel (M. Rao a eu un échange avec des universitaires spécialistes de l'Inde), diplomatique (il a prononcé une conférence sur sa vision du nouvel ordre mondial devant des personnalités réunies par l'Institut français des relations internationales) et scientifique (M. Rao a visité l'Ecole polytechnique, où il s'est intéressé aux récents développements en matière d'énergies alternatives).

Bien loin du brahmane un peu compassé de l'imagerie, c'est un septuagénaire *« ragaillardi par l'air de Paris »*, décontracté et presque euphorique qu'ont découvert ses interlocuteurs. Le climat des entretiens a reflété ces chaleureuses dispositions.

Le *« relevé de conclusions »* final fait état de la volonté des deux parties de *« renforcer le dialogue »* par une multiplication des visites de haut rang : MM. Hubert Curien (ministre de la recherche), Pierre Joxe (défense), Roland Dumas (affaires étrangères) et Dominique Strauss-Kahn (industrie) se rendront ainsi en Inde d'ici au début de 1993, et les secrétaires généraux des affaires étrangères se rencontreront désormais deux fois par an.

Pourquoi cette *« concertation accrue »* ? Il s'agit de *« déboucher sur des initiatives communes »* destinées à affirmer une vision assez voisine d'un *« monde réellement multipolaire »* [c'est-à-dire moins dominé par les seuls Etats-Unis], qui demeure, comme l'ont rappelé avec force MM. Bérégovoy et Rao, au cœur des aspirations des deux pays, même si son expression est plus malaisée depuis la disparition de l'URSS. La relance du dialogue Nord-Sud, un règlement « humain » de la dette du tiers-monde et une meilleure concertation des points de vue à l'ONU, au FMI et à la Banque mondiale sont cités parmi les chapitres prometteurs du dialogue.

Pour ce qui est de l'économie, le message de M. Rao était en substance : Notre récente ouverture au marché international commence à réussir, c'est le moment de parier sur l'Inde ; on a besoin de vous, mais c'est aussi votre intérêt, car il y a des profits à faire chez nous ! Paris a apporté *« son soutien déterminé »* à cette *« courageuse politique »*. Même le « petit oui » à Maastricht, le 20 septembre, semble avoir servi à convaincre New-Delhi que la France détient une clé du processus européen, et que c'est là, dès lors, qu'il faut se présenter en priorité pour intéresser une Communauté encore trop peu convaincue des nouvelles virtualités de l'Inde.

Convention fiscale

A défaut d'avoir à lui seul provoqué ce *« nouvel élan »* dans les relations bilatérales que M. Rao avait annoncé, le voyage du premier ministre a permis de prendre à bras-le-corps un contentieux entre des entreprises françaises (Mérieux, CEGELEC, Spie, Capag...) et leurs interfaces indiennes qui commençait à avoir des effets paralysants, *bien au-delà des intéressés* (*le Monde* du 1er octobre).

Des assurances ont été données, notamment lors des entretiens de patrons français avec la délégation de New-Delhi, que ces dossiers *seront désormais suivis* au niveau gouvernemental. Il s'agit pour le pouvoir politique non d'intervenir directement – ce qui serait contraire à la nouvelle approche libérale de l'Inde – mais de *« suggérer et d'encourager des solutions »*, selon le mot de M. J. N. Dixit, directeur général des affaires étrangères.

En outre, le Protocole pour l'Inde de 1993 – un « panier » de prêts à long terme et bas taux d'intérêt, dont la négociation est en cours – sera d'un montant supérieur à celui du passé, mais son bénéfice sera lié à la passation de contrats. Par ailleurs, *une convention fiscale*, évitant la double imposition aux sociétés travaillant dans le sous-continent, a été signée en présence des deux premiers ministres. *« Au-delà, c'est aux entreprises de faire leur travail »*, déclarait un diplomate français. M. Bérégovoy les a en tout cas exhortés *« à comprendre l'importance d'un développement de nos relations »* avec l'Inde.

En revanche, aucun des dossiers présentés par la presse indienne comme *« brûlants »* n'a été discuté par les ministres : ni le renouvellement d'un contrat (arrivant à expiration en 1993) pour la fourniture *par* la France d'uranium enrichi pour la centrale de Tarapore, ni l'éventuelle mise à la disposition de l'Inde de nouvelles technologies spatiales. *« Il y a des divergences de vues, dues à la position désormais très stricte de Paris en matière de non-prolifération nucléaire et balistique*, reconnaît un haut fonctionnaire indien. *Mais nous sommes intéressés à continuer à travailler ensemble. »*

Enfin la France s'est vu soumettre, *in extremis*, une convention contre le terrorisme que Londres a approuvée il y a quelques jours, au grand dam d'organisations d'immigrés indiens. New-Delhi souhaite que Paris signe à son tour ce document, qui vise à faciliter l'extradition de séparatistes cachemiris, sikhs, tamouls et autres, suspects d'activités criminelles. La demande *indienne fera l'objet* d'un examen *« dans un esprit ouvert »*, indique-t-on au Quai d'Orsay.

JEAN-PIERRE CLERC

Les hésitations des industriels

Les industriels français ont jusqu'à présent peu profité de la progressive ouverture du marché indien, où 200 millions de personnes (sur 860 millions d'habitants) sont pourtant estimées « solvables » : les investissements en provenance de l'Hexagone ne représentent que 3,7 % du total de ceux d'origine étrangère – soit le huitième rang, bien loin derrière les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, la Suisse, etc. Pour la période d'août 1991 à mars 1992, ils ont atteint 30 millions de francs, soit leur moyenne antérieure pour un an.

Les échanges commerciaux avec l'Inde sont, eux aussi, assez modestes – mais ils ont été excédentaires, de 775 millions de francs, en 1991, grâce aux exportations de biens d'équipement, de produits sidérurgiques, de pièces d'automobiles, de produits pétroliers, chimiques, et d'instruments d'optique. Cet excédent est cependant en baisse très nette par rapport à 1990, où il avait atteint 1,8 milliard de francs.

« Par rapport aux autres grands pays industrialisés, la France est peu présente en Inde, déplore M. Montek Singh Ahluwalia, directeur général du ministère de l'économie. *Pourtant, dans des secteurs comme les télécoms, les logiciels, l'automobile, l'énergie ou l'aquaculture, la France dispose de technologies de pointe qui nous intéressent. »* Et M. Bhupendra Kumar Modi, président du groupe industriel Modi, avec lequel Alcatel a créé une joint-venture dans le secteur des télécommunications, renchérit : *« Les Français devraient davantage profiter d'une conjonction exceptionnelle de facteurs : outre l'ouverture économique, le profond désir des Indiens d'améliorer leur niveau de vie. »*

Les industriels français seraient-ils frileux ? *« L'Inde est un pays difficile*, explique M. Michel Saillard, président du comité France-Inde du CNPF. *Sa bureaucratie est très lourde et n'évolue que lentement, et son climat politique demeure assez instable. Tout cela effraie. Nos industriels préfèrent dès lors investir à Prague ou à Varsovie qu'à Bombay. »*

PASCALE KREMER

Le commandement suprême des forces alliées en Europe va mettre sur pied une force de réaction rapide

Le commandement suprême des forces alliées en Europe doit donner le feu vert, vendredi 2 octobre, depuis ses PC en Allemagne, à la constitution d'une force dite de réaction rapide (Allied Command Europe Rapid Reaction Force, ou ARRC), qu'il avait été prévu de former lors d'une réunion de l'OTAN, à Rome, à la fin de l'an dernier. Quand cette force sera sur pied, elle devra comprendre un maximum de 250 000 hommes.

A l'origine, le projet mobilise les états-majors de douze pays membres de l'alliance atlantique, la France n'y prenant pas part. Le corps sera placé sous commandement britannique.

Mais, à ce jour, au lieu des dix divisions que devrait réunir l'ARRC, pas plus de quatre divisions – soit de 60 000 à 90 000 hommes – seront déployables en cas de crise. Deux de ces unités sont britanniques, la troisième multinationale (avec des éléments venus d'Italie, de Grèce et de Turquie) et la quatrième, dite aéromobile, devrait être elle aussi multinationale (avec des détachements britanniques, allemands, néerlandais et belges). Une division américaine (il devrait rester 150 000 GI en Europe en 1995) est susceptible de rejoindre cet ensemble qui devra être opérationnel en 1995. Cependant, tout n'a pas encore été arrêté par l'OTAN, dans la mesure où la participation des Grecs et des Turcs, dont on connaît la rivalité, est encore soumise à quelque incertitude.

De même, les missions attribuées à l'ARRC n'ont pas été fixées avec précision, notamment à propos de la participation allemande à l'occasion de crises qui se situeraient hors des frontières traditionnelles d'une intervention de l'OTAN. De ce point de vue, le ministre allemand de la défense, M. Volker Rühe, estime que le projet ARRC est une priorité. Mais il reconnaît, dans le même temps, que la participation allemande à des missions de paix de l'ONU, comme l'intégration de la Bundeswehr à une force alliée de réaction rapide, pourrait entraîner de devoir réviser l'actuelle Constitution fédérale.

La France, qui a été la première à introduire en Europe ce concept de force d'action rapide en 1985, dispose d'un corps interarmes de 47 000 hommes qui met en œuvre deux cent quarante hélicoptères, cinq mille systèmes d'armes anti-chars et qui, si les dirigeants politiques le décident, peut être placé sous contrôle opérationnel d'un commandement de l'OTAN.

AFRIQUE

ANGOLA : les élections présidentielle et législatives

La participation au scrutin atteindrait 90 %

Quatre-vingt-dix pour cent des Angolais inscrits sur les listes électorales ont voté, mardi 29 et mercredi 30 septembre, pour élire leur président et leurs députés, selon M. Onofre Dos Santos, le directeur du Conseil national des élections (CNE). Aucun résultat significatif n'était disponible jeudi dans la matinée.

LUANDA

de notre envoyé spécial

Dans les localités alimentées en électricité, le dépouillement a pu commencer dès la fermeture des bureaux, en présence de représentants des partis politiques et de nombreux observateurs étrangers. Les premiers résultats officiels, communiqués par le Conseil national des élections, à 5 heures 30 jeudi, et concernant quarante-six bureaux répartis sur sept des dix-huit provinces angolaises (sur plus de 5 200 bureaux) donnaient un net avantage au président José Eduardo Dos Santos.

Une heure plus tôt, M. George Valentim, le ministre de l'information de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de M. Jonas Savimbi, avait convoqué une conférence de presse pour indiquer une première tendance. Il avait alors cité les résultats du dépouillement de douze bureaux de vote où M. Savimbi arrivait largement en tête. Le ministre de l'information de l'UNITA a vivement critiqué l'organisation de ces élections, déplorant que les résultats ne soient pas déjà officiellement annoncés comme ils l'auraient été *« dans n'importe quel autre pays civilisé d'Europe »*.

En début de soirée, alors que l'opération de dépouillement commençait dans Luanda, des coups de feu étaient tirés sur un bureau tout proche de la place de Mayanga. Un autre incident devait coûter la vie au policier en faction devant le domicile du vice-ministre de l'intérieur, dans le quartier résidentiel de Miramar, non loin de la villa où réside M. Savimbi. Selon la police, citée par la télévision angolaise, ce policier aurait été tué par des membres de l'UNITA. A 4 h 15 du matin, d'importantes forces de police anti-émeutes, munies de gilets pare-balles et lourdement armées, se sont déployées dans le centre-ville, contrôlant les rues qui mènent au siège du Conseil national électoral.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **Le Nigéria veut représenter l'Afrique au Conseil de sécurité de l'ONU.** – Le ministre des affaires étrangères du Nigéria, le général Ike Omar Nwachukwu, a déclaré, mercredi 30 septembre, à la tribune de l'ONU, que son pays présentait *« toutes les qualités requises »* pour devenir membre permanent du Conseil de sécurité et y représenter le continent africain. Le ministre nigérian a estimé que *« cela devrait être une affaire de principe pour la communauté internationale que l'Afrique cesse d'être une région sans représentant parmi les membres permanents »*. – *(AFP.)*

MOZAMBIQUE : les négociations de paix

Le chef de la RENAMO a accepté de se rendre à Rome

Le chef de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), M. Afonso Dhlakama, qui, selon la diplomatie italienne, avait fait part de son refus de signer l'accord destiné à mettre fin à seize ans de guerre civile au Mozambique (*le Monde* du 1er octobre), devait finalement se trouver à Rome, jeudi 1er octobre, date prévue pour la cérémonie de signature de cet accord.

A Johannesburg, un responsable du ministère sud-africain des affaires étrangères a déclaré que le ministre, M. « Pik » Botha, qui doit assister à la cérémonie de signature, était intervenu auprès de M. Dhlakama pour sauver l'accord. Le chef de la rébellion devait rencontrer le président mozambicain Joaquim Chissano peu après son arrivée. – *(Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD : le massacre de Bisho

La commission d'enquête juge l'armée du Ciskei « moralement indéfendable »

Moins d'un mois après le massacre de Bisho, la commission permanente d'enquête sur les violences, que préside le juge Richard Goldstone, a rendu, mercredi 30 septembre, un rapport particulièrement sévère pour l'armée du Ciskei, rendue responsable de la tuerie.

Le 7 septembre, à l'appel du Congrès national africain (ANC), traditionnellement hostile à l'existence des bantoustans « indépendants », *plusieurs dizaines de milliers de* manifestants avaient tenté de pénétrer au Ciskei, exigeant la démission de son homme fort, le général Oupa Gqozo. L'armée avait aussitôt tiré sur la foule, faisant vingt-neuf morts (*dont un soldat*) et *plusieurs centaines* de blessés (*le Monde* du 9 septembre).

Selon la commission d'enquête, l'armée du Ciskei a agi *« de manière injustifiable et illégale »* et l'action des militaires est *« moralement et également indéfendable »*. Quant au soldat tué, il est *« hautement probable »* qu'il a été victime de ses camarades. La commission met également en cause *« l'attitude irresponsable »* de M. Ronnie Kasrils, l'un des dirigeants de l'ANC et du Parti communiste qui, à la tête d'un groupe de manifestants, et contrairement aux accords conclus, avait tenté de forcer le passage pour entraîner la foule vers le stade de Bisho.

Mercredi, la commission exécutive nationale de l'ANC, tout en se félicitant du contenu global du rapport, a immédiatement pris la défense de M. Kasrils, revendiquant la *« responsabilité collective »* d'une éventuelle *« erreur de jugement »*. Elle a également salué les accords conclus entre le président De Klerk et M. Mandela, *samedi 26 septembre*, pour permettre la reprise du dialogue constitutionnel rompu depuis plusieurs mois. Contrairement aux vœux du gouvernement sud-africain, l'ANC a cependant refusé d'interrompre sa campagne d'« actions de masse » dont le drame de Bisho fut l'une des sanglantes péripéties.

هكذا من الاصل

ASIE

CAMBODGE : la visite de M. Pierre Joxe aux « casques bleus » français

L'armée humanitaire

***Le ministre de la défense,* M. Pierre Joxe, a rendu visite, du 23 au 28 septembre, aux quelque 1 400 « casques bleus » français du Cambodge, *en passe d'être bientôt* 1 500 avec l'arrivée d'un renfort de gendarmerie. Le contingent français est, après celui de l'Indonésie, le deuxième en effectifs de la force « onusienne », qui compte, au total, 15 100 militaires et 3 700 civils. Ce sont des éléments de la 6e division légère blindée, basée autour de Nîmes, qui doivent prochainement relever l'actuel détachement français.**

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Dans un hangar de bois, en pleine campagne, un lot d'antiques pétoires dont pas même un musée ne voudrait s'encombrer. Là, alignés au cordeau, dix blindés M.113, si déglingués qu'ils en sont inutilisables. Plus loin, dans l'herbe, un tas d'obus et de grenades qui achèvent de rouiller. Sur la partie militaire de l'aéroport de Phnom-Penh, vingt et un Mig-21 restent stockés, mais deux seulement étaient en état de marche quand les « casques bleus » français s'en sont saisis conformément aux accords de Paris du 20 octobre 1991 sur la paix au Cambodge sous l'égide de l'ONU.

« Il y a ici de fabuleux rossignols », dit, sans aucune illusion, *le général français Robert Rideau*, qui commande en second la force internationale de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC). Commencée dans l'enthousiasme, selon M. Eric Falt, le porte-parole de l'ONU à Phnom-Penh, l'opération qui consiste à démobiliser 70 % des forces en présence – c'est-à-dire à regrouper les combattants des quatre principales factions et à détruire armes et munitions – prend des allures de *« mascarade »*, selon les militaires français qui avouent : *« Tout le monde triche. »*

« Au Cambodge, dit le général Rideau, *chaque combattant a au moins trois armes : l'une qu'il montre et dont il consent à se défaire parce qu'elle est une antiquité, une autre qu'il cache chez lui et la troisième qu'il a pris la précaution d'aller planquer dans la campagne au cas où. »* Personne n'est dupe.

Les adjoints du « patron » en second des forces militaires de l'APRONUC confient qu'on assiste à des scènes bien étranges.

Ici, ce sont des « casques bleus » *malaisiens* qui restituent leurs armes aux ralliés, car ils ne conçoivent pas un soldat – fût-il démobilisé sur ordre de l'ONU – sans son fusil, qui sert de viatique à son honneur de combattant. Ailleurs, les Khmers rouges s'offrent parfois le luxe de pousser en avant les anciens d'un village pour que les Nations unies les renvoient après les avoir comptabilisés, au lieu de les cantonner dans leurs camps. Là, la force gouvernementale s'invente des unités qui n'existent que sur le papier et qu'on affirme dissoudre pour satisfaire l'ONU. Plus loin encore, des « casques bleus » thaïlandais, imitant le jeune André *Malraux à Angkor, sont accusés* de délester le Cambodge de ses objets d'art en leur faisant franchir la frontière toute proche. Là, enfin, le matériel des forces armées, du moins de celles qui *acceptent de rejoindre les cantonnements* « onusiens », est donné à la police ou à la milice restées fidèles aux potentats locaux.

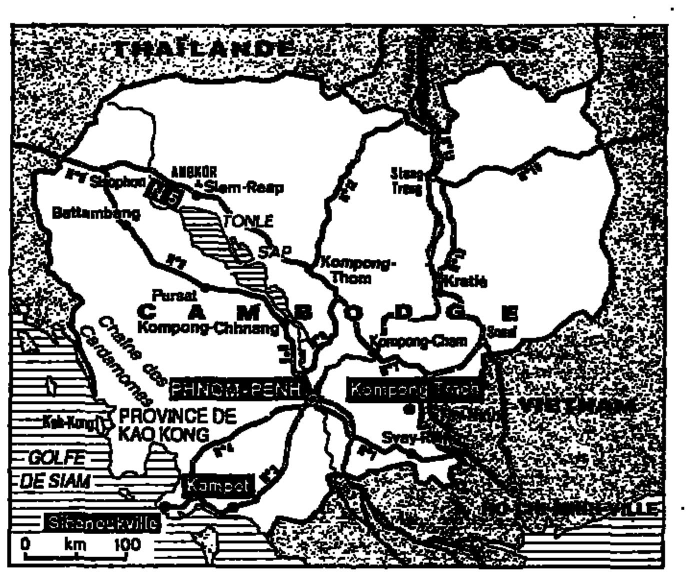
Le retard de l'ONU

De quelque côté que l'on se tourne, la mission de l'ONU a pris du retard sur son calendrier. M. Falt l'admet. Il lui serait difficile *de le récuser. Aucune des quatre* factions en présence au Cambodge ne tient, en effet, ses engagements.

Les Khmers rouges, d'abord. A l'exception de quelques « petites » *dizaines de déserteurs*, dont les premiers ont choisi de se rendre à des gendarmes français, les Khmers rouges n'ont livré aucune arme à l'ONU. Sur les 53 000 hommes censés avoir été regroupés *à ce jour sous la bannière* « onusienne », avec presque autant d'armes individuelles, 42 400 sont issus des forces gouvernementales. Le reste provient des deux autres factions. Mais, déjà, quelque 30 000 de ces soldats cambodgiens sont repartis chez eux – moyennant la promesse d'un versement de trois à quatre mois de leurs soldes misérables – en *« permission agricole »* pour repiquer le riz.

« Si on voulait au demeurant cantonner les 250 000 combattants communément recensés, admet le général Rideau, *cela n'irait pas sans causer des problèmes à l'ONU. »* Pour l'instant, observe le lieutenant-colonel Marie Sandjivy, les ralliés tournent en rond dans leurs camps de regroupement, ils jouent aux cartes, ils refont le monde. On a imaginé de les reconvertir, *« mais on en est aux simples balbutiements »*.

Le *premier ministre cambodgien*, M. Hun Sen, préfère mettre ses interlocuteurs français en garde. Si ses forces armées, explique-t-il en substance, devaient continuer à être les seules de toutes les factions à respecter les accords de Paris en se désarmant, cela reviendrait à les affaiblir face aux Khmers rouges et à mettre en danger la sécurité à l'intérieur du pays où elles ne pourraient plus garantir l'ordre public.



Cet argument peut porter, tant, déjà, le banditisme de grand chemin, le rançonnement des campagnes, les attaques à main armée à Phnom-Penh même sont devenus monnaie courante.

Un « enfant-loup » de treize ans

Dans le quart sud-ouest du *pays, le secteur 6 de l'ONU, qui* mesure 250 kilomètres de long sur 80 de large, au bord du golfe de Siam, là où vivent pas moins de 250 000 Cambodgiens, le lieutenant-colonel Elrick Irastorza, qui *commande les 840 hommes du* bataillon français, sait bien qu'il ne peut, pour l'instant, qu'espérer *« une petite paix locale ». « Nous sommes loin des objectifs ambitieux des premiers jours »*, dit-il. Et il donne ses raisons. Dans la province de Kao-Kong, par exemple, *« les autorités locales,* constate-t-il, *et les officiers gouvernementaux sont plus préoccupés des juteuses transactions que de l'avenir du pays »*. A Sihanoukville, ajoute-t-il, la délinquance reste forte, et la lutte politique implacable. Dans la province de Kampot, encore, *« les forces gouvernementales déportent les populations, l'aide alimentaire est distribuée au gré des affinités politiques, et les paysans sont dépouillés sous l'œil complice de la police locale »*.

Le lieutenant-colonel Irastorza a pris contact, comme c'est de sa responsabilité, avec les Khmers rouges de son secteur pour connaître leur état d'esprit. Il en a profité pour faire soigner par un médecin français le général Sovanna, qui commande la 405e division de l'Armée nationale du Kampuchéa démocratique – des camions-infirmeries visitent régulièrement les différentes factions. Il a même fait transporter jusqu'à Phnom-Penh, par hélicoptère, un déserteur Khmer rouge de treize ans, *« véritable enfant-loup sauvage »*, juge l'officier français, qui lui a confié que *« Ta Mok* [son chef de guerre] *était prêt à se battre pendant quatre-vingt-dix-neuf ans »*.

En réalité, le « patron » du bataillon français dit posséder des renseignements bien différents sur les Khmers rouges.

Dans le secteur 6, mais la situation varie beaucoup d'une région de l'ONU à l'autre, *« les Khmers rouges,* dit-il, *sont de petites bandes quémandent quelques litres de gazole pour s'éclairer la nuit, une assistance médicale et un accès aux marchés locaux, sous la protection de l'APRONUC, pour pouvoir manger à leur faim. Ils vivent dans un état de total enfermement intellectuel. C'est une coquille presque vide, physiquement et psychologiquement éprouvée et à la motivation politique incertaine. Des chefs sur le terrain sont prêts à la sécession. Reste à finir de les convaincre »*.

En attendant que se vérifie ou non ce jugement, les « casques bleus » français retrouvent, sans toujours en avoir conscience, les traditions héritées du maréchal Lyautey au Maroc et appliquées depuis, avec plus ou moins de bonheur, en Afrique ou dans le Maghreb par ceux de leurs prédécesseurs qu'on baptisa jadis les officiers des affaires indigènes. Ces véritables proconsuls locaux furent, en leur temps, à la fois des administrateurs, des bâtisseurs, des juges, des officiers de santé, voire d'état civil, pour la population avoisinante.

Au Cambodge, face à *« une population abrutie de misère, peu ou pas instruite, prédisposée à la soumission, incapable de projets et privée de leaders »*, selon des propos du lieutenant colonel Irastorza, le « béret bleu » a retroussé ses manches.

« A la vitesse du buffle »

Le voilà, donc, chirurgien, invité à opérer à Sihanoukville trois blessés après une querelle de famille qui s'est terminée au lance-roquettes. Le voilà, encore, gendarme, comme ces deux gendarmes bretons isolés en secteur tenu par le contingent bulgare, à la frontière du Vietnam, apprenant sans armes à quarante-sept policiers et douaniers cambodgiens à ne pas « racketter » ceux qui se présentent aux postes d'entrée de leur territoire. Le voilà, aussi, sapeur, chargé à *Dan-Dek*, à 220 kilomètres au nord de Phnom-Penh, de remettre en état les routes et les ponts détruits par vingt années de guerre civile. Le voilà, surtout, démineur sur la *N.6, comme cette section détachée* du 17e régiment du génie parachutiste de Montauban et obstinée devant une foule indifférente à rendre *« propre »*, malgré des accrochages quotidiens entre *Khmers rouges et forces gouvernementales*, une route qui est aussitôt reminée dans la nuit. Le voilà, enfin, instituteur ou juge de paix comme à Kompong-Trach, où les bonzes ont demandé au capitaine Vincent Guionie de rajouter des tentes pour la rentrée scolaire et où la population vient l'entretenir – de préférence à la police locale – de ses chamailleries.

Pour ces « casques bleus » français déçus à la perspective que l'ONU puisse s'enliser au Cambodge, la tentation de s'y investir avec dévouement est sans doute la plus forte. Et nombreux sont ceux qui y ont succombé.

Certes, revendique M. Joxe, *« la plus grande organisation humanitaire en France est gouvernementale, et c'est l'armée »*. Pour autant, a-t-il averti les officiers, *« la démocratie ne se repique pas comme le riz »* et *« c'est aux peuples de tracer leur voie »*, fût-il le *peuple du Cambodge, un pays où* la France établit son protectorat au siècle dernier. *« Nous n'allons pas écrire l'histoire du Cambodge,* leur a dit le ministre de la défense, *malgré la pulsion de générosité de vos hommes. »*

Avec le mandat qui lui a été spécifié de devoir organiser des élections libres en mai 1993, l'ONU est engagée dans une course contre la montre dans un Cambodge dont les habitants, si l'on en croit le colonel Yves Guillou, commandant les éléments français, *« vivent au jour le jour »*. M. Sergio Vieira de Mello, le directeur du rapatriement de l'APRONUC, ne dit pas différemment, qui constate combien *« les accords de paix suivent leur cours cahin-caha »*, et, à sa façon, le lieutenant-colonel Irastorza prédit : *« Ça ira à la vitesse du buffle. »*

Le 5 octobre prochain, en principe, l'ONU devra commencer d'enregistrer les électeurs cambodgiens. Un processus que suit avec attention – avant de repartir commander une compagnie dans le Vaucluse – le capitaine Jean-Luc Favier, chargé, avec 190 contrôleurs, de superviser le travail de 2 500 policiers de la province de Siem-Real, dans le nord-est du pays. A M. Joxe, ce jeune officier de gendarmerie a confié son trouble. *« Je crois et je crains,* lui a-t-il dit, *que la relève des gendarmes français à venir sera amenée à prendre des risques que nous n'avons pas rencontrés. Tout est à craindre de la part de factions politiques qui ne respectent pas la règle du jeu, et pas seulement les Khmers rouges. Le processus électoral sera difficile »*. Surtout si l'ONU, estimant sa tâche achevée, quitte le Cambodge, comme il en est question, trois mois après les élections en laissant de nouveau face à face des factions qui ne *sont pas réconciliées.*

JACQUES ISNARD

AMÉRIQUES

HAÏTI : un an après le coup d'Etat

La répression au quotidien

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Dans la petite église Saint-Michel, un pauvre bâtiment de parpaings couvert de tôles planté au milieu du bidonville, le père Jean Bruni harangue les fidèles. Le mot a couru discrètement : rendez-vous le lendemain matin à 8 h 30 à l'église Saint-Michel pour une messe de protestation à l'occasion du premier anniversaire du coup d'Etat du 30 septembre dernier...

« Nous n'avons pas voulu organiser des manifestations, c'est trop dangereux », confie le père Antoine Adrien, l'un des *principaux conseillers du président en* exil Jean-Bertrand Aristide. Un an après le coup d'Etat qui, selon les organisations internationales de défense des droits de l'homme, a fait plus de mille morts, la répression reste sévère.

La vie semble normale à Port-au-Prince, où les uniformes sont beaucoup moins visibles qu'au lendemain du coup d'Etat. *« Une apparence trompeuse »*, affirme cependant Pierre L., qui passe ses journées à recenser les exécutions sommaires, les disparitions et les mauvais traitements qui restent monnaie courante sur l'ensemble du territoire. *« La répression est modulée. Elle se durcit dès que les militaires perçoivent les signes d'un début de mobilisation »*, ajoute-t-il.

A Jacmel, un joli petit port à une centaine de kilomètres au sud de Port-au-Prince, la peur se lit sur les visages. A l'entrée de la ville, des militaires nerveux nous arrêtent. *Prétextant une* contravention imaginaire, ils exigent 30 dollars de droit de passage. Au presbytère, le jeune abbé n'a rien vu, rien entendu, affirme ne pas sortir de son église et cherche manifestement à se défaire de la compagnie de visiteurs compromettants.

Prêtres battus

Même prudence dans les rues où les passants esquivent les questions en jetant un furtif coup d'œil en direction de la caserne. Seul le doyen des juges de la ville, Me Louvert Cormier, accepte *de parler. Il confirme que le directeur* de la chorale, M. Lionel Saint-Germain, a été arrêté et battu il y a une vingtaine de jours. Une institutrice, Mme Iris Lafontant, également soupçonnée d'être favorable au président en exil, a subi le même sort. *« Quant au maire élu en 1990, M. Bernard Crean, il a pu se mettre à l'abri »*, raconte le magistrat, qui se présente comme un ami de longue date de l'actuel premier ministre, M. Marc Bazin.

La situation est plus difficile encore *dans le département de la* Grande-Anse, dans le sud-ouest du pays. Mgr Willy Romélus, le seul évêque qui ait pris position en faveur du président constitutionnel, affirme avoir échappé de *justesse à un attentat jeudi dernier* après avoir ordonné plusieurs prêtres dans la petite localité des Irois. Deux d'entre eux, les pères Dorescan et Vilsaint, ont été sévèrement frappés. *« Il y a beaucoup d'arrestations dans la région. A l'Anse d'Hainault, on vient de retrouver le cadavre du maire, M. Marcel Almonacy. On lui avait crevé les yeux avant de le jeter à la mer »*, ajoute l'évêque de Jérémie.

La récente arrivée en Haïti d'un groupe d'observateurs de l'Organisation des Etats américains (OEA) chargés de surveiller la situation des droits de l'homme *et les besoins en aide humanitaire* a fait renaître un certain espoir. Mais, faute d'instructions, de véhicules et de moyens de transmission, ces « missionnaires » restent jusqu'à présent cloîtrés dans les hôtels de Port-au-Prince. *« C'est vrai qu'il faudrait une présence plus nombreuse et plus visible »*, reconnaît un fonctionnaire de l'organisation interaméricaine.

JEAN-MICHEL CAROIT

PROCHE-ORIENT

Sérieux incident frontalier entre l'Arabie saoudite et le Qatar

Pour la première fois depuis l'indépendance du Qatar en 1971, un sérieux incident armé s'est produit, mercredi 30 septembre, à la frontière entre l'Arabie saoudite et le Qatar, faisant trois tués et un blessé, selon Ryad, deux tués et un prisonnier, selon Doha.

Selon le Qatar, c'est une unité militaire saoudienne qui a attaqué le poste-frontière qatari d'Al-Khaffous, dans le sud-est de l'émirat. C'est une version *« totalement dénuée de fondement »*, a répliqué un porte-parole officiel saoudien. L'armée saoudienne n'y est pour rien. Il s'agissait d'un *« échange de tirs entre des Bédouins »* qui s'est déroulé en territoire saoudien, et ce sont les Qatari qui ont ouvert le feu *« les premiers »*. Un différend oppose Doha et Ryad sur une zone frontalière située entre le Qatar, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis. Le Qatar reproche à Ryad d'avoir pris le contrôle de cette zone, empêchant tout trafic routier direct entre le pays et les Emirats. – *(AFP.)*

□ **Affrontements inter-Palestiniens à Gaza.** – Soixante-dix Palestiniens ont été blessés, mercredi 30 septembre, lors d'affrontements entre militants du mouvement islamique Hamas et des habitants de la localité de *Khan-Younès, dans la* bande de Gaza, occupée par Israël. Par ailleurs, cinq mille Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes ont entamé le même jour une grève de la faim illimitée pour protester contre leurs conditions de détention. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : quatre nouvelles pendaisons publiques à Kaboul.** – Quatre Afghans ont été pendus mercredi 30 septembre dans un parc à Kaboul en présence de milliers de personnes. *Le* procureur a déclaré sur les lieux de l'exécution que les quatre hommes, originaires du Faryab, dans le nord-ouest du pays, avaient reconnu avoir assassiné au moins dix personnes, violé cinq femmes et volé des biens publics et privés. Les cordes ayant été mal nouées, trois des condamnés ne sont pas morts sur le coup, et des gardes ont dû tirer sur leur corps pour accélérer la strangulation. Il s'agissait de la deuxième exécution publique à Kaboul, après celle, *le 7 septembre*, de trois prisonniers. – *(AFP.)*

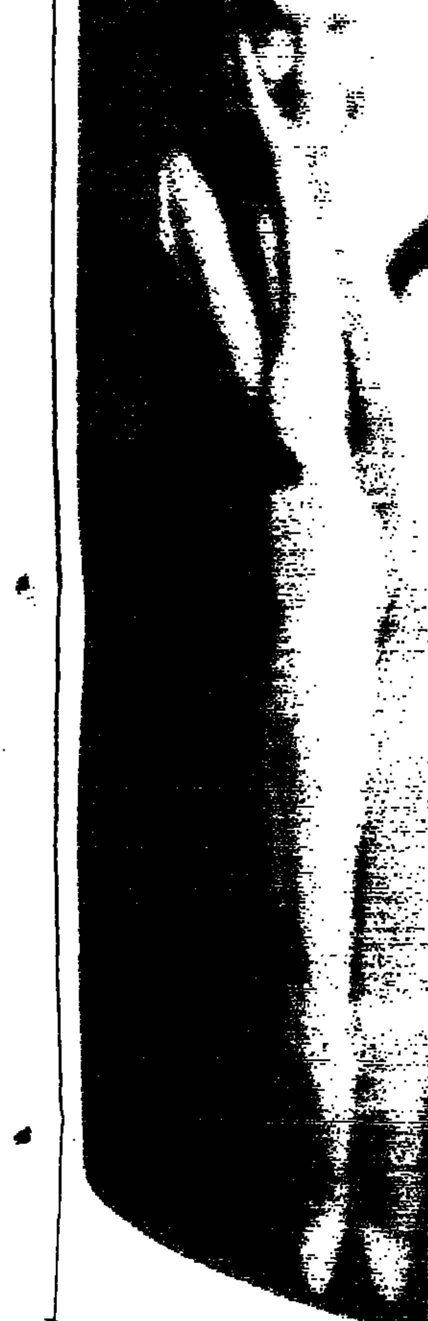
□ **ALGÉRIE : assassinat de deux policiers.** – Deux policiers ont été assassinés, mardi 29 septembre, dans le quartier d'El Biar, à Alger. Les deux membres des forces de l'ordre ont été mitraillés par un groupe d'individus qui circulaient à bord d'une voiture particulière et qui ont réussi à prendre la fuite. D'autre part, un officier de police qui avait été blessé dans un attentat à Constantine, *le 16 septembre, est* mort mercredi. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : M. Bush défie M. Clinton d'accepter quatre débats télévisés.** – Dans un discours à l'université Austin, à Clarksville (Tennessee), mardi 29 septembre, M. Georges Bush a *« mis au défi »* M. Bill Clinton d'accepter quatre débats télévisés, à raison d'un chaque dimanche soir, entre le 11 octobre et le 1er novembre. Il a ajouté que M. Ross Perot pourrait y prendre part si celui-ci décidait de revenir dans la campagne. Cette offre intervient après que M. Bush eut rejeté par trois fois de participer aux débats organisés par une commission bipartite. – *(AFP, AP.)*

□ **LIBAN : des hélicoptères israéliens ont bombardé des positions du Hezbollah.** – Au lendemain d'une attaque du Hezbollah contre l'Armée du Liban sud, milice auxiliaire d'Israël, des hélicoptères israéliens ont mené, mercredi 30 septembre, des raids contre des objectifs de cette formation pro-iranienne au Liban sud, a indiqué la police. Un militant intégriste au moins a été blessé. Les secouristes tentaient, tard dans la nuit, de dégager d'éventuelles victimes des décombres. – *(AFP.)*

□ ***PÉROU* : trois policiers et un juge tués par le Sentier lumineux.** – Trois policiers ont été assassinés mercredi 30 septembre à Lima au cours d'un hold-up réalisé par vingt membres du Sentier lumineux dans une banque du quartier populaire de La Victoria. Les auteurs du hold-up ont tiré en arrivant près de l'agence bancaire, atteignant mortellement les policiers. Avant de s'enfuir, ils ont laissé sur place des tracts demandant « des garanties pour la vie » de leur *leader Abimael Guzman* arrêté le 12 septembre dernier. A Huaraz, des membres du Sentier lumineux ont par ailleurs assassiné un juge, membre de la cour supérieur de justice de la ville, Carlos Huaman Maguina. – *(AFP.)*

□ **PHILIPPINES : remise de la base américaine de Subic Bay.** – L'ambassadeur américain, M. Richard Solomon, a solennellement remis mercredi 30 septembre la base navale américaine de Subic Bay *aux autorités de Manille. Le* Sénat philippin avait, en septembre 1991, refusé de renouveler un bail de dix ans pour cette installation, ainsi que pour la base aérienne de Clark. Cette décision a mis fin à une présence militaire américaine *remontant à la guerre de 1898* contre l'Espagne. Un accord de défense bilatéral, datant de 1951, continue de lier les deux pays. Washington souhaiterait garder pour ses navires et ses avions un accès priviligié à un archipel dont la position en face de *la Chine est tenue* pour cruciale. – *(AFP, AP, Reuter.)*



[هكذا من الاصل]

La bataille pour la succession de M. Alain Poher à la tête du Sénat

La candidature de M. Pasqua contraint l'UDF à se rassembler

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a annoncé, mercredi 30 septembre, sa candidature à la succession de M. Alain Poher pour la présidence du Sénat. A la suite de cette annonce, les sénateurs UDF ont décidé d'organiser, jeudi 1er octobre, comme les y invitait M. Valéry Giscard d'Estaing, une « primaire » au sein des trois groupes UDF représentés au palais du Luxembourg.

Journée de surprises ou journée de dupes, les sénateurs n'auront pas perdu leur mercredi. A l'UDF, tout ne s'annonçait pourtant pas sous les meilleurs auspices. Le matin encore, à l'occasion des journées parlementaires organisées au Pré Catelan, on avait pu mesurer une nouvelle fois le fossé existant entre les Républicains et indépendants et les centristes à propos du mode de désignation de leurs candidats pour la succession de M. Alain Poher à la présidence du Sénat.

Favorable à une « primaire » interne aux trois groupes de l'UDF – les Républicains et indépendants (RI), l'Union centriste et le Rassemblement démocratique et européen (RDE), – M. Daniel Hœffel, président des centristes, assurait à qui voulait l'entendre, mais sans trop y croire, que la réunion prévue dans l'après-midi permettrait *«d'y voir plus clair»*. A deux pas de lui, son homologue des Républicains et indépendants, M. Marcel Lucotte, *affirmait qu'il n'accepterait* jamais ce système qui aurait pour conséquence d'offrir automatiquement la présidence au groupe le plus nombreux, en l'occurrence à un centriste (1). *«Ça fait vingt-quatre ans que ça dure, il ne faut pas que ça rentre dans le patrimoine»*, concluait-il avec entrain. Un peu plus loin, M. Etienne Dailly (RDE) plastronnait : *« Voulez-vous me dire ce que c'est que l'UDF au Sénat? Ça n'existe pas en tant que tel l'UDF, alors pourquoi y aurait-il un candidat UDF?»* Les sénateurs RI et RDE agrémentaient leurs réflexions d'un conseil à l'attention du président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing : *«Qu'il ne s'en mêle surtout pas.»*

A la tribune, devant l'aréopage des parlementaires UDF, M. Giscard d'Estaing passait outre. *«Le futur président du Sénat, ce sont les sénateurs qui vont le choisir, c'est leur affaire»*, commençait-il *mezza voce*, avant d'affirmer que ce président devait appartenir *«tout naturellement»* au groupe de sénateurs le plus important, c'est-à-dire l'UDF. *«A l'Assemblée nationale, nous n'avons jamais contesté que la présidence revienne à nos partenaires du RPR»*, ajoutait-il. Le président de l'UDF enfonçait ensuite le clou en souhaitant que les sénateurs *«choisissent librement»* leur candidat *«par une procédure démocratique ouverte à l'ensemble des sénateurs UDF placés sur un pied d'égalité»*.

Pressés par M. Giscard d'Estaing, les sénateurs UDF allaient être bousculés en début d'après-midi par M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, favorable, tout comme M. Lucotte, à une «primaire» élargie à l'ensemble de la majorité sénatoriale.

Convoquée sur un ordre du jour anodin – *«accueil des nouveaux élus»*, – la réunion du groupe gaulliste donnait en effet l'occasion à M. Pasqua, qui venait seulement d'en avertir M. Jacques Chirac, de présenter sa *candidature à la présidence du Sénat*. L'ancien ministre de l'intérieur, qui avait annoncé le 2 juin qu'il ne serait pas, *«quoiqu'il arrive»*, candidat à sa propre succession à la tête du groupe RPR, faisait sonner bruyamment la corde de la transparence. Après s'en être pris avec délectation à quatre sénateurs UDF, MM. Jean-Pierre Fourcade, Jacques Larché, René Monory et Pierre-Christian Taittinger, capables selon lui de toutes les vilenies possibles et imaginables pour accéder à la présidence, M. Pasqua assurait que «sa» primaire était le seul moyen pour empêcher les socialistes d'arbitrer en cas de *statu quo* entre les candidats de l'UDF.

L'offensive du président du RPR était habile. Sommés d'accepter un système favorable au groupe le plus important, en l'occurrence le RPR, compte tenu de l'éparpillement des voix UDF dans trois groupes, les centristes étaient poussés à la faute. Chemin faisant, le président du groupe RPR réglait provisoirement son compte à un autre candidat potentiel du RPR, M. Christian Poncelet. Présent à la réunion du groupe, ce dernier ne pipait mot.

Agitant sans cesse l'épouvantail du vote socialiste, M. Pasqua comptait pour le succès de son entreprise sur le soutien des RI, qui se devaient de «tenir» contre vents et marées sur la question de la primaire élargie, et sur la pusillanimité – qu'il assurait proverbiale – des centristes. L'un et l'autre allaient en fait lui faire défaut. A 18 heures, une petite centaine de sénateurs UDF se réunissaient comme convenu dans la salle Clemenceau située dans les sous-sols pendant que, deux étages plus haut, M. Pasqua, tout réjoui par le bon coup joué à l'UDF, posait pour la postérité avec un groupe de visiteurs chinois.

La réunion UDF, dont on avait dit et redit qu'il ne sortirait rien, démarrait pourtant sur les chapeaux de roue. Après les interventions brèves des trois présidents, M. Lucotte indiquant qu'il n'était pas question pour lui que cette réunion soit le prétexte à la désignation de candidats, la parole passait aux sénateurs. M. Jean-Pierre Fourcade (RI), le plus ancien et le plus fervent avocat de la primaire UDF, plaidait une nouvelle fois sa cause. Il était suivi comme un seul homme par MM. Jean-Marie Girault (RI), Jean Cluzel (UC) et Claude Huriet (UC). Au bout d'une heure et demie d'échanges, l'affaire était entendue. M. Lucotte, débordé, devait lui-même expliquer à la presse que la primaire UDF serait organisée le lendemain à 17 heures, qu'elle comporterait trois tours et que les candidats UDF à la succession de M. Poher s'y présenteraient directement, sans le filtrage préalable des groupes.

M. Pasqua apprenait la nouvelle en direct sur France 2. Elle ne semblait pas véritablement le transporter d'allégresse. De son côté, M. Poncelet sortait de sa torpeur et envisageait de réclamer l'organisation d'une «primaire» au sein du RPR. Une interview au *Figaro* du 1er octobre devait le confirmer.

Dans les couloirs du Sénat, tirant avec énergie sur les revers de son veston, M. Fourcade exultait et remerciait vivement M. Pasqua pour le coup de main involontaire donné selon lui à l'UDF. *« C'est presque trop beau pour être vrai »*, murmurait M. Huriet, encore éberlué par la tournure prise par les événements. *«J'ai l'impression de rêver»*, lui répondait l'ancien ministre Jean Arthuis, alors qu'à deux pas de lui M. René Monory faisait des coquetteries sur la question de sa candidature.

Il restait tout de même à savoir si en une nuit le rêve pouvait, ou non, se dissiper. Jeudi matin, les dés paraissaient en tout cas définitivement jetés pour M. Gérard Longuet, président du Parti républicain. Après avoir indiqué qu'il ne souhaitait pas *«que Charles Pasqua devienne président du Sénat»*, compte tenu de son engagement contre Maastricht, M. Longuet estimait sur Europe 1 que l'UDF devait pouvoir imposer son candidat sans le secours des voix socialistes.

GILLES PARIS

(1) Tous les nouveaux sénateurs n'ont pas encore fait connaître le nom de leur groupe. Actuellement, les centristes comptent soixante-six sénateurs, les Républicains et indépendants quarante-huit, le Rassemblement démocratique et européen vingt-deux – y compris les membres de la majorité présidentielle, – alors que le RPR en compte au moin quatre-vingt-dix.

POINT DE VUE

Un nouveau président, pour quoi faire ?

par Hubert Haenel

LES élections sénatoriales n'ont jamais suscité l'enthousiasme populaire : elles se déroulent, sans fracas médiatique, entre initiés. Cette rentrée revêtira, cependant, au Sénat, après la tentative avortée de rénovation de 1989, une importance toute particulière puisque la première tâche des trois cent vingt et un sénateurs sera d'élire le successeur d'Alain Poher. Cette élection est d'importance pour trois raisons.

Constitutionnelle d'abord. Il ne s'agit pas seulement de choisir le deuxième personnage de l'Etat dans l'ordre protocolaire, mais de désigner l'autorité qui est appelée, en cas de décès, de démission ou d'empêchement du chef de l'Etat, à *exercer jusqu'à l'élection présidentielle* l'intérim complet de la fonction, à l'exemption du droit de dissoudre l'Assemblée nationale et de celui de recourir au référendum.

Institutionnelle ensuite. La vocation, dans le système bicaméraliste français, de la deuxième Chambre est d'assurer la permanence et la continuité, la durée et la stabilité, de privilégier le temps sur l'instant. A l'abri de la dissolution, n'ayant pas la possibilité de censurer le gouvernement, les membres de la Haute Assemblée, élus des élus, pour neuf ans, apportent à la République la *sérénité* que procure la maîtrise du temps. Politique et conjoncturelle, enfin. Dans le contexte actuel, comme toutes les institutions, le Sénat a besoin de redorer son blason, de donner une image claire et forte de sa mission. Ne peut-il pas être, dans les circonstances actuelles, une base de reconquête pour réconcilier la nation avec ses *élus*?

Tous les sénateurs sans exception attendent beaucoup de leur nouveau président pour remettre la Haute Assemblée en selle. Cette année, ils arriveront de leurs terres de France après un été et un début d'automne décapants, décidés plus que jamais à ne pas se laisser faire, décidés au changement ! Le tiers des sénateurs ayant battu la campagne auront encore tout frais à l'esprit les messages reçus des grands électeurs, hommes et femmes de terrain et dont, dans le contexte actuel, on imagine fort bien le contenu.

Parmi eux, les nouveaux seront moins sensibles à l'atmosphère du palais des Médicis et à ses intrigues. Toutes et tous seront sous l'effet de la campagne référendaire, du résultat et de ses suites. La base aura enfin la parole, qu'elle s'en serve et qu'elle la garde ! Les négociations par-dessus la tête des élus, les mots d'ordre, les manipulations et l'intoxication *des entourages ne sont plus de* saison, que ceux qui fort justement veulent redonner la parole au peuple commencent déjà par la redonner aux sénateurs !

Pourquoi, par exemple, ne pas imaginer les candidats à ce poste présenter à leurs collègues réunis leur programme et leur ambition pour le Sénat ? L'élection du président du Sénat n'est pas une simple formalité. C'est une élection particulière. Tout compte : la personnalité du candidat, son expérience, sa cote de popularité chez les sénateurs de base, sa place et son rôle dans les *réseaux sénatoriaux, tous ces liens* apparents ou non, tissés entre sénateurs au fil des ans, en réalité tout le visible et l'invisible de la vie de tous les jours au palais du Luxembourg.

Le 2 octobre, tout est possible. Tout est encore possible. Les Français attendent des signes de leurs élus. Nous serons jugés d'abord sur ces signes puis sur nos actes. Nos concitoyens, attentifs, nous observent et décideront ou non de ranger pour longtemps le Sénat au placard des accessoires.

▶ Hubert Haenel est sénateur RPR du Haut-Rhin, premier vice-président du conseil régional d'Alsace.

هكذا من الاصل

POLITIQUE

La préparation de la rentrée parlementaire

M. Fabius invite les socialistes à « valoriser » le bilan de la gauche

M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, a appelé, mercredi 30 septembre, les députés et les sénateurs socialistes, qui tenaient à l'Assemblée nationale leurs journées parlementaires, à « valoriser » le bilan de la gauche au pouvoir. M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, les a incités à aller à la bataille des législatives en mettant en avant deux mots d'ordre : « protéger et moderniser ».

Mercredi 30 septembre en fin d'après-midi, M. Jean-Claude Boulard était un député socialiste heureux. *« Nous venons de vivre de vraies journées parlementaires »*, confiait-il dans les couloirs du troisième sous-sol de l'Assemblée nationale. Celui qui, la veille, avait exprimé sa mauvaise humeur contre l'absence d'une vraie dimension sociale dans le programme législatif du gouvernement pour cette session parlementaire d'automne avait le sentiment d'avoir été écouté et entendu.

Dans une intervention dont le ton polémique marquait clairement l'ouverture de la campagne des législatives, M. Fabius a répondu point par point à tous les motifs que les socialistes pourraient avoir de se décourager. Au lendemain du référendum, les socialistes se trouvent en porte-à-faux par rapport à leur électorat. Doivent-ils chercher à en changer ? Non. *« Le PS*, a dit son premier secrétaire, *tel que je le conçois et tel que je le dirige, est un parti qui doit représenter, à la fois, les couches en difficulté et les couches nouvelles. »*

Le vote « non » des *« zones industrielles en difficulté »* paraît à M. Fabius moins inquiétant, *« électoralement »*, pour l'avenir du PS, que celui des zones agricoles, *« qui, elles, ont pris, à tort, une position qui, souvent, est viscéralement négative »*. Il a demandé au premier ministre que les régions touchées par une reconversion industrielle difficile *« fassent l'objet d'un traitement positif fort »*. Quant aux régions rurales, M. Fabius a rappelé que l'engagement de la France est décisif dans la mise en place de l'Union européenne et qu'elle est, désormais, en position forte pour négocier à Bruxelles les décisions dont les agriculteurs ont besoin. En même temps, le premier secrétaire estime qu'*« un signe clair doit être donné pour montrer que nous croyons à la vitalité de l'espace rural »*. Il a demandé que soit prise en considération par le gouvernement une proposition de loi sur le développement des carburants d'origine végétale. M. Fabius a invité les socialistes, dans la perspective des élections législatives, à *« valoriser »* leur bilan. *« Il figurera, historiquement, au même rang, sinon au-delà de ce qui a été bâti en 1936 et en 1945 »*, a-t-il dit. Il a souligné que la France a *« les finances publiques les plus saines d'Europe »* et que *« le revenu moyen y est le plus élevé de tous les grands pays d'Europe »*. Les socialistes doivent aussi défendre leurs projets pour les années qui viennent, en s'engageant dans un *« contrat de nature quasiment personnelle »* avec leurs électeurs.

« Un nouvel équilibre démocratique »

« D'abord, protéger », a-t-il dit. Qu'il s'agisse du travail, des acquis sociaux, de la sécurité publique, de l'environnement ou de l'espace rural, les socialistes, qui défendent une vision social-démocrate de la vie collective, sont, selon M. Fabius, les mieux à même de garantir la protection de tous ceux qui en ont besoin, face aux partisans de l'individualisme. Ils doivent, aussi, être les promoteurs d'un *« nouvel équilibre démocratique »*, qui passe par une réforme des institutions.

Les socialistes doivent, selon M. Fabius, défendre leur bilan, mettre en avant leurs projets, mais, aussi, souligner les *« clivages »* qui les séparent de l'opposition. Quand celle-ci parle d'augmentation du salaire direct, a-t-il dit, *« il faut traduire : diminution de la protection sociale »*. Quant à l'éducation nationale, s'il est vrai que *« le système doit être modifié »* et *« assoupli »*, s'il faut *« rénover et revaloriser le métier d'enseignant »*, les socialistes doivent marquer leur différence avec une droite qui, elle, sous couvert de décentralisation, vise, selon M. Fabius, à un démantèlement générateur d'inégalités.

Le premier secrétaire estime que le projet de budget présenté par le gouvernement donne aux socialistes une bonne base pour faire entendre leur conception de la solidarité. *« Ce budget*, a-t-il dit, *nous le soutenons et nous le soutiendrons de la façon la plus nette. »* Il a évoqué l'hypothèse de la censure, qui, venant de la droite, traduirait *« son irrépressible besoin de ne pas respecter les échéances »*. *« Quel peut être le sens de vouloir faire tomber un gouvernement à six mois des échéances ? »*, a-t-il demandé. En outre, selon M. Fabius, censurer un gouvernement sur son budget aurait pour conséquence *« que la France n'aurait pas de budget et que l'on fonctionnerait à coups de douzièmes provisoires »*. *« Veut-on que le franc soit sous la menace de la spéculation financière ? »*, a-t-il accusé. *« Quant aux communistes*, a-t-il dit, *la question qui leur sera posée sera simple : est-ce que, de façon définitive, ils veulent prouver qu'ils ne sont pas un parti de gauche ? »*

Ce ton combatif a été unanimement apprécié. *« Il était temps qu'enfin on nous tienne un tel discours »*, observait dans les couloirs M. Didier Mathus, député de Saône-et-Loire, qui, dans la matinée, était lui aussi intervenu à la tribune pour dénoncer le défaitisme des socialistes. *« Arrêtons de nous couvrir la tête de cendres ! »*, avait-il lancé.

Auparavant, M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, avait souligné le *« profond mécontentement d'une partie de la population de ce pays, notamment parmi les couches qui forment l'électorat traditionnel »* du PS. Estimant que la valorisation du bilan ne peut suffire à répondre à l'attente de ces catégories sociales, *« tant est profond le décalage entre la réalité objective et la vision qu'en ont les Français »*, il avait affirmé que *« les grands équilibres économiques, sans doute nécessaires, ne peuvent qu'être subordonnés à l'objectif central de la cohésion sociale »*.

M. Bérégovoy : « protéger et moderniser »

M. Pierre Bérégovoy, après avoir donné des nouvelles du président de la République – *« il va bien, il continue à exercer la plénitude de ses fonctions, la convalescence sera courte »*, – a montré qu'il entend, d'abord, tenir bon sur sa position de garant des grands équilibres économiques et financiers. *« Les Français*, a-t-il dit, *n'attendent pas de nous qu'on leur promette la lune, car ils risqueraient de penser qu'elle vient un peu tard. »* Cependant, M. Bérégovoy considère que la rigueur dont les socialistes ont fait preuve dans la gestion de l'économie leur a assuré *« une capacité d'autonomie budgétaire »*, qui permet au gouvernement de proposer *« un budget réaliste »*. *« Je préférerais un déficit plus réduit »*, a-t-il observé, mais le choix qui a été fait est de *« donner la priorité à toutes les priorités »*.

M. Bérégovoy a accepté de prendre en considération la proposition de loi défendue par M. Fabius sur le carburant végétal. Quant aux personnes âgées dépendantes, il a expliqué que *« dès lors que le financement est concrètement assuré »*, la réponse du ministre des affaires sociales, M. René Teulade, et la sienne seront *« positives »*. L'offensive étant ainsi alimentée par des mesures, budgétaires ou autres, de nature à démontrer l'orientation sociale de la politique gouvernementale, le premier ministre prévoit aussi de faire sa part à la tactique. Il a insisté sur le *« grand débat sur l'Europe »* prévu à l'Assemblée nationale, afin que *« l'on dise avec qui, au sein de l'Europe, on fera ce qui est bon pour la France et avec qui, au sein de la France, on fera ce qui est bon pour l'Europe »*. Il s'agit de ne pas laisser l'opposition en paix avec elle-même sur un sujet qui la divise.

« Allons à la bataille ! », a lancé M. Bérégovoy, en invitant les socialistes à ne compter que sur eux-mêmes. *« Nos principaux leaders sont en bonne position dans les sondages »*, a-t-il observé. Il estime que le PS ne doit pas se soucier à l'excès de trouver des alliés. Ceux-ci *« viendront à nous si nous sommes d'abord nous-mêmes »*, a-t-il assuré. Pour cela, les socialistes doivent, selon lui, *« retrouver les valeurs qui sont les [leurs] : celles de la République, de la laïcité, l'autorité de l'Etat, l'esprit de la démocratie »*. Le mot d'ordre qu'il leur a proposé est double : *« Protéger et moderniser »*. Au moins les parlementaires socialistes auront-ils constaté qu'au sommet du dispositif, les violons ont été accordés.

P. J. et P. R.-D.

M. Delebarre : « Une partie de notre électorat ne nous entend plus »

M. Michel Delebarre, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique, a déclaré, mercredi 30 septembre, au « Grand débat » de Radio-Shalom, que *« l'apparition au sein de la droite dite républicaine d'un formidable courant populiste, dont M. Charles Pasqua est le premier représentant »*, est un facteur de *« banalisation des rapports entre la droite et l'extrême droite »*. Pour M. Delebarre, la gauche *« n'a pas le droit d'oublier les voix populaires »*. *« Une partie de notre électorat ne nous entend plus*, a-t-il expliqué ; *si nous, les socialistes, nous ne leur reparlons plus, ces électeurs de gauche risquent, un jour ou l'autre, d'être attentifs à un discours populiste à finalité de droite, voire d'extrême droite. Il faut qu'apparaisse, à gauche, non pas une frange populiste de gauche, mais une capacité à (...) reparler à toute une partie de ceux qui, aujourd'hui, forment non seulement la France en difficulté, mais également à une partie des classes moyennes. »*

M. Millon demande que l'UDF définisse « un socle de convictions »

Pour la première fois, députés et sénateurs des groupes UDF et centristes ont tenu, mercredi 30 septembre à Paris, une journée parlementaire commune. M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a souhaité que soit défini *« un socle de convictions »*.

Pour les leçons à tirer du référendum, tout le monde est d'accord. La France, atteinte dans sa cohésion sociale, ne va pas pas bien, il faut lui redonner confiance. Elle est menacée par la montée d'une tendance démagogique et populiste, il faut lui apporter en réponse un message populaire. Les Français aspirent à une nouvelle citoyenneté, les hommes politiques, comme l'a suggéré M. André Santini, doivent *« réapprendre à écouter »*.

Enfin, chacun semble aussi d'accord pour admettre, comme l'a répété son président, que l'UDF doit se situer invariablement au centre et au centre droit. *« L'UDF*, a redit M. Giscard d'Estaing, *répond à un besoin. Etre au centre est à la fois une position inconfortable, car on connaît des problèmes sur sa droite et sur sa gauche, mais on est en même temps en meilleure position pour travailler à la réconciliation des Français. (...) L'UDF est la seule formation politique française qui soit en progression dans l'opinion publique. »* Il a aussi relevé que, pour la première fois, beaucoup de femmes, beaucoup de jeunes et une population urbaine avaient voté avec l'UDF pour le « oui » à Maastricht. *« Il faut*, a-t-il souhaité, *que ce vote avec nous devienne un vote pour nous. »*

Toutefois, les parlementaires de l'UDF ne sont pas apparus vraiment tranquilles. Sans doute est-ce dû à l'incertitude du calendrier. M. Giscard d'Estaing, le premier, a admis que *« ce calendrier était défavorable »* pour pouvoir préparer dans les meilleures conditions l'alternance souhaitée. Mais surtout l'UDF craint de devoir gérer demain un rejet pur et simple des socialistes plutôt qu'une franche adhésion à la cause de l'opposition. Elle a peur de ne pas être prête à temps pour pouvoir offir aux Français un choix clair et précis. *« On ne va pas pouvoir*, a résumé M. Jacques Barrot, *se contenter simplement d'un plan d'apurement du passif. »*

M. Giscard d'Estaing : fixer des objectifs

M. Millon a demandé que soit défini de toute urgence *« un socle de convictions »* sans lequel, selon lui, la future majorité menacerait d'imploser rapidement en plein exercice. M. Giscard d'Estaing a compris également qu'il y avait urgence. Aussi voudrait-il proposer rapidement au RPR de *« définir des objectifs de gouvernement compréhensibles pour l'opinion publique »*. Mais par où commencer ? Va-t-on, s'est interrogé M. Gilles de Robien, reflétant les préoccupations de la base, *« concocter encore gentiment entre nous un programme unique »* ? Le maire d'Amiens a mis le doigt dans la plaie en manifestant ses craintes de voir ce même RPR, *« désireux de donner des gages aux passéistes Pasqua et Séguin »*, décidé à *« refaire son unité sur le dos de l'UDF »*. M. Yves Galland, président du Parti radical, a eu beau réclamer une réunion du bureau politique de l'UPF, n'en a plus tenu depuis bientôt un an, l'UDF ne se sent guère portée à faire confiance à son partenaire.

M. Giscard d'Estaing sait aussi que, dans sa propre maison, tout n'est pas réglé. Depuis le 20 septembre au soir, il s'est abstenu de tout commentaire à l'égard de M. Philippe de Villiers. Mais, si les dirigeants de l'UDF veulent l'ignorer, l'animateur de Combat pour les valeurs ne tient pas à ce qu'on l'oublie. Il a demandé qu'il soit tenu compte du *« souffle nouveau »* qu'il incarne. De plus, les rapports se sont tendus entre M. Giscard d'Estaing et les centristes. Le président de l'UDF voudrait obtenir la promesse des centristes de saborder leur groupe UDC à l'Assemblée nationale au lendemain des élections législatives pour un grand groupe UDF plus puissant que celui du RPR, et donc plus près de la porte de Matignon.

De ce point de vue, le résultat de la bataille sénatoriale ne sera pas indifférent. Les centristes ont absolument besoin d'un président centriste. Pour une raison simple, que M. Bernard Bosson, chargé de remettre à flot le CDS, présente en ces termes « économiques » : *« Si nous n'avons pas cette présidence, nous pouvons mettre la clé sous la porte. »* On comprend dès lors que M. Giscard d'Estaing se soit montré actif ces dernières heures. L'UDF ne peut se permettre de perdre cette présidence, au risque de voir toutes ses bonnes résolutions remises brutalement en cause. Mais M. Giscard d'Estaing aurait aussi avantage à ce que le CDS puisse imposer son candidat, dans l'espoir de voir ce parti devenir plus accommodant à l'Assemblée nationale. La bataille dépasse largement les murs du palais du Luxembourg et les débats convenus.

DANIEL CARTON

□ **M. Chirac accentue son avance sur M. Giscard d'Estaing comme « présidentiable ».** – Selon un sondage Louis-Harris que publie *Valeurs actuelles* dans sa prochaine livraison, M. Jacques Chirac apparaît toujours comme le meilleur « présidentiable » à droite avec un score de 27 % contre 14 % à M. Valéry Giscard d'Estaing. En juillet, les deux hommes réalisaient respectivement 23 % et 16 %. Le président du RPR obtient la préférence de 41 % des sympathisants de droite, et celui de l'UDF 15 %. M. François Léotard passe de 14 % à 7 % dans l'ensemble de l'électorat alors M. Charles Pasqua fait son apparition avec 7 %. MM. Philippe Séguin, Philippe de Villiers et Jean-Marie Le Pen totalisent chacun 5 %. Parmi les « présidentiables » de gauche, M. Michel Rocard (22 % contre 20 % en juillet) passe devant M. Jacques Delors (21 % contre 25 %). Ce sondage a été réalisé les 25 et 26 septembre auprès de mille trois personnes.

Selon la SOFRES

La cote de confiance de M. Mitterrand en hausse de sept points

Selon un sondage de la SOFRES réalisé après le référendum sur le traité de Maastricht (auprès d'un échantillon de mille personnes suivant la méthode des quotas) et à paraître dans le prochain numéro du *Figaro Magazine*, la cote de confiance de M. François Mitterrand est en hausse de sept points par rapport au mois dernier : 43 % des personnes interrogées, contre 36 % en septembre, déclarent lui faire confiance *« pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement »*. Le pourcentage des personnes qui ne font pas confiance au président de la République baisse de 61 % à 54 %.

Dans l'opposition, c'est le président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui bénéficie le plus de l' « effet référendum » avec un gain de dix points par rapport au précédent sondage. 42 % des Français souhaitent lui *« voir jouer un rôle plus important dans les mois ou les années à venir »*.

Poursuivant sa convalescence, M. Mitterrand s'est entretenu comme prévu, mercredi après-midi 30 septembre, à l'Elysée, avec le premier ministre britannique, M. John Major, mais aucun autre rendez-vous n'est inscrit à son agenda officiel jusqu'à la semaine prochaine. Le président de la République a notamment renoncé à son entretien traditionnel du vendredi avec le premier ministre. L'Elysée se refusait à confirmer ou à infirmer, mercredi soir, la rumeur selon laquelle il pourrait retourner se reposer à Belle-Ile en cette fin de semaine.

La prévention de la corruption

Le gouvernement n'entend pas renoncer à interdire le financement des campagnes par les entreprises

Le conseil des ministres du mercredi 30 septembre a adopté un projet de loi organique étendant aux candidats à l'élection présidentielle l'interdiction de recevoir des dons des entreprises, interdiction déjà prévue pour les candidats aux autres élections et pour les partis politiques par le projet sur la prévention de la corruption, dont la discussion doit commencer le mardi 13 octobre à l'Assemblée nationale.

La volonté de M. Pierre Bérégovoy, pour prévenir la corruption, d'accroître la transparence des relations économiques et du financement de la vie politique, est loin d'être unanimement appréciée. A l'approche du débat parlementaire, les groupes de pression élèvent la voix plus ou moins discrètement : les publicitaires multiplient les interventions médiatiques, les grosses sociétés concessionnaires de services publics, qui redoutent l'obligation de se soumettre à un appel d'offres public lors du renouvellement des concessions, font jouer leurs relations chez les élus locaux. Même EDF craint d'être gênée dans ses négociations avec les municipalités. Quant aux partis politiques, ils n'ont pas besoin d'intermédiaires pour critiquer la suppression, proposée par le gouvernement, de l'autorisation de recevoir légalement des dons des entreprises.

Chacun, bien évidemment, s'efforce de trouver des arguments avouables : les sociétés habituées à régner seules sur les marchés des concessions expliquent que la future législation faciliterait l'arrivée en France des entreprises étrangères ; les dirigeants des grands partis, tel M. Dominique Perben, député RPR, assurent que l'interdiction faite aux candidats de recevoir des dons des personnes morales les rendra *« presque entièrement tributaires des partis politiques ayant accès au financement d'Etat »* et ainsi brimera *« les candidats indépendants, les candidats des petits partis faiblement représentés au Parlement, les dissidents des grandes formations »*.

« Soyez audacieux »

Même le Parti socialiste espère convaincre le premier ministre de se montrer moins sévère. Les rocardiens acceptent l'interdiction des dons des entreprises aux candidats, mais souhaiteraient que les partis puissent continuer à en recevoir. D'autres dirigeants du PS préféreraient la solution inverse.

Face à cette levée de boucliers, M. Bérégovoy maintient son analyse. Devant les parlementaires socialistes, mercredi 30 septembre, il s'est montré conciliant, en assurant qu'il était *« prêt à entendre »* les critiques et que son projet *« pouvait être amendé »*, mais il a aussi ironisé sur les arguments de ses adversaires. S'il s'est dit prêt à *« parler »* d'une autorisation des dons des entreprises aux candidats, il a ajouté que, maintenant qu'il y avait transparence des comptes de campagnes et plafonnement des dépenses, *« un retour aux valises [pleines d'argent liquide] n'était pas possible »*, d'autant qu'il était prêt *« à renforcer »* la législation actuelle. Aussi a-t-il demandé aux élus du PS d'être en la matière *« au moins aussi audacieux qu'entend l'être le gouvernement »*.

Pour montrer sa détermination, le premier ministre a fait approuver, par le conseil des ministres de mercredi, un complément au projet adopté le 9 septembre. L'interdiction du financement de la vie politique par les entreprises ayant été inscrite au dernier moment dans le texte sur la prévention de la corruption, elle ne s'appliquait pas à l'organisation des campagnes présidentielles, qui relèvent, de par la Constitution, d'une loi organique, et le gouvernement n'avait pas eu le temps, au début du mois de septembre, de préparer une modification de celle-ci. C'est ce qu'il vient de faire. Son projet n'a qu'un seul objet : étendre aux candidats à l'élection présidentielle l'interdiction de recevoir des dons des personnes morales. Le signal est clair : M. Bérégovoy ne reculera pas au Parlement. Du moins pas volontairement.

THIERRY BRÉHIER

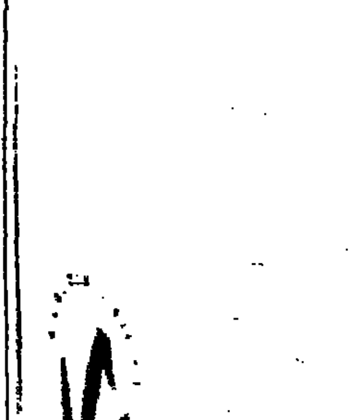
M. Lajoinie : les communistes disent non au « calcul politicien »

A l'issue de la réunion des parlementaires communistes, M. André Lajoinie a critiqué sévèrement le projet de loi de finances pour 1993, tout en laissant entendre que les députés du PC ne voteraient pas la motion de censure que l'intergroupe de l'opposition devrait déposer sur la première partie du budget. *« Sans doute, après le référendum, la droite cherche-t-elle à se rassembler*, a déclaré le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. *Nous ne rentrons pas dans ce genre de calcul politicien. Nous ne sommes pas partisans du tout ou rien. Nous sommes ouverts et le resterons jusqu'au bout. La balle est dans le camp du gouvernement. »*

Tout en jugeant que le projet de budget est en l'état *« inacceptable »*, M. Lajoinie a affirmé qu'il ne désespérait pas d'obtenir des améliorations. L'annonce de dix mille emplois supplémentaires dans l'éducation nationale a ainsi satisfait les communistes : *« Nous y sommes pour quelque chose »*, a affirmé M. Lajoinie. *« La discussion budgétaire dure quarante jours »*, a-t-il souligné, indiquant du même coup que les députés communistes ne souhaitent pas voir celle-ci interrompue par le vote d'une motion de censure. *« Nous sommes décidés à agir avec beaucoup de détermination et nous déciderons, en temps voulu, de notre attitude*, a encore affirmé M. Lajoinie. *Il serait bien que le Parlement puisse modifier le budget un peu plus que les années précédentes. Je ne peux pas imaginer que le gouvernement affirme que ce budget est intouchable. »*

De son côté, M. Charles Fiterman, chef de file des communistes « refondateurs », a été encore plus net, mercredi matin, sur France-Inter, en estimant que, après la *« profonde volonté de changement »* exprimée par les Français au référendum du 20 septembre, la question d'une éventuelle censure du gouvernement *« conduit à retomber dans le débat politicien »*. Selon l'ancien ministre des transports, les partis de gauche n'ont pas intérêt à risquer l'organisation d'élections législatives anticipées car *« on n'aura pas trop de six mois pour faire quelque chose si l'on veut éviter le désastre qui s'annonce en mars »*.







هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

CATASTROPHES

Neuf jours après les inondations dans le Sud-Est

Le plan ORSEC est maintenu dans le Vaucluse

Après une nouvelle tournée des zones ravagées par l'inondation du 22 septembre, le préfet du Vaucluse, M. Jean Danbigny, a annoncé mercredi 30 septembre que le plan ORSEC était maintenu *« dans l'immédiat ».* Soixante-trois communes du département ont fait parvenir à la préfecture une demande pour être déclarées zone sinistrée. Une commission interministérielle examinera ces demandes lundi 5 octobre à Paris. Le bilan des victimes fait toujours état de trente-quatre morts et huit disparus dans le département du Vaucluse, où les recherches se poursuivent.

Pour le Secours populaire français, ce sont environ 12 000 foyers, soit quelque 40 000 personnes, qu'il faut aider. Certains ont tout perdu, y compris leur logement – trois cent dix maisons ont été détruites. Le Secours catholique a pour sa part déjà recueilli 5 millions de francs, cependant que la Croix-Rouge annonce une collecte *de 29 millions de francs* (dont 7 millions de la CEE, 2 millions du ministère de la santé et 20 millions versés par quelque 100 000 donateurs individuels).

SPORTS

□ **FOOTBALL : coupes européennes.** – Après Auxerre, Marseille et Monaco se sont qualifiés, mercredi 30 septembre, pour le deuxième tour des coupes européennes. Dans l'épreuve des champions, les Marseillais, qui s'étaient imposés (5-0) chez les Irlandais de Glentoran, ont obtenu une nouvelle victoire (3-0) avec de nombreux remplaçants. Chez les vainqueurs de coupe, Monaco, qui avait gagné à Legnica (1-0), a dû se contenter d'un match nul (0-0) contre les Polonais.

DÉFENSE

Un contrat de 3,7 milliards de francs

La France livrera trois sous-marins au Pakistan

Avant la fin de cette année, la France et le Pakistan auront mis la dernière main à un contrat de *3,7 milliards de francs, qui porte* sur la livraison, par l'arsenal de Cherbourg, de trois sous-marins diesel-électrique de la classe Agosta-90 à la marine pakistanaise. Le principe de ce marché est acquis depuis la visite, il y a une semaine, à Islamabad de M. Pierre Joxe, le ministre français de la défense. D'autre part, le Pakistan vient de prendre livraison du premier des chasseurs de mines que la France a accepté, en janvier, de lui *fournir.*

Entre 1969 et 1980, la marine pakistanaise a reçu de la France quatre sous-marins classiques du type Daphné (1 040 tonnes en plongée) et deux autres de la classe Agosta (1 725 tonnes). Elle a acquis aussi quatre avions de surveillance maritime Breguet-Atlantic, quatre hélicoptères Alouette III et des missiles Exocet AM 39 sur des hélicoptères britanniques.

Pour le remplacement de ses premiers Daphné, le Pakistan a porté son choix sur une version modernisée de l'Agosta conçue par l'arsenal de Cherbourg. Longtemps, les négociations ont achoppé sur le financement du projet, les services du premier ministre français faisant valoir que le Pakistan avait une dette importante à l'égard de la France dans le domaine civil. Finalement, *le marché militaire a été* autorisé, sur la pression du ministère de la défense. Trois sous-marins Agosta-90 seront livrés par Cherbourg au Pakistan, à compter de 1995, pour une somme de 700 millions de dollars (3,7 milliards de francs).

L'Agosta-90 déplace 1 510 tonnes en surface et son équipage de trente-six hommes sert seize armes (torpilles ou missiles) contre des navires de surface ou d'autres submersibles. Les patrouilles peuvent durer jusqu'à *soixante-sept jours, à la vitesse de* 20 nœuds (environ 36 kilomètres à l'heure). A l'arsenal de Cherbourg, ce contrat est censé apporter entre deux et trois millions d'heures de travail, ce qui permettra de compenser la perte d'activités due à l'annulation par la France du contrat de deux sous-marins nucléaires d'attaque.

Discussions sur la fourniture de Mirage-2000

D'autre part, le chasseur de mines *Sagittaire* de la marine française a été transféré, la semaine dernière, à la marine du Pakistan et il a pris le nom de *Munsif.* L'équipage étant en formation actuellement à Toulon, ce n'est qu'à la fin du mois d'octobre que le *Munsif* regagnera le Pakistan. Cette livraison fait partie d'un contrat conclu au début de cette année (*le Monde* du 17 janvier) qui prévoit, outre la cession par le France du *Sagittaire*, un second chasseur de mines de la même classe construit à Lorient et un troisième assemblé à Karachi. Le contrat a été estimé à quelque 1,3 milliard de francs.

La France et le Pakistan sont, enfin, en discussions sur la fourniture de *Mirage 2000, mais les* conversations paraissent mal engagées, pour l'instant, en raison de la difficulté pour Islamabad de trouver un financement. De même, le Pakistan n'a pas donné suite à son projet d'acheter des Atlantique 2, pour remplacer ses avions Breguet-Atlantic, et il leur a préféré trois appareils américains Orion P 3C de patrouille maritime.

SCIENCES

Le directeur du CNES se déclare confiant en l'avenir d'Hermès

« D'une manière ou d'une autre, je suis convaincu que la navette européenne Hermès volera », a déclaré M. Jean-Daniel Lévi, directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), lors d'une visite effectuée, lundi 28 septembre, au centre de Toulouse. Il a confirmé, toutefois, que le budget attribué pour 1993 au projet Hermès passerait *« de 2 milliards à un peu plus de 1 milliard de francs » (le Monde* du 10 septembre).

« Financièrement, la France n'a pas les moyens de continuer toute seule sous peine de menacer d'autres programmes. Mais l'ambition européenne de posséder un moyen de transport spatial reste une réalité. Hermès existera, même en plus modeste... », a ajouté M. Lévi, rejoignant ainsi M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, qui souhaite voir se pérenniser le consortium Euro-Hermespace chargé de construire la navette. Le ministre allemand de la recherche et de la technologie, M. Heinz Riesenhuber, ne partage pas ce point de vue : l'un de ses porte-parole a affirmé, mardi 29 septembre, que *« le programme Hermès est trop cher »*, quelle que soit la version retenue.

RELIGIONS

Mgr David souhaite que les divorcés remariés soient mieux accueillis dans l'Eglise

Après les critiques soulevées par le document de la commission familiale de l'épiscopat rappelant la discipline de l'Eglise en ce qui concerne les divorcés remariés (qui ne peuvent pas accéder aux sacrements) (*le Monde* du 10 juin 1992), Mgr Jacques David, évêque de La Rochelle, a rendu publique, lundi 28 septembre, une « lettre aux divorcés remariés », qui a fait l'objet d'une diffusion exceptionnelle de la Conférence épiscopale. *« C'est une tristesse pour l'Eglise de ne pouvoir proposer aux catholiques divorcés remariés les sacrements de la réconciliation et de l'Eucharistie,* dit Mgr David, *mais ainsi elle rend un service à l'humanité en défendant l'indissolubilité du mariage. »* Le refus de la communion ne vient pas de ce que *« Dieu refuserait le pardon, mais à cause du lien entre le mariage et l'Eucharistie ». « J'espère,* ajoute Mgr David, *que l'Eglise trouvera un jour le moyen d'exprimer ce pardon et de le célébrer d'une manière qui vous encourage. »*

« Vous n'êtes pas sur une voie sans issue », dit encore l'évêque de La Rochelle, invitant les divorcés remariés à *« vivre leur vie de baptisés »* et à prendre *« toute leur part à la mission de l'Eglise ».*

Le Père Max Thurian devient membre de la commission théologique internationale

Fondateur avec le pasteur Roger Schutz de la communauté œcuménique de Taizé (Saône-et-Loire), le Père Max Thurian a été nommé, mercredi 30 septembre, membre de la commission théologique internationale. Regroupant une trentaine de théologiens catholiques, cette commission assiste la Congrégation pour la doctrine de la foi que préside au Vatican le cardinal Ratzinger.

[Né le 16 août 1921 à Genève, Max Thurian, calviniste, pasteur de l'Eglise réformée suisse, a fondé juste après la guerre la communauté de Taizé. Il a assisté comme observateur au concile Vatican II (1962-1965). Collaborateur actif du Conseil œcuménique des Eglises de Genève, il a écrit de nombreux ouvrages théologiques sur Marie, la confession, l'eucharistie, le mariage et le célibat, avant d'être ordonné prêtre à Naples en mai 1987.]

هكذا من الاصل

CULTURE

CINÉMA

Voyage en Italie

A la recherche de l'innocence perdue

LES ENFANTS VOLÉS
de Gianni Amelio

Il ladro di bambini, alors provisoirement titré en français *le Voleur d'enfants*, fit passer, sur le dernier Festival de Cannes, un vrai moment d'émotion. C'était le seul film italien en sélection officielle. Il reçut le Grand Prix du Jury et le Prix œcuménique. Consécration pour son auteur *Gianni Amelio (quarante-six ans)*, peu connu en France bien qu'il tourne pour la télévision et le cinéma depuis 1970. Seul son second film, *la Cité du soleil*, eut, en 1974, une diffusion commerciale. Mais, bonne nouvelle, *Portes ouvertes*, réalisé en 1990 d'après un roman de Leonardo Sciascia, va sortir en salles fin octobre.

En rejoignant, à partir d'un fait divers réel, la réalité italienne contemporaine, Gianni Amelio a, du même coup, retrouvé ce langage cinématographique simple et direct né, jadis, du « néo-réalisme » (ici, particulièrement, le néo-réalisme de Vittorio de Sica), qui s'éleva contre la misère matérielle et morale des déshérités. Si, d'une certaine manière, *les Enfants volés* (1) est un manifeste artistique, c'est aussi le constat qui vient à son heure, d'une société à la dérive, rejetant dans ses marges les exclus du système économique, ces gens du Sud surtout, envers lesquels on ne manifeste plus aucune solidarité.

A la périphérie de Milan, dans un logement pauvre d'une cité délabrée, un petit garçon de neuf ans, Luciano (Giuseppe Leracitano), regarde fixement, sans dire un mot, sa mère, une Sicilienne sans âge s'affairant à de mystérieux préparatifs. Elle l'envoie dehors pour se débarrasser de lui. Dans l'escalier, Luciano croise un homme très bien habillé, un bourgeois. Cet homme est le « client » de sa sœur Rosetta, âgée de onze ans et que leur mère prostitue depuis deux ans. Tandis que Luciano erre dans la cour, la police arrête le client, la mère et Rosetta (Valentina Scalici). Ce prologue du film, on le reçoit comme un coup de poing et, pendant toute la suite, le regard noir de l'enfant qui s'enferme dans le mutisme, ce regard de juge, va être l'un des points de vue de la mise en scène.

D.R.

Valentina Scalici et Giuseppe Leracitano

L'envers de la Sicile touristique

Antonio (Enrico Lo Verso), jeune carabinier d'origine calabraise, est chargé d'escorter les deux enfants dans un foyer tenu par des religieuses, où ils doivent être placés. Son brigadier ayant filé à Bologne rejoindre une femme, Antonio se trouve livré à sa seule initiative lorsqu'à Civitavecchia, on refuse de prendre les enfants en charge, Rosetta, la rebelle, étant considérée comme une pestiférée. Et comme il doit les conduire dans un autre foyer en Sicile, que Luciano, souffrant, ne supporte pas le train, Antonio loue une voiture et offre à ses « prisonniers » trois jours de vacances, en passant par le bord de mer.

Ces enfants qui l'encombraient, il a compris leur détresse, il veut réconcilier le frère avec cette sœur qu'il déteste, réconcilier Luciano et Rosetta avec leur enfance saccagée. Ce voyage vers le sud de l'Italie, sans uniforme, est pour le petit carabinier noiraud et musclé, une révélation de la réalité des exclus.

Civitavecchia grouillant de sans-logis, la Calabre est un monde désolé et l'envers de la Sicile touristique n'agrémente pas le tableau. Une seule chose « fonctionne » : la télévision, diffusant ses images, qu'on regarde ou pas. Partout, c'est le manque d'amour ou simplement l'indifférence quand l'hostilité s'efface. Antonio, lui, donne tout ce qu'il peut donner, au risque d'y perdre sa fonction.

Une photo de lui petit garçon, déguisé en Zorro, en fait un héros pour Luciano, des gestes de tendresse en font un père pour Rosetta. Gianni Amelio a évité la bonté lénifiante, l'idéalisme rassurant. Ce film qui fait venir les larmes est tendre et dur à la fois, vrai comme la vie, jusque dans son interprétation.

JACQUES SICLIER

(1) Ce nouveau titre permet d'éviter une confusion avec *le Voleur d'enfants* de Christian de Chalonge (d'après Jules Supervielle).

Les couleurs du doute

Un adolescent devient adulte : sujet bateau, mais le contexte ne l'est pas

UNE VIE INDÉPENDANTE
de Vitali Kanevski

Dans un paysage de neige et de *brouillard, au loin, un cheval* avance avec difficulté. Ça ne va pas, dit une voix. C'est le film, pas le cheval, qui revient en arrière. Ainsi sommes-nous prévenus : la façon dont Vitali Kanevski va conter son histoire ne sera pas réaliste. Son histoire est la suite de *Bouge pas, meurs et ressuscite.* Nous en retrouvons le héros, l'adolescent aux pommettes kalmouks – double du réalisateur, Pavel Nazarov. Il va rencontrer l'injustice, être blessé comme un enfant qui ne comprend pas, faire lui-même du mal, partir, chercher sa vie, une autre famille, au long des fleuves, des ports, des grands espaces sibériens. Il va mener une idylle avec la sœur de son amie, morte au précédent épisode de cette autobiographie à peine déguisée. Ils vont jouer, s'aimer, se fuir, se retrouver, ne plus se reconnaître. Ils vont devenir adultes.

Une vapeur rose

Bouge pas, meurs et ressuscite était un film en noir et blanc, rude et fauché. *Une vie indépendante* – prix du Jury au dernier Festival de Cannes – se peint en couleurs effacées, comme usées, salies de traces sanglantes, coupées de noirs violents, mais toujours dans une ambiance de *Roi des Aulnes*, un parti pris d'esthétisme brumeux où les contours et les frontières s'estompent. « *Quand Staline est mort, il y a eu dans le ciel une vapeur rose, une fumée un peu floue ; c'est de cette idée que le film se nourrit* », raconte Kanevski.

Mais en même temps, au-delà de la misère et de son cynisme, des duretés et des trivialités, au-delà des plaisirs picaresques, ce qui apparaît dans ce film, plus encore que dans le précédent, c'est le désarroi du déracinement. On voit des rails, une route, un train, une fosse, un bout de cabane, qui pourraient être situés ici ou là. Les personnages apparaissent minuscules contre des horizons démesurés, ou dans des coins, des fragments d'endroits – lambeaux d'images imprimés dans la mémoire sans que l'on puisse dire où ni quand.

Les cinéastes de l'Est, censés avoir recouvré leur vérité, leur histoire, en quelque sorte leur famille, semblent déboussolés. Moins par les incertitudes du présent que, de façon bizarre, par celles du passé. On dirait qu'ils ne parviennent pas à renouer les liens avec cette famille, aussi floue finalement que la vapeur rose dans le ciel à la mort de Staline. Qu'ils tombent sur un père improbable comme dans *Luna Park*, trimballent les cendres de leur apparatchik de père comme dans *le Chêne*, montrent des femmes tiraillées entre le besoin d'amour avec un « homme d'avant » et le désir de connaître d'autre gens comme dans *Chère Emma*, se mettent en quête d'une tante dont ils ont vaguement entendu parler comme dans *Une vie indépendante*. Tous, à l'image du héros de Kanevski, déambulent, orphelins, entre vertige et aveuglement.

COLETTE GODARD

Remède-miracle

ASHAKARA
de Gérard Louvin

C'est peu dire que Gérard Louvin peine à démarrer son histoire de médicament-miracle, dont une féticheuse de la brousse connaît le secret, et qu'utilise en tout humanisme son frère le bon docteur. A leurs basques gravitent les truands locaux, appâtés par les gains que promet un magnat des industries pharmaceutiques européennes. Son envoyé sur place, à Lomé, est un gentil Blanc (qui s'appelle Blanc, c'est plus clair). Pour le bon droit et les beaux yeux d'une fille du docteur, il choisira bientôt le camp des justes.

Laborieusement mise en place, l'intrigue s'enlise longtemps dans des discussions didactiques sur le pillage des richesses africaines, coupées par des séquences touristiques et musicales, dont on se demande si elles sont là pour décorer, ou, au contraire, si le récit n'est pas qu'un prétexte.

Bizarrement, et très plaisamment, *Ashakara* finit pourtant par trouver son rythme, chaotique, feuilletonesque, tour à tour buissonnier et truffé de rebondissements, de notations, de personnages secondaires, de bouts d'histoire en plus, jusqu'à une poursuite en voiture joyeusement « série B », ponctuée d'un duel au pistolet en forme de canular nonchalant et justicier. *Une sorte de BD optimiste* et sans prétentions, qui ouvre quelques pistes dans le domaine désertique de la comédie africaine.

J.-M. F.

Fond de l'œil

L'ESPRIT DE CAIN
de Brian De Palma

De *Sœurs de sang* (1973) à *Body Double* (1985), en passant par *Carrie* et *Pulsions*, Brian De Palma a mis au point un genre particulier de suspense psychologique et d'épouvante, nourri de références cinéphiliques (Hitchcock *regnans*) et de jeux avec les techniques de prise de vues – et de son. Depuis, il a tenté d'adapter ce style au film noir (*les Incorruptibles*), au film de guerre (*Outrages*), à la chronique sociale (*le Bûcher des vanités*), *sans grande réussite. Il* revient cette fois à sa première manière.

De Palma, qui n'a rien perdu en habileté..., manque tout le reste. Organisant un carrousel de phobies, de cauchemars, de trucages optiques et de références, le cinéaste semble un Monsieur Loyal faisant tourner à vide des animaux bien dressés, mais au poil terni. Son histoire de pédiatre qui, victime d'un traumatisme d'enfance, est sujet à de criminels dédoublements de la personnalité relève de la manipulation experte mais gratuite. Rien ne touche ni n'accroche, sinon le déplaisant sentiment d'être installé de force sur un *scenic-railway* escaladant des montagnes de folie très apprêtée, plongeant dans des mises en abyme de convention.

J.-M. F.

Pousse-pousse

LA CITÉ DE LA JOIE
de Roland Joffé

Du gros succès de librairie de Dominique Lapierre, on a tiré un gros film. Donc Max, le jeune docteur blond américain, s'en va-t-à Calcutta pour fuir son mal de vivre et son envahissant papa. Hasari, le paysan indien, et sa famille débarquent dans la capitale du Bengale pour échapper à la famine et à l'impitoyable usurier. Dans les ruelles du quartier déshérité entre tous qui donne son titre au livre et au film, le mangeur de hamburger et le tireur de pousse-pousse finiront après bien des détours par combattre côte à côte la misère, la maladie, la mousson et la mafia, sous la houlette d'une solide cantinière britannique au grand cœur, Joan, l'organisatrice du dispensaire local.

On sait que Roland Joffé, cinéaste voué aux « grandes causes » (le Cambodge avec *la Déchirure*, les Indiens – d'Amérique – avec *Mission*, la bombe atomique avec *les Maîtres de l'ombre*), est allé à Calcutta, en quête d'authenticité, et a vaincu nombre d'obstacles pour terminer son film. On sait qu'une partie de la population s'est opposée, parfois violemment, au tournage (*le Monde* du 7 mars 1991), protestant contre le fait que *la Cité de la joie* donnerait une image fausse et négative de leur ville. Le film prouve que l'un et les autres ont eu tort. Il n'y a pas d'image de Calcutta dans le film, ni de quoi que ce soit d'autre.

Etrangement, malgré ses foules, ses couchers de soleil, ses infirmes, ses catastrophes naturelles, ses choix existentiels longuement débattus (« *Dans la vie il y a les fuyards, les spectateurs et ceux qui agissent* », médite Joan), *la Cité de la joie* est un film sans images, sans émotion, sans enjeu. Patrick Swayze dans le rôle principal a l'air de poser pour des photos de mode. Les autres sont d'autres figures-clichés dans d'autres décors-clichés.

Que l'aplomb civilisateur, façon cow-boy justicier, de l'Américain vienne finalement tirer des ennuis les malheureux indigènes serait déjà un tantinet embarrassant. Mais être allé en Inde reconstituer un faux bidonville relève d'une variante très noire de l'humour britannique, pour rester courtois. Et avoir filmé ce bidonville, cette foule, ces mille visages du malheur avec une telle irréalité traduirait seulement une coupable impuissance *cinématographique*, si elle ne devenait une sorte d'insulte à la réalité tragique dont elle tente de faire son miel.

JEAN-MICHEL FRODON

MUSIQUES

La seconde vie d'Izzy Stradlin

Un an après avoir quitté Guns N'Roses, le guitariste entame une carrière en solo prometteuse

IZZY STRADLIN AND THE JU JU HOUNDS
à l'Espace Omono

Mercredi soir, les Ju Ju Hounds donnaient à Paris le second concert de leur brève existence. Le bassiste a joué avec les Broken Homes, le guitariste solo chez les Georgia Satellites, le batteur a fait une tournée derrière Bob Dylan, le chanteur et guitariste, lui aussi, est en rupture de groupe. Mais Izzy Stradlin a tourné le dos à Guns N'Roses, ce qui s'entend. Pas tant dans la musique des Ju Ju Hounds que dans les hurlements du publicqui réclame *Mr Brownstone* ou d'autres titres parmi ceux que Stradlin composa pour Guns N'Roses. Mais, ce soir, le jeune homme frêle ne se retournera pas sur son passé.

Le premier album d'Izzy Stradlin and the Ju Ju Hounds doit sortir le 12 octobre, chez Geffen, la compagnie de Guns N'Roses. On y retrouvera des sonorités familières, mais pas celles qu'on attendait : les guitares d'*Exile On Main Street*, des Rolling Stones, le reggae passé à la moulinette punk à la manière des Clash. Si Izzy Stradlin s'est mis en congé du *rock'n'roll circus*, c'est pour faire de la musique. La veille du concert parisien, il expliquait doucement, *presque timidement : « Avec ce groupe, je fais dans la journée ce que j'ai décidé le matin. Avec Guns N'Roses, chaque jour était un point d'interrogation. Est- ce qu'on arrivera à temps au concert ? Est-ce qu'on jouera ? »*

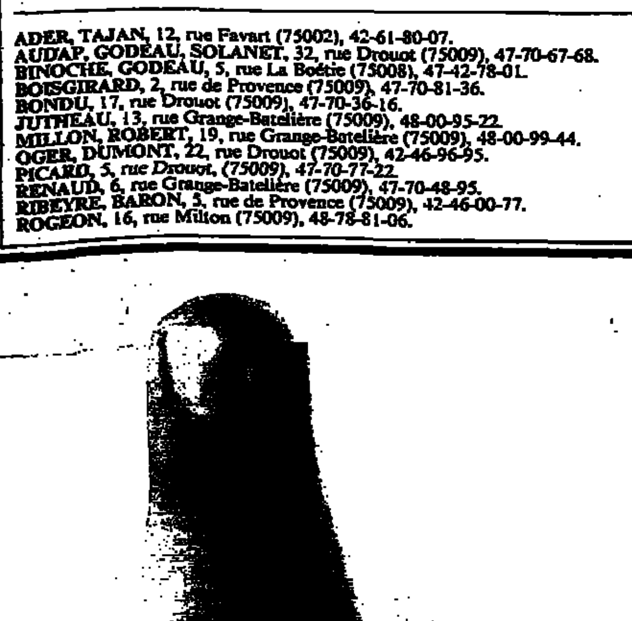
Stradlin a recruté des musiciens *expérimentés, capables de l'accompagner* dans sa rééducation musicale. Le guitariste appartient à une génération qui a connu le rock grâce aux Ramones ou à Motor- head pour ensuite découvrir les Rolling Stones, puis le blues. Il met dans l'exécution d'une musique familière une fougue, une naïveté qui ont depuis longtemps déserté la plupart de ses inspirateurs. *« Mon style d'écriture a changé, parce que je suis beaucoup moins en rogne qu'avant. Au sein de Guns N'Roses, l'alchimie entre les gens donnait des résultats toxiques »*, ajoute-t-il.

Pour l'instant, les Ju Ju Hounds en sont encore au stade de la lune de miel. Leur concert fut bref (une heure, le temps de jouer l'intégralité de l'album), parfois chaotique, mais perpétuellement empreint d'un excellent esprit, à la fois je-m'en-foutiste (ce ne sont pas des Vatel du rock, ils ne se suicideront pas pour une fausse note) et artisanal (on sent un respect pour la musique, pour les instruments). Certes, Izzy Stradlin n'est pas un grand chanteur. Sur disque, sa voix rauque, qui évoque un peu celle de Keith Richards, en plus souple, colle assez bien aux ambiances poisseuses des chansons.

Sur scène, encore pris par le trac, il fait ce qu'il peut, se cachant derrière la rythmique brutale et carrée, derrière les solos classiques, parfois bavards, souvent élégants de Rick Richards. Il n'empêche, c'est lui que les spectateurs sont venus voir, trop heureux d'approcher de près, dans une petite salle, un morceau de mythe. Izzy Stradlin s'affirme heureux d'avoir quitté les stades pour les clubs, n'a pas l'air trop pressé de renouer avec les disques de platine et les tournées sans fin. Mais s'il continue sur sa lancée, il est loin d'être à l'abri du danger.

THOMAS SOTINEL

□ **Rectificatif.** – Dans la sélection des concerts classiques publiée dans « le Monde Arts et spectacles » du 1er octobre, trois noms de pianistes ont été intervertis. C'est Philippe Cassard, et non Laurent Cabasso, qui joue le *deuxième concerto* de Beethoven avec l'Orchestre symphonique français, salle Gaveau, le 2 octobre. C'est Jean-Marc Luisada qui enregistre chez Deutsche Grammophon, et non Laurent Cabasso. Que ces trois artistes veuillent bien excuser ces erreurs, dues à une confusion des fichiers informatiques.



CULTURE

ARTS

Un éclectique finlandais

Où l'on découvre Akseli Gallen-Kallela et le plus illustre peintre de sa patrie

Pour définir l'œuvre d'Akseli Gallen-Kallela, qui s'appela d'abord Axel Gallen, tout le vocabulaire esthétique du dix-neuvième siècle suffit à peine. Ce serait peu dire que cet homme étonnant ne cultivait pas la constance en matière de style et d'inspiration. Faculté d'adaptation poussée à l'extrême ou éclectisme délibéré et même raisonné, on ne sait, car il ne paraît pas s'être expliqué sur ce point. Reste ce qu'apprennent les tableaux et les esquisses pour des décors monumentaux exécutés en Finlande : Axel Gallen passait d'une manière à une autre avec une déconcertante facilité d'acrobate.

Élève de Cormon et de Bastien-Lepage à Paris dans la seconde moitié des années 1880 – il naquit à Bjorneborg en 1865, – il conserva de leur enseignement les principes du réalisme tel que le chérissait la IIIe République, enfumé, photographique et légèrement grandiloquent. Contemporain de Manet et de Degas, il s'inspira de leur naturalisme ironique, peignit les cafés des Grands Boulevards et les cocottes au retour du bal masqué – tableautins assez vifs exécutés par touches croisées. Durant cette période, il poussa le dévergondage esthétique – dévergondage selon les canons académiques s'entend – jusqu'à expérimenter une forme d'impressionnisme nordique assez séduisant. Sur les troncs des bouleaux, le soleil boréal pose des lueurs écarlates dignes des couchants de Monet. Ses effets de neige ne sont pas non plus sans adresse, parés de reflets gris-mauve de la plus délicate élégance.

Guerriers courroucés

Ayant ainsi démontré qu'il pouvait être alternativement un portraitiste officiel à la Bonnat, un chroniqueur à la Forain et un paysagiste à la Guillaumin ou à la Valtat, que lui restait-il à prouver ? Que le symbolisme teinté de Gauguin ne lui était pas étranger. Quand il revint en Finlande occuper la première place parmi les peintres de sa patrie, il entreprit donc de tirer du Kalevala, les légendes finnoises, les motifs de vastes compositions héroïques et furieusement moyenâgeuses. On dirait alors un second Hodler qui aurait remplacé ses reîtres helvètes par des Vikings très vindicatifs. Sur les cartons pour des œuvres monumentales exposés à Paris, on voit des guerriers courroucés souffler dans leur cor, manier des épées longues comme des cannes à pêche et se disputer des Walkyries à tresses blondes et jupes de peau. Ces images sont évidemment très émouvantes.

Elles émurent du reste si fort les Finlandais et leurs voisins qu'ils virent en leur auteur le restaurateur des mythes et de la grandeur nationale. En 1895, il se rendit à Berlin, où il côtoya Munch, qui devait autant que lui à l'exemple de Gauguin. Un peu plus tard, les expressionnistes munichois de la Brücke l'invitèrent à exposer avec eux, si bien qu'il se retrouva en compagnie de Kirchner et de Schmidt-Rottluff. Ce ne fut même pas sa dernière métamorphose. Dans les années 20 et 30, il s'en alla peindre au Mexique, ajoutant une ultime tentation aztèque et exotique à ses variations précédentes.

L'Institut finlandais de Paris n'en présente que quelques-unes, les plus anciennes, celles qui prirent dans la peinture française leur inspiration et leur méthode. Il n'est pas sûr que toutes arrêteraient le regard si elles étaient exposées séparément. Réunies, agréablement accrochées, elles intriguent, symptômes éparpillés d'un éclectisme qui jamais ne se fixa.

PHILIPPE DAGEN

► Institut finlandais, 60, rue des *Ecoles, 75005 Paris ; jusqu'au* 14 novembre.

THÉATRE

Tribunes de femmes

Témoignages d'opprimées et revendications au Festival international des francophonies en Limousin

LIMOGES

correspondance

Limoges élargit le champ des Francophonies au-delà des pays de langue française, à la Roumanie et à la Chine. Le caractère politique du festival s'accentue. Singulièrement, cette année, la condition féminine inspire ce théâtre-tribune qui n'oublie pas d'être un art : raffiné et délicat avec la Libanaise Abla Farhoud, direct et populaire avec l'Algérien M'Hamed Benguettaf, documentaire avec la Canadienne Marthe Mercure.

Abla Farhoud, émigrée au Canada, évoque le double exil de ses compatriotes : dans le pays des neiges, et à l'intérieur même de la tribu familiale où les filles doivent se sacrifier aux mâles et se soumettre aux coutumes des mariages arrangés. Elle dit cela par petites touches dans le dialogue de deux sœurs qui s'étiolent, vendeuses sans salaire et sans avenir de la boutique paternelle. Gabriel Garran a mis en scène sobrement les gestes du quotidien, les soupirs et les cris des *Filles du 5, 10, 15c*, dont la révolte s'achève sur un geste désespéré.

Fatma, la femme algérienne de M'Hamed Benguettaf – la pièce a été créée il y a deux ans au Théâtre des Amandiers à Nanterre et reprise à la Maison des cultures du monde – a du moins conquis son espace de liberté, même s'il est étroit : la terrasse de l'immeuble où elle étend son linge est devenue le lieu où elle peut parler. Les créatures de Marthe Mercure, dans *Tu faisais comme un appel*, sont réelles. Une enquête et des enregistrements ont fait surgir quatre quinquagénaires canadiennes d'une sorte de nuit physique et intellectuelle où elles avaient été plongées par une institution religieuse, le Mont Providence. Recueillies dans les années 50, avec d'autres enfants orphelins ou illégitimes, *considérées comme déficientes* mentales, elles étaient façonnées à la condition servile. Trente ans après, elles ont témoigné, se découvrant *« sœurs de sang »* pour avoir survécu au même obscurantisme moralisateur. Quatre comédiennes de l'Atelier Studio Kaléidoscope jouent, assises, avec le plus grand naturel, ce beau texte des vies recluses.

Une femme, encore, porte dans son œuvre les aspirations d'un continent : Werewere Liking, déjà consacrée reine du festival l'an dernier avec son groupe le Ki Yi M'bock qu'elle a formé à Abidjan (1). Elle a lancé chanteurs, musiciens, danseurs et comédiens dans une épopée qui symbolise le rêve de l'unité africaine, mariant le sable et l'eau sous les apparences d'un chef touareg et d'une femme pygmée. Fidèle à son style mange-tout, Werewere Liking mélange avec exubérance les instruments de musique, les rythmes, les cultures, les traditions... et les genres. Cela tient à la fois de l'opéra – Ray Lema assure la direction musicale, – de la comédie de Broadway, du théâtre shakespearien, de la satire politique, de la parodie kitsch d'un exotisme de convention. Finalement, il y a tant de beauté plastique, de charme rythmique et vocal dans ce spectacle composite, dynamique, qu'on oublie la naïveté proclamatoire du texte et la faiblesse du scénario.

Une autre femme déborde la francophonie traditionnelle : la Française Sophie Loucachevsky, travaillant avec des comédiens de Bucarest dans la perspective d'un théâtre franco-roumain, a médité sur le sens du théâtre dans un pays effrayé par son passé, angoissé par son avenir. Elle a emprunté la trame des *Six Personnages en quête d'auteur* de Pirandello. Les six personnages surgissent dans un théâtre de l'Est où un metteur en scène de l'Ouest fait répéter *la Mort de Judas*, de Claudel. Ils veulent témoigner, insistent-ils, sur le drame non écrit encore dont ils sont les dépositaires. S'emparant peu à peu du plateau, ils y représentent leurs expériences et leurs incertitudes. Sophie Loucachevsky a offert à leur quête des textes de Flaubert, de Marx, de Sartre et d'autres, qui illustrent étonnamment le thème de la révolution confisquée.

Des lectures ont fixé l'attention sur deux textes : *la Fuite*, de Gao Xingjian, et *le Conseil de discipline*, de Slimane Benaïssa. Curieusement, l'auteur chinois semble le moins politique. Ses trois personnages, réfugiés dans un entrepôt pour échapper aux massacres de la place Tienanmen, s'y entretiennent, dans une belle langue académique, de leurs difficultés existentielles, plus que de la liberté assassinée. Slimane Benaïssa, remarqué l'an dernier pour le dialogue de deux sœurs dont l'une s'insurgeait contre la *tyrannie d'un frère, remonte aujourd'hui* dans le temps, jusqu'en 1959, à l'époque où, en Algérie, les tensions grandissaient entre les communautés.

A Limoges, on se rencontre pour vivre ensemble, apprendre les uns des autres. Monique Blin, la directrice, s'efforce de fortifier la chaîne qui va de la résidence d'auteur à l'écriture d'un texte, puis à sa publication, sa représentation, sa diffusion. Elle attend pour l'an prochain l'ouverture, promise par la municipalité, d'une Maison des créateurs, où seront accueillis auteurs et plasticiens – présents à ce festival avec des sculptures du Bénin et du Gabon.

JEAN-JACQUES LERRANT

(1) Sur la troupe de Werewere Liking et les résidences d'auteurs, voir *le Monde* du 24 septembre.

► Jusqu'au 6 octobre. Tél. : 55-32-32-66.

Le mat éblouissant des impressionnistes

La jalousie serait-elle bonne conseillère ? L'exposition d'artistes de la mouvance impressionniste que présente le musée Boymans-Van Beuningen de Rotterdam (1) incite à le croire. Son conservateur, Piet De Jonge, visitait en 1989 le County Museum de Los Angeles lorsqu'une désagréable sensation s'empara de lui : *« Pourquoi les toiles impressionnistes de la collection Annenberg sont-elles si claires, si lumineuses, alors que nos Pissarro et nos Monet sont plats et éteints ? »* La restauratrice du Boymans, Annetje Boersma, ne fut pas longue à éclaircir le mystère : *« Nos tableaux sont sales. »* L'irritation de Piet De Jonge se mua donc en une envie : toiletter la collection impressionniste du musée.

Cinq Monet, deux Pissarro, un Sisley et un Signac ont ainsi été « nettoyés » au cours des derniers mois. Opération entourée d'autant de précautions et de moyens techniques qu'une intervention chirurgicale. Il s'agissait, explique Piet De Jonge, de *« rétablir l'intention des artistes en grattant les vernis superflus et de retrouver leur souhait : que le mélange des couleurs se fasse directement dans l'œil »*. En ce sens, le toilettage fut moins un ravalement qu'une restauration, au sens littéral du terme, dont le résultat est convaincant. En perdant leur brillant artificiel, les tableaux ont recouvré une étonnante vitalité : ils irradient une luminosité nouvelle.

Autour de ces toiles réappropriées, le Boymans a bâti une exposition qui va des pré aux post-impressionnistes, et qui, à l'instar des Salons indépendants du dix-neuvième siècle, mêle les genres, de la sculpture (avec notamment *L'homme qui marche*, de Rodin, acquis par Rotterdam en 1961) au dessin (Toulouse-Lautrec et les superbes lithographies de Pierre Bonnard sur *Quelques aspects de la vie de Paris*).

CHRISTIAN CHARTIER

► Jusqu'au 29 novembre. Museumpark 18-20. Tél : 19-31-10-441-94-05.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الاصل

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

LAURE ALBIN-GUILLOT, ELI LOTAR. Galerie du forum. Jusqu'au 22 novembre.

CHARLOTTE SALOMON : VIE OU THÉATRE ? Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 3 janvier 1993.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h.

PHILIPPE BERTIN, HARIS YIAKOUMIS. *Photographies. Du 3 octobre au* 1er novembre.

LES PALAIS D'ARGENT, L'ARCHITECTURE BANCAIRE EN FRANCE DE 1850-1930. Exposition-dossier. Entrée : 31 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

PIERRE LAPIN AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 janvier 1993.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30.

HOMMAGE A ANDRÉ CADERE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

BRICE MARDEN. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.

OPALKA. Entrée ; 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

MICHEL VERJUX. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. du Général-Eisenhower.

LES ETRUSQUES ET L'EUROPE. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F (possibilité de billet jumelé avec Picasso : 60 F). Jusqu'au 14 septembre 1993.

PICASSO ET LES CHOSES. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 36 F (possibilité de billet jumelé avec les Etrusques : 60 F). Du 3 octobre au 28 décembre.

LA XVIe BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES. (43-59-85-24). T.l.j. de 11 h à 23 h, dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 70 F. Jusqu'au 4 octobre.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

GÉNÉRIQUE 1 : DÉSORDRES. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 8 novembre.

MUSÉES

ABUDRAMANE, BASSERODE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - Jardins, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 4 octobre.

L'ART RENOUVELLE LA VILLE. Urbanisme et art contemporain. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 15 novembre.

BRADERIE. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

AUGUSTIN-VICTOR CASASOLA. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 13 octobre.

EN AVION. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 8 novembre.

FIGURES DE PIERRE. L'art du guerrero dans le Mexique précolombien. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Du 2 octobre au 21 novembre.

IMPRESSIONS DE CHINE. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.

MARY ELLEN MARK : 25 ANS DE PHOTOGRAPHIE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 13 octobre.

LA MÉNAGERIE DU PALAIS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 octobre.

MOINS TRENTE 92. 5e Biennale de la jeune photographie en France. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 9 novembre.

MONNAIES DE CHINE. Bibliothèque nationale, Cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.

MONTMARTRE, VILLAGE URBAIN, QUARTIER RURAL. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 octobre.

PIER LUIGI PIZZI. Bibliothèque du palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 18 octobre.

PRIX NIEPCE 92. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 9 novembre.

ERNEST RENAN. Musée de la vie romantique - maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 20 F. Du 6 octobre au 10 janvier 1993.

LE ROI SALOMON ET LES MAITRES DU REGARD. Art et médecine en Ethiopie. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Du 2 octobre au 4 janvier 1993.

MARECK RUDNICKI. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Du 2 octobre au 31 octobre.

LES THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. sauf sam., dim. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril 1993.

VAN CLEFF & ARPELS. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences le jeu. et sam. à 14 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 30 octobre.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! 1792 - 1992. liberté - égalité - fraternité. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

CENTRES CULTURELS

AKSELI GALLEN-KALLELA ET L'ÉVEIL DE LA FINLANDE. Du naturalisme parisien au symbolisme nordique. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 14 novembre.

ALBUMS DE LA JEUNE ARCHITECTURE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 7 novembre.

ARRABAL ESPACE. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 novembre.

L'ART DE VIVRE. Espace Japon, 9, rue de la Fontaine-au-Roi (47-00-77-47). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 19 h, sam. de 12 h 30 à 18 h. Du 3 octobre au 17 octobre.

ARTISTES DE LA BASTILLE. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 8 h 30 à 18 h 30. Du 5 octobre au 17 octobre.

***ATELIERS DE MÉNILMONTANT,* ARTISTES DU 20e A PARIS.** Journées portes ouvertes. Ateliers. Accueil et informations : Théâtre des Amandiers, 110, rue des Amandiers (47-00-10-35). T.l.j. de 14 h à 21 h. Du 2 octobre au 5 octobre.

BERLIN, RENCONTRE D'ESPACES. Goethe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 17 octobre.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

ANDRÉ BRASILIER. Parc de Bagatelle, bois de Boulogne (40-67-97-00). T.l.j. de 9 h à 18 h. A partir du 16 octobre de 9 h à 17 h 30. Jusqu'au 22 novembre.

JEAN CHAUVIN. Espace art et patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 24 octobre.

LA COLLECTION. Fondation Jean Dubuffet, 137, rue de Sèvres (47-34-12-63). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Du 1er octobre au 1er décembre.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. Nouvelles acquisitions. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 17 octobre.

GÉNÉRIQUES. Le visuel et l'écrit. Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 31 octobre.

HÉLIOPOLIS. Le rêve du baron Empain. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 22 novembre.

HUANG YONG PING. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 4 octobre.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

DUANE MICHALS. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 octobre.

LE MONDE JUIF, UNE HISTOIRE SAINTE. Mairie du Ve, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Jusqu'au 20 décembre.

MOORE A BAGATELLE. Parc de Bagatelle, bois de Boulogne (40-67-97-00). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 3 octobre.

NAJD, PHOTOGRAPHIES D'HUMBERTO DA SILVEIRA. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LARS NORGARD. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (44-31-21-21). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à 18 h. Jusqu'au 18 octobre.

NOUVEAUX REGARDS MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 16 octobre.

OH CET ÉCHO !, EMMA KUNZ. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er novembre.

PARCOURS PRIVÉ 1992. Galeries et hôtels du Marais-accueil orangerie de l'hôtel de Sully, 9, place des Vosges. Jusqu'au 4 octobre.

PAVLOS. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-24-97). T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Jusqu'au 18 octobre.

GUY PELLERIN, *RICHARD-MAX* TREMBLAY. Service culturel, ambassade du Canada, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.

RAYON LINGERIE. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 28 novembre.

LA RENCONTRE DE DEUX MONDES VUE PAR LES PEINTRES D'HAITI. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 octobre.

LA TENTATION DES GOBELINS. Gare d'Austerlitz, grande verrière. T.l.j. de 14 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 2 novembre.

TRANS-VOICES. American Center, 51, rue de Bercy (44-73-77-77). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 15 novembre.

LE VENT DU NORD VIII : TRANSFORMATIONS. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 octobre.

GALERIES

ECKARD ALKER. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Du 1er octobre au 28 octobre.

MARCEL ALOCCO. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 31 octobre.

ALQUIN. Sculptures et dessins. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Du 1er octobre au 31 octobre.

CARL ANDRÉ. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 12 octobre.

JEAN-LUC ANDRÉ. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 17 octobre.

SALLY APFELBAUM. Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-86-36). Jusqu'au 17 octobre.

MRDAN BAJIC. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 8 octobre.

REINER BERGMANN. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 31 octobre.

JEAN-LOUIS BILWEIS. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Du 1er octobre au 31 octobre.

PIERRE BLANCHETTE, FRANÇOIS JEUNE, JEAN-YVES LANGLOIS. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 8 octobre.

MARTINE BOILEAU. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 7 novembre.

JACQUES BOSSER. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 16 octobre.

ANTOINE DE LA BOULAYE. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 17 octobre.

JEAN-PIERRE LE BOUL'CH. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 24 octobre.

PHILIPPE BOUTIBONNES. Galerie Barnard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 7 octobre.

MARIE-CLAUDE BUGEAUD. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 24 octobre.

CLAUDE CAHUN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 26 novembre.

ANTONI CAMARASA. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 8 octobre.

ERNST CARAMELLE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 20 octobre.

AUGUSTIN CARDENAS. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 4 novembre.

FABIAN CERREDO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 24 octobre.

CÉSAR. Ave Lenine. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Du 1er octobre au 7 novembre.

CHAN KAI-YUEN. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (42-72-09-33). Du 1er octobre au 14 novembre.

THIERRY CHEVERNEY. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 10 octobre.

CHOLLET, KACIMI. Deux latitudes, deux attitudes. Galerie Régine Deschênes, 6, rue Sainte-Anastase (42-78-21-25). Jusqu'au 10 octobre.

YVES CLERC. Galerie Charles et André Bailly, 25, quai Voltaire (42-60-36-47). Jusqu'au 30 décembre.

CLAUDE CLOSKY, JEAN-JACQUES RULLIER, XAVIER VEILHAN. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 17 octobre.

JOSEPH CORNELL. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 15 octobre.

DAROCHA. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 1er octobre au 1er novembre.

JEAN DEGOTTEX. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 31 octobre.

JEPHAN DE VILLIERS. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Du 1er octobre au 17 novembre.

L'EXPOSITION NOIRE ET BLANCHE. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 31 octobre.

LEONOR FINI. 2e volet. Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Du 2 octobre au 15 décembre.

GIUSEPPE GALLO. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Du 1er octobre au 21 novembre.

GILLI. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 10 octobre.

ANDY GOLDSWORTHY. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Jusqu'au 7 novembre.

LÉON GOLUB. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 octobre.

MICHEL GOUERY. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 23 octobre.

ANGELA GRAUERHOLZ. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 10 octobre.

HECTOR GUIMARD ET LE FER. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 14 novembre.

RAYMOND HAINS, MIGUEL LLIGADAS. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 23 octobre.

JEAN HÉLION. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 30 septembre.

STEPHEN HEPWORTH. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 10 octobre.

TEUN HOCKS. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 17 octobre.

DENNIS HOPPER. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 13 octobre.

DANIEL HUMAIR. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 15 octobre.

ILS COLLECTIONNENT... LA PHOTOGRAPHIE. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 19 octobre.

INVENTAIRE. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 17 octobre.

CHRISTIAN JACCARD. Reliefs-objets et papiers calcinés. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Du 1er octobre au 31 octobre.

PETER JOSEPH. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 10 octobre.

JEAN KAPÉRA. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Du 1er octobre au 17 novembre.

ALLAN KAPROW. Espace Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 17 octobre.

KARSKAYA. Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase (48-04-58-22). Du 1er octobre au 7 novembre.

MARIE-JO LAFONTAINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 13 octobre.

PIERRE LANNELUC. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 7 novembre.

ALEN MAC WEENEY. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 24 octobre.

CHARLES-HENRI MONVERT. Quinze ans de peinture. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 7 novembre.

THIERRY MOUILLÉ. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 17 octobre.

SHAUNE NEILL. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 16 octobre.

NUITS. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 24 octobre.

ROMAN OPALKA. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 1er novembre.

JEAN-LUC PARENT. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 30 octobre.

GIUSEPPE PENONE. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 10 octobre.

DENIS PONDRUEL. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 17 octobre.

ALBERT RAFOLS-CASAMADA, PIERRE TAL-COAT. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 10 octobre.

RAMSA. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 22 novembre.

PATRICK RAYNAUD. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 10 octobre.

PAUL REBEYROLLE. Galerie Daniel Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 17 octobre. / Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 9 octobre.

HUGUES REIP. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 10 octobre.

MARC RIBOUD, PIERRETTE BLOCH. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 3 octobre.

SARKIS. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 10 octobre.

EMMANUEL SAULNIER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 3 octobre.

TABLEAUX VOLÉS. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 31 octobre.

TABUCHI. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Du 6 octobre au 6 novembre.

RICHARD TEXIER. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 14 novembre.

LE TRAIT PRÉSENTE DOUZE GRAVEURS QUÉBÉCOIS. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 17 octobre.

ALBERTO TRUCCO. Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 31 octobre.

ATSUMI USHIDA. Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (42-60-86-31). Du 6 octobre au 23 octobre.

VALLORZ. Galerie de la Présidence, 90, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-49-60). Jusqu'au 31 octobre.

DIDIER VERMEIREN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 24 octobre.

JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 31 octobre.

ZEIMERT. Galerie Jean Briance, 23 25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 14 novembre.

Périphérie

ASNIÈRES-SUR-OISE. *Champs de silence.* Abbaye de Royaumont, fondation Royaumont (30-35-40-18). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 octobre.

BIÈVRES. Clin d'œil sur la photographie brésilienne. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 novembre.

CHATENAY-MALABRY. Il y a cent quatre-vingt-cinq ans, Chateaubriand s'installait à la Vallée-aux-Loups. Maison de Chateaubriand - la Vallée-aux-Loups, 87, rue Chateaubriand (47-02-58-61). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h. Jusqu'au 24 décembre.

CLAMART. Humbert. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

LA DÉFENSE. Scène de mode - scènes du monde. Exposition-spectacle. Grande Arche. T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 19 h 30, nocturne jeu. jusqu'à 22 h. Du 4 octobre au 31 décembre.

GENNEVILLIERS. Marie-C. Bugeaud. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 octobre.

HERBLAY. Martine Diemer. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 18 octobre.

IVRY-SUR-SEINE. Cinq années d'acquisitions du Fonds départemental d'art contemporain du Val-de-Marne. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Du 2 octobre au 18 octobre.

JOUY-EN-JOSAS. A visage découvert. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.

MONTLÉRY. Domi et Patrick Censier. Annet Gallery, 16, rue de Maillé (64-49-86-30). Jusqu'au 3 octobre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Helmut. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Du 3 octobre au 10 janvier 1993.

PONTOISE. André Mantelet (1876-1953). Musée Camille-Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er novembre. Sabine Weiss. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE. Jean Chauvin (1889-1976). Sculptures et dessins. Fondation de Coubertin, domaine de Coubertin (30-85-69-89). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 novembre.

SÈVRES. Premier Salon des arts et techniques du moulage. Espace loisirs, 47-49, Grande-Rue (45-34-28-28). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h. Du 4 octobre au 25 octobre.

LE VÉSINET. Claude Pissaro. Centre des arts et loisirs du Vésinet, 59, bd Carnot (39-76-32-75). T.l.j. de 14 h à 19 h. Du 1er octobre au 18 octobre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 2 OCTOBRE

« Dernières restaurations au Marais », 14 h 15, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine, devant la Banque de France (C.A. Messer).

« *Un après-midi* à la fondation Coubertin : château, sculptures de J. Bernard et atelier de fonderie artisanale de bronzes », 14 h 30, devant la station RER, de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Monuments historiques).

« *Jardins* et hôtels de la rue du Bac », 14 h 30, métro Rue-du-Bac (Paris pittoresque et insolite).

« *De Saint-Médard* au jardin royal, par l'hôtel Scipion Sardini », 14 h 30, devant l'église Saint-Médard (Paris capitale historique).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Sainte-Chapelle, joyau de l'architecture sous Saint Louis », 14 h 30, métro Cité (Europ explo).

« Le Marais. Les hôtels de Marle, de Beauvais, d'Onon. Promenade dans les traboules du dix-septième siècle. L'abbaye de Chaalis, ses souterrains, son cellier », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Haulier).

« Passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle », 14 h 30, sortie métro Rue-Montmartre, côté Grévin (Aux arts et caetera).

« Deux sanctuaires russes inconnus : les Trois-Saints-Docteurs et leurs icônes et Saint-Séraphin-de-Sarov », 15 heures, devant la mairie, 31, rue Péclet (Paris et son histoire).

« Les majestés du Cantal au Musée du Luxembourg », 15 heures, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Karma et la maîtrise du destin ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

Sorbonne (amphithéâtre Descartes), rue de la Sorbonne, 19 h 30 : « La nouvelle hypnose, dans l'esprit de Milton Erickson », par J. Godin, suivie d'un débat avec P. Watzlawick (Institut Milson Erickson de Paris).

هكذا من الأصل

CLIO NRJ LE SON DE CONDUITE

Framboise, bleu cobalt, blanc glacier ou noir nacré, la Clio NRJ porte son nom à merveille. Equipée d'une radio 2 x 6 watts à commande satellite, de 4 haut-parleurs et d'un toit ouvrant, la Clio NRJ est idéale pour s'oxygéner la tête. 2 motorisations : "Energy" ou Diesel, boîte 5 vitesses, 3 ou 5 portes, venez découvrir la toute nouvelle série limitée Clio NRJ.



ECONOMISEZ JUSQU'A 7000 F.

PORTES OUVERTES RENAULT

DU 2 AU 5 OCT.

ECONOMISEZ JUSQU'A 7000 F. sur la reprise de votre ancien véhicule si vous le possédez depuis au moins 6 mois, ou 90 % sur le prix des équipements en option, du contrat Losange ou du contrat d'entretien selon les véhicules signalés dans la limite de 7000 F.

Offres non cumulables et réservées aux particuliers.

REPRISE 5 000 F. TTC MINIMUM

REPRISE 5000 F. MINIMUM TTC de votre véhicule pour tout achat d'une Renault 4, Supercinq ou Clio. Cette offre, réservée aux particuliers possesseurs du véhicule depuis au moins 6 mois, concerne les véhicules neufs (VP).





VENEZ PARTAGER NOTRE ENTHOUSIASME

24 CLIO NRJ ET 200 000 FLACONS 75 CL. ISOTHERMES A GAGNER

Devenez vite l'heureux gagnant de l'une des 24 Clio NRJ ou l'un des 200 000 flacons isothermes, en participant au grand jeu national gratuit de la clé.





DANS TOUT LE RESEAU RENAULT

ÉCONOMIE

BILLET

Changement d'alliance à l'UNEDIC

Mme Nicole Notat, secrétaire générale adjointe de la CFDT, a été élue mercredi 30 septembre, comme prévu, présidente du conseil d'administration de l'UNEDIC, le régime paritaire de l'assurance-chômage. Elle succède pour deux ans au représentant du CNPF, M. Bernard Boisson, puisque la règle est celle de l'alternance à ce poste. Dans cet événement, la sécheresse d'un communiqué ne dit pas tout et révèle encore moins le véritable bouleversement qui vient de se produire, rompant ainsi avec trente années de tradition.

La désignation du numéro deux de la CFDT consacre d'abord, en effet, la fin du long règne exercé sur l'UNEDIC par M. André Bergeron, qui s'en considère comme le «père fondateur» et qui vient d'être porté à la présidence d'honneur sous les applaudissements. L'ancien secrétaire général de FO était systématiquement désigné, quand le tour des représentants salariés revenait à l'UNEDIC.

L'arrivée de Mme Notat consacre ensuite la montée en puissance de la CFDT dans les organismes paritaires, après que M. Jean-Marie Spaeth a déjà obtenu la présidence de la Caisse d'assurance vieillesse. Alors que FO bénéficiait jusqu'à présent d'un traitement de faveur, trustant la plupart de ces postes qu'elle savait utiliser pour augmenter son influence, voilà que la CFDT la concurrence dangereusement sur ce terrain, touchant ainsi les dividendes de sa politique réformiste. Un nouvel équilibre des forces apparaît donc, qui pourrait gêner M. Marc Blondel, qui avait un moment envisagé de présenter sa candidature.

Dans le paysage social, enfin, cette nouveauté pourrait augurer d'un changement d'alliances. Jusqu'à présent, FO était le pivot de toutes les majorités et le partenaire privilégié du CNPF dans l'élaboration de la politique contractuelle. Désormais, la CFDT peut prétendre jouer ce rôle, à son tour, et ne fait pas mystère de sa volonté d'imprimer sa marque pour distancer son concurrent. Mais cela signifie aussi que le camp patronal s'est résolu à changer d'interlocuteur...

Dans cette affaire, le sort et l'avenir du régime d'assurance-chômage pèseront. En signant l'accord qui lui a ouvert la porte de la présidence, la CFDT a pris le risque d'être jugée sur ses conséquences sociales et financières. En ne signant pas, et en multipliant les critiques, FO a sciemment perdu toute chance. A moins que les difficultés ne lui donnent un jour raison.

ALAIN LEBAUBE

□ **Les péages autoroutiers seront augmentés de 2,8 % en moyenne à partir du 2 octobre.** – Le ministère de l'économie et des finances a autorisé une augmentation des péages autoroutiers de 2,8 % à partir du 2 octobre. Le dernier relèvement était intervenu en août 1991 et s'élevait à 4,3 %. Auparavant, les société d'autoroutes n'avaient pas eu d'augmentation de leurs tarifs depuis janvier 1989. La nouvelle augmentation varie suivant les sociétés de 2,1 % à 4,3 %.

□ **Gaz : baisse des tarifs domestiques à compter du 2 octobre.** – Les tarifs domestiques du gaz, qui s'appliquent aux particuliers ainsi qu'à certaines PME-PMI, vont être abaissés de 2 % en moyenne à compter du 2 octobre, indique un arrêté du ministère de l'économie et des finances publié au *Journal officiel* du 1er octobre. Il s'agit de la deuxième baisse des tarifs domestiques du gaz depuis le début de l'année. Le 13 avril, l'entreprise publique avait diminué son tarif domestique de 3 %. Justifiée essentiellement par la baisse du coût des approvisionnements, la baisse qui vient d'être annoncée ramène les tarifs à leur niveau du milieu de l'année 1990.

Un an après la création de Thomson Polkolor

TCE fait de la Pologne son troisième pôle mondial de production de tubes cathodiques

M. Janusz Lewandowski, ministre polonais de la transformation de la propriété (chargé des privatisations), célébrait, mercredi 30 septembre à Piaseczno dans la banlieue de Varsovie, *«une privatisation heureuse»* (le Monde du 24 mai 1991). En 1991, rappelait-il, le fabricant de tubes de télévision Polkolor *«était couvert de dettes et avait dû cesser sa production faute de débouchés»*. Aujourd'hui, la société franco-polonaise Thomson Polkolor emploie près de 3 200 personnes *«payées 50 % plus cher que la moyenne nationale»*.

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

L'an dernier, après avoir refusé une première offre du groupe coréen Samsung, les salariés polonais acceptaient la reprise de leur combinat par Thomson Consumer Electronics (TCE). En promettant d'investir 35 millions de dollars (175 millions de francs), le français obtenait 51 % du capital, la partie polonaise conservant le solde. Certes, pour aboutir à cet accord, le combinat avait dû se défaire de multiples activités – santé, transport, service de propreté – devenues depuis autant de sociétés indépendantes à l'avenir peut-être difficile. Mais, ajoutait le ministre avec une franchise inhabituelle, lors de la manifestation d'anniversaire, *«l'alternative était l'indemnité de chômage»*.

Après de bonnes surprises (la technicité du personnel que TCE renforce par une politique massive de formation) et de moins bonnes (la nécessité d'avancer la réfection d'un four pour 5 millions de dollars), le combinat est désormais le troisième pôle de production de tubes cathodiques du groupe, aux côtés des États-Unis et de l'Italie : 100 000 tubes étaient sortis de l'usine l'an dernier (en six mois); 100 000 en sortent par mois cette année.

Cette montée en charge devrait se poursuivre, puisque l'usine de Piaseczno pourra produire jusqu'à 3 millions de tubes par an lorsque l'ensemble des investissements seront achevés. Pour les financer, TCE négocie un premier emprunt de 20 millions de dollars auprès d'un consortium de banques polonaises, et un second auprès de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD). Dès aujourd'hui, 80 % des tubes sont exportés. La moitié de la production est achetée par les autres unités du groupe, l'usine polonaise étant spécialisée dans les tubes de petite taille, que TCE, totalement absent de ce créneau jusqu'ici, était contraint d'acheter à ses concurrents coréens.

Pour favoriser cette montée en puissance, TCE bénéficie de la faiblesse des coûts de main-d'œuvre (à Piaseczno, les salaires n'entrent que pour 15 % dans le prix d'un tube, contre 30 % en Italie ou aux États-Unis). Mais le groupe français devra quand même naviguer au plus près. D'abord, parce que les Polonais viennent de changer les règles du jeu, supprimant sans prévenir la franchise dont bénéficiait le groupe sur l'importation des composants (75 % sont importés). Ensuite, parce que le marché ne s'est pas développé jusqu'ici aussi vite que les responsables de TCE l'espéraient. *«Si cela devait se poursuivre,* reconnaît M. Alain Prestat, PDG de TCE, *il pourrait y avoir temporairement un problème de surcapacité.»* Les Coréens, en effet, n'ont pas désarmé. Evincé de Pologne, Samsung vient en effet de reprendre une usine en Allemagne orientale et projette de s'implanter en Grande-Bretagne...

PIERRE-ANGEL GAY

Le conseil de la Bundesbank se réunit vendredi

Les monnaies européennes de nouveau très chahutées

Le calme est encore loin d'être revenu sur les marchés des changes. Mercredi 30 septembre et jeudi 1er octobre, la livre et surtout la lire ont de nouveau subi des attaques spéculatives, tandis que la monnaie américaine restait proche de ses plus bas niveaux historiques face au deutschemark et au yen.

Sortie du SME le 17 septembre, la lire a de nouveau chuté mercredi, le mark montant jusqu'à 900 lires, alors que son cours maximum autorisé dans le mécanisme de change était de 765,4 lires. Les opérateurs et les particuliers ont été pris de panique par des rumeurs de rétablissement du contrôle des changes et de prélèvement sur les comptes bancaires. L'adoption d'un projet de budget pour 1993 *(lire page 18)* devait, espère le gouvernement de M. Amato, contribuer à rassurer les marchés. Quant à la livre, elle a chuté dans la foulée, tombant mercredi jusqu'à 2,50 marks et même jusqu'à 2,4750 marks jeudi matin, après la révélation, par le *Financial Times*, de nouvelles critiques du président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, à l'égard de la politique monétaire menée à Londres *(lire page 26)*.

A Paris, le mark se maintenait jeudi matin à des niveaux jugés raisonnables (3,3850 francs, alors que le cours maximum autorisé par le SME, et pratiquement atteint la semaine dernière, s'élève à 3,4305 francs). Les autorités monétaires maintiennent cependant le taux d'intérêt au jour le jour aux alentours de 18 %, contre 10 % avant le déclenchement de la crise. La poursuite de la chute des monnaies britannique et italienne se répercute aussi sur les deux autres devises «fragiles» du SME, à savoir l'escudo portugais et la peseta espagnole, et les rumeurs de nouveau réalignement des monnaies, impliquant des dévaluations en Espagne et au Portugal, circulent toujours.

Les marchés font toujours preuve d'une grande nervosité, car le dollar se situe aux alentours de ses plus bas niveaux historiques vis-à-vis du yen et du mark. Or cette tendance contribue mécaniquement à renforcer la monnaie allemande vis-à-vis des autres devises européennes, et donc à accroître les tensions au sein du SME. Le conseil des gouverneurs de la Bundesbank doit se réunir vendredi 2 octobre, et les marchés financiers attendent de savoir si une nouvelle baisse des taux directeurs, susceptible de ramener le calme dans le SME, pourrait être décidée.

Ailleurs en Europe, le gouvernement suédois a annoncé mercredi de nouvelles mesures d'économies budgétaires, une décision qui a été bien accueillie par les marchés financiers et a permis l'abaissement du taux d'intervention marginal de la Banque centrale de 40 % à 24 %. Celle-ci a cependant relevé son taux de l'escompte de 8,5 % à 10 %.

En plus des réductions d'effectifs déjà planifiées

Le groupe Air France prévoit 1 500 suppressions de postes

Le plan d'économies annoncé en septembre 1991 n'aura pas suffi. Après un déficit de 717 millions de francs en 1990, de 685 millions de francs en 1991, le premier semestre de l'année 1992 se solde pour le groupe Air France par une nouvelle perte de 1,5 milliard de francs. La guerre tarifaire sur l'Atlantique Nord et la faible reprise du trafic a contribué à la baisse de la recette unitaire.

Pour endiguer cette détérioration, le président du groupe Air France, M. Bernard Attali, a présenté de nouvelles mesures d'économies à son conseil d'administration, jeudi 1er octobre. Les emplois au sol devraient faire l'objet de 1 500 suppressions de postes supplémentaires en 1993 qui s'ajoutent aux 3 500 suppressions déjà prévues entre 1991 et 1993. Ces mesures devraient toucher notamment les activités de maintenance à la suite de la fusion UTA-Air France. Il n'y aura pas de licenciement sans proposition d'un congé de conversion assorti d'une offre de reclassement externe, prévoit le groupe.

Des économies seront également recherchées par une amélioration de la productivité du personnel navigant. Les nombreux accords existants pourront faire l'objet de renégociations, notamment en ce qui concerne l'évolution des carrières, les temps de vol et l'organisation des repos. Le nombre de postes d'encadrement pourraient être réajustés et le travail intermittent développé. L'objectif est de réduire de 10 % le coût du personnel navigant, soit une économie de 750 millions de francs.

Le plan d'investissement du groupe Air France sera revu à la baisse. L'objectif vise à réduire de 6 milliards de francs (soit de 17 %) les paiements pour la période 1992-1995 et de 1,8 milliard de francs supplémentaires à fin 1993.

En matière de flotte, le groupe va se recentrer pour les moyens courriers sur les avions d'une centaine de places et pour les longs courriers sur les A 340, compte tenu des surcapacités actuelles. Un étalement sélectif des livraisons prévoit notamment des reports pour les Boeing 747-400. Il est envisagé le retrait des Boeing 727 à la fin de l'été 1993. Des échanges de flottes et des locations d'avions seront développés entre Sabena et Air France.

Enfin, le groupe Air France devrait se porter acquéreur des parts de la SNCF dans la capital d'Air Inter (12,32 %) en échange d'actions Air France. Cette opération qui aura l'avantage de faire sortir d'Air Inter un concurrent direct se ferait par une augmentation de capital à laquelle souscrirait la SNCF en apportant ses actions d'Air Inter.

MARTINE LARONCHE

Conséquence de la crise immobilière

Les provisions font plonger les résultats d'Indosuez et de La Hénin

En attendant la publication de ses résultats, le 20 octobre, la Compagnie de Suez a, dès le mercredi 30 septembre, reconnu que l'immobilier lui avait déjà coûté très cher. Le groupe a indiqué qu'il avait été contraint de provisionner 2 milliards de francs pour risques sur l'immobilier et qu'en conséquence son résultat serait en très fort recul si on le compare au 1,8 milliard de francs dégagés au premier semestre 1991, tout en restant *«clairement positif»*.

C'est aussi la forte augmentation des provisions sur risques qui a grevé les résultats de la banque La Hénin ainsi que ceux de la banque Indosuez, toutes deux filiales du groupe et très actives dans l'immobilier. Ainsi, la banque La Hénin annonce un bénéfice net après impôt pour le premier semestre de 6,13 millions de francs contre 66,54 millions de francs au premier semestre 1991, soit une chute de 90 %. L'aggravation de la crise immobilière a nécessité une provision de 970 millions de francs qui porte les provisions à 2,15 milliards de francs.

Du côté d'Indosuez, l'augmentation des provisions a sérieusement amputé le résultat, qui recule de 84,3 % par rapport au premier semestre 1991 à 81 millions de francs contre 517 millions de francs. Avec 1,39 milliard de francs de provisions pour le premier semestre dont 662 millions sur le seul secteur de l'immobilier, celles-ci progressent de 155 % par rapport au premier semestre 1991. Rappelons que pour l'ensemble de l'année passée, les provisions représentaient 1,65 milliard de francs.

COMMUNICATION

Les paraboles de la francophonie

TV5 Afrique a été officiellement lancée à Dakar

DAKAR

de notre envoyé spécial

En lançant officiellement dans sa capitale, mercredi 30 septembre, les émissions de TV5 Afrique, le premier ministre du Sénégal, M. Habib Thiam, a rappelé la lente genèse d'une idée *«née à Québec, mûrie à Dakar, approuvée à Chaillot»*. Agitée de sommet en sommet francophone, l'extension à l'Afrique de la chaîne multilatérale francophone a donc fini par vaincre les réticences («le Monde Radio-Télévision» daté 27-28 septembre). Disponible sur le satellite russe Statsionar-12, TV5 Afrique ne peut encore viser le grand public, car il faut des paraboles de trois mètres de diamètre pour la capter. Dans l'immédiat, c'est essentiellement une extension de TV5 Europe. Mais la chaîne des «regards croisés» veut dynamiser un dialogue Nord-Sud en images, en accueillant dès maintenant deux, puis en janvier quatre heures au moins de programmes africains.

Pour M. Patrick Imhaus, président de TV5, le «pactole» d'une chaîne francophone s'enrichit à être partagé. C'est de réfléchir avec les Africains et non à leur place qui distinguerait TV5 de tant de chaînes qui déferlent par satellites sur le continent. Est-ce suffisant pour faire mentir ce journaliste sénégalais qui craint de voir ses compatriotes jouer les *«tirailleurs de la langue française»* dans la bataille des télévisions mondiales? Pour M. Imhaus, la seule existence de TV5 Afrique a le mérite de poser les problèmes. Ceux de la réception, des droits, de la couverture technique d'un continent négligé par les grands transporteurs d'images internationaux; ceux, enfin, de l'insertion des programmes du Sud dans la concurrence.

Première série coproduite par les télévisions belge et sénégalaise, par Wallons et Wolofs en somme, Fann-Océan témoigne de l'ambition africaine de sortir de cases réservées qui seraient autant de ghettos. Le producteur sénégalais de cette «sitcom» des beaux quartiers de Dakar, Mactar Silla, est aussi responsable de TV5 Afrique. Il croit à l'émulation comme gage de meilleure qualité, à l'importance d'émissions régulières, aux effets induits par ce nouveau débouché tant sur la production privée que sur la filière technique des antennes et de la maintenance. Mais à condition, avertit M. Silla, que les Africains apprennent à structurer leur créativité et renoncent à vouloir tout faire seuls.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ **Douze dossiers de candidature ont été présentés au CSA pour l'occupation diurne du réseau de l'ex-Cinq.** – Outre ceux déjà cités dans notre édition du 1er octobre (Athéna, Charlie Télé, D. Chaîne, Eurêka, Parallèle TV, TDM (télévision du matin), TV 1992), cinq autres projets ont été remis, mercredi 30 septembre, au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), pour l'occupation, avant Arte, du réseau de l'ex-Cinq. Parmi eux, un projet de fenêtre hertzienne de promotion des programmes du câble, déposé au nom de la Société pour la promotion du câble par Olivier Gérolami; Musique France, déposé au nom de la société Sony Music Entertainment France, par Henri de Bodinat; Pascal, déposé au nom de la société Optique Télévision SA, par Jean-Claude Courdy; Totem TV, déposé au nom de la société Imaginations SA par Christian Bruck; 40 HERTZ, déposé *«à titre personnel»* par Frédéric Hauc-quart. Après instruction, le CSA procédera à l'audition publique des candidats avant de statuer courant novembre.

Craignant un déséquilibre sur le marché publicitaire de la radio

Europe 1 (Hachette) s'insurge contre la position dominante d'Havas

Le groupe Havas (communication et tourisme), présent dans l'audiovisuel et la radio, avec Canal Plus (dont il possède 25 %), la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, qui contrôle RTL) via le holding Audiofina, dont il détient 30 %, IP – régie publicitaire de RTL – et RTL Plus, a l'intention de poursuivre son développement dans ce domaine, a indiqué, mardi 29 septembre, son PDG, M. Pierre Dauzier, à la commission d'enquête parlementaire sur les médias.

M. Dauzier a fait part de son intérêt pour le projet de chaîne éducative Eurêka et prendrait *«une participation inférieure à 5 %, conformément à la loi»*, puisqu'il est déjà actionnaire de Canal Plus. L'intérêt d'Havas pour ce projet est motivé par *«le développement avant tout de la lecture et du livre de référence»*. Par le biais de sa filiale CEP Communication, le groupe Havas est l'un des principaux actionnaires du Groupe de la Cité qui rassemble Bordas, Dalloz, Larousse, les Presses de la Cité, Plon et Robert Laffont.

M. Dauzier a aussi confié que son groupe s'intéressait à RMC (contrôlé par l'Etat par le biais de la Sofirad) *«qui, actuellement, perd de l'argent»*. Havas pourrait prendre 51 % dans RMC, ce qui lui donnerait le contrôle de Radio Nostalgie, filiale bénéficiaire. Les régies des trois radios RTL, RMC et Nostalgie seraient alors réunies. Il a cependant noté qu'il se plierait *«sans états d'âme»* à un avis éventuellement défavorable du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ou du Conseil de la concurrence s'il était démontré que ce rapprochement constituait un abus de position dominante.

Dans la journée, l'administrateur délégué d'Europe 1 (groupe Hachette), M. Jean-Pierre Ozannat, a immédiatement donné corps à cette réserve en déclarant que *«la somme des recettes publicitaires de l'ensemble des radios en régie dans les filiales du groupe Havas – RTL, RMC, Nostalgie, Fun, Sud Radio, Wit et M40 – dépasserait 50 % du marché national publicitaire des radios privées»*. *«Avec les centrales d'achat d'espaces de sa filiale Euro-RSCG, la position d'Havas comme vendeur et acheteur de publicité serait dominante et porterait atteinte au fonctionnement de la concurrence»*, poursuit M. Ozannat. Et en vendant la majorité de RMC à Havas, l'État, actionnaire unique de la Sofirad, *«serait l'artisan d'un déséquilibre majeur»*, au moment où *«le gouvernement recherche une plus grande transparence du marché publicitaire, par la loi Sapin»*.

Y.-M. L.

Pour se mettre à l'abri des convoitises

BSN adopte les mesures de protection anti-OPA

L'assemblée générale extraordinaire de BSN a adopté, mercredi 30 septembre, les mesures de protection de son capital proposées en juillet et qui limitent les droits de vote des actionnaires (*le Monde* daté 26-27 juillet). Désormais, quelle que soit sa participation, un actionnaire ne pourra exprimer en assemblée plus de 6 % du total des droits de vote s'il détient des actions simples et 12 % s'il possède des droits de vote double. Cette limitation tombe pour un actionnaire parvenant à posséder plus des deux tiers du capital.

«Aujourd'hui, nous constatons qu'en Europe, à l'exception de l'Angleterre, toutes les sociétés alimentaires ont leur capital protégé, soit par des poison pills (pilules empoisonnées), soit par un actionnaire majoritaire. BSN fait seul exception», a indiqué le président du groupe, M. Antoine Riboud. Pour lui, cette protection permet d'échapper à une prise de contrôle larvée, par une prise de participation minoritaire, et met BSN à l'abri d'une OPA éventuelle en raison du seuil élevé requis pour en prendre le contrôle.

Evoquant sa succession, M. Riboud (soixante-quatorze ans) a rappelé qu'il avait encore un mandat de sept ans à la tête du groupe et qu'il entendait assumer ses responsabilités grâce à *«sa robuste santé»*. Le jour venu, lorsqu'il décidera de se retirer, le choix de son successeur sera *«de la compétence exclusive du conseil d'administration»*. Ce dernier vient d'ailleurs d'accueillir trois nouveaux membres : MM. Nicholas Clive Worms, associé-gérant de Worms et Cie, Philippe Jaeckin, directeur de la branche biscuit, et Franck Riboud, directeur du développement, et fils de l'actuel président.

D. G.

ÉCONOMIE

Le projet de loi de finances pour 1993

Le duo de Bercy, triste et fatigué

Est-ce la fatigue post-électorale (l'un, M. Michel Charasse, ministre du budget, pour son nom au Sénat, l'autre, M. Michel Sapin, ministre de l'économie, pour le «oui» à Maastricht et au franc fort)? Est-ce la faiblesse des marges de manœuvre économique que dont dispose désormais un gouvernement dans le cadre européen? Ou alors le fait que tous les cadeaux fiscaux du projet de budget de 1993 avaient déjà été rendus publics? La traditionnelle séance de présentation à la presse, mercredi 30 septembre, du projet de loi de finances par les deux Michel de Bercy, était bien triste. Ni l'un ni l'autre n'ont réussi à exprimer un quelconque enthousiasme autour de leur «bébé», ni même de véritables convictions.

Proche du président de la République et véritable charpentier du projet de loi de finances, M. Michel Charasse a ouvert le feu. *«Pour la cinquième fois en cinq ans»*, a-t-il rappelé, alors que c'était, pour son *«ami»* Michel Sapin, une première. Il est vrai que *«Michel Sapin a l'avenir devant lui»*, a commenté le ministre au cigare. En fait, les quatre années précédentes, M. Charasse *n'avait fait que compléter le discours* très construit de son supérieur hiérarchique d'alors, M. Pierre Bérégovoy.

Le ministre démissionnaire – M. Charasse a précisé qu'il avait *«remis son poste à la disposition du président de la République»* pour aller rejoindre le Sénat – s'est alors lancé dans une présentation des grandes lignes du projet de loi de finances pour 1993, des principales données chiffrées du dossier faut-il plutôt dire. A *raison de trois chiffres à la minute* ou presque et d'autant de sigles (RMI, PAC, PAP, PLA, PNB, TVA...), il a réussi à en dire l'essentiel en moins d'un quart d'heure. Le gouvernement a retenu pour ce budget deux objectifs, a-t-il rappelé : *«Achever la préparation du pays au marché unique de 1993»* et *«accompagner, voire favoriser l'accélération de la reprise»*. Et donc deux grandes priorités dans les dépenses publiques : celles destinées à la modernisation et celles devant favoriser les solidarités, nationale et internationale.

Hormis une petite histoire de Coluche reprise quelques instants après au journal de TF 1 auquel il participait, M. Charasse semblait avoir perdu, après quatre années à Bercy, de sa faconde. Certes, il avait réponse à tout. Ou presque. L'état inquiétant des comptes sociaux ne va-t-il pas rendre nécessaire une augmentation des cotisations ou de la contribution sociale généralisée, la CSG? *«Nous n'avons pas prévu de dégradation des comptes sociaux en 1993»*, a-t-il répondu, ajoutant : *«Pour le reste, interrogez Teulade»* (le ministre des affaires sociales). A propos de l'écart, énorme, constaté depuis trois ans entre les recettes fiscales prévues et celles réellement encaissées, le ministre a avoué que même l'inspection des finances, lancée dans l'introspection de ce *«gap»*, n'en avait trouvé aucune véritable explication. Une faille exceptionnelle.

Une gestion notariale...

A l'écouter répondre par des chiffres, des chiffres et des chiffres – *«Je peux vous réciter par cœur dix mille chiffres»*, a-t-il répliqué à un moment... et on peut le croire – l'auditoire aurait eu, par moments, l'impression d'être dans le bureau d'un notaire. Mais qui donc avait parlé, un temps, de *«gestion notariale des comptes publics»*? N'était-ce pas un certain Michel Rocard?

Proche justement de M. Rocard, M. Sapin a donné, après la présentation du projet de loi de finances, les hypothèses économiques sur lesquelles celui-ci avait été établi : *«La stabilité du franc, le maintien d'une inflation faible (2,8 % en 1993 comme en 1992) et une reprise de la croissance à 2,6 %.»* Un excès d'optimisme?

Le ministre de l'économie a rappelé que ces hypothèses concordaient avec les prévisions récentes des organisations internationales comme l'OCDE et le FMI. Selon lui, *«le dynamisme des exportations devrait se poursuivre en 1993, celui-ci n'étant pas lié seulement à des effets prix mais aussi de qualité»*, *«la consommation des ménages devrait connaître une légère reprise»*, l'investissement des entreprises aussi.

Bien que ne souhaitant pas exacerber *«la schizophrénie»* qui existe autour des taux d'intérêt, M. Sapin a indiqué que le gouvernement avait retenu, pour calculer la charge de la dette publique, des taux moyens pour 1993 en baisse d'environ un point par rapport à ceux de 1992 et un dollar à 5,50 francs. *«Le mouvement de hausse des taux est en train de se renverser»*, a une nouvelle fois prédit M. Sapin. Il a en outre indiqué que le gouvernement prévoyait pour 1993 des cessions d'actifs pour environ 16 milliards de francs. Pour 1992, les recettes tirées des ventes de participations dans des entreprises publiques se seraient élevées jusqu'à présent à *«10-12 milliards»* et devraient atteindre aussi 16 milliards d'ici à la fin de l'année.

Peu enthousiastes, les deux Michel savent, il est vrai, qu'ils ne seront pas là pour exécuter ce dernier budget de la législature. Et que le débat à l'Assemblée sera, cette année plus encore qu'à l'habitude, brouillé par des considérations de politique politicienne. Comme l'a souligné le ministre du budget, l'opposition avait annoncé son intention de censurer le gouvernement sur le projet de loi de finances avant même de le connaître. Pour ce qui le concerne en tout cas, le sénateur Charasse n'a pas l'intention d'amender la copie de l'ex-ministre Charasse!

ERIK IZRAELEWICZ

Réactions syndicales et politiques réservées

Toutes les organisations syndicales – à l'exception de la CGC qui ne s'est pas encore officiellement exprimée – émettent des réserves sur le projet de budget 1993.

• **FO : critique.** – Force ouvrière estime que le projet de budget *«est basé sur un pari : une reprise de l'économie américaine et une baisse des taux d'intérêt»* et considère que *«le déficit budgétaire est plus subi que voulu»*. Critique à l'égard du partage du travail, *«idée dont les salariés sont les premières victimes»*, FO déclare *«ne pas accepter la nécessité de consolider la désinflation»*.

• **CFDT : déçue.** – A Saint-Etienne (Loire), M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, a qualifié le projet de *«budget d'accompagnement, pas à la hauteur de la gravité de la situation de l'emploi»*. *«Ce budget privilégie le soutien à la croissance et s'inscrit dans la logique monétariste dominante»*, a-t-il regretté.

• **CGT : hostile.** – Dans un communiqué de M. Gérard Alezard, secrétaire, la CGT fustige un *«budget dicté par la logique de l'austérité et le rationnement»*. *«Le cap est maintenu : budget de mini-croissance, il reste rivé sur les intérêts des grandes firmes, sur la finance. Il navigue sous le drapeau de Maastricht»*, poursuit M. Alezard qui traduit l'expression de M. Pierre Bérégovoy *«pas de politique sociale à crédit»*, par *«pas de crédits pour une politique sociale»*.

• **CFTC : timide.** – La CFTC déclare qu'*«on est loin du compte»*, mais reconnaît un *«premier signe timide de la reconnaissance, par le gouvernement, de la nécessité de donner la priorité aux conditions de vie des familles»*. Mais la CFTC rappelle qu'elle demande *«une politique sociale fondée sur une priorité familiale»*.

• **CGPME : impatience.** – M. Lucien Rebuffel, président de la CGPME, estime que *«le budget 1993 ne concerne pour l'instant pas les PME-PMI françaises»*. Réclamant un plan gouvernemental pluriannuel, il souligne que les PME *«attendent, avec impatience, certaines déjà avec colère, des mesures mobilisatrices leur permettant d'investir, d'embaucher, voire pour certaines de survivre»*.

• **CNPF : fragile.** – Selon le CNPF, ce budget va *«fragiliser les entreprises déjà affaiblies par deux ans de ralentissement économique»*. En prélevant sur les entreprises des sommes destinées au financement d'allègements fiscaux aux particuliers, le CNPF reproche au gouvernement d'avoir *«fait passer au second plan les impératifs économiques»*.

• **M. Le Garrec : nouveau.** – Tout en soulignant que le projet de loi de finances pour 1993 *«préserve les conditions d'une croissance saine et durable»*, M. Jean Le Garrec, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, se félicite, dans un communiqué, mercredi 30 septembre, de ce que le gouvernement ait, *«en concertation avec la majorité de l'Assemblée nationale»*, inscrit dans son projet *«trois grandes mesures nouvelles : un accroissement sans précédent de l'effort d'aménagement du territoire* (...), *une action de grande ampleur en matière de logement social* (...) *et l'allègement, à hauteur de 3,5 milliards de francs, des charges de scolarité des ménages»*.

• **M. Balladur : audit.** – Favorable à la censure du gouvernement, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie de M. Chirac entre 1986 et 1988, critique vivement, dans un entretien à *Libération* du 1er octobre, le gouvernement. *«La politique* [économique] *menée depuis quatre ans n'a pas été bonne et nous a conduits dans une impasse»*, déclare l'ancien ministre d'Etat qui estime qu'*«il faudra faire* (...) *avant les élections législatives, afin que les Français soient dûment informés de la situation* (...), *un audit des finances publiques comme en 1986»*. Il ajoute : *«Je crains que ses résultats n'en soient plus inquiétants encore.»*

ÉCONOMIE

Le projet de loi

Dans la tourmente

Suite de la première page

De l'autre côté de l'Atlantique, aux États-Unis, le président sortant, M. George Bush, était donné largement battu par son rival alors même que le dollar, sous-évalué, perdait en quelques mois plus de 10 % de sa valeur, menaçant la compétitivité de nombreuses fabrications européennes.

Dans ces conditions, le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy, lui-même menacé à court terme par une motion de censure et, à échéance de six mois, par la proximité d'élections législatives périlleuses, pouvait difficilement accoucher d'un budget vraiment convaincant. Le trouble de l'équipe au pouvoir a été tel qu'après avoir caressé pendant deux mois (juillet et août) l'idée d'une simplification générale de l'impôt sur le revenu, c'est finalement à une nouvelle complication de cet impôt qu'on est parvenu avec de nouvelles déductions particulières.

La fragilité de l'exercice, présenté mercredi 30 septembre à la presse par un ministre - M. Michel Charasse - en partance pour le Sénat, cette fragilité est inscrite dans les chiffres. Alors que la crise monétaire est à peine terminée et que l'Allemagne ne manifeste aucune intention de réduire son loyer de l'argent, le budget français prévoit une baisse d'un point des taux courts l'année prochaine (de 10 % à 9 %) et d'un demi-point des taux longs (de 9 % à 8,5 % en moyenne).

Une incertitude plus grande

Une telle hypothèse n'est pas complètement irréaliste, elle est seulement fragile. Mais elle a l'avantage pour MM. Bérégovoy et Charasse d'alléger sensiblement dans le budget de 1993 la charge de la dette publique, qui atteindra 177,7 milliards de francs. Elle permet aussi de justifier le relatif optimisme des comptes économiques pour l'année prochaine.

La croissance économique va-t-elle enfin s'accélérer ? C'est bien le pari que fait le gouvernement en prévoyant un taux de croissance de 2,6 % l'année prochaine, après 2,1 % cette année. Il y a sept ou huit mois, une telle vision aurait semblé réaliste. Les chefs d'entreprise reprenaient confiance et les statistiques montraient une amélioration de la situation. Il n'en va plus de même actuellement. Les taux d'intérêt, qui sont au centre des difficultés actuelles des pays européens, sont, à quelques variantes près, toujours aussi élevés. On voit mal dans ces conditions pourquoi les chefs d'entreprise recommenceraient à augmenter leurs investissements. C'est pourtant ce que prévoit le gouvernement (+3 % après - 2,4 % cette année), alors que beaucoup de capacités de production modernes restent inemployées après l'effort d'équipement très important accompli entre 1987 et 1990 (+45 %).

Le niveau extrêmement bas du dollar est probablement, avec celui des taux d'intérêt, le principal élément de perturbation mondial. De plus en plus nombreux sont les industriels français qui, sur les marchés étrangers, se voient fortement concurrencés par des produits américains aux prix anormalement bas. Le gouvernement a bâti ses comptes 1993 sur un dollar à 5,50 francs. Nous n'en prenons pas le chemin avec un billet vert actuellement en pleine dégringolade, largement en dessous de 5 francs.

Le plus probable est que le commerce extérieur de la France sera moins brillant en 1993 qu'il ne l'a été cette année. C'est d'ailleurs ce que prévoient les comptes officiels, avec une croissance des ventes à l'étranger de 5,1 % contre 6,6 % cette année. Le repli risque cependant d'être plus important si l'on pense que des pays très proches comme la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne ont adopté des plans d'austérité rigoureux pour combattre inflation et déficit public, cela afin de pouvoir participer en 1997 ou 1999 à l'Union économique et monétaire prévue par le traité de Maastricht. Ces pays bons clients vont nous faire plus ou moins



défaut en important beaucoup moins, et l'Allemagne risque bien d'être dans ce cas. En revanche, la livre, la lire, la peseta, trop longtemps sur-évaluées, vont redonner aux économies concernées avec des dévaluations importantes, une compétitivité qu'elles avaient perdue.

Vu sous cet angle, le rétablissement des comptes de l'Etat – qui postule une forte reprise des recettes fiscales et donc de l'activité économique – ne sera probablement pas rapide. Les mesures destinées à stimuler les affaires par distribution de pouvoir d'achat ne sont donc a priori pas inutiles, dans la mesure où elles n'hypothèquent pas l'avenir. L'idée de distribuer 3,6 milliards aux familles d'étudiants n'est peut-être pas mauvaise, contrairement aux projets, un moment caressés, de réduire la redevance TV ou la taxe d'habitation.

Un médiocre réconfort

Le Conseil national du patronat français (CNPF) va, quant à lui, reprocher au gouvernement de n'avoir pas prolongé sa politique d'allègements fiscaux en faveur des entreprises. Mais, outre que l'impôt sur les sociétés est maintenant en France l'un des plus bas du monde (de quoi rallumer les fureurs du Parti socialiste et du Parti communiste), les résultats des sociétés semblent s'être sensiblement redressés. Les entreprises françaises qui voudront recommencer à augmenter leurs investissements pourront le faire. Les moyens ne leur manqueront pas.

Le déficit annoncé pour 1993 - 165,4 milliards de francs - ne devrait pas inquiéter les marchés des changes, car nous restons le pays européen le mieux géré du point de vue de nos finances publiques. Il n'en reste pas moins que s'est fortement dégradé le déficit de l'ensemble des administrations publiques (État, Sécurité sociale, collectivités locales), qui est le critère pris en compte par le traité de Maastricht. Nous en sommes cette année aux environs de 2,7 %, plus très éloigné des 3 % limite à ne pas dépasser. Le fait que l'Allemagne en soit à 5,5 % et la Grande-Bretagne à 4,6 % n'est qu'un médiocre réconfort.

La vérité est que nous avons presque épuisé nos marges de manœuvre. Des marges que nous avons été bien aise de pouvoir utiliser, n'en déplaise à ceux qui pensent depuis vingt ans que la régulation conjoncturelle par le budget relève des vieux accessoires de la politique économique.

Le problème d'une nouvelle stratégie économique se posera peut-être à nouveau dans quelques mois si l'activité ne repart pas nettement et si une nouvelle majorité l'emporte aux prochaines législatives : quelle politique mener pour tout à la fois conserver une monnaie stable sur les marchés des changes et créer de nombreux emplois. Les choix de M. Bérégovoy sont clairs et ne changeront plus. L'opposition ferait bien de nous éclairer sur ses intentions.

ALAIN VERNHOLES

La préparation des budgets en Europe

Madrid présente un projet d'une grande rigueur

MADRID

de notre correspondant

« *C'est le budget le plus restrictif de ces vingt dernières années* », a déclaré, mardi 29 septembre, M. Carlos Solchaga, ministre de l'économie et des finances, en présentant devant les députés le projet de budget pour 1993. Il s'agit pourtant d'une année électorale, a fait remarquer le ministre qui a imputé l'austérité « *à la crise économique internationale beaucoup plus importante que personne ne pouvait le prévoir* ». La présentation de ce budget de crise a eu pour conséquence immédiate la démission du secrétaire d'état à la défense, M. José Miguel Hernandez Vasquez, en signe de protestation contre les réductions imposées à ce ministère. « *Nous savions que nous devions nous serrer la ceinture mais on nous a baissé le pantalon* », a-t-il déclaré. Le budget de la défense est en diminution de pratiquement 10 %.

L'année 1993 s'annonce comme l'année de la grande rigueur et M. Solchaga a clairement indiqué qu'il ne fallait pas espérer sortir des difficultés avant 1994. Selon les prévisions annoncées, la croissance ne sera que de 1 % contre 1,5 % cette année, soit le plus faible taux depuis 1981. Le chômage progressera considérablement : on prévoit 175 000 sans-emploi, un nombre qui porterait le taux de chômage à 18,9 % de la population active. Les investissements chuteront pour leur part de 1,2 % et le taux d'inflation se situera aux alentours de 5 % (contre 6,4 % cette année). Un ralentissement qui est loin des objectifs précédemment fixés par le gouvernement.

Le gouvernement socialiste a aussi décidé de rompre le pacte signé avec les syndicats qui permettait aux fonctionnaires de rattraper sur le plan salarial le dépassement du pourcentage d'inflation initialement prévu. Les augmentations ne pourront pas désormais dépasser 4 %. A partir du 1er janvier d'autre part, le tabac augmentera de 5 % et la bière de 7 pesetas (1 peseta = 0,048 franc) par litre. La TVA est déjà passée de 13 % à 15 % et les impôts ont été relevés de 0,5 % à 3 % selon les revenus à compter du 1er août.

Dans ce projet de budget, placé sous le signe des sacrifices, le déficit public devrait atteindre 2,3 % du produit intérieur brut. Mais, en 1992, les prévisions étaient de 1,9 % et, selon les derniers calculs, il est estimé d'ores et déjà à 2,6 %. Au lendemain de cette présentation, l'agence de notation américaine Moody's a annoncé qu'elle plaçait sous surveillance la dette de l'État espagnol, en vue d'une possible révision à la baisse.

MICHEL BOLE-RICHARD

Rome prévoit trois années d'austérité

ROME

de notre correspondante

Le nombre de Romains qui, mêlés aux journalistes, ont fait le pied de grue à l'extérieur du Palais Chigi, une partie de la soirée, dans l'espoir d'obtenir des informations, montre assez bien le climat qui prévaut actuellement dans la capitale. Un climat qui, les deux jours précédents, tournait presque à la panique : affolés par les rumeurs annonçant un « prélèvement » imminent sur les comptes courants et les dépôts bancaires, des centaines d'Italiens se sont précipités lundi et mardi dans les banques pour retirer leurs économies. Au point que le président du conseil, lui-même, a dû assurer qu'« *il s'agissait d'une crainte irraisonnée* », tandis que le gouverneur de la Banque d'Italie, M. Carlo Azeglio Ciampi, était contraint de demander aux grands établissements bancaires « *rassurer coûte que coûte les épargnants* ». Résultat de ce mini-vent de panique et de la spéculation dont la lire, toujours « flottante », est l'objet, la monnaie italienne était tombée à son cours le plus bas vis-à-vis du deutschemark (900 lires pour 1 mark).

L'avenir n'est pas tellement plus radieux, et si l'on en croit les déclarations d'un Giuliano Amato, toujours calme mais épuisé, la péninsule s'appête à affronter « *trois années de purgatoire* ». Condition indispensable selon lui pour pouvoir « *s'aligner sur les autres pays de la Communauté européenne en 1996* ». Objectif avoué pour 1993 : un déficit prévu de 150 000 milliards de lires (600 milliards de francs), soit 10 000 milliards de plus par rapport aux premières estimations, et une inflation qui devrait plafonner à 4,5 % au lieu des 3,5 % espérés. En attendant, la seule voie pour assainir les finances publiques reste celle des « *sacrifices* ». C'est ainsi que le fameux plan d'austérité de 93 000 milliards de lires est maintenu dans son intégralité (*le Monde* des 19 et 24 septembre). Le gouvernement a par ailleurs annoncé son intention de réaliser une « *emprunt consistant* » auprès de la CEE

Seuls quelques aménagements, obtenus tant par la pression des syndicats que par un réel débat au sein du gouvernement, tentent de mieux répartir et mieux équilibrer ces « *sacrifices* ». Le plafond des revenus familiaux fixé à 40 millions de lires, au-delà duquel les frais médicaux (hors hospitalisation) et les médicaments ne seraient plus remboursés, a pratiquement sauté dans les faits : il sera tenu compte du nombre de personnes à charge par foyer et le calcul des revenus sera plus nuancé. De même, en dépit du blocage des départs à la retraite pour l'année 1993, la plupart des dossiers déjà en cours seront acceptés et les entreprises en crise auront des conditions particulières. Enfin, la discussion sur le départ à la retraite obligatoire à soixante-cinq ans pour les hommes n'est pas encore définitivement close. Pour contrebalancer, l'impôt sur les « *signes extérieurs de richesse* », qui avait fait sourire par son inefficacité, est étendu aux entreprises.

Les coupes prévues dans le budget de fonctionnement des différents ministères sont revues à la hausse pour un montant de 60 000 milliards de lires. Disposition qui a donné lieu à de véritables psychodrames au sein du gouvernement, le ministre de l'industrie, M. Giuseppe Guarino (DC), contestant violemment la réduction selon lui des aides à l'investissement, tandis que le ministre de l'instruction publique, Mme Rosa Russo Jervolino (DC), taxé d'une économie de 450 milliards de lires, proposait sa démission.

Enfin, l'austérité à l'ordre du jour ne pèsera pas que sur les contribuables – qui se sont vu promettre au passage quelques allègements fiscaux pour 1994 dans le cas des familles à revenu unique – mais également, et assez lourdement sur les entreprises et les travailleurs indépendants. C'est ainsi que l'impôt envisagé de 0,75 % sur le patrimoine net des entreprises a fait l'objet d'un décret-loi, applicable immédiatemment. De même, un effort particulier sera fait pour rendre effectif « *un impôt minimum* » sur les professions libérales et les indépendants qui déclarent des « *revenus trop bas* ».

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Recettes : 35 milliards de francs de moins qu'en 1992

Le projet de budget pour 1993, s'il prévoit une augmentation des dépenses publiques de 3,4 % par rapport à 1992 (soit 45 milliards de francs), table sur un recul des recettes générales de l'Etat de 2,8 %, soit de 34,5 milliards de franca par rapport à la loi de finances pour 1992, telle qu'elle fut votée par le Parlement fin 1991. C'est pourquoi le déficit budgétaire s'accroît considérablement, passant de 89,9 milliards de francs dans la loi de finances initiale de 1992 à 165,4 milliards de francs.

Dans la réalité, les choses sont un peu différentes puisqu'on sait fort bien que le budget de 1992 n'a pas du tout été exécuté conformément aux prévisions : le déficit de 1992 – qu'on ne connaîtra qu'au cours du premier semestre 1993 – risque d'atteindre 185 ou 190 milliards de francs. Les recettes fiscales auraient été inférieures de 100 milliards de francs à ce qui avait été escompté dans la loi de finances initiale de 1992. Vu sous cet angle, le déficit annoncé pour 1993 traduirait une réduction. Ce qui est d'ailleurs cohérent avec les hypothèses économiques retenues par le gouvernement, qui table sur une légère accélération de la croissance économique (+2,6 % après + 2,1 % en 1992) et une consommation des ménages progressant plus rapidement qu'en 1992 (2,3 % contre 1,8 %).

Le projet de budget comporte 3,8 milliards de francs de mesures fiscales en faveur des ménages en 1993 : réduction d'impôt pour les dépenses de scolarité et majoration de l'allocation de rentrée scolaire (3,6 milliards de francs) ; amélioration des dispositions fiscales concernant l'investissement dans le locatif (100 millions l'année prochaine, 750 millions en régime de croisière) ; élargissement de la réduction d'impôt pour grosses réparations (500 millions en 1993, 2,2 milliards par la suite) ; détaxe pour les pots catalytiques (600 millions en 1992) ; exonération des revenus du plan épargne actions (PEA) (200 millions en 1993, 2 milliards par la suite)...

A ces 3,8 milliards de francs de pertes fiscales s'ajoute le coût des mesures votées les années précédentes : la réduction d'impôts au titre des emplois familiaux (3,3 milliards de francs) et la suppression du taux majoré de TVA (2,5 milliards de francs), soit 9 milliards de francs. Au total, 12,8 milliards de francs d'allègements fiscaux

Les entreprises, de leur côté, seraient plus imposées en 1993 : + 5 milliards de francs du fait notamment de la suppression de la déductibilité des dividendes et d'un nouveau régime fiscal pour les plus-values latentes sur les OPCVM (organismes collectifs de placement en valeurs mobilières). Cependant, du fait des mesures acquises les années précédentes (sur l'IS notamment), leurs charges seraient allégées de 3,5 milliards de francs en 1993.

Fiscalité des ménages

● Impôt sur le revenu : actualisation du barème

Toutes les limites des tranches du barème ainsi que la limite d'application de la décote sont intégralement relevées de 2,8 %, c'est-à-dire dans une proportion égale à celle de la hausse prévue des prix en moyenne en 1992. Il s'agit ainsi d'éviter un alourdissement de l'imposition à revenus réels constants.

Pour l'imposition des revenus de 1992, la décote s'applique à tous les contribuables dont l'impôt n'excède pas 5 110 francs au lieu de 4 970 francs en 1991.

L'impôt est, d'autre part, minoré dans les mêmes conditions que pour l'imposition des revenus de 1991 et le seuil d'application de chaque taux de minoration est réévalué de 2,8 %. Le plafond de l'avantage en impôt procuré par le quotient familial, réévalué lui aussi de 2,8 %, est porté de 12 550 francs à 12 910 francs pour chaque demi-part. Le plafond de l'avantage en impôt procuré par le premier enfant à charge des personnes seules est fixé à 16 500 francs, au lieu de 16 050 francs. L'abattement accordé par enfant marié rattaché est porté de 22 100 francs à 22 730 francs.

● Une réduction d'impôt pour frais de scolarisation

Les familles dont les enfants poursuivent des études secondaires ou supérieures bénéficient d'une réduction d'impôt fixée à 400 francs par enfant fréquentant un collège, 1 000 francs par enfant fréquentant un lycée et 1 200 francs par enfant engagé dans un cycle d'enseignement supérieur. Le bénéfice de cette réduction d'impôt est subordonné à la condition que soit joint à la déclaration des revenus un certificat de scolarité établi par le chef de l'établissement fréquenté.

Une aide spécifique, exonérée de l'impôt sur le revenu, est par ailleurs instituée en faveur des familles non imposables sur le revenu. Elle est de 600 francs pour un collégien et de 1 200 francs pour un élève de lycée.

● Un avantage en faveur des acquéreurs de voitures équipées d'un pot catalytique

Une aide de 2 000 francs par véhicule est accordée aux acquéreurs de voitures particulières neuves équipées d'un moteur à essence n'excédant pas 2 000 cm³ de cylindrée et d'un pot catalytique. Les véhicules doivent être immatriculés pour la première fois entre le 1er octobre et le 31 décembre 1992.

Fiscalité des entreprises

● La réforme de l'impôt sur les sociétés achevée

Engagée depuis 1985, la réforme de l'impôt sur les sociétés devrait être désormais achevée : le taux de l'IS, qui était alors de 50 %, est réduit de 34 % à 33,33 % pour les bénéfices ouverts à compter du 1er janvier 1993.

Le supplément d'impôt sur les sociétés dû à raison des bénéfices distribués est supprimé pour les distributions faites au cours des exercices ouverts à compter du 1er janvier 1993. Le précompte exigible en cas de prélèvement sur la réserve des plus-values à long terme est plafonné au taux normal de l'impôt sur les sociétés. Enfin, le taux des acomptes d'impôt sur les sociétés échus au cours des exercices ouverts à compter du 1er janvier 1993 est réduit, pour l'ensemble des entreprises, de 36 % à 33,33 %. Cette dernière réduction devrait procurer aux entreprises un avantage en trésorerie estimé à 3,8 milliards de francs en 1993.

● Suppression de la déductibilité des dividendes

Les sociétés françaises qui se constituaient (ou procédaient à des augmentations de capital), pouvaient jusqu'au 1er janvier 1993, et sous certaines conditions, déduire de leurs bénéfices imposables une fraction des dividendes alloués aux actions représentatives d'apports en numéraire. Ce régime de déductibilité des dividendes est supprimé pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 1993.

La suppression de ce régime procure à l'Etat un gain de 3,8 milliards de francs en 1993 et de 1,9 milliard en régime de croisière.

● Reconduction et adaptation du crédit d'impôt recherche

Le dispositif du crédit d'impôt recherche est reconduit pour les dépenses exposées au cours des années 1993 à 1995. Les modalités de son imputation sont aménagées de manière à rendre son contrôle plus efficace. Cette aide fiscale est désormais imputable sur l'impôt de l'année au titre de laquelle le crédit d'impôt est déterminé et sur celui des cinq années suivantes.

Le coût de la reconduction du dispositif ainsi aménagé est évalué à 4 milliards de francs.

● Alourdissement de la fiscalité des OPCVM détenues par les entreprises

La fiscalité actuelle favorisant le placement financier aux dépens de l'investissement productif, un nouveau régime concernant les OPCVM (organismes collectifs de placement en valeurs mobilières) et les obligations à coupon zéro, détenues par les entreprises, est institué. Il constitue la suite des dispositions votées en 1990 et 1991 qui ont progressivement rapproché les modalités d'imposition des plus-values financières des entreprises de celles applicables au résultat courant.

Les parts ou actions d'OPCVM détenues par les sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés sont désormais évaluées à leur valeur liquidative à la clôture de chaque exercice. L'écart d'évaluation est compris dans le résultat imposable de l'exercice concerné et soumis à l'impôt dans les conditions normales. Les produits capitalisés avant l'entrée en vigueur de la mesure restent soumis à l'impôt lors de la cession des titres seulement. Afin de favoriser les placements des entreprises en actions, les titres d'OPCVM essentiellement investis en actions sont exclus de ce nouveau dispositif. Ces nouvelles dispositions s'appliquent pour la détermination des résultats imposables des exercices clos à compter du 1er novembre 1992.

De la même manière, la capitalisation des intérêts des titres à coupon zéro est imposée à chaque arrêté des comptes, en fonction de la valeur actuelle à la clôture de chaque exercice. Cette mesure s'applique aux titres émis à compter du 1er janvier 1993 lorsque la prime de remboursement excède 10 % du prix d'acquisition.

Ces mesures permettront à l'Etat d'obtenir un supplément de recettes de 5 milliards de francs sur 1993. En régime de croisière, l'incidence annuelle serait de l'ordre de 1 milliard.

● Aménagement du régime des sociétés mères

Pour maintenir son attrait par rapport au régime d'imposition de droit commun, le régime fiscal des sociétés mères est aménagé.

Jusqu'alors, les produits des actions ou parts d'intérêt d'une filiale perçus par la société mère étaient retranchés du bénéfice imposable de cette dernière sous déduction d'une quote-part de frais et charges. Cette quote-part était fixée forfaitairement à 5 % du produit total des participations, crédits d'impôt compris. La réintégration de la quote-part de frais et charges dans le bénéfice de la société mère est supprimée. La règle de détention d'un seuil minimal de 10 % de participation pour pouvoir bénéficier du régime fiscal des sociétés mères est désormais appréciée plus strictement. Ces dispositions s'appliquent pour la détermination des résultats des exercices ouverts à compter du 1er janvier 1993. Leur coût est évalué à 1,8 milliard de francs pour 1994.

Aide au logement

● Soutien renforcé à l'investissement immobilier locatif

Afin de développer le parc des logements locatifs et de soutenir l'activité dans le bâtiment, l'avantage fiscal accordé aux investisseurs est accru. Le taux de réduction d'impôt accordé au contribuable qui achète ou fait construire un logement neuf destiné à la location est porté de 10 % à 20 % du prix de revient du logement, un prix plafonné à 300 000 francs pour une personne seule et à 600 000 francs pour un couple marié. Le montant maximum de cette réduction d'impôt est ainsi de 60 000 francs ou 120 000 francs. Il n'est accordé qu'à certaines conditions : le propriétaire s'engage à louer le logement nu à usage de résidence principale pendant neuf ans (au lieu de six auparavant) ; le loyer et les ressources du locataire ne doivent pas excéder les plafonds fixés pour l'application de la loi d'orientation pour la ville ; la location doit prendre effet dans les six mois qui suivent l'achèvement de l'immeuble ou son acquisition. La réduction d'impôt est répartie sur quatre années au maximum à raison chaque année du quart des limites fixées.

Un avantage fiscal identique est accordé aux souscriptions au capital de SCPI lorsque la société s'engage à affecter intégralement le produit de la souscription nouvelle à l'achat de logements neufs destinés à la location.

Le coût de la mesure est de 100 millions de francs en 1993 et de 750 millions en régime de croisière.

● Reconduction de la réduction d'impôt pour dépenses de grosses réparations

Le régime de réduction d'impôt pour les dépenses de grosses réparations de l'habitation principale, qui arrivait à son terme le 31 décembre 1992, est prorogé jusqu'au 31 décembre 1995. Compte tenu des aménagements apportés par la loi du 15 juillet 1992, le coût de cette mesure est de 2,2 milliards de francs en 1994.

L'effort en faveur des agriculteurs

● Suppression des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties

La politique d'allègement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties due par les agriculteurs est poursuivie dans le cadre des mesures d'accompagnement de la réforme de la politique agricole commune européenne avec l'exonération totale, dès 1993, de la part régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties classées en terres agricoles ; l'exonération progressive en trois ans, à compter de 1994, de la part départementale ; et la reconduction en 1993, 1994 et 1995 du dégrèvement de 70 % de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférentes aux prés, prairies naturelles, herbages, pâturages et landes.

A terme, ce dispositif représentera un allègement d'impôt de 2,8 milliards de francs pour les agriculteurs, dont 2,2 à la charge de l'Etat.

● Le plafond de déduction pour investissement relevé

Afin de favoriser l'investissement, les exploitants agricoles sont autorisés à déduire chaque année de leur bénéfice des sommes destinées à acquérir ou à créer des immobilisations amortissables ou à constituer des stocks de produits ou animaux dont le cycle de rotation est supérieur à un an. Les plafonds sont relevés. Une déduction complémentaire, égale à 10 % de la fraction de bénéfice compris entre 150 000 francs et 450 000 francs est instituée. Une mesure dont le coût est évalué à 250 millions pour 1994.

● L'exonération de la TIPP sur les biocarburants pérennisée

La loi de finances pour 1992 avait instauré pour une période courant jusqu'à 1996 une exonération de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers au profit de certains carburants ou de certains combustibles d'origine agricole produits dans un cadre expérimental. Cette exonération est pérennisée.

Mesures diverses

● Taxe professionnelle : une nouvelle période de référence

La cotisation de la taxe professionnelle est désormais plafonnée par rapport à la valeur ajoutée produite l'année de l'imposition (au lieu de l'année N-2 actuellement). Cette règle s'applique pour les cotisations établies à compter de 1993.

Pour limiter d'autre part la charge de trésorerie pour les entreprises, la taxe professionnelle donnera lieu, à compter de 1994, au versement de deux acomptes égaux respectivement à un huitième et à trois huitièmes du montant de la taxe mise en recouvrement au titre de l'année précédente.

● Suppression de la taxe sur les conventions d'assurances applicable aux transporteurs nationaux

Les contrats qui garantissent les risques de toute nature relatifs aux véhicules utilitaires d'un poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 tonnes étaient jusqu'à présent soumis à une taxe de 5 %. Dans la perspective du grand marché européen, cette taxe est supprimée, ce qui privera l'Etat de 270 millions de francs en 1993.

Les ressources de la nation
(évolution en pourcentage et en volume)

	1991 (résult.)	1992 (estim.)	1993 (prév.)
● RESSOURCES DE LA NATION (en volume et en pourcentage)			
1) Produit intérieur brut marchand	+ 0,7	+ 2,1	+ 2,6
2) Importations	+ 2,3	+ 2,5	+ 5,5
● EMPLOI DES RESSOURCES DE LA NATION			
1) Consommation des ménages	+ 1,3	+ 1,8	+ 2,3
2) Investissement total	- 1,2	- 0,6	+ 2,4
dont : investissement des entreprises	- 3,1	- 2,4	+ 3
3) Exportations	+ 4	+ 6,6	+ 5,1
● HAUSSE DES PRIX (en pourcentage)			
– En glissement (décembre à décembre)	3,1	2,8	2,8
– En moyenne annuelle	3,2	2,8	2,8
● POUVOIR D'ACHAT (en pourcentage)			
– Du salaire moyen par tête	+ 1	+ 1,3	+ 1,1
– Des prestations sociales	+ 3,4	+ 2,6	+ 2
– Du revenu disponible brut	+ 1,8	+ 2,2	+ 2,3

Prélèvements obligatoires
(en % du PIB)

Au profit de :	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Impôts (hors Sécurité sociale)	24,1	23,8	23,6	23,5	22,9	22,8
dont (1) :						
État	16,7	16,6	16,3	15,8	15,1	14,9
Collectivités locales	5,9	6,0	6,0	6,2	6,3	6,3
CEE	1,2	1,1	0,9	1,2	1,2	1,2
Prélèvements sociaux *	19,8	19,9	20,1	20,4	20,6	20,5
Prélèvements obligatoires	43,8	43,7	43,7	43,9	43,5	43,3

* Cotisations sociales + impôts au profit de la Sécurité sociale (dont CSG).
(1) Cette décomposition ne prend pas en compte les prélèvements destinés aux organismes divers d'administration centrale, qui représentent, selon, les années, de 0,1 à 0,3 point de PIB.

Comment varieront les divers impôts
(en millions de francs)

	Résultats 1991	Loi de finances initiale 1992	Evaluations révisées 1992	Projet de loi de finances pour 1993
Impôt sur le revenu	303 514	318 440	314 000	324 750
Impôt sur les sociétés	154 441	162 850	136 000	152 935
Autres impôts directs	104 970	109 785	106 000	107 170
Enregistrement et timbre	79 198	83 706	79 900	85 870
Produit des douanes	130 561	132 930	132 800	138 871
Taxe sur la valeur ajoutée	641 927	709 187	672 500	703 869
pour mémoire : TVA nette	[510 314]	[564 187]	[532 500]	[555 369]
Autres impôts indirects	38 265	43 608	41 300	44 636
RECETTES FISCALES BRUTES	1 452 876	1 560 506	1 482 500	1 558 101
Remboursements et dégrèvements	–224 567	–225 120	–240 100	–238 311
RECETTES FISCALES NETTES	1 228 309	1 335 386	1 242 400	1 319 790
Prélèvements	–215 383	–231 293	–225 049	–237 448
RECETTES FISCALES NETTES	1 012 926	1 104 093	1 017 351	1 082 342
Recettes non fiscales	155 987	140 649	158 753	127 903
RECETTES TOTALES DU BUDGET GÉNÉRAL	1 168 913	1 244 742	1 176 104	1 210 245

En 1993, les recettes totales baissent de 2,8 % par rapport à la LFI 1992 mais progressent de 2,9 % par rapport aux recettes révisées.

Barème de l'impôt sur le revenu
(Fractions du revenu imposable pour 2 parts)

1991		1992		Taux (en %)
N'excédant pas	37 080 F	N'excédant pas	38 440 F	0
de 37 080 F à	39 060 F	de 38 440 à	40 160 F	5
de 39 060 F à	46 300 F	de 40 160 à	47 000 F	9,6
de 46 300 F à	73 180 F	de 47 000 à	75 240 F	14,4
de 73 180 F à	94 060 F	de 75 240 à	96 700 F	19,2
de 94 060 F à	118 080 F	de 96 700 à	121 380 F	24
de 118 080 F à	142 900 F	de 121 380 à	146 900 F	28,8
de 142 900 F à	164 880 F	de 146 900 à	169 480 F	33,6
de 164 880 F à	274 680 F	de 169 480 à	282 380 F	38,4
de 274 680 F à	377 800 F	de 282 380 à	388 380 F	43,2
de 377 800 F à	446 900 F	de 388 380 à	459 420 F	49
de 446 900 F à	508 340 F	de 459 420 à	522 580 F	53,9
Au-delà de	508 340 F	Au-delà de	522 580 F	56,8

ÉCONOMIE

Le projet de loi

Dépenses : une progression de 3,4 % par rapport

Les dépenses définitives de l'Etat progressent de 3,4 % dans le projet de budget pour 1993. *L'augmentation en valeur réelle* n'est que de 0,6 %, si l'on tient compte de la hausse des prix prévue pour l'an prochain. Les sacrifices qu'ont dû accepter de nombreux ministères ont été d'autant plus importants qu'une grande partie de la progression *de la dépense l'année prochaine* est absorbée par les seules charges de la dette publique qui atteindront 177,8 milliards de francs l'an *prochain – si les taux d'intérêt n'augmentent pas*, – en progression de 6,7 % par rapport à 1992. Or, les charges de la dette publique représentent maintenant 13 % du total des dépenses de l'Etat. Il faut voir là le prix d'un endettement qui atteint maintenant 2 000 milliards de francs (en stock) et augmente chaque année en flux du fait des déficits budgétaires annuels.

Les dépenses civiles de fonctionnement et d'intervention se montent à 855,9 milliards de francs, *progressant de 30,8 milliards de francs* (+3,7 %) par rapport à la loi de finances initiale pour 1992. Mais ce regroupement dissimule des évolutions fort différentes : les seules dépenses d'intervention augmentent de 0,7 % en valeur, passant de 372,1 milliards de francs à *374,7 milliards de francs*, ce qui équivaut à une diminution de presque 2 % en volume. Les dépenses de fonctionnement (essentiellement les traitements de la fonction publique) progressent au contraire fortement, passant de *449,5 milliards de francs en 1992 (loi de finances* initiale) à 477,4 milliards en 1993 (+ 6,2 %).

Comme les dépenses d'intervention, les *dépenses civiles en capital (investissements)* ralentissent la progression d'ensemble. Elles diminuent en effet de 1,9 % d'une année sur l'autre, revenant de 89,6 à 87,9 milliards de francs. Quant aux dépenses militaires, elles atteignent 245,6 milliards de francs contre 240,4 milliards en 1992, soit une hausse de 2,2 % en un an, inférieure au taux d'inflation.

Au total, quatre secteurs jugés prioritaires échappent à la rigueur : l'éducation nationale dont le budget atteint 281,4 milliards de francs, en *augmentation de 7,2 % par rapport* à 1992 ; l'emploi et la formation professionnelle ; la justice ; la sécurité publique. Les effectifs de l'éducation *nationale augmentant de 9 770, l'ensemble des* emplois publics est en progression nette de 3 731 malgré des coupes aux finances, à la culture, à *l'équipement, à l'agriculture...*

Les grandes priorités

● **Education nationale : un effort considérable.**

Le projet de loi de finances pour 1993 confirme la priorité accordée à l'éducation nationale par la loi d'orientation du 10 juillet 1989. Ce budget atteint 281,4 milliards de francs, en hausse de 7,2 % par rapport à 1992 (+18,8 milliards de francs). Il prévoit la création de 9 770 emplois, soit près de deux fois plus qu'en 1992. En cinq ans, les crédits accordés à l'éducation nationale auront ainsi augmenté de 83 milliards de francs (+ 42 %) et les effectifs de 55 000.

L'enseignement scolaire bénéficiera de 241,9 milliards de francs, *soit une progression* de 6,8 % (15,4 milliards de francs). Les créations nettes d'emplois atteindront 5 455, contre 2 880 en 1992. Ces moyens supplémentaires visent d'abord à renforcer les équipes pédagogiques et administratives ainsi que l'aide aux élèves : 4 900 emplois d'enseignants des premier et second degrés seront ainsi créés, ainsi que 1 450 emplois pour l'encadrement administratif. D'autre part, en plus de crédits ouverts pour l'innovation pédagogique (notamment pour l'enseignement des langues vivantes) et la *modernisation des équipements* informatiques, les moyens nouveaux inscrits pour la revalorisation de la fonction enseignante et l'application du protocole Durafour atteindront 2,3 milliards de francs, contre 1,1 milliard de francs l'année précédente. En outre, il sera procédé à l'intégration de *12 000 instituteurs comme* professeurs des écoles et à la transformation de 5 700 autres emplois afin de *« permettre des recrutements nouveaux »*.

Les crédits accordés à l'enseignement supérieur seront de 39,5 milliards de francs, soit une progression de 9,5 % (3,4 milliards de francs) par rapport à 1992. Ils permettront *« d'accompagner l'évolution des effectifs d'étudiants et de poursuivre la revalorisation de la condition enseignante »*. Au total, 4 315 emplois d'enseignants seront créés, ainsi que 1 050 autres pour l'encadrement administratif. Le plan de constructions universitaires sera doté de 5,2 milliards de francs d'autorisations de programme, soit près de 2 milliards de plus qu'en 1992. Les moyens de fonctionnement des universités connaissent, *pour leur part, une augmentation* de 456 millions de francs, contre seulement 190 millions de francs en 1991. Sur cinq ans, la part de l'Etat dans le plan Université 2000 – aménagement et développement des enseignements supérieurs – *aura ainsi été portée à 16,2* milliards de francs.

● ***Emploi et formation professionnelle* : progression de 5,3 % des crédits.**

Les crédits accordés au ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle s'élèvent à 72,8 milliards de francs en 1993, *soit une augmentation* de 5,3 % par rapport à 1992, auxquels s'ajoutent 3 milliards de francs de reports de crédits sur les gestions antérieures. A ces dépenses de caractère permanent s'ajoutent 8,7 milliards de francs de *« dépenses exceptionnelles »* au titre des actions lancées en 1992 dans le cadre du programme de réduction du chômage de longue durée (CLD) et d'insertion des jeunes en grande *difficulté. Ces dépenses* seront financées par les recettes provenant des *« cessions d'actifs publics »*, ainsi que par les 3,3 milliards de francs qui résultent de la réduction d'impôt accordée aux ménages pour encourager les emplois familiaux.

La première priorité du gouvernement consiste à *« la poursuite de l'effort pour lutter contre l'exclusion, inciter à la création d'emplois et mieux adapter la formation à l'emploi, notamment en direction des jeunes sans qualification et des chômeurs de longue durée »*. Le budget 1993 se caractérise par un *renforcement des moyens* du service public de l'emploi (+ 6,9 %) afin de consolider le traitement individualisé des demandeurs d'emploi et de poursuivre les actions menées en direction des entreprises : 695 emplois nouveaux à l'ANPE.

Pour les chômeurs de longue durée, 287 000 places de stages et 130 000 contrats de retour à l'emploi (CRE) sont financés – contre respectivement 245 000 et 120 000 en *1992* – et *200 000* contrats emploi-solidarité (CES) sont prévus *en 1993, avec un accès privilégié* réservé aux chômeurs de longue *durée. Un* dispositif nouveau permet en outre d'inciter les associations et les collectivités locales – grâce à une aide de l'Etat – à créer des emplois durables à l'issue des CES : 20 000 contrats de ce type sont financés en 1993 pour un total de 630 millions de francs.

Le budget 1993 vise aussi à inciter à la création d'emplois et à prévenir les licenciements économiques. Afin de favoriser le partage du travail, le nombre des préretraites progressives passe de 4 500 à 15 000 en 1993. Quant au *reclassement* des travailleurs du secteur privé, il bénéficie d'une augmentation de 31 % du financement des conventions de conversion et de 33 % pour celui des allocations temporaires dégressives. Outre le dispositif « exo-jeunes » *institué en octobre 1991 (un coût* de 1,65 milliard de francs), les crédits consacrés au chômage partiel progressent de 40 %.

Côté formation, 30 000 nouvelles places sont ouvertes dans le cadre du programme de préparation active à la qualification et à l'emploi (PAQUE), institué en 1992 pour répondre aux besoins des jeunes en difficulté. D'autre part, *100 000 places de crédit* formation individualisé (CFI) sont créées pour les jeunes sans qualification. Globalement, l'enveloppe de la formation continue progresse de 4,7 % par rapport à 1992. Les moyens alloués à l'Association *nationale pour la formation* professionnelle des adultes (AFPA) progressent de 3,8 %, alors que le programme de formation continue des ingénieurs bénéficie d'une dotation supplémentaire de 42,8 millions de francs (+ 61 %).

● **Justice : + 6,9 % par rapport à 1992.**

Le budget 1993 *« accentue le haut degré de priorité accordé par le gouvernement »*. Le montant des crédits progresse de 6,9 % par rapport à 1992, pour atteindre 20,35 milliards de francs, contre 19 milliards de francs l'année précédente. Les moyens mis à la disposition de la justice auront ainsi progressé de 37,5 % entre 1988 et *1993. Le projet de loi de finances* pour 1993 prévoit une augmentation des capacités d'investissement pour accentuer la rénovation des services judiciaires : les autorisations de programme sont portées à 795 millions de francs, en progression de 22 %.

D'autre part, 819 postes d'agents seront créés, dont *700 sont prévus* pour l'encadrement des détenus. Depuis 1988, 4 000 emplois supplémentaires auront ainsi été créés. Les moyens de fonctionnement sont également accrus de 145 millions de francs, dont 30 millions de francs destinés à améliorer la prise en charge sanitaire des détenus. Enfin, *la dotation de l'aide juridique*, visant à faciliter l'accès à la justice est très fortement augmentée (+ 298 millions de francs, soit une hausse de 33 % par rapport à 1992).

● **Sécurité publique : la police renforcée.**

Le budget du ministère de l'intérieur et de la sécurité publique s'élève en 1993 à 74 milliards de francs, *soit une progression de* 5,7 % (4,1 milliards de francs) par rapport à 1992. Hors concours aux collectivités locales, il progresse de 5,5 %, pour s'établir à 46 milliards de francs. Le budget de la police représente plus de la moitié de celui du ministère de l'intérieur et les moyens de fonctionnement et *d'équipement de la police* atteignent 4,3 milliards de francs, soit le double de leur niveau de 1985.

Cet effort se caractérise également par la création de 2 440 emplois supplémentaires, dont 1 000 policiers du contingent. *Au total*, près de *19 000* emplois auront ainsi été créés dans la police depuis 1981. Pour la sécurité civile, le budget prévoit des crédits en augmentation de 27 % en 1993 par rapport à l'année précédente – pour atteindre 1,21 milliard de francs – *dont 428 millions* de francs sont consacrés au renouvellement de la flotte de canadairs.

La modernisation

● **Recherche : consolidation.**

Le budget civil de la recherche et du développement (BCRD) s'élève à 53,7 milliards de francs en dépenses ordinaires et en autorisations de programme, soit une hausse de 5,25 % par rapport à 1992 (51,1 milliards de francs).

Outre ces *dotations directes*, l'effort public en faveur de la recherche intègre les subventions transitant par le budget communautaire (3,6 milliards de francs) et *les pertes de recettes fiscales* consenties au titre du crédit d'impôt recherche (de l'ordre de 4 milliards de francs). Au total, 61,3 milliards de francs sont donc consacrés à cet effort (contre 59,1 en 1992) et le volume de croissance du BCRD depuis 1988 atteint *18 %*, soit plus que *l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) pendant la même* période (+ 13,9 %).

Dans la recherche publique, le montant des crédits alloués *« consolide l'effort en 1993 »*. Ils sont consacrés à la recherche universitaire, aux opérations programmées (grands équipements, moyens informatiques, opérations immobi*lières) et au fonctionnement courant* des laboratoires. Dans l'ensemble du BCRD, 400 emplois seront créés, tandis que 100 allocations de recherche seront allouées au début octobre 1993. Pour la recherche industrielle, le soutien au développement technologique et à l'innovation des entreprises *« reste un souci majeur »* en *1993*, d'autant que les moyens que les entreprises consacrent à ce domaine *« restent insuffisants »*. Les crédits d'incitation à la recherche industrielle sont donc majorés de 225 millions de francs, ce qui porte l'enveloppe en *1993* à 4,7 milliards de francs. Au total, les efforts bud*gétaires et fiscaux (crédit d'impôt*-recherche) portent le total des aides de l'Etat en faveur de la recherche industrielle à près de 9 milliards de francs, contre 5,85 milliards de francs en 1988.

Les grands programmes technologiques sont poursuivis. *Les crédits* du Centre national d'études *spatiales (CNES) augmentent* de 559 millions de francs en autorisations de programme – une progression de 7,2 % par rapport à 1992, – ce qui porte au total la dotation à 8,35 milliards de francs. L'augmentation des crédits permet de respecter les engagements pris vis-à-vis de l'agence spatiale euro*péenne (programme Arianne V*, Hermès et Colombus notamment) et de renforcer la dotation des programmes aéronautiques civils (+142 millions de francs, soit une hausse de 6,2 % par rapport à 1992).

● **Agriculture : accompagner la réforme de la PAC.**

Les crédits publics allant à l'agriculture atteignent 151,3 milliards *de francs*, contre 153,4 milliards de francs en 1992. Outre les dépenses du ministère de l'agriculture, ces concours comprennent notamment la contribution de la France aux dépenses agricoles européennes (49 milliards de francs) et la participation de la *solidarité* sociale nationale au budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA), soit 56,8 milliards de francs.

Le budget du ministère de l'agriculture atteint 39,7 milliards de *francs en 1993, soit une augmentation* de 6,4 % par rapport à 1992 (36,9 milliards de francs). Cette progression *« marque la volonté du gouvernement d'accompagner la réforme de la PAC »*. Des primes sont prévues pour les agriculteurs, *ainsi qu'un allègement* des charges des exploitations agricoles.

● **Industrie et aménagement du territoire : moyens en forte croissance.**

L'aménagement du territoire bénéficie selon le gouvernement d'un *« traitement privilégié »*. Ses crédits atteignent 2,74 milliards de francs, soit une augmentation de 23 %. Certaines de ses dotations sont inscrites au budget de l'industrie. *Les priorités* sont la revitalisation des zones fragiles (zones rurales et zones de reconversion industrielle), l'aide à la décentralisation. Les dotations du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT) sont portées à 877 millions de francs, en hausse de 55 %.

Les crédits à l'industrie atteignent 19,4 milliards de francs, soit une progression nominale de *3,5 %. Les dépenses d'équipement* et les subventions d'investissement progressent de 8,7 %.

● **Infrastructures : développement des voies de communication.**

Le budget des routes s'établit à 8,45 milliards de francs, *soit* (à structure constante) une progres*sion de 13,9 % par rapport à 1992*. Les crédits d'équipement (6,63 milliards de francs), qui augmentent de 19,4 %, permettront de financer les contrats de plan Etat-régions et de poursuivre les grands programmes engagés par l'Etat (désenclavement du *Massif central*, aménagement de la RN7 notamment). Le budget de 1993 consacre d'autre part des crédits importants aux investissements dans les transports collectifs : métros et tramways de province.

Cadre de vie et solidarité

● **Environnement : crédits en progression de 9,4 %.**

Le budget de l'environnement atteint 1 596 millions de francs, *soit une augmentation* de 9,4 % par rapport à 1992. Depuis 1988, ce budget aura vu ses crédits multipliés par 2,3.

Les actions prioritaires de ce ministère concernent la protection du cadre de vie en ville, des paysages et la lutte contre l'effet de serre. En outre est poursuivie l'action en faveur des agences de l'eau et contre les déchets.

● ***Politique de la ville* : 7 milliards l'année prochaine.**

L'Etat consacrera 7 milliards de francs l'année prochaine, contre 6,2 milliards cette année, à *la* politique des villes : amélioration des quartiers dégradés, animation des quartiers en difficulté, prévention de la délinquance.

● **Concours de l'Etat aux collectivités locales : 258,5 milliards de francs.**

Les concours de l'Etat aux collectivités locales *atteignent* 258,5 milliards de francs dans le *projet de budget pour 1993, en* augmentation de 6,1 % par rapport *à 1992. Les dotations et subventions* de fonctionnement se mon*tent à 105,037 milliards de francs* (+ 4,9 % par rapport à 1992). Les *dotations et subventions d'équipement* (qui comprennent notamment *le fonds de compensation* pour la TVA et la dotation globale d'équipement) *s'inscrivent* à 32,58 milliards de francs, contre 32,46 milliards cette année. *La* compensation financière des transferts de compétence *atteint* 14,04 milliards de francs, en progression de 3,8 % sur un an. *Enfin*, la compensation d'exonération et dedérèvementslégislatifs (dotations de dégrèvements de la taxe professionnelle notamment) atteint 56,7 milliards de francs, contre *51,03* milliards cette année.

Les masses budgétaires

(en milliards de francs)

	Loi de finances initiale pour 1992	*Projet de budget pour 1993*	*Montant de la différence*	Evolution en %
Dette publique	166,7	177,8	+ 11,1	+ 6,7
Dépenses civiles de fonctionnement et d'intervention	825,1	855,9	+ 30,8	+ 3,7
Dépenses civiles en capital	89,6	87,9	– 1,7	– 1,9
Budget militaire	240,4	245,6	+ 5,2	+ 2,2
Total des dépenses du budget général	1 321,8	1 367,2	+ 45,4	+ 3,4
Recettes nettes	1 244,7	1 210,2	– 34,5	– 2,8
Solde des opérations définitives	–77,1	– 157	– 79,9	N.S.
Comptes spéciaux du trésor (solde)	12,8	8,4	– 4,4	– 34,1
Solde général	– 89,9	– 165,4	– 75,5	N.S.

Evolution des déficits budgétaires

(en milliards de francs)

	Prévu en LFI	Réalisé	Déficit réalisé (*) (en % du PIB)
1984	– 125,80	– 146,18	– 3,35
1985	– 140,19	– 153,29	– 3,26
1986	– 145,34	– 141,09	– 2,78
1987	– 129,29	– 129,06	– 2,25
1988	– 114,98	– 114,70	– 2,00
1989	– 100,54	– 100,39	– 1,63
1990	– 90,17	– 93,15	– 1,43
1991	– 80,69	– 131,75	– 1,95
1992	– 89,94	– 185 *	
1993	– 185,39		– 2,20

(*) Aucune estimation officielle n'a été donnée.

Les contributions au budget européen

(en milliards de francs)

	Prévu	Réalisé
1986	42,7	45,8
1987	43,4	50
1988	54,8	64,5
1989	64,5	61,2
1990	63,5	56
1991	70,8	74,7
1992	84,3	77
1993	83,5	

Evolution des emplois publics

	Effectifs 1992	*Effectifs 1993*	Evolution *en pourcentage et en nombre*
I. EDUCATION NATIONALE, ENSEIGNEMENTS SCOLAIRE ET SUPERIEUR	1 048 459	1 058 229	+0,9 %
II. JUSTICE	56 628	57 147	+0,9 %
III. INTERIEUR (hors appelés)	161 582	162 722	+0,7 %
IV. AUTRES BUDGETS CIVILS			
Affaires étrangères et coopération	10 233	10 281	+0,5 %
Affaires sociales et travail	23 324	23 315	
Agriculture	29 566	29 505	– 0,2 %
Culture	12 151	12 059	– 0,8 %
Economie, finances et budget	178 945	177 888	– 0,6 %
Equipement, logement, transports	113 912	112 911	– 0,9 %
Services du premier ministre	2 405	2 396	– 0,4 %
Autres budgets (du budget général)	22 139	21 350	– 3,6 %
Budgets annexes	10 342	10 390	+ 0,5 %
TOTAUX (IV)	403 019	400 095	– 0,7 %
V. DEFENSE (hors appelés)	409 939	405 165	– 1,2 %
TOTAUX (I+II+III+IV+V)	2 079 627	2 083 358	+ 0,2 %
Emplois non budgétaires des établissements publics de la recherche	55 294	55 694	+ 0,7 %

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

de finances pour 1993

à 1992

• **Culture et audiovisuel : nouvel effort.**

Le budget de la culture s'élève à 13,79 milliards de francs, en augmentation de 6,5 % *par rapport* à 1992. Priorité est donnée à la sauvegarde et à l'enrichissement du patrimoine (1,3 milliard de francs, soit 75 millions de plus que l'an dernier) et aux enseignements artistiques (104 millions de plus qu'en 1992). *Le budget* de l'audiovisuel public augmente quant à lui de 10,4 %.

• **Départements et territoires d'outre-mer : + 6,3 % sur un an.**

Le budget des DOM-TOM s'élève à 2,3 milliards de francs en dépenses ordinaires (fonctionnement) et crédits de paiement (investissement), soit une augmentation de 6,3 %. Il a ouvert 1,2 milliard d'autorisations de programme.

• **Logement : petit budget pour grosse crise.**

Les crédits inscrits au budget du logement sont de 34 milliards de francs, en hausse de 0,8 % par rapport à 1992 (33,7 milliards de francs). Pour mémoire, ils s'établissaient à 34,029 milliards de francs en 1988, à 38,276 milliards en 1989, à 39,962 milliards en 1990, à 38,603 milliards en 1991. Trente *mille* prêts accession à la propriété (PAP) sont budgétés comme l'an passé, chiffre monté à 35 000 en cours de discussion budgétaire de fin 1991. Sur ce total, 32 000 PLA, ont été consommés et, récemment, le ministre délégué au logement en avait annoncé 7 000 de plus pour 1992 (mais non inscrits). Comme l'an passé, le projet de *budget* prévoit *80 000* prêts locatifs aidés (PLA), dont 10 000 sont destinés à faciliter l'insertion.

• **Solidarité : poursuite des actions entreprises.**

Les crédits allant aux dépenses de solidarité atteignent 120 milliards de francs, ce chiffre ne comprenant pas les sommes dépensées dans le cadre de la politique de l'emploi. Ces 120 milliards se ventilent en interventions directes (84 milliards de francs), en subventions (31 milliards de francs), en investissement et en fonctionnement (5 milliards). Le RMI et les actions d'insertion dans les DOM dépassent 14,3 *milliards de francs*. Le seul budget du ministère des affaires sociales et de l'intégration représente 50,5 milliards de francs.

• **La jeunesse et les sports : le seuil des 3 milliards de francs.**

Le budget de la jeunesse et des sports franchit le seuil des 3 milliards de francs, en progression de 4,9 % par rapport à 1992.

Action internationale

• **Europe : 83,5 milliards de francs au profit de la Communauté.**

Les prélèvements sur recettes au *profit* de la Communauté *s'élèvent* à 83,5 milliards de francs en 1993, contre 84,3 milliards prévus dans le budget initial de 1992 (mais 77 milliards de francs seulement dépensés).

Les dépenses de soutien agricole représentent 56 % du budget communautaire, mais les actions structurelles, avec 30 %, ont fortement progressé ces dernières années, avec l'objectif d'un doublement des fonds structurels.

• **Défense : 245,6 milliards de francs.**

Le budget de la défense s'élève à 245,6 milliards de francs, soit une progression de 2,2 %. Hors pensions, ces crédits atteignent 197,9 milliards de francs. Les dépenses ordinaires augmentent de 2,9 %.

• **Action extérieure : 0,58 % du PIB pour l'aide publique au développement.**

L'aide publique au développement (APD), destinée exclusive*ment aux pays du Sud, devrait* atteindre 0,58 % du PIB en 1993, soit 43,3 milliards de francs. Cette aide représentait 0,50 % du PIB en 1988. Au sommet de Rio, en juin 1992, un objectif de 0,7 % du PIB a été fixé par le président de la République pour l'an 2000.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Compagnie Financière de Paribas

1ER SEMESTRE 1992 : RÉSULTAT NET DE 1106 MILLIONS DE FRANCS

Lors de sa réunion du 29 septembre 1992, le Conseil de Surveillance de la Compagnie Financière de Paribas a examiné les comptes consolidés du Groupe pour le premier semestre 1992, arrêtés la veille par le Directoire.

Le premier semestre 1992 a été caractérisé par une stabilité du résultat net consolidé total du Groupe par rapport au premier semestre 1991 résultant d'une hausse du résultat en capital et d'une diminution du résultat en revenu.

Le résultat net en part de la Compagnie Financière, hors intérêts minoritaires, s'élève à 1 106 millions de francs, en baisse de 15 % par rapport au 30 juin 1991.

Les comptes au 30 juin 1992 font apparaître les données de synthèse suivantes :

ACTIVITÉ

en milliards de francs	30/06/92	31/12/91
– Total du bilan	1 125	1 035
– Crédits à la clientèle	458	453
– *Dépôts de la clientèle (hors CD)*	205	202
– Participations (valeur estimative)	60,1	63,7

RÉSULTATS

RÉSULTATS GLOBAUX

en millions de francs	30/06/92	30/06/91	Variation (en %)	31/12/91
– Résultat net consolidé	2 058	2 054	–	1 097
• Opérations en revenu	728	1 507	– 52	– 120
• Opérations en capital	1 330	547	+ 143	1 217

RÉSULTATS PART DU GROUPE

en millions de francs	30/06/92	30/06/91	Variation (en %)	31/12/91
– Résultat net consolidé	1 106	1 300	– 15	– 184
• Opérations en revenu	66	778	– 91	– 1 150
• Opérations en capital	1 040	522	+ 99	966

Les comptes semestriels ont été établis selon des méthodes comptables inchangées. Le périmètre de consolidation n'a pas *enregistré de variation significative. Les chiffres du premier* semestre 1991 ne comprennent pas les éléments particuliers liés à Paribas Suisse, ayant affecté le résultat en fin d'année 1991.

BAISSE DU RÉSULTAT EN REVENU

Le résultat en revenu du Groupe Paribas hors intérêts minoritaires s'établit au 30 juin 1992 à 66 millions de francs contre 778 millions de francs au 30 juin 1991.

Ce recul s'analyse ainsi :

- une progression du produit net bancaire, d'environ 3 % par rapport au 30 juin 1991, qui est le reflet d'une évolution *contrastée des recettes des filiales bancaires* : bonnes performances des activités de marché, tassement des activités de banque commerciale, notamment en France et en Grande-Bretagne, et stabilité des autres secteurs ;
- une progression des frais généraux de 7 % par rapport au 30 juin 1991, reflétant notamment le renforcement des moyens de la Banque Paribas dans le domaine des activités de marché et de gestion institutionnelle et privée ;
- le maintien à un niveau élevé de la dotation aux provisions pour risques bancaires, qui s'élève à 3 560 millions de francs, en hausse de 10 % par rapport au 30 juin 1991. Cette évolution résulte d'une conjoncture difficile en Europe, notamment en Grande-Bretagne et dans le secteur de l'immobilier.

Les dotations aux provisions de la Compagnie Bancaire et du Crédit du Nord sont en progression, tandis que celles de la Banque Paribas sont en recul par rapport au 1er semestre 1991.

HAUSSE DU RÉSULTAT EN CAPITAL

Le résultat en capital du Groupe hors intérêts minoritaires s'établit au 30 juin 1992 à 1 040 millions de francs contre 522 millions de francs au 30 juin 1991.

Cette hausse s'explique par :

- *d'importantes plus-values dégagées notamment par la* cession de la participation du Groupe Paribas dans Matra Communication, l'introduction en bourse de Lapeyre, filiale de Poliet, et par la cession du contrôle des Ciments Français au Groupe Italcementi. Le résultat sur cessions avant impôts totalise plus de 2 milliards de francs, soit 5 fois plus qu'au 30 juin 1991 ;
- un comportement satisfaisant des participations du Groupe malgré un environnement économique difficile.

FONDS PROPRES ET ACTIF NET ESTIMÉ

Au 30 juin 1992, les fonds propres comptables du Groupe avant résultat représentent au total 57,3 milliards de francs, soit *sensiblement la même valeur qu'à fin* 1991.

L'actif net estimé du Groupe au 30 juin 1992, établi comme d'habitude sans prise en compte des valeurs de fonds de commerce, s'élève avant résultat à 76,6 milliards de francs contre 76,3 milliards au 31 décembre 1991.

En part du Groupe, l'actif net estimé s'établissait après résultat à 52 milliards de francs au 30 juin 1992 contre 51,3 milliards au 31 décembre 1991 et représentait 606* francs par titre en circulation contre 610 francs à fin 1991.

* 540 francs au 28 septembre 1992

PARIBAS ACTIONNARIAT

3, rue d'Antin - 75002 PARIS - Tél. : (1) 42 98 17 88 - 36.16 CLIFF

هكذا من الاصل

VIE DES ENTREPRISES

Après l'OPA de British Petroleum

Gerland cède sa division de revêtements de sols

LYON

de notre bureau régional

Après avoir fait l'objet d'une offre publique d'achat réussie par son actionnaire majoritaire, British Petroleum, au début de 1992, l'entreprise lyonnaise Gerland vient de céder sa division de fabrication de revêtements de sols, connue du grand public surtout grâce aux marques Gerflor et Taraflex. Cette branche a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs avec mille sept cents salariés et neuf usines, dont deux à l'étranger, en Irlande et en Allemagne.

Une trentaine de salariés du siège de Gerland passent au service de la nouvelle entreprise, qui prend la dénomination de Gerland sols et revêtements (GSR) et conserve l'usage des marques. Les contrats de travail et les accords collectifs sont reconduits. Le prix de cession n'a pas été révélé. La présidence de GSR est confiée à M. Jean-Jacques Tchikladze, actuellement directeur général de la division, au sein de Gerland.

L'acquéreur est une société d'investissement regroupant différents institutionnels, sous la raison sociale Europe Capital Partners, implantée aux Etats-Unis et en Europe et dotée d'une capacité d'intervention de 2 milliards de francs en fonds propres. La société d'investissement possède déjà des intérêts dans l'emballage plastiques, la papeterie, le coffrage métallique, le matériel de bureau, la construction de chaudières et de matériels de radiologie dentaire.

Cette première étape d'un *« recentrage »* correspond à la volonté exprimée par BP, lors de l'OPA réussie, qui fut suivie d'un passage de la valeur du règlement mensuel au marché hors-cote, plus confidentiel. Selon M. Philippe Finas, président de Gerland, des négociations sont ébauchées pour la cession de la division élastomères et la société envisage d'ouvrir son capital à des entrepreneurs qui lui apporteraient des activités routières nouvelles, dans l'Ouest ou le Nord-Pas-de-Calais. Après avoir mené une politique active d'acquisitions, ces dernières années, Gerland compte encore, malgré la cession de ses revêtements de sols, près de quatre mille huit cents salariés, dans les travaux routiers et les élastomères.

G. B.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ ***Le bénéfice semestriel de Paribas recule de 15 %.*** – Le résultat net de la Compagnie financière Paribas, hors intérêts minoritaires, est en recul de 15 % au premier semestre 1992 à 1,1 milliard de francs contre 1,3 milliard de francs. Ce résultat se décompose en 66 millions de francs de revenus contre 778 millions de francs au 30 juin 1991, et 1,04 milliard en capital (plus-value de cession), contre 522 millions de francs au 30 juin 1991. Le recul du résultat revenus s'explique par le tassement des activités de banque commerciale en France et en Grande-Bretagne, et surtout le maintien à un niveau élevé de la dotation en provision pour risques bancaires – qui s'élève à 3,56 milliards de francs, en hausse de 10 % d'une année sur l'autre – essentiellement pour les filiales Crédit du Nord (804 millions de francs soit + 36 %) et de la Compagnie bancaire. Sur les crédits aux promoteurs et marchands de biens, qui atteignent 28,9 milliards de francs, dont 21,3 milliards en France, les provisions constituées ont atteint 709 millions de francs, soit plus de 6 %.

□ ***Le groupe Lapeyre affecté par la crise de l'immobilier.*** – Le groupe Lapeyre, spécialisé dans la fourniture de matériels d'équipements et de rénovation, est affecté par la *« cassure observée dans les transactions immobilières »* depuis mai. Le chiffre d'affaires et le résultat du groupe ne progressent, à structure comparable, respectivement que de 3,5 % et de 2 % au premier semestre par rapport à la même période de l'an passé. Pour l'ensemble de l'année, les chiffres seront, au mieux, proches de la stagnation. *Les dirigeants du groupe ont été* pris à contre-pied par rapport à *leurs prévisions faites lors de l'introduction du titre en Bourse, au mois de mai. Ils prévoyaient alors* une forte croissance pour 1992. A *l'époque l'action avait été proposée* à 205 francs. En l'espace de trois *jours, le titre a perdu 18 %* clôturant mercredi 30 septembre à *143,5 francs.*

□ **Poliet en hausse de 9,8 %.** – Après les opérations financières ayant conduit à la constitution d'un nouveau Poliet, le 10 juillet, le groupe spécialisé dans les matériaux de construction tire son épingle du jeu dans un marché très déprimé. Au premier semestre 1992, le chiffre d'affaires de cette filiale de Paribas est resté stable (+ 0,7 %) par rapport aux six premiers mois de 1991, reconstitués pro forma, à 9,99 milliards de francs. Quant au résultat net part du groupe, il est en augmentation de 9,8 %, à 290 millions de francs, hors éléments exceptionnels (une plus-value nette de 191 millions de francs correspondant à la vente de 3,8 % du capital des Ciments français). Sur l'ensemble de l'exercice 1992, Poliet ne compte toutefois pas augmenter son résultat net par rapport à 1991.

NOMINATION

□ **M. Henri Moulard président du directoire de la banque NSM.** – Le conseil de surveillance de la banque de Neuflize Schlumberger Mallet (NSM) a choisi M. Henri Moulard comme président du directoire à partir du 1er janvier 1993. L'ancien président de la Lyonnaise de banque succède à M. Antoine Dupont-Fauville, qui a atteint l'âge *limite fixé par les statuts* de l'établissement. M. Moulard a été *nommé dans l'immédiat* conseiller du président et membre du comité *exécutif* de la banque NSM.

CONDAMNATION

□ ***Deux comptables condamnés pour entrave à l'enquête sur la BCCI.*** – *Deux comptables accusés* d'avoir entravé l'enquête sur la *Bank of Credit and Commerce* International (BCCI) ont été condamnés mercredi *30* septembre à Londres à trois ans de prison ferme chacun. *MM. Mark Braley* et Bernard Lynch ont été reconnus coupables d'avoir *« retiré, détruit, dégradé ou copié »* des documents *confidentiels de l'enquête sur la* BCCI, fermée en juillet 1991 par *les autorités britanniques. M. Mark* Braley, employé par le cabinet Coopers et Lybrand *Deloitte*, travaillait sur le dossier BCCI pour le Bureau des fraudes britanniques (SFO) lors de son arrestation en octobre *1991. A ce titre, il* avait accès à des documents qu'il a tenté de vendre, par l'intermédiaire de Bernard Lynch, à l'avocat de trois personnes recherchées dans le cadre de cette affaire.

COOPÉRATION

□ **KLM et Mexicana de Aviacion ont conclu un accord commercial.** – *Les compagnies aériennes* néerlandaise KLM et mexicaine Mexicana *de Aviacion ont conclu*, mardi 30 septembre, un accord de coopé*ration commerciale* qui leur permettra d'offrir aux passagers un meilleur accès à leurs services respectifs. L'accord entrera en vigueur dès le 25 octobre, qui correspond au début du service d'hiver. Désormais, les passagers de KLM pourront plus facilement accéder au réseau intérieur élargi de Mexicana de Aviacion tandis que les clients mexicains pourront, à partir de Mexico, se rendre vers les Etats-Unis ou l'Europe par KLM. – *(AFP.)*

CRISE

□ **Porsche supprime près du quart de ses emplois.** – *Porsche taille* à nouveau dans ses effectifs. Le *constructeur allemand de voitures* de sport, qui avait annoncé *850 suppressions d'emplois en mai*, a prévu d'en supprimer 1 000 de plus d'ici au 31 juillet 1993. Au total, ce sont près du quart des 8 062 emplois de la firme qui devraient être affectés par ces mesures. Porsche a justifié ces réductions d'effectifs par la dégradation notable de la conjoncture en Allemagne, en Italie et au Japon, ses marchés les plus porteurs, et par la faible demande sur les marchés américain et britannique. Le constructeur avait subi, en 1991, une baisse de 13 % de ses ventes *par rapport à l'année précédente* et le directoire s'attend à *« une nouvelle baisse du chiffre d'affaires et du résultat »* pour 1992. Ces mauvais résultats surviennent dans un contexte de guerre d'influence au sein de la direction ; M. Arno Bohn, président du directoire, a été « remercié » le 25 septembre. Il doit être remplacé par M. Wendelin Wiedeking.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 1er octobre ↑

Hésitante

La tendance était très hésitante jeudi 1er octobre à la Bourse de Paris notamment *dans l'attente, vendredi 2 octobre*, des statistiques américaines sur l'emploi ainsi que des résultats ce même jour de la réunion bi-mensuelle de la Bundesbank. Après une forte *hausse à l'ouverture* de 1,25 %, l'indice CAC 40 a immédiatement cédé la quasi totalité de ses gains. Une heure plus tard, il n'affichait plus qu'une hausse de 0,24 %. En début d'après-*midi, la tendance était nettement plus* indécise, les valeurs françaises abandonnant en moyenne 0,11 % avant de se reprendre quelques instants plus tard en gagnant 0,3 % sur leur précé*dent niveau.*

Les opérateurs parisiens restaient nerveux avant la publication des chiffres du chômage aux Etats-Unis pour le mois de septembre. Ils s'attendent à près de 150 000 suppressions d'emplois ce qui pourrait amener la Réserve fédérale à abaisser ses taux d'intérêt. De l'autre côté de l'Atlantique, la Bun*desbank tiendra son conseil bi-mensuel* exceptionnellement dans l'ex-Allemagne de l'Est. Les marchés n'osent plus croire que l'institut d'émission assouplira sa politique de crédit.

Après analyse, le projet de budget français pour 1993 laisse sceptiques de nombreux *boursiers. Pour eux, le* chiffre de croissance de 2,6 % retenu par le gouvernement est bien *« trop optimiste »*. Selon des analystes, la création de 3 000 emplois de fonctionnaires *« fait mauvais effet à l'étranger »*. Du coté des valeurs, une fois de plus, les analystes ont été déçus par la publication des résultats semestriels, notamment ceux de Pernod qui pourtant hors plus-values exceptionnelles, présente une hausse de plus de 30 % *de son bénéfice. Le titre est tombé à* 407,10 francs en début de journée avant d'afficher un cours de 415 francs en repli de 7,7 % par rapport à la veille. Ce recul se manifeste dans un *marché actif de 280 000 titres.*

NEW-YORK, 30 septembre ↑

Légère hausse

Wall Street a terminé en légère hausse, mercredi 30 septembre, après avoir évolué de façon erratique, les investisseurs attendant la publication, vendredi, des chiffres du *chômage américain* pour le mois de septembre. L'indice Dow Jones a clôturé à 3 271,66 en hausse de 4,86 points (+ 0,15 %). Quelque 184 millions de titres ont été échangés. *Les investisseurs ont ignoré l'an*nonce, par le département du commerce, d'une chute de 6,1 % des ventes de logements neufs en août.

Mais des analystes doutent qu'une nouvelle baisse des taux d'intérêt soit suffisante pour relancer l'économie *américaine. Sur le marché obligataire,* le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a progressé à 7,37 % contre 7,36 % la veille au soir.

VALEURS	Cours du 29 sept.	Cours du 30 sept.
Alcoa	66 5/8	68 1/4
ATT	43 5/8	43 5/8
Boeing	35 3/4	36 5/8
Chase Manhattan Bank	21 7/8	22 5/8
Du Pont de Nemours	47 7/8	47 1/8
Eastman Kodak	44 3/8	44 1/2
Exxon	63 7/8	63 7/8
Ford	38 7/8	39 5/8
General Electric	78 1/8	78 1/4
General Motors	32	32 1/8
Goodyear	59 3/8	61
IBM	81	80 3/4
ITT	66 1/4	67 5/8
Mobil Oil	65 3/4	66 1/4
Pfizer	74 1/2	74 3/4
Schlumberger	67 3/8	67 5/8
Texaco	64 3/8	64 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	112 7/8	111
Union Carbide	13 1/8	13 1/8
United Tech.	47 3/4	49
Westinghouse	16 3/8	16 1/4
Xerox Corp.	78 3/8	78 5/8

LONDRES, 30 septembre ↓

Repli

Les chances d'une réduction des taux d'intérêt britanniques et alle*mands étant minces*, selon les courtiers britanniques, la Bourse de Londres a cédé du terrain mercredi 30 septembre.

L'indice Footsie des cent grandes *valeurs a clôturé en baisse de* 12,5 points (0,5 %) à 2 553. Les fonds d'Etat ont perdu plus d'un tiers de point par endroits. Le volume des transactions a augmenté à 627,1 mil*lions de titres contre 529,4 millions* mardi. Le marché avait ouvert en recul dans le sillage de Wall Street, mardi, et de Tokyo. Une tentative de reprise a ensuite été contrariée par *des déclarations du président de la* Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, déconseillant de miser sur une baisse des taux allemands.

L'éloignement des chances de baisse des taux d'intérêt a déstabilisé le secteur du bâtiment. Tarmac a plongé de 4 pence à 71 et Hepworth a perdu 15 pence à 228.

TOKYO, 1er octobre ↓

Baisse

*Pour la cinquième séance consécu*tive, la Bourse de Tokyo a cédé du terrain jeudi 1er octobre sous l'effet de prises de bénéfice qu'encourage la fermeté du yen. L'indice Nikkei a perdu 29,17 points (0,2 %) à 17 369,91 points. A l'ouverture, le *marché était bien orienté avec un gain* de 81,26 points (+ 0,5 %).

Les achats sur les valeurs de haute technologie expliquaient en partie ce raffermissement, indiquaient les cour*tiers-d'humeur encore bien morose.* Environ 160 millions d'actions avaient changé de mains jeudi matin, contre 120 millions mercredi matin.

VALEURS	Cours du 30 sept.	Cours du 1er oct.
Ajinomoto	1 310	1 320
Bridgestone	1 120	1 080
Canon	1 260	1 280
Fuji Bank	1 750	1 740
Honda Motors	1 260	1 250
Matsushita Electric	1 070	1 100
Mitsubishi Heavy	563	555
Sony Corp.	3 990	3 970
Toyota Motors	1 420	1 420

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4430	4599	Immob. Hôtelière	1000	1020
B A C	23 70	.	Interm. Computer	135	130
Bque Vernes	695	700	I P B M	53	55
Boiron (Ly)	500	500	Locamic	75	76 10
Boisset (Lyon)	240	...	Matra Comm.	295 70	295 70
C.A I.-de-Fr (C C I.)	880	879	Molex	169	
Calberson	200	200	Publ Filipacchi	400	400
Cardif	715	715	Rhone-Alp Ecu (Ly.)	314	320
C.E.G.E.P.	180	180	Select Invest (Ly)	88	91
C.F.P.I.	267	264	Senbo	174	170
C.N.I.M.	1040	1092	Sopra	308	300
Codetour	262	265	TF1	408 50	405 50
Conforama		.	Thermador H. (Ly)	305	300
Creeks	103	..	Unilog	257	257
Dauphin	229	231	Viel et Cie	94	91
Delmas	1000		Y. St-Laurent Groupe	744	710
Demachy Worms Cie	380				
Devanlay	970	1000			
Deville	109	109 30			
Dolisos	120	120			
Editions Belfond	200	199			
Europ Propulsion	170	175			
Finacor	110	115			
G F F (group Ion I)	48	..			
G.L.M.	340	340			
Gravograph	160	160			
Guintoli	750	750			
I.C.C.	165	165			
Idianova	81 50	85 50			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 167 430

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	108,54	109	108,94
Précédent	108,78	109,22	109,16

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
107	2,11	2,68	0,62	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 33 135

COURS	Sept. 92	Oct. 92	Déc. 92
Dernier	1 709	1 753	1 770
Précédent	1 727	1 750	1 782

CHANGES

Dollar : 4,7850 F ↑

Le dollar s'échangeait en légère hausse jeudi 1er octobre à en Europe, cotant à Paris 4,7850 F contre 4,7650 F mercredi au cours indicatif de la Banque de France. La livre sterling était victime de nouvelles attaques.

FRANCFORT	30 sept.	1er oct.
Dollar (en DM)	1,4093	1,4152
TOKYO	30 sept.	1er oct.
Dollar (en yens)	118,60	120,32

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (1er oct.)	17-19 %
New-York (30 sept.)	3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*	29 sept.	30 sept.
Valeurs françaises	100,10	100,60
Valeurs étrangères	85,70	85,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	468,62	463,14
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 731,93	1 736,73
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	29 sept.	30 sept.
Industrielles	3 266,80	3 271,66
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	29 sept.	30 sept.
100 valeurs	2 565,50	2 553
30 valeurs	1 876,60	1 860,60
Mines d'or	74,80	74,20
Fonds d'Etat	89,58	89,35
FRANCFORT	29 sept.	30 sept.
Dax	1 476,26	1 466,36
TOKYO	30 sept.	1er oct.
Nikkei Dow Jones	17 399,08	17 369,91
Indice général	1 310,60	1 304,43

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4,8190	4,8220	4,9390	4,9550
Yen (100)	4,0124	4,0201	4,1054	4,1243
Ecu	6,6116	6,6207	6,6213	6,6504
Deutschemark	3,3855	3,3865	3,4175	3,4269
Franc suisse	3,8612	3,8769	3,9287	3,9457
Lire italienne (1000)	3,8579	3,8697	3,8183	3,8400
Livre sterling	8,3936	8,4038	8,4672	8,4916
Peseta (100)	4,7988	4,8115	4,7265	4,7781

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	4	4 1/8	3 3/4	3 7/8	3 11/16	3 13/16
Ecu	12 3/4	13 1/4	12	12 1/2	11	11 1/2
Deutschemark	9	9 1/4	8 15/16	9 3/16	8 3/4	9
Franc suisse	6 11/16	6 13/16	6 11/16	6 13/16	6 11/16	6 13/16
Lire italienne (1000)	17	17 1/4	16 1/4	16 1/2	16 1/2	16 3/4
Livre sterling	9 1/8	9 1/4	8 15/16	9 1/16	8 3/4	8 7/8
Peseta (100)	16 1/2	18 1/2	15 1/2	17 1/2	14 3/4	16 3/4
Franc français	13	14 1/2	12 1/2	13 1/2	11	12

De nouveaux actionnaires en perspective chez Christian Pellerin

Le conseil d'administration de Lucia, filiale immobilière de la « galaxie » Pellerin, *« informé que le niveau des pertes pour l'ensemble de 1992 serait élevé »*, a demandé la suspension pour 15 jours des cotations de la société ainsi que de celle de son actionnaire principal, Olipar, dans l'attente d'une opération de recapitalisation qui impliquera *« l'entrée aux côtés des actionnaires actuels de Lucia de partenaires industriels et financiers »*. Dans un communiqué, Lucia indique en effet qu'*« un projet de restructuration d'ensemble, comprenant un recentrage stratégique sur son activité patrimoniale dans le secteur de la Défense ainsi qu'une recapitalisation permettant la mise en œuvre de ressources en adéquation avec ce nouveau périmètre »* a été examiné par le conseil. Lucia est détenu à 62 % par Olipar aux côtés d'Axa (25,5 %) et de la BNP (5 %).

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 1er OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

SICAV (sélection) 30/9

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 1/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 785	...	...	...
Ecu	6 611	...	...	...
Allemagne (100 dm)	337 950	...	...	...
Belgique (100 F)	16 403	...	...	...
Pays-Bas (100 fl)	300 030	...	...	...
Italie (1000 lires)	3 849	...	...	...
Danemark (100 krd)	87 260	...	...	...
Gde.Bretagne (1 L)	8 460	...	...	...
Grèce (100 drachmes)	2 824	...	...	...
Suisse (100 f)	387 240	...	...	...
Suède (100 krs)	90 080	...	...	...
Norvège (100 k)	83 230	...	...	...
Autriche (100 sch)	48 034	...	...	...
Espagne (100 pes)	4 812	...	...	...
Portugal (100 esc)	3 785	...	...	...
Canada (1 $ can)	3 808	...	...	...
Japon (100 yens)	3 984	...	...	...

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/10
Or fin (kilo en barre)	53800	53900
Or fin (en lingot)	54400	53750
Napoléon (20f)	311	315
Pièce Fr (10 f)	360	300
Pièce Suisse (20 f)	316	319
Pièce Latine (20 f)	316	314
Souverain	405	412
Pièce 20 dollars	1840	1805
Pièce 10 dollars	970	1050
Pièce 5 dollars	535	540
Pièce 50 pesos	2015	2030
Pièce 10 florins	320	316

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 30 septembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits :

• Financement des campagnes électorales

(Lire page 8.)

• Loi de finances pour 1993

– Le ministre du budget a présenté le projet de loi de finances pour 1993 (*le Monde* du 1er octobre *et lire pages 17 à 21*).

• Ordonnances relatives à la collectivité territoriale de Mayotte

– Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a présenté six ordonnances relatives à la collectivité territoriale de Mayotte.

Sont étendues et adaptées à Mayotte la plupart des dispositions du code de la santé publique qui ne l'avaient pas encore été. Diverses dispositions relatives à la lutte contre l'Acoolisme sont étendues et adaptées à Mayotte.

Sont étendues et adaptées la loi du 2 août 1961 relative à la lutte contre la pollution atmosphérique et les odeurs, la loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux et la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement. La procédure d'étude d'impact sera obligatoire avant la réalisation de certains projets.

Le dispositif métropolitain d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation, tel qu'il est prévu par une loi du 5 juillet 1985, s'appliquera à Mayotte. Un cadastre sera établi.

• *Bilan* de la saison touristique

– Le ministre délégué au tourisme a présenté une communication sur le bilan de la saison touristique.

1. – Les résultats enregistrés par *le secteur du tourisme en* 1992 sont excellents. Le nombre des touristes étrangers ayant séjourné dans notre pays a encore augmenté et la France conforte sa première place à l'échelle mondiale pour le nombre des touristes étrangers accueillis. Ce résultat est dû au retour des clientèles lointaines, américaine et japonaise, et à la présence accrue des touristes européens.

Les recettes tirées par le secteur du tourisme de la venue des touristes étrangers ont ainsi progressé de 11,4 % au cours des huit premiers mois de 1992 par rapport à la période correspondante de 1991. L'excédent de nos échanges touristiques s'établit fin août à 42 milliards de francs, en progression de 6,7 milliards de francs par rapport à la même période de 1991.

Ce bilan recouvre cependant des situations contrastées selon les zones géographiques ou les secteurs d'activité.

2. – *L'hôtellerie et les produits touristiques* doivent être mieux adaptés encore aux aspirations de la clientèle. Il est indispensable de veiller à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'hébergement.

La qualité des sites représente un atout pour le développement du tourisme ; la conception des équipements touristiques devra mieux *tenir compte des exigences de leur* protection.

Une proposition de loi en cours d'examen devant le Parlement permettra de clarifier les compétences de l'Etat et de chacune des collectivités locales dans les domaines de l'aménagement et de la promotion touristiques. La réforme du régime juridique des stations classées sera mise à l'étude.

□ **Mesures d'ordre individuel.** – Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes : M. Paul Legatte est nommé membre du Conseil économique et social en qualité de personnalité qualifiée; M. Olivier Dutheillet de Lamothe, conseiller d'Etat, est maintenu dans la position de détachement de longue durée pour exercer les fonctions de directeur des relations du travail; M. Jean-Loup Arnaud, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître; M. Bernard Candiard, administrateur civil, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes; M. Michel Colin, administrateur civil hors classe, est nommé directeur de la communication du ministère du budget; M. Jean Ducat est nommé président du conseil d'administration des houillères du bassin du Centre et du Midi.

CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme *Dominique Anglès* d'Auriac,
ses parents,
Marie, Louis et Laure,
ses frère et sœurs,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Paul ANGLÈS d'AURIAC,

survenu le 25 septembre 1992.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le mercredi 30 septembre, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Paris.

130, rue du Faubourg-Poissonnière.
75010 Paris.

– Yves Bertrand,
son mari,
Florence et Emmanuel Bertrand,
ses enfants,
Denise Court,
sa mère,
Jean-Paul et Patrick Court,
ses frères,
Les familles Court, Bertrand, Perigault et Bergonzi,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de cinquante ans, de

Marie-France BERTRAND,
née Court,

survenu le 29 septembre 1992, après une longue et douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 2 octobre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, à Lorient.

Une messe aura lieu jeudi 15 octobre, à 9 heures, à son intention, en la chapelle de l'Ecole militaire à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Yves Bertrand,
20, rue de Constantinople,
75008 Paris.

– Antoine et Marie Buhot,
Nicolas Buhot,
Claude-Olivier Risler,
Tous ses proches et ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort violente et brutale, de

Elisabeth BUHOT-RISLER.

Les obsèques auront lieu en son domicile de Saint-Georges, 46600 Montvalent, le samedi 3 octobre 1992, à 16 heures.

– Eric Dumont, -
son fils,
Nicole Pinet,
son ex-épouse,
Daniel Dumont,
son frère,
Marcel Pinson,
son oncle,
Toute la famille,
Daniel et Philippe,
ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Claude DUMONT,

mort accidentellement le 20 septembre 1992.

Un hommage a été rendu au crématorium du Père-Lachaise, dans l'intimité.

11, avenue Jean-Aicard,
75011 Paris.

– Mme Hélène Frappat,
M. Benjamin Fabre,
M. et Mme *Marc Girard,*
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Les familles Belaval, Rossignol, Billon du Plan,
ont la tristesse de faire part de la mort du

docteur Charles FABRE,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 28 septembre 1992, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

38730 Virieu-sur-Bourbre.

– M. et Mme Jean-Pierre Guyot
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Sabouraud
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Guyot
et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Rouvillois
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Dominique Guyot
et leurs enfants,
Mme Christine Guyot
et ses *enfants,*
Sœur Anne-Véronique,
Ses neveux,
Et toute la famille,
ont la douleur de *faire part du décès de*

Mme Pierre GUYOT,
née Etiennette Gailhac,

survenu le 30 septembre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 octobre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, 90, rue de l'Assomption, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

69, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

– Nous apprenons le décès du

colonel Pierre HENNEGUIER,

dont les obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 25 septembre 1992 en l'église de Bozouls (Aveyron) et dont l'inhumation a eu lieu devant le monument du maquis Julien à Sancy (Nièvre).

[Né le 9 février 1913 à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure), Pierre Henneguier, journaliste en 1935, est entrepreneur de transports lorsque la seconde guerre mondiale éclate. Officier de chars, il fonde, avec son beau-frère, Robert Lynen, un groupe *d'action, baptisé Azur-Transports, dans la Résis*tance, qui réunit des hommes sûrs et pouvant circuler aisément. Alias Julien, il sera momentanément détenu par les Allemands, en novembre 1941, au fort Saint-Nicolas de Marseille. Un an après, le réseau Azur-Transports travaille, en zone sud, au profit du mouvement Libération. Peu avant la Libération, en août 1944, Julien constitue au camp de Sancy, dans la Nièvre, un impor*tant maquis FFI qui livrera des combats violents* face à 3 000 Allemands, aidés par l'aviation et l'artillerie, et qui échappera à la destruction en se repliant dans le Morvan. En 1946, Pierre Henne*guier est chargé de mission à la présidence du* conseil. De 1948 à 1975, il est directeur aux usines SIMCA, devenues Chrysler-France. Directeur de la revue *Hommes volants*. Il a publié plusieurs ouvrages, dont *Tourelles de mal, patrouilles de juin; Présent pour eux*, et *le Soufflet de forge*. Il a notamment présidé la Fédération française de parachutisme, l'Aéroclub de France et l'Association des écrivains combattants. Titulaire de la *médaille de la Résistance, de la Croix de guerre* 1939-1945 et de la Distinguished Service Order, Pierre Henneguier était colonel honoraire et commandeur de la Légion d'honneur.]

– Le Nouveau Musée-Villeurbanne a le regret d'annoncer le décès de

Maryse HUGONNET,

survenu le mercredi 30 septembre 1992.

– Mme Paul Huvelin,
née Fernande Vailhé,
son épouse,
M. et Mme Robert Huvelin,
Mlle Mireille Huvelin,
ses enfants,
Mlle Hélène Huvelin,
Mme Emile Nemoz,
et ses enfants,
Mme Philippe Larcher,
et ses enfants,
M. et Mme Louis Vailhé,
et leurs enfants,
M. Fernand Arthaud,
Toute la famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul HUVELIN,
résistant,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 septembre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 octobre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne-Billancourt, 2, rue de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu le samedi 3 octobre, à 16 heures, au cimetière Saint-Gérard de Lunel (Hérault).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nicole Maritch-Haviland,
Catherine *Maritch-Thiveaud,*
font part du décès de leur mari et père,

Sreten MARITCH,
membre de l'Académie des sciences et des arts de Voïvodine,
écrivain serbe,
professeur émérite
à l'université de Novi-Sad,
ancien conseiller (affaires culturelles) à l'ambassade de Yougoslavie à Paris.

survenu le 27 septembre 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte *intimité, dans la propriété fami*liale, en Touraine.

62, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.

– Nyons (Drôme).

M. et Mme François Roger,
sa nièce et son neveu,
Les familles Martel, Roger
leurs parents et alliés,
font part du décès de

Mme Valérie ROUSSELLE,
professeur honoraire,
officier des Palmes académiques,

décédée le lundi 28 septembre 1992 dans sa quatre-vingt-onzième année, au domicile de sa nièce, Mme *Mireille* Roger.

Le service religieux, suivi de l'inhu*mation dans le caveau familial, a eu* lieu le mercredi 30 septembre, à Reilhanette (Drôme).

10, rue du Général-de-Vernejoul,
26110 Nyons.

– Florence Weber,
sa fille,
Dominique Jeannet,
son gendre,
Emmanuel et David Jeannet,
ses petits-fils,
Jeannine Pignet-Weber,
annoncent avec tristesse le décès de

Jean-Paul WEBER,
philosophe et critique littéraire,
ancien professeur
à la City University of New York,

dans sa quatre-vingtième année.

Il fut l'un des pionniers de la nou*velle critique en France. Né en Litua*nie, émigré en France en 1925, il s'engagea dans la division Leclerc en 1944. Il était aussi un pianiste de talent.

Remerciements

– Le 31 juillet 1992 décédait

Louis FRÉOUR,
membre du Conseil national de la Résistance
(Arrachart dans la clandestinité),
cofondateur de Force ouvrière,
premier président ouvrier
de la Caisse nationale
de retraite ouvrière.

Aline, Antoine, Jean et Sylvie Degorsas,
ses petits-enfants,
tiennent à remercier toutes les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie en cette douloureuse circonstance.

46, route d'Aulnay,
93270 Sevran.

– Mme Gaston Morin,
Ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Gaston MORIN,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

– Mme Rosengart
remercie toutes les personnes ayant manifesté leur sympathie à l'occasion des obsèques de son fils

Lucien ROSENGART.

Anniversaires

– Tous ceux qui l'aimèrent honorent la mémoire de

**Pierre Louis LAJUGIE
de LA RENAUDIE,**

qui fut juste et bon.

– En ce jour, premier anniversaire de son rappel à Dieu, que tous ceux qui l'ont approché, connu, aimé, aient une pensée pour

Adam SAULNIER,

et se souviennent de sa personne, de son travail d'artiste, de son œuvre de critique et d'homme de télévision.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le vendredi 9 octobre 1992, à 12 h 15, à l'intention de

Paul-Louis BEAUMONT,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
croix de guerre avec palmes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

*en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-*Honoré, Paris-1er.

Services religieux

– La traditionnelle cérémonie de **Hazkara**, dédiée à toutes les victimes sans sépulture de la Shoah, sera célébrée le dimanche 4 octobre 1992, à 10 h 45 précises, parvis du Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e.

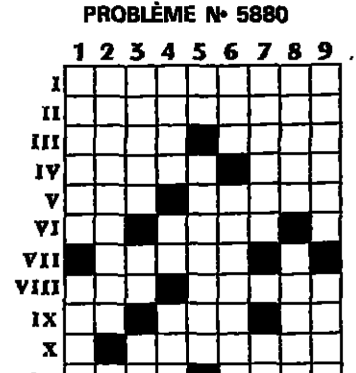
L'évocation sera faite par Me Samuel Pisar, avocat international, écrivain.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5880



HORIZONTALEMENT

I. Retourne en milieu rural. – II. Toujours dans le besoin. – III. Le rencontrer peut être un enchantement. Elève le niveau. – IV. Trous dans la terre. L'homme de la victoire. – V. Durée variable. Certains s'en paient volontiers une tranche. – VI. Grande lumière. Soufflé ou... dessert. – VII. Tas de fermes. – VIII. Lutte contre le mal. Le crapaud appartient à sa famille. – IX. Note. Passe à table. Un peu de nougat. – X. Pièce de réception. – XI. Tête dure. Travaille le sujet.

VERTICALEMENT

1. Œuvre pour la recherche. Se place avant les « couverts ». – 2. Niche pour chien. – 3. C'est juste un doigt qu'il lui faut. Préposition. L'eau de Crémone. – 4. Délicate à partager. Qui a pu se faire « siffler ». Il peut arriver qu'il n'y ait rien à en tirer. – 5. Passent d'une génération à l'autre. Prendre le dessus. – 6. Fait bloc. Porteuse d'écusson. – 7. Cri de joie. Pronom. – 8. S'oppose à une remontée. Homme de glace. – 9. Mangeuse de poisson. Pêche par la chair.

Solution du problème no 5879

Horizontalement

I. Lampistes. – II. Amoureuse. – III. Roueries. – IV. MO. Anses. – V. Ornais. – VI. Ars' Ale. – VII. Absconses. – VIII. Nos. Nuées. – IX. Tue. Nis. – X. El. Fer. Or. – XI. Sec. Seine.

Verticalement

1. Larmoyantes. – 2. Amour. Boule. – 3. Mou. Nasse. – 4. Pue. Arc. – 5. Irraisonnés. – 6. Seins. Nuire. – 7. Tues. Ases. – 8. Esseulée. On. – 9. Se. Essoré.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 2 OCTOBRE 1992

TEMPS PREVU LE VENDREDI 02 OCTOBRE 1992 VERS MIDI

Vendredi : nuages abondants accompagnés de quelques pluies. Beau sur le Sud-Est. – Sur tout le quart sud-est, ce sera encore une belle journée de début d'automne, grâce à un mistral et à une tramontane modérés qui chasseront les nuages.

Sur tout le reste du pays, les nuages seront par contre abondants, donnant par moments de petites pluies, ou de brèves averses ; les régions les mieux loties seront le Nord-Est et la région Rhône-Alpes, où la pluie n'arrivera qu'en fin de journée.

Les températures seront légèrement inférieures aux normales saisonnières : les minimales seront le plus souvent voisines de 10 degrés, mais pourront descendre vers 7 degrés dans le Massif Central et les Alpes, et au contraire ne s'abaisseront pas en dessous de 14 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 14 et 17 degrés sur la moitié nord, et entre 18 et 20 degrés sur la moitié sud, atteignant encore 23 degrés sur les régions méditerranéennes.

Outre le mistral et la tramontane, un vent de nord-ouest parfois assez violent soufflera sur les côtes de la Manche ; ailleurs, le vent sera faible ou modéré, de sud ou d'ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 1er-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-9-1992 à 18 heures TUC et le 1er-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	14	D
BIARRITZ	21	14	B
BORDEAUX	21	13	B
BOURGES	20	14	B
BREST	18	9	N
CAEN	17	6	D
CHERBOURG	16	4	N
CLERMONT-FER	20	12	N
DIJON	20	11	B
GRENOBLE	23	9	N
LILLE	19	9	B
LIMOGES	15	12	B
LYON	20	10	N
MARSEILLE	24	13	D
NANCY	15	10	P
NANTES	20	8	B
NICE	22	16	D
PARIS-MONTS	21	11	N
PAU	21	12	B
PERPIGNAN	27	16	N
RENNES	20	9	B
ST-ETIENNE	20	13	C
STRASBOURG	19	11	C
TOULOUSE	23	13	N
TOURS	20	11	N
POINTE-A-PITRE	33	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	28	17	N
AMSTERDAM	19	12	B
ATHÈNES	26	18	D
BANGKOK	33	25	N
BARCELONE	25	16	D
BELGRADE	19	8	N
BERLIN	16	5	B
BRUXELLES	16	11	C
LE CAIRE	30	17	D
COPENHAGUE	11	4	B
DAKAR	33	25	D
DELHI	37	20	N
DJERBA	–	–	–
GENEVE	18	8	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	25	18	N
JÉRUSALEM	30	15	D
LISBONNE	24	14	D
LONDRES	17	8	B
LOS ANGELES	26	18	D
LUXEMBOURG	16	11	P
MADRID	24	11	D
MARRAKECH	30	16	D
MEXICO	25	8	D
MILAN	24	10	D
MONTRÉAL	6	0	N
MOSCOU	14	7	C
NAIROBI	23	14	C
NEW-YORK	13	7	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	28	14	N
PÉKIN	23	14	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	14	D
SEVILLE	31	14	D
SINGAPOUR	32	25	D
STOCKHOLM	10	4	N
SYDNEY	21	10	N
TOKYO	23	19	C
TUNIS	28	18	N
VARSOVIE	14	6	C
VENISE	20	15	N
VIENNE	17	8	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Le flirt de l'aigle et de l'ours

Alternance du futile et du tragique, des sourires et des colères : semaine après semaine, le « grand jeu » américano-soviétique déroule sur France 2 ses euphories éphémères et ses brutaux raidissements. Quel drôle de jeu que celui qui décida de millions de vies et de morts, d'espérances et de destins. L'avant-dernier épisode s'achevait sur la mort de Staline – larmes sur tous les continents. Le dernier se referme sur l'assassinat de Kennedy – sanglots sur toute la planète. Entre les deux ? Une décennie tissée d'éclairs d'espoir et de visites officielles réjouissantes : il faut voir le vice-président Nixon en démonstrateur de machines à laver pour les ménagères moscovites, ou le couple Khrouchtchev abasourdi par une démonstration new-yorkaise de french cancan.

On s'en attendrirait presque si, à tout instant, sous le flirt irréel de l'aigle et de l'ours, sous ces frôlements miraculeux, on ne sentait les serres se raidir, les pattes prêtes à étouffer. Les chars à Budapest, le mur de Berlin érigé en une nuit, la tentative de débarquement américain à Cuba, dans la baie des Cochons, la crise des fusées qui, durant quelques heures, fit croire la troisième guerre mondiale imminente : la guerre froide avait tout de même de beaux restes, et quelques jolis lendemains.

Cette décennie de détente n'a-t-elle tenu qu'au pacifisme d'Eisenhower et à la bonhomie imprévisible de l'ancien berger ukrainien Nikita Khrouchtchev, Tarass Boulba succédant à Ivan le Terrible, comme dit plaisamment le commentaire dense et lumineux de Bernard Guetta et Jean Lacouture ? Même si les auteurs se gardent de conclure, on ressort de ces montagnes russes avec l'intuition chavirée que les Etats ont certes leur logique, et l'Histoire ses fatalités, mais que cette logique peut être contrebattue par ce petit grain de sable : l'humeur d'un être humain.

En parfaite harmonie, et en toute égalité avec le texte, les images foisonnantes, recherchées et choisies avec soin par le réalisateur Jean Labib, disent l'incompatibilité visuelle des deux empires nés de la victoire sur le nazisme. D'un côté, un univers soumis aux tyrannies de la géométrie, rectiligne, grandiose, avec ses avenues au cordeau, ses salles de congrès ou de tribunal immenses et silencieuses ; en face, les foules débridées, les confetti, les pop-corns, l'ivresse des gadgets. En un mot, le spoutnik contre le drive-in.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 1er octobre

TF 1

20.55 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA : Saragosse-Caen, en direct d'Espagne.
22.50 Magazine : L'Amour en danger. Présenté par Jacques Pradel et Catherine Muller : Une femme en trop.

F 2

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Les bistrots, de Pierre Bonte et Michel Levasseur ; L'oreille, c'est la vie, de Pierre Lane et Thierry de Lestrade ; La Sécurité sociale, de Jean-Marc Seban et Pierre Moschowitch.
22.20 Téléfilm : Prémonitions. De George Mihalka, avec Zach Galligan, Catherine Mary Stewart.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : André Engel, Daniel Buren, Alain Lipietz et Luc Ferry.

F 3

20.45 La Dernière Séance.
21.00 1er film : Le Convoi maudit. ■ Film américain de Roy Rowland (1950). Avec Joel McCrea, Arlene Dahl, Barry Sullivan.
22.30 Dessins animés : The Hick Chick ; Henpecked Hoboes.
22.55 Journal et Météo.
23.25 2e film : La Grande Evasion. ■■ Film américain de Raoul Walsh (1941). Avec Humphrey Bogart, Ida Lupino, Alan Curtis (v.o.).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 22.50

20.30 Concert : Michael Jackson. En direct de Bucarest.
22.45 Flash d'informations.
22.50 Sport : Football Coupe d'Europe de l'UEFA : Salonique-Paris-Saint-Germain, en différé de Grèce.
0.40 Cinéma : A nos amours. ■■■ Film français de Maurice Pialat (1983). Avec Sandrine Bonnaire, Dominique Besnéhard, Maurice Pialat.

ARTE

20.40 Soirée thématique. Bilderwelten. Soirée proposée par Claus Josten.
20.45 Documentaire : Le Chat et la Souris. Portrait d'Art Spiegelman, de Georg Stefan Troller.
21.30 Cinéma d'animation : V comme Engeance. De Loustal.
22.55 Documentaire : Entretien avec la dessinatrice Annie Goetzinger. De Maria et Michael Gramberg.
23.05 Vidéo : Future Subjunkie. De Marian Kiss.
23.25 Documentaire : Comic Book Confidential. De Ron Mann.

M 6

20.45 Cinéma : Le Kid de la plage. □ Film américain de Garry Marshall (1985).
22.40 Téléfilm : Marquée à vie. De Paul Wendkos, avec Blanche Baker, Cliff DeYoung.

FRANCE-CULTURE

20.30 Avignon 92. Kelly, d'après Patrick Roth (Allemagne).
21.30 Profils perdus. José Corti (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Dire entre les rides ou l'amour après soixante ans.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Juan José Saer (le Fleuve sans rives).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 octobre lors des Semaines musicales d'Ascona) : Œuvres de Schubert, Wolf, Hahn, Chabrier, Satie, Chausson, Gounod, Bizet, Fauré, Delibes, Martini, par Barbara Hendricks, soprano, Michel Dalberto, piano.
23.09 Ainsi la nuit. Œuvres de Malipiero, Martinu.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 2 octobre

TF 1

15.25 Feuilleton : Hôpital central.
16.15 Club Dorothée. Ricky ou la Belle Vie ; Huit ça suffit ; Clip ; Jeux.
17.25 Jeu : Une famille en or.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Feuilleton : Santa Barbara.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Michel Galabru.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.55).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Présenté par Laurent Cabrol.
22.05 Jeu : Le Défi. Animé par Nathalie Simon et Olivier Théron.
22.45 Magazine : Grands Reportages. De Michèle Cotta et Henri Chambon. Nuits de Chine, nuits câlines, de Bernard Debord et Jean-Pierre Froment. Vers une libération sexuelle en Chine ?
23.55 Divertissement : Arthur, émission impossible.

F 2

15.15 Variétés : La Chance aux chansons. Le Retour d'Hervé Vilard. Avec Hervé Vilard, Dominique Lorca, Vsava, les ballets Karolinka, Claire Chevalier, Nellie Laurence, Didier Barbelivien, Anaïs.
16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.35 Feuilleton : Beaumanoir.
17.05 Magazine : Giga. La Fête à la maison ; Quoi de neuf docteur ? ; Reportages.
18.30 Le Jeu ! Animé par William Leymergie.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Notorious. De Colin Bucksey, avec John Shea, Jenny Robertson. D'après Les Enchaînés, d'Alfred Hitchcock.
22.30 Magazine : Sportissimo. Présenté par Gérard Holtz.
23.45 Journal des courses, Journal et Météo.
0.05 Cinéma : Les Amants. ■■ Film français de Louis Malle (1958).

F 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.20 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. Nous trois, de Jean Echenoz.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.06 Jeu : Hugodélire.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 ▶ Magazine : Thalassa. Banane Spleen, de Didier Fassio et Philippe Jasselin.
21.45 Magazine : Caractères. Présenté par Bernard Rapp. Invités : Hélène Carrère d'Encausse (Victorieuse Russie) ; Patrick Chamoiseau (Texaco) ; Serge Filippini (Comedia) ; Abraham B. Yehoshua (Monsieur Mani).
22.50 Journal et Météo.
23.10 Traverses. La Fin d'un empire, de Youris Podnieks.

CANAL PLUS

15.35 Documentaire : Le Mystère des dauphins.
16.00 Cinéma : Le Voleur d'enfants. ■ Film franco-italo-espagnol de Christian de Chalonge (1991).
18.00 Canaille peluche. Beetle Juice.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invitée : Nicole Robert.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Sept morts par coïncidence. De Jud Taylor, avec Richard Crenna, Susan Blakely.
22.05 ▶ Documentaire : Martine chérie. De Jacques Laurent et Gilles Nadeau.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Dick Tracy. ■■ Film américain de Warren Beatty (1990). Avec Warren Beatty, Madonna, Al Pacino.
0.45 Cinéma : Le Mystère von Bülow. ■■ Film américain de Barbet Schroeder (1990). Avec Glenn Close, Jeremy Irons, Ron Silver (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Comic Book Confidential. De Ron Mann (rediff.).
19.00 Documentaire : Gaudi. De Manuel Huerga.
19.55 Série : Monty Python's Flying Circus. La crise d'identité de l'individu.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Les petits et grands événements de la semaine commentés par une famille allemande et une famille française. Documentaires français et allemands.
22.10 Téléfilm : Le Succès. De Franz Seitz, avec Bruno Ganz, Franziska Walser (1re partie). L'adaptation par Franz Seitz, producteur du Tambour, du célèbre roman le Succès (Erfolg), écrit par Lion Feuchtwanger (le Juif Süss) en 1930.
23.50 Documentaire : Les Clés du Succès. D'Erica Reese.

M 6

14.50 Magazine : Destination musique.
17.15 Jeu : Zygopolis.
17.35 Série : Campus Show.
18.05 Série : Booker.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital (et à 23.55). L'Amérique du rebond.
20.45 Téléfilm : La Planque aux dollars. De Jeff Bleckner, avec Richard Crenna, Tyne Daly.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Magazine : Emotions.
0.20 Magazine : Rapline. Destroyman, Bouducon productions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
21.30 Musique : Black and Blue. Le Club du jazz : le sottisier.
22.40 Les Nuits magnétiques. Petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Juan José Saer.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Châtelet) : Symphonie nº 4 en ré mineur op. 120, de Schumann ; Symphonie nº 4 en sol majeur, de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. : Eliahu Inbal ; Edith Wiens, soprano.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmes. En direct du Jazz-Club à Paris : Thelonious Monk Jr., batterie ; Bobby Porcelli saxophone alto ; Willie Williams, saxophone ténor ; Don Sickler, trompette ; Ronnie Mathews, piano ; Dwayne Burno, contrebasse.
1.05 Papillons de nuit. Par David Jisse.

Le Monde

A propos du rôle de la Bundesbank dans la crise monétaire

La querelle anglo-allemande rebondit

LONDRES

de notre correspondant

Les relations de la Grande-Bretagne avec ses principaux partenaires sont décidément marquées par une succession de malentendus, de brouilles et de réconciliations. Alors que le premier ministre britannique s'efforce de rétablir un climat plus serein entre Londres et Bonn, comptant en cela sur la bonne volonté de M. Mitterrand, les accusations entre les deux capitales ont repris de plus belle, mercredi 30 septembre.

Quelques heures après un long entretien téléphonique entre le chancelier Kohl et M. Major, censé mettre un terme à la récente polémique provoquée par la crise monétaire et le rôle qu'aurait joué la Bundesbank, la divulgation de documents réputés confidentiels – mais rendus publics très officiellement par l'ambassade d'Allemagne à Londres – a de nouveau refroidi les relations diplomatiques entre les deux pays.

Ce document de quatre pages est une réponse du président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, aux accusations britanniques selon lesquelles la banque de Francfort aurait montré peu d'empressement à défendre la livre, durement attaquée sur les marchés financiers, avant sa sortie du mécanisme de change du système monétaire européen (SME), le 16 septembre. Le Foreign Office a protesté contre la publication de cet argumentaire.

La réponse de M. Schlesinger est articulée en plusieurs points : après avoir démenti que ses propres remarques (à propos d'un éventuel réalignement monétaire), aient pu avoir pour effet d'affaiblir la livre, il affirme que la Bundesbank a dépensé quelque 17,3 milliards de livres (environ 160 milliards de francs) pour soulager la lire italienne et la livre, la majeure partie de cette somme allant à la défense de la monnaie britannique.

Des « excuses humiliantes »

Il dément, d'autre part, que la « Buba » ait préféré privilégier la défense du franc, ultérieurement attaqué par la spéculation ; il souligne enfin que les autorités monétaires britanniques ont apparemment laissé la livre chuter à son cours d'intervention le plus bas au sein du mécanisme de change européen, par contraste avec la Banque de France, qui s'est efforcé de maintenir la monnaie française au-dessus de ce seuil. M. Schlesinger conclut que la Bundesbank ne peut pas être rendue responsable des *déclarations anonymes et des rumeurs qui courent les marchés financiers.*

A Londres, la divulgation de cet échange d'arguments entre les deux pays est *« profondément regrettée »*, surtout après les propos conciliants à l'égard de l'Allemagne tenus par M. Norman Lamont, le chancelier de l'Echiquier. Celui-ci avait été vivement critiqué dans la presse britannique pour s'être livré à des *« excuses humiliantes »*.

Ce nouvel épisode de la querelle anglo-allemande intervient au moment où le gouvernement britannique est soumis à de fortes pressions pour clarifier ses positions européennes, à la fois à propos de la ratification du traité de Maastricht et d'un éventuel retour de la livre au sein du SME.

En l'état actuel des divisions du Parti conservateur et de la mobilisation des « eurosceptiques », le retour de la loi de ratification devant la Chambre des communes serait extrêmement risqué pour M. Major. Il se prépare à un congrès de la formation Tory, la semaine prochaine, à Brighton, qui sera sans aucun doute mouvementé, surtout si, comme il en est question, M[me] Thatcher prend la tête de la campagne en faveur de l'organisation d'un référendum sur la ratification du traité.

LAURENT ZECCHINI

La destitution du chef de l'Etat

M. Collor restera président en titre du Brésil pendant une période de transition

Une étrange période de transition a commencé, mercredi 30 septembre à Brasilia, au lendemain du vote de l'Assemblée nationale consacrant la destitution du président Fernando Collor de Mello. Les sénateurs doivent désormais statuer sur le sort de celui qui n'est plus président en exercice mais seulement en titre.

BRASILIA

de notre envoyé spécial

Le président de la Chambre des députés, M. Ibsen Pinheiro, a transmis à son homologue du Sénat la procédure en cours. Une commission spéciale de vingt et un sénateurs a été installée. Elle aura pour charge de juger M. Collor dans les cent quatre-vingts jours impartis par la Constitution. Le délai commencera à partir de la communication officielle, par le secrétaire de la Haute Assemblée, le sénateur Dirceu Carneiro, de l'acte d'accusation au chef de l'Etat.

M. Collor restera toutefois président en titre, jusqu'à sa condamnation ou son éventuelle démission. Il conservera aussi la moitié de son salaire, une voiture de fonction, des assistants, et aurait même droit à un bureau dans le palais du Planalto.

La démarche officielle du Sénat assurant la transmission de fait du pouvoir devait initialement être effectuée jeudi. Elle a été fixée à lundi prochain, et coïncidera avec l'annonce de la composition du nouveau gouvernement. Le vice-président, M. Itamar Franco, a en effet demandé au président du Sénat, M. Mauro Benevides, un temps supplémentaire. Il estime ce délai nécessaire à la difficile mise sur pied d'une équipe, tant en raison de l'inconnue qui pesait hier encore sur son éventuelle existence qu'en fonction des tractations en cours entre les différents partis politiques qui se sont prononcés dès le début de la crise contre M. Collor.

Un calendrier électoral chargé

Un petit déjeuner a ainsi réuni, mercredi, les dirigeants des trois grands partis de l'opposition, MM. Orestes Quercia (Parti du mouvement démocratique brésilien, centre), Luis Inacio Lula da Silva (Parti des travailleurs, gauche) et Tasso Jereissati (Parti social-démocrate brésilien). Aucune certitude n'existait sur la participation concrète de ces partis au gouvernement de M. Itamar Franco, qu'ils se sont tous les trois, cependant, engagés à soutenir.

Le sénateur Fernando Henrique Cardoso (PSDB), qui a été pressenti comme futur ministre des affaires étrangères, soulignait à ce sujet que *« les importants textes législatifs en attente concernant la réforme fiscale, la modernisation des ports, la propriété intellectuelle et le fonctionnement des partis, devraient être adoptés avant la fin de l'année »*.

Quelques autres décisions apparaissent définitives, comme la future division en deux ministères de celui de l'économie et des finances. Mais, comme le remarque le politologue Walder de Goes, *« la difficulté provient de ce que le groupe qui arrive au pouvoir, tout en étant beaucoup plus nombreux au Parlement, est aussi totalement hétérogène. Il en résulte un risque d'instabilité et surtout de conflits d'intérêts »*. Un avis partagé par plusieurs observateurs, qui se disent déjà sceptiques sur la capacité d'action d'un gouvernement de coalition.

Les complications ont commencé avec la difficile nomination des ministres de l'économie et des finances. En fait, chaque parti, l'œil fixé sur la prochaine campagne présidentielle de 1994, surveille d'ores et déjà les décisions de ses rivaux. Cela d'autant plus que le calendrier électoral est chargé. Outre les élections municipales du 3 octobre, et le deuxième tour prévu au mois de novembre, les Brésiliens devront encore voter pour le futur régime politique du pays en avril 1993 et, pour la révision de la Constitution à la fin de l'année prochaine. Autant d'échéances ne facilitent pas l'entente nationale.

Les grandes lignes du futur gouvernement ne sont cependant pas totalement inconnues, et ne devraient pas trancher virtuellement avec la politique précédente. *« Le nouveau président*, dit l'ancien président de la Banque centrale, M. Carlos Langoni, *a clairement exclu les plans de choc ou la « dollarisation » de l'économie, et suivra une approche conservatrice sans grandes modifications. Il bénéficiera d'un soutien qui lui permettra d'accroître ses rentrées, par une réforme fiscale, tout en préservant la lutte contre l'inflation. Le défi le plus difficile*, souligne-t-il, *concernera la demande d'une population fortement touchée par la récession. »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

M. Dumas va se rendre en Syrie, en Egypte et en Israël

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, se rendra ce week-end en Syrie, en Egypte et en Israël pour discuter du processus de paix au Proche-Orient, a annoncé jeudi 1[er] octobre le porte-parole du Quai d'Orsay. Le ministre *« aura des conversations avec les uns et les autres pour discuter de la conjoncture moyen-orientale à la lumière des négociations »* de paix israélo-arabes, a indiqué M. Daniel Bernard.

Peu auparavant, le porte-parole de la présidence du Conseil israélien, M. Gad Ben Ari, avait indiqué que M. Dumas était attendu dimanche en Israël où il devrait s'entretenir, à sa demande, avec le premier ministre, M. Itzhak Rabin. Selon le quotidien *Maariv*, le chef de la diplomatie française souhaite organiser une rencontre entre M. Rabin et le président syrien Hafez El-Assad avec lequel il s'était entretenu le 14 septembre lors d'une visite de quelques heures en Syrie.

Selon le centre médical de crise de Sarajevo

Dix mille enfants tués ou portés disparus en Bosnie en six mois de guerre

Selon le centre médical de crise de Sarajevo, *dix mille enfants ont* été officiellement portés morts ou disparus en six mois de guerre en Bosnie-Herzégovine. L'organisme, qui centralise des chiffres provenant de l'ensemble de l'ex-République yougoslave, a confirmé, jeudi 1[er] octobre la mort de 1 447 enfants sur un ensemble de 14 364 personnes dont la mort est tenue pour certaine. En outre, 8 550 autres enfants figurent parmi les 57 000 personnes enregistrées comme disparues ou *« liquidées »* – terme qui, précise le centre, s'applique aux personnes que l'on croit décédées. – *(Reuter.)*

SOMMAIRE

DÉBATS

Budget : « Une économie moderne pour une France solidaire », par Michel Charasse 2

ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie . 3
Les élections présidentielle et législatives en Angola 5
La répression en Haïti 6
La visite de M. Joxe aux « casques bleus » français du Cambodge 6

POLITIQUE

La succession d'Alain Poher au Sénat 7
Le projet de loi contre la corruption : le gouvernement n'entend pas renoncer à interdire le financement des campagnes par les entreprises 8
La préparation de la rentrée parlementaire 8

SOCIÉTÉ

La diversité des législations en Europe fait obstacle à la répression du « blanchiment » des capitaux 10
Au procès du trio à la 205 rouge, la fausse piste des légionnaires 10
A Bordeaux, l'audition des parties civiles dans l'affaire Papon a commencé 10
Défense : la France livrera trois sous-marins au Pakistan 11
Le maintien du plan ORSEC dans le Vaucluse 11

CULTURE

Cinéma : *les Enfants volés*, de Gianni Amelio ; *Une vie indépendante*, de Vitali Kanevski ; *Ashakara*, de Gérard Louvin ; *la Cité de la joie*, de Roland Joffé ; *l'Esprit de Caïn*, de Brian De Palma 12
Arts : un éclectique Finlandais .. 13
Théâtre : tribune de femmes 13

ÉCONOMIE

Les provisions font plonger les résultats d'Indosuez et de La Hénin..... 16
Le plan d'économies d'*Air France* 16
La préparation de la loi de finances pour 1993 .... 17 à 21
Après l'OPA de British Petroleum, Gerland cède sa division de revêtements de sol 22
Vie des entreprises 22

LE MONDE DES LIVRES

• Le poète qui se cachait du ciel • L'homme qui ne se corrige pas • Le feuilleton de Michel Braudeau : « De l'excentricité » • Histoires littéraires par François Bott : « Passions géographiques » • La vie du langage par Denis Slakta : « Promesse et serment » • Sollers à l'épreuve du temps • *Anniversaire* : Renan célébré et injurié • Grandeur et décadence du samouraï • Folies argentines • D'autres mondes, par Nicole Zand : « Un Anglais tchékhovien » .... 27 à 40

Services

Abonnements 2
Annonces classées 24
Carnet 24
Loto 9
Marchés financiers ... 22 et 23
Météorologie 25
Mots croisés 24
Radio-télévision 25
Expositions 14

La télématique du Monde :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » *folioté 27 à 40*

Le numéro du « Monde » daté jeudi 1[er] octobre a été tiré à 486 566 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans visa » : Palerme, la mort en deuil

La *Mafia le sait* : Palerme est en révolte, Palerme gronde. La ville est partie en guerre contre *« les hommes du déshonneur »*, comme on ose aujourd'hui les appeler. Cosa Nostra est mise hors la loi. Pour combien de temps ?
Dans ce même supplément, Saint-Domingue célèbre à sa manière le cinq centième anniversaire des grandes découvertes et la gloire de Christophe Colomb. Découverte : Britanniques de cœur, Gallois de langue. Nature : l'amanite des Césars.

Mort de Jean Aurenche

Du « Diable au corps » à « Jeux interdits », la « tradition de qualité » des années 50

Le scénariste, dialoguiste et réalisateur de cinéma Jean Aurenche est mort le 29 septembre à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Jean Aurenche fut le plus célèbre scénariste français des années 50, l'inventeur, en quelque sorte, avec son compère Pierre Bost, dialoguiste, de la *« tradition de qualité »* : celle des films artistiques adaptés de grandes œuvres littéraires. Né le 11 septembre 1903 à Pierrelatte (Drôme), Jean Aurenche débute dans la publicité, au groupe Etienne Damour, où travaillent Jean Anouilh et Paul Grimault. Pour Grimault, il écrit avec Anouilh des sketches qui seront réalisés en dessins animés. Il devient l'ami de Jacques Brunius et Jacques Prévert qui l'entraînent dans leur milieu surréaliste et anarchiste. Anouilh le fait participer à l'adaptation de deux vaudevilles : *les Dégourdis de la onzième* (Christian-Jaque, 1936) et *Vous n'avez rien à déclarer ?* (Léo Joannon, 1937). Il écrit ensuite les scénarios de *l'Affaire du courrier de Lyon* (1937) et *du Ruisseau* (1938), réalisés par Maurice Lehmann, et Claude Autant-Lara.

C'est avec ce dernier qu'il commence sous l'Occupation une carrière bientôt prestigieuse : *le Mariage de chiffon* (1941), adaptation d'un roman de Gyp, et *Lettres d'amour* (1942), d'après une nouvelle d'Henri Aurenche. A ces films en costume du genre désuet, Aurenche et Autant-Lara apportent, sous le charme et les sourires, des éléments de critique sociale. *Douce* (1943), étude de mœurs située à la fin du dix-neuvième siècle, adopte un ton âpre et grinçant de satire de la classe dominante.

En 1945, Jean Aurenche adapte seul pour Autant-Lara la pièce d'Alfred Adam *Sylvie et le Fantôme*. En 1946, Aurenche et Bost donnent le coup d'envoi de la *« tradition de la qualité »* avec *la Symphonie pastorale*, d'après l'œuvre d'André Gide (réalisation de Jean Delannoy). Aurenche et Bost retrouveront Delannoy pour *Dieu a besoin des hommes* (1950) et le sketch de *Jeanne d'Arc dans Destinées* (1952). Ils sont associés à trois réussites de René Clément : *Au-delà des grilles* (1948), *Jeux interdits* (1952), d'après une nouvelle de François Boyer, et *Gervaise* (1956) d'après *l'Assommoir* d'Emile Zola. Mais c'est avec *Claude Autant-Lara*, leur réalisateur de prédilection, qu'ils donnent toute leur mesure, qu'ils appliquent avec le plus de rigueur les principes d'adaptation définis par Aurenche : *le Diable au corps* (1946), *Occupe-toi d'Amélie* (1949), *l'Auberge rouge* (1951), sur un scénario original de Jean Aurenche, *le Blé en herbe* (1953), *le Rouge et le Noir* (1954), *la Traversée de Paris* (1956), *En cas de malheur* (1958). Cette adaptation de Simenon marque d'ailleurs l'apogée de la *« tradition de la qualité »*.

Mais la nouvelle vague a pris le pouvoir. François Truffaut, qui détestait cette « tradition de qualité », la combat violemment. Les héritiers de Bernanos n'avaient-ils pas refusé leur adaptation du *Journal d'un curé de campagne* ? Avec ce rejet, on crut Aurenche et Bost sur leur déclin, même s'ils continuaient de travailler. Resté fidèle à Autant-Lara, Jean Aurenche, avec ou sans Pierre Bost, perd de son mordant et de sa personnalité dans une adaptation du *Joueur* de Dostoïevski (1958), *la Jument verte* d'après Marcel Aymé (1959), et surtout dans les films à thèse du cinéaste tels *Tu ne tueras point* et *le Journal d'une femme en blanc*.

En 1973, Bertrand Tavernier leur donna l'occasion d'une revanche éclatante en leur demandant d'écrire pour son premier film, *l'Horloger de Saint-Paul*, l'adaptation d'un roman de Simenon. Pierre Bost mourut en 1975. Jusqu'aux années 80, Jean Aurenche allait être, avec Bertrand Tavernier, le grand promoteur d'une nouvelle qualité française combinant les scénarios bien construits, le réalisme psychologique et le cinéma d'auteur.

A travers l'univers d'auteur de Tavernier, le septuagénaire Jean Aurenche peut donner libre cours à son goût de la critique sociale, de la révolte, de la dérision : *Que la fête commence* (1975), *le Juge et l'Assassin* (1976), et *Coup de torchon* (1981), transposition d'un roman américain de Jim Thompson dans l'Afrique-Equatoriale française de 1938. Il se distinguera encore avec une adaptation de Simenon, *l'Etoile du Nord* (1982), réalisé par Pierre Granier-Deferre.

JACQUES SICLIER

era président en titre du B
une période de transition

Le Monde
DES LIVRES

Le poète qui se cachait du ciel

Suivant à la trace un lettré déchu et vagabond dans la Corée du siècle dernier, Yi Munyol entreprend le roman décalé de sa vie

LE POÈTE
de Yi Munyol.
Préfacé et traduit du coréen par Ch'oe Yun et Patrick Maurus, Actes Sud, 195 p., 120 F.

Déjà révélé par quatre courts récits d'une singulière maîtrise (*l'Oiseau aux ailes d'or, l'Hiver cette année-là, Notre héros défiguré, Chant sous une forteresse* (1)), Yi Munyol revient avec une œuvre plus ample, de texture plus complexe, qui réussit le prodige de proposer un roman véritable en se défiant sans cesse du romanesque. Car il y a plusieurs livres qui se mêlent dans ce livre, plusieurs trames à la fois finement et simplement tissées qui empruntent à la biographie, à l'essai historique, à la chronique sociale, sans oublier jamais de tenir en écho les doutes de l'auteur lui-même quant à la validité de l'écriture, quant à la légitimité aussi d'une vie d'écrivain.

En évoquant Kim Sakkat, figure emblématique de l'histoire littéraire coréenne du siècle dernier, Yi Munyol se place en fait résolument en première ligne. Loin de se dissimuler derrière son personnage, il se sert de celui-ci comme d'un miroir brutal, impitoyable révélateur de son propre parcours d'homme et d'artiste.

Le Poète est, à l'évidence, le roman de deux destins piégés. Kim Sakkat, dont l'existence tout entière se déroule vers la fin de la dynastie Yi, est à la fois un miraculé et un être déchu pour une faute qu'il n'a pas commise. Son grand-père, qui était gouverneur d'une ville de garnison, a commis, en effet, un crime inexpiable aux yeux de la cour : il a cédé face à une révolte populaire et, sitôt capturé, s'est rallié à la cause des émeutiers en rédigeant une fervente proclamation insurrectionnelle. Des troupes gouvernementales venant à reprendre le contrôle de la situation; il est promptement exécuté et, avec lui, trois générations de sa famille qui, suivant l'usage de l'époque, devaient aussi payer pour cette trahison.

Un enfant pourtant échappe à ce massacre légal, il s'appelle encore Kim Byongyon. Il est vivant et marqué à vie. Sans aucun espoir de carrière en raison de la tache léguée par son grand-père, il va devenir un marginal scandaleux, poète errant dont les poèmes courent de bouche en bouche et ne laissent aucune autre trace. On le surnomme alors «Sakkat» : ce mot désignant le chapeau de bambou qui le protège de la pluie tout en lui permettant, suggère la légende, de se cacher du ciel.

Sur cette intrigue ténue, puisque le détail du parcours terrestre du poète vagabond s'est perdu, Yi Munyol joue librement, au point de donner à son récit un tour très réaliste, au point de hisser sa fiction au rang de document authentique. Passé maître dans l'art de transcrire les sentiments contradictoires, les pensées ambiguës, les actions incertaines, Yi Munyol ajoute tout naturellement aux aventures de son héros la densité trouble de son expérience personnelle. Comme le notent justement Ch'oe Yun et Patrick Maurus, dans leur préface, il *«juxtapose sa trajectoire et son époque à celle du poète, bâtissant ainsi une sorte de récit autobiographique par procuration»*.



BRUNO DE MONÈS

Yi Munyol : l'efficacité de la poésie.

Pour cela, il n'hésite pas à engager la légende sur des voies inédites, dotant Kim Sakkat de désirs qui lui furent sans doute étrangers, mais qui forment l'essentiel des remords que l'écrivain Yi Munyol garde en lui. Pour un peu de gloire littéraire a-t-il renié son père, parti en Corée du Nord après la partition du pays? Quand il évoque les tentatives pas toujours glorieuses de son personnage pour intégrer le milieu des lettrés, ne décrit-il pas simplement les épreuves, les rebuffades, les tracasseries permanentes qu'il a subies en tant que fils d'un homme passé à l'ennemi et sentant toujours sur lui l'ombre portée d'un choix qui ne lui appartenait pas?

On devine la richesse de ces questionnements secrets qui font d'une quête personnelle une mise en abyme et du roman un examen de conscience. Il y a ici, pour un écrivain déjà reconnu et célébré, comme une grandeur douloureuse à vouloir prendre l'exacte mesure d'une telle renommée sans gommer les compromis acceptés, les petitesses utiles, les dénégations valorisantes. Il y a aussi, emportée par le mouvement d'arrachement continu qui mène Kim Sakkat, une aspiration à la très rimbaldienne *«liberté libre»*. Mais que la lutte a été dure *pour larguer le vieux monde!*

Comme son héros, Yi Munyol semble en lisière de l'ultime découverte. Le pas en plus à tenter, celui qui déracine, accomplit ou définitivement condamne, requiert un engagement sans concession, conduit à une rupture irréductible. Fasciné et entraîné sur une route qu'il n'a pas encore pleinement faite sienne, il accompagne Kim Sakkat littéralement à l'intuition. C'est du côté de la poésie conçue comme une mise en demeure constante, comme un pari existentiel sans retour possible, qu'il verse brusquement. *«Ceux qui vivent à la dérive ne sont pas tous poètes*, écrit-il, *mais les poètes vivent tous à la dérive.»*

Evidemment, sous sa plume, le nom de «poète» ne s'accorde pas aux faiseurs de poèmes. Il convoque tous les êtres en charge de ce mystère fatal qui jette hors de soi-même et dispense, tour à tour, grâce ou malédiction. Il y a, dans ce roman, des pages décisives sur les enjeux de la poésie et sur les jeux qui la disqualifient sitôt qu'elle se coupe du réel. *«Le printemps étant mûr, le vent était agréablement tiède, et bien que l'eau de la rivière fût froide, en raison de la fonte des neiges, on pouvait quand même s'y tremper les pieds. L'herbe printanière qui tapissait la colline d'en face verdoyait. Sur le talus de la montagne, derrière, les azalées avaient fleuri comme du feu. Si l'on omet que le pays entier était plongé dans la période difficile de la disette du printemps, et que les cadavres de ceux qui étaient morts de faim gisaient dans les plaines, la réunion de poésie avait lieu à un moment et dans un endroit des plus exquis.»*

Tout Yi Munyol est dans ce dévoilement soudain, dans cette prise de contact abrupte avec la sauvagerie du monde. Mais à quoi bon la poésie, les rimes, les rythmes, ce remuement de syllabes qu'on dirait réservé à des érudits retombés en enfance? Là aussi Yi Munyol répond au plus juste, au plus paradoxal. Il ose parler d'efficacité de la poésie, et ses répliques sont d'une vigueur tonique :

«Acquérir la poésie est justement une grande acquisition.

– En quoi consiste-t-elle?

– C'est se libérer et libérer les autres.

– Qu'est-ce que ça signifie, rendre les gens libres?

– Cela veut dire libérer le cœur et le corps de leurs contraintes.»

Lire Yi Munyol, c'est accéder à cette émotion, à cet élan physique, qui, l'un et l'autre, déstabilisent. Son œuvre est désormais l'une des plus nécessaires. Une boussole pour temps de brumes épaisses et de tempêtes. Une boussole pour tous les naufragés.

André Velter

(1) Edités chez Actes Sud.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

De l'excentricité

L'itinéraire de Patrick Mauriès dans l'édition et le journalisme français est celui d'un curieux obstiné, d'un amateur au sens noble du terme, guidé par un petit nombre d'idées fixes mais bien choisies. Parce qu'il est tout sauf banal, on dira qu'il est celui d'un excentrique. Une réputation que ne démentiront pas ses deux derniers ouvrages : l'un évoque la brève vie du comte de Rochester (1647-1680), l'une des figures les plus altières de l'excentricité anglaise, et l'autre rend un affectueux hommage à Roland Barthes, qui fut l'un des plus sûrs dandys de l'intelligentsia française.

Page 28

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Passions géographiques

Très jeune, Valery Larbaud avait attrapé ce qu'on appelle la « passion géographique ». Il avait l'âme internationale et le cœur cosmopolite, ce qui ne l'empêchait pas de considérer que « *la province est le pays le plus romanesque du monde* ». Rançon de sa bougeotte, il a envoyé de nombreuses lettres durant son existence. Quelques-unes figurent dans le numéro des Cahiers de l'Herne qu'on vient de lui consacrer. Les autres sont rassemblées sous le titre *Lettres d'un retiré* à la Table Ronde.

Page 28

ESSAIS

Le Paradis perdu

Historien du Moyen Age et de la religion, Jean Delumeau a entrepris une grande enquête sur les représentations du Paradis. C'est en fait toute l'évolution d'une vision de l'organisation du monde terrestre et supra-terrestre qui se lit à travers ses analyses.

Page 34

L'homme qui ne se corrige pas

« La Société du spectacle » est à nouveau publiée, chez Gallimard. Et Guy Debord prévient : « La présente édition est rigoureusement identique à celle de 1967 »

LA SOCIÉTÉ DU SPECTACLE
de Guy Debord.
Gallimard, 180 p., 89 F.
COMMENTAIRES SUR LA SOCIÉTÉ DU SPECTACLE
suivi de **Préface à la quatrième édition italienne *de la Société du spectacle***
de Guy Debord.
Gallimard, 120 p., 72 F.

Qu'elle casse ou pas des briques, la dialectique ne tombe pas du ciel. Debord chez Gallimard, dans «la Blanche», ça va faire jaser. Ou pas. Les revoici donc ces deux pavés dans la mare idéologique, dédiés à Gérard Lebovici, l'éditeur mystérieusement assassiné en 1984, rédigés à la perfection par un La Rochefoucauld qui aurait lu Machiavel et Baltasar Gracian. *La Société du spectacle* (1967, oui : juste un an avant) et les *Commentaires sur* la Société du spectacle (1988), avec, pour faire cause commune, la préface à l'édition italienne de 1977 et un petit avertissement assez piquant : *«La présente édition, elle aussi, est restée rigoureusement identique à celle de 1967 (...). Je ne suis pas quelqu'un qui se corrige.»* Au demeurant, pas un mot à changer : *«Je me flatte d'être un très rare exemple contemporain de quelqu'un qui a écrit sans être tout de suite démenti par l'événement, et je ne veux pas dire démenti cent fois ou mille fois, comme les autres. Mais pas une seule fois.»*

De quoi s'agit-il? De critique sociale, sur fond de philosophie, d'histoire et d'annotations (Hegel, Marx, Feuerbach, Clausewitz, Shakespeare). *Il s'agit* d'analyse de la généralisation du spectacle, comprise *«dans le cours du mouvement et conséquemment par* [son] *côté éphémère»*. Ce qui fait toute la différence.

Et de littérature, aussi, portée par les grands stylistes de l'Histoire, Thucydide ou Tacite, à contre-pied du désarroi moderne, seule écriture critique de la *«redoutable révolte de mai»*. L'opéra situationniste que l'on trouve à l'œuvre chez Debord ne se réduit d'ailleurs pas au pressentiment des années 68. Oui, *les* années, car il y en eut plus d'une et en plus d'un endroit. Il touche avec une vérité qui grandit à la forme même du présent. Il y a chez lui un sentiment ombrageux, solitaire, méfiant et terriblement orgueilleux. On dirait toujours qu'il n'en pense pas moins, qu'il en cache pas mal, et qu'il en sait beaucoup plus. Le moyen de faire autrement quand vous avez publié *la Société du spectacle* en 1967? On peut nommer cette prétention alarmée *la* paranoïa. Ou, aussi bien, la conscience de soi. Ce sera donc la conscience de soi.

De quelle façon? Simple. La phrase est lumineuse, coupante, ample, exactement ce qui convient à une pensée complexe et difficile à atteindre. On lit avec lenteur. *C'est une théorie calculée* pour déchaîner la colère d'où montent les révolutions. Pas *moins. Ses deux impératifs catégoriques*, et, à certains égards, on pourrait s'inspirer du lapsus de Bataille, *cité par Leiris dans son Journal*, ses deux apéritifs catégoriques : *«Eviter d'apparaître comme une théorie visiblement fausse; et donc ne (...) pas s'exposer au risque d'être contredite par la suite des faits.»* Ce pari est cent fois gagné. L'autre, encore davantage : *«Mais il faut aussi qu'elle soit une théorie parfaitement inadmissible. Il faut qu'elle puisse déclarer mauvais, à la stupéfaction indignée de tous ceux qui le trouvent bon, le centre même du monde existant, en en ayant découvert la nature exacte. La théorie du spectacle répond à ces deux exigences.»*

Autant dire, c'est joué d'avance, que si la réédition de ces deux pavés (*moins de deux* cents pages pour le premier, un peu moins de cent pour l'autre : *la quantité ne fait rien à l'affaire*) ne passe pas à l'as, on peut faire d'ici le catalogue des réactions qu'elle va produire. *Pur test de* Rorschach, liqueur de tournesol, calcul de probabilités, des livres *de cette force vous attendent for*cément au tournant.

Francis Marmande

Lire la suite page 30

ROLAND BARTHES
de Patrick Mauriès.
Le Promeneur, 52 p., 58 F.

LE MÉCHANT COMTE
de Patrick Mauriès.
Gallimard, 92 p., 62 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau


Patrick Mauriès : curieux obstiné.

De l'excentricité

L'EXCENTRIQUE est le partenaire indispensable du conformiste, du « normal », son contraire précieux, celui qui le rassure dans sa normalité, indique les limites à ne pas franchir (au-delà desquelles il n'y aurait plus de bornes, dit-on) ; *il invente des déviances, des déviations, qui* soulagent la voie commune et la consacrent tout en l'insultant. Il est, comme le bouffon du roi, une soupape nécessaire au trop grand poids du pouvoir, mais il n'est pas institutionnalisé comme le bouffon : il a plutôt le statut et l'indépendance de l'artiste. Le dandy, une des figures *singulières les mieux cernées* de l'excentricité, est, avant tout, un artiste de la vie. Mais, dans *la différence,* il y a des milliers de millimètres d'écart possibles et un éventail infini de bifurcations subtiles, c'est même une des disciplines préférées de l'excentricité que de mesurer ce qui sépare l'affectation de l'élégance, et le beau geste de la folie ouverte.

Ainsi Patrick Mauriès est-il à sa façon un excentrique : ce tout récent quadragénaire a traversé l'édition et le journalisme fran*çais avec une désinvolture gaie et un succès* certain qui ne lui ont pas valu que des amitiés tenaces. Auteur du *Second manifeste camp* et du *Mondain* au Seuil, il a publié un ouvrage sur *les Maniéristes* aux éditions du Regard, un essai sur les cafés italiens au Quai Voltaire, lancé la revue *le Promeneur*, dirigé la revue *FMR*, de Franco Maria Ricci, et, à présent, les éditions du Promeneur (où l'on compte des écrits rares, des classiques et des curiosités, notamment les textes d'Edith Sitwell ou de Lytton Strachey consacrés aux excentriques anglais) ainsi que les éditions Thames & Hudson France. Ce n'est pas vraiment une carrière banale dans l'édition, plutôt un itinéraire de curieux inconstant et obstiné, d'amateur au sens noble du terme, guidé par un petit *nombre d'idées fixes mais bien choisies, peu susceptibles a priori* de faire un gros chiffre d'affaires, mais capables de capter l'attention fidèle d'un noyau dur de lecteurs tendres.

DANS un bref et affectueux hommage à Roland Barthes, il raconte comment, lycéen, il eut l'audace d'écrire à ce maître admiré, l'occasion de le rencontrer – rendez-vous manqué, décevant, vite réparé de part et d'autre, – et de devenir son élève au séminaire de sociologie destructurée et de rhétorique dissidente que Barthes tenait dans un pavillon de la rue de Tournon. C'était l'époque haschich et patchouli, pattes d'eph'et foulard indien, bijoux en fer battu et meubles en plastique orange. C'était aussi l'époque de la nouvelle critique, où Roland Barthes était à sa manière, douce, feutrée, tranchante, un des plus sûrs dandys de l'intelligentsia française. Mauriès en fait un beau portrait : *« Son visage était étonnamment mobile, passant avec la vitesse d'un nuage de l'écoute la plus généreuse à une totale fermeture ; son regard était d'une grande tendresse, ironique et indulgent, mais contrastait en quelque sorte avec le reste du visage : un nez cassé, proéminent, une bouche lippue, dont il exagérait, affectant une expression gouailleuse, la cigarette fichée au coin des lèvres, en une pose dont on imaginait qu'elle correspondait à un stéréotype sexuel lointain et désuet. »*

C'est aussi Barthes et ses routines, son compartimentage du temps entre téléphone, rendez-vous, sieste, sortie dans les boîtes de garçons. Barthes et ses régimes pour maigrir, Barthes et son horreur de l'ennui, sa brusquerie, à table, dans les relations de séduction, les trous de cigarette dans ses pulls en cachemire, son dédain de l'élégance, son refus du dogmatisme intellectuel et de la médiatisation (qui n'était pas encore, tant s'en faut, au niveau répugnant qu'elle atteint aujourd'hui), sa résistance à s'imposer. Barthes et sa liberté : *« Pendant les dernières années de son enseignement, nous avions pu croire que l'incroyable impact de son travail et de ses livres avait fini par nous débarrasser du terrorisme du savoir, de l'intimidation universitaire, de l'affirmation dépitée des petits maîtres ; nous savons à présent qu'il n'en est rien et que dominent plus que jamais les convenances tranquilles. »* C'est là, en effet, quelque chose que nous avons tous perdu avec Roland Barthes.

EN choisissant d'évoquer la vie de John Wilmot, comte de Rochester (1647-1680), Mauriès s'attaque à une des figures les plus altières de l'excentricité anglaise, et l'on sait à quel point d'excellence sont parvenus les Anglais dans ce *domaine de longue tradition. Le Méchant Comte* n'est pas une biographie documentée, exhaustive, à l'américaine. Elle est brève et dans la manière des biographies chinoises classiques ou des *Vies imaginaires* de Marcel Schwob. Il s'agit moins de reconstituer au jour le jour la vie du personnage, ce qui serait du reste impossible en l'occurrence, faute de documents, que de l'évoquer par quelques faits significatifs de son existence. Le *tour de magie est réussi : en peu de pages, la silhouette « gracile du comte malfaisant »* jaillit, étonnante, imprévisible et contrastée, celle d'un extravagant désespéré.

Fils d'un gentilhomme fortement attaché à la cause royaliste dans une période de grands désordres, Rochester hérite, à la mort de son père, de la faveur de Charles II. Après des études à Oxford et un tour des grandes villes d'Europe, Rochester paraît à la Cour. Il y fait sensation, par son charme, ses impertinences, ses bons mots meurtriers. Il dit détester tous les monarques. Charles II lui pardonne à peu près tout et le couvre de son amitié. Il convoite une riche héritière, Elizabeth Malet, et, pour *devancer les autres prétendants, la kidnappe en plein Londres.* Il est emprisonné, puis pardonné, par le roi, d'abord, et par l'héritière, qu'il épousera plus tard. Pour prouver son courage, Rochester s'engage dans la guerre qui oppose l'Angleterre aux Pays-Bas. Il a des gestes de bravoure si superbes que sa réputation est faite. Mais, comme le note Mauriès, il ne s'agit pas pour lui, par ces actions, d'entrer dans la communauté humaine, d'acquiescer à un ensemble de valeurs, seulement de *« payer son dû une bonne fois pour toutes, de traverser une épreuve nécessaire »*. *Parce que la bravoure,* il n'y croit pas. *Il ne croit à rien de* ce qui anime le singe humain.

Très vite, il s'acharne à détruire sa réputation, vit en ivrogne, se montre lâche au moment d'un duel, se déguise en mendiant, en docteur charlatan, se moque de notre risible passion de l'identité. Une conscience suraiguë de l'éphémère de la vie peut conduire à d'impétueux excès. Séduit par une jeune actrice, il lui envoie ce billet sur-le-champ : *« Chère madame, vous êtes folle à lier ; ce pour quoi je ne vous en aime que plus... »* Après la comédienne, cinq années d'orgie, où il mène aussi de jeunes pages. Il écrit et se désintéresse de son œuvre, tient pour rien cette *vanité des gens de lettres qui se soucient de la postérité.* L'inachèvement lui plaît, parce qu'il empêche la clôture, la pesanteur, la prétention. Croire en soi, en *son génie ?* Ecœurante vulgarité. Cet homme qui, en virée avec Charles II incognito dans un bordel, n'hésite pas à voler l'argent de son roi pour lui faire une farce, et fait semblant de se convertir sur son lit de mort, à trente-trois ans, laissant une poignée de lettres, quelques pièces, des centaines de bons mots, et un long poème sur le rien, *Upon Nothing,* ne peut inspirer, trois siècles après sa mort, qu'une franche sympathie.

VALERY LARBAUD
Cahier de l'Herne
dirigé par Anne Chevalier,
388 p., 300 F.

LETTRES D'UN RETIRÉ
de Valery Larbaud.
Edition préfacée et établie
par Michel Bulteau.
La Table Ronde.
215 p., 99 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Passions géographiques

POURQUOI rêver de l'Islande ? Parce qu'elle a *« une très jolie forme sur la carte »,* répondait Valery Larbaud. Il avait attrapé ce qu'on appelle « la passion géographique ». Cela vous prend dès l'enfance. Vous *regardez votre atlas et vous* avez le coup de foudre pour la Jamaïque, la Patagonie, les îles Kerguelen ou le département des Deux-Sèvres. Parfois, c'est *le plan du métro qui vous* donne envie de découvrir ou de mieux connaître le pont de Levallois et la porte des Lilas... A dix-sept ans, Valery fit un « tour d'Europe ». C'était sa récompense pour avoir obtenu la première partie du baccalauréat. Il vérifia ses rêves ou ses pressentiments. Il sut à quoi ressemblaient Liège, Cologne, Berlin, Saint-Pétersbourg, Moscou, Constantinople, Sofia, Belgrade et Vienne. Quelque cinquante ans plus tôt, Flaubert *avait été récompensé de* la même manière et pour les mêmes raisons. Sauf que le jeune Gustave s'était contenté de la Provence et de la Corse. *Mais il avait connu, bien s0r,* l'excitation de *« se réveiller ailleurs »* et les étonnements qu'évoquerait Larbaud : *« Ces plaisirs qui nous viennent de la première jeunesse du jour en tout pays. »*

Dans le Cahier de l'Herne consacré à l'auteur de *Fermina Marquez,* Roger Grenier rappelle que Valery Larbaud avait l'âme internationale et que ce trait de caractère le conduisait à réviser la géographie parisienne. D'après lui, la rue Saint-Lazare vous menait à Milan, sur la place du Dôme, tandis que l'avenue de la *Grande-Armée débouchait sur* Oxford. Il ajoutait que, si l'on prenait par Auteuil, on arrivait très vite à Gênes ou à Brighton. Aurait-il voté pour le traité de Maastricht ? Avec sa perception très particulière de la capitale française, il fournissait sans doute les meilleurs renseignements aux touristes égarés. *« Tout à l'heure,* disait-il, *je sortirai dans l'aube et dans le Paris extratemporel de l'aube. (...) Je traverserai l'aube vide et grande, à chaque tournant de rue renouvelée et prolongée. »*

CETTE âme internationale ou ce cœur cosmopolite *n'empêchaient pas Valery* Larbaud d'aimer son département, l'Allier, et sa province, le Bourbonnais. Il a parlé de paysages qui paraissaient l'attendre pour lui faire ressentir leurs secrets. Il y retrouvait cet *« ange gardien »* qui commande le climat et façonne le *« tempérament des habitants »*. *« La province,* écrivait-il, *est le pays le plus romanesque du monde. »* Il avait pour elle autant d'affection que son voisin de la Haute-Vienne, Jean Giraudoux. Larbaud et l'auteur de *Bella* avaient presque le même âge. Le premier était né en 1881, le second en 1882. Léon-Paul Fargue les avait précédés en *1876,* et Paul Morand les avait suivis en 1888. Il faut croire que l'on s'était donné le mot afin de rendre l'époque prometteuse pour la France littéraire. *Mais celle-ci l'ignorait* encore...


BERENICE CLEEVE

A dix-huit ans, Valery avait découvert Walt Whitman, le poète qui ferait mieux respirer les jeunes asthmatiques de la *vieille Europe. En 1900, il avait* parcouru l'Italie. Ce n'était pas la première fois, mais c'était sa façon d'inaugurer le début de siècle. Pour aller à Naples, il avait sans doute pris ces rues parisiennes qui descendent *vers la mer. Il était sûrement* passé par Auteuil. *« Une vie heureuse,* disait-il, *doit comporter beaucoup de flânerie dans de grandes cités maritimes. »* Il avait noté cela, au passage, dans un des « textes *retrouvés »* que publie ce cahier de l'Herne. C'était une étude sur les maximes de La Rochefoucauld. Valery Larbaud se *défendait de faire toujours des* éloges avec l'espérance d'en recevoir. Au contraire du moraliste, il pensait qu'*« il nous arrive de louer sans désir de retour »*. La preuve, c'est que nous le faisons parfois d'une manière *« discrète »* ou *« anonyme »*. Si Valery Larbaud vantait les mérites de Walt Whitman et les charmes de l'Italie, c'était pour le seul plaisir d'admirer. Il reprochait à La Rochefoucauld d'avoir méconnu cette *sorte* de bonheur. Il n'avait pas la même conception de *l'« amour-propre »*. Sous ce terme, il ne mettait pas seulement les mesquineries de l'égoïsme ni les calculs de la vanité, mais l'amour de l'existence, le goût de la promenade et l'appétit de découvrir...

Valery Larbaud ne mesurait pas, non plus, son admiration pour *Les lauriers sont coupés,* le récit d'Edouard Dujardin. Mais, répondant à une enquête *sur le genre romanesque,* il se demandait pourquoi la critique littéraire classait parmi les « romans » une œuvre qui décrivait des *« états de conscience »* et des *« aventures purement morales »*. Il a souvent *correspondu avec l'auteur* des *Lauriers.* Il l'entretenait de l'usage des pronoms, après s'être plaint de sa mauvaise santé. La médecine et la grammaire...

VALERY LARBAUD a envoyé *de nombreuses lettres* durant son existence. C'était la rançon de sa bougeotte, le prix de ses absences. Quelques-unes de ces missives figurent dans le Cahier de l'Herne. D'autres sont rassemblées sous le titre *Lettres d'un retiré,* dans un volume qui vient également de paraître. Le 6 septembre *1910,* Valery Larbaud avait écrit à Léon Werth, pour faire cet éloge du Rhône : *« Lorsque l'express débouche soudain sur le pont de Perrache, on croit entrer dans un vaste et solennel salon tout doré. Le bleu de glace du Rhône est peut-être ce qu'il y a de mieux au monde comme bleu. Le Danube n'a pas cette âpreté vierge. »* Toujours les séduc*tions de la province... Quant à* Léon Werth, c'était l'homme à la pipe, le voyageur du « Paris-Brest » et l'auteur de *la Maison blanche.*

Le 17 octobre 1925, Valery Larbaud, qui rentrait d'Italie, écrivit à Paul Morand, pour lui dire sa déception de ne pas le trouver à Paris : *« Je pensais qu'une fois votre mission d'Amérique terminée, vous reviendriez en France, avant de repartir pour le Siam. »* Mais l'homme pressé avait pris *« l'autre route »*. Celle du Pacifique... *« Cela m'a fait sentir très vivement que la Terre est ronde »,* concluait Larbaud. Je *ne sais quand les deux voya*geurs se rencontraient, mais ils devaient avoir du mal à se croiser. Le 17 avril 1930, Valery faisait savoir à son ami qu'il venait de *« terminer un petit essai »* sur *« la lenteur »*. C'était une réponse à l'essai de Paul Morand sur *« la vitesse »*. Deux manières de courtiser *« l'ange géographique »*... Dans *Jaune bleu blanc,* Valery Larbaud a raconté l'histoire du prénom perdu. A la faveur d'une sieste, il avait rêvé d'un *« prénom féminin »* qui *« convenait à la femme la plus divine, la plus vertueuse, la plus aimable »*. Il s'était empressé d'écrire à l'un de ses amis pour l'informer de sa *« trouvaille »*. Hélas ! Il oublia le prénom dans les mois qui suivirent, et l'ami égara la lettre. Quel charme et quelle mélancolie ! Valery Larbaud avait-il eu la prémonition de ce jour de 1935 où les mots cesseraient de se dessiner sur ses lèvres sans mémoire ? Devenu aphasique, il saurait dire seulement : *« Bonsoir, les choses d'ici-bas. »* Son dernier salut à la géographie...

★ Signalons également la *Correspondance de Valery Larbaud avec André Spire.* Présentation de Bernard Delvaille, Editions des Cendres, 100 p., 120 F.

ROMANS

Le pied de nez de Daniel Depland

Fidèle à un style passionné et lyrique, il n'a pas choisi pour son dixième roman, la limpidité. Et il a eu raison

LE SERRURIER DE ZÁGREB
de Daniel Depland.
Grasset, 364 p., 120 F.

Vous vous souvenez de *l'Homme qui en savait trop* et de *My Beautiful Laundrette*. Et puis vous ouvrez le dernier roman de Daniel Depland. Du film d'Hitchcock, il tient son intrigue compliquée, sur fond d'espions venus des ex-pays de l'Est. De celui de Stephen Frears, son ambiance à la fois lugubre et surexcitée, ses personnages excessifs circulant avec autant d'aisance dans les cimetières sous la lune jaune que dans le foyer de Covent Garden, paradant avec le même panache dans les cocktails d'ambassade et dans les maisons closes, les pubs miteux et les quartiers huppés.

Pour son dixième roman (oui, déjà : il est temps que les lecteurs distraits s'aperçoivent de son grand talent poétique), Daniel Depland n'a pas choisi la limpidité. Certes, à simplifier la trame romanesque, on pourrait y trouver des réminiscences du *Sceptre d'Ottokar* et de *l'Affaire Tournesol*. Mais Hergé n'est pas exactement son maître et le principe de la «ligne claire» n'est pas son credo stylistique. S'il y a beaucoup de complots et d'espions dans ce *Serrurier de Zagreb*, s'il y a un dictateur omniprésent et sa police secrète, s'il y a des missives codées et un bijou que l'on se dispute, comme dans tout roman d'aventures qui se respecte, le plaisir du lecteur ne se réduit pas à décrypter patiemment les péripéties que lui propose l'auteur.


J. FOLEY/GAMMA
Daniel Depland : fantaisie.

On serait du reste étonné qu'après une œuvre remarquée pour son style foisonnant et ses formules toujours inattendues, comme des vers fulgurants et isolés mêlés à une prose rythmée et bondissante, Daniel Depland se *métamorphose en conteur populaire*. *Le Serrurier de Zagreb* est, en quelque sorte, la deuxième partie d'un diptyque commencé par *le Fossoyeur* (1) : on y retrouve certains personnages et surtout le cimetière, élément fondamental de ce décor londonien et nocturne. Mais la vitalité papillonnante du *Cirque des tempêtes* (2) ou la rage visionnaire de *la Mouche verte* (3) laissent également des traces dans ce roman, toutefois plus fantaisiste.

Nigel a été fossoyeur, et, au temps où il exerçait ce métier, sur lequel peu de romanciers se sont penchés avec autant d'attention amoureuse que Daniel Depland, il vivait une passion déraisonnable pour Eva, surnommée «Miss French». Eva a épousé, depuis, un attaché culturel en poste à Londres, mais qui a sévi en Yougoslavie. Voilà nos deux héros chargés d'un double passé qui pèse lourd : les tombes et les *innombrables séditions qui* déchirent Serbes et Croates. L'actualité du roman, disons-le tout de suite, est involontaire. L'action est située en 1977, et la Yougoslavie n'est pas encore en proie à l'horreur de la guerre : les combats sont larvaires. Ils ont lieu en coulisses, dans les couloirs d'ambassades, d'hôpitaux et de bouges.

Il suffit qu'à l'Opéra une belle femme arbore sur sa robe de soirée un bijou, un faucon en pierres précieuses (référence au roman de Dashiell Hammett ? Ou bien, de façon plus privée, au village provençal où Daniel Depland a vécu et où il a rencontré sa marraine des lettres, Violette Leduc ?). La mécanique du roman d'aventures est déclenchée. Signe de ralliement des opposants au régime, le bijou symbolique est l'objet de toutes les convoitises. Surtout quand s'y ajoute un énigmatique (et magnifique) poème prophétique qui annonce la chute du «serrurier de Zagreb», alias Tito. De temps à autre l'auteur tend la main au lecteur : il le guide dans le labyrinthe de la narration. Des têtes de chapitre explicitent les mille rebondissements et résument l'action.

Daniel Depland avait déjà consacré un roman à la guerre d'Irlande, *la Sirène de Redcliff* (4) : il décide ici, non pas d'aborder gravement le problème du morcellement de l'Europe fratricide, mais d'user de sa légèreté naturelle, de sa drôlerie et de son imagination rétive à toute discipline, pour montrer Londres telle qu'il la connaît (comme sa poche, puisqu'il y vit depuis maintenant longtemps). Zagreb est loin : c'est un double onirique, inconscient, intérieur de la capitale anglaise. *Ce qu'on accepte des romanciers* de divertissement pur, pourquoi le refuserait-on aux amoureux de la littérature ? Comme un pied de nez aux mauvais coucheurs qui voudraient une histoire plus «lisible», c'est-à-dire édulcorée de son style passionné et lyrique, Daniel Depland raconte, en écho au roman qu'il écrit, un autre livre, plus conforme aux lois du genre, intitulé : «C'est arrivé à Zagreb.» Mais ce livre-là, qu'heureusement il n'a pas écrit, s'il se vendait dans les gares, ne resterait pas dans notre bibliothèque.

René de Ceccatty

(1) Calmann-Lévy, 1979.
(2) Calmann-Lévy, 1981.
(3) Gallimard, 1973.
(4) Calmann-Lévy, 1984.

Bernard Alliot l'ironiste blessé

L'ÉTREINTE DES SIRÈNES
de Bernard Alliot.
Julliard, 301 p., 110 F.

Bernard Alliot se méfie des étiquettes que l'on colle volontiers aux romanciers. Aussi, entre deux aventures du commissaire Marceau (1), il concocte un roman de facture plus classique où, paradoxalement, toutes les libertés lui sont permises. Hier, *Délit de fuite* (2) ; aujourd'hui, *l'Etreinte des sirènes*. Néanmoins, quel que soit le genre littéraire, les personnages de cet auteur ont bien des points communs. Mal dans leur peau et dans leur siècle, ils n'acceptent pas *«la confusion des corps et des esprits, le consensus ou le nouvel art de vivre»*. Et, suprême archaïsme, ils croient en la permanence des classes sociales.

Pierre Mourrow, un peintre, revient dans la cité de son *enfance pour assister à une célé*bration du 14 juillet qui ne doit rien à la Révolution française, mais tout aux caprices de Lucie et David Benson, les derniers héritiers d'une dynastie d'industriels, qui entendent fêter le centenaire des «Forges» qui portent leur patronyme. Lorsque l'on tient une ville, on n'invite pas, on convoque !

Tous les obligés des Benson, *Mourrow y compris, ont aban*donné leur sens du ridicule au vestiaire et se sont grimés en sans-culottes ou en nobles. *«Le peintre,* prétendait Paul Valéry, *ne doit pas faire ce qu'il voit, mais ce qui sera vu.»* Le héros d'Alliot ne se fait, lui, aucune illusion sur son art. Il en vit et cela suffit à contenter son absence d'ambition. Dans cette atmosphère qui n'est pas sans rappeler celle de *la Règle du jeu* de Renoir, la fête tourne vite à la *mascarade. Les aveux sont tous* empreints de médisances, et Mourrow comprend vite qu'il n'a pas été convié par hasard à assister à cette comédie. Tout le propos des uns et des autres le renvoie à son passé.

« La peau du persécuté »

Son père et celui de la future Lucie Benson étaient arrivés ensemble à Bembourg, après la débâcle de 1940. Ils n'en étaient plus repartis car rien ni personne ne les attendait ailleurs. La *vox populi* avait fait d'eux des juifs. *«Reproche-t-on à un chêne d'être un chêne !»* commentait le père, avant de conseiller au fils d'être *«juif, arabe, protestant, noir ou rouge suivant la peau du persécuté...»*

Bernard Alliot a construit son roman comme l'araignée tisse sa toile mais, plus que l'intrigue en elle-même, c'est l'écriture qui retient le lecteur. Un style délié, rapide, vif, au service d'une méchanceté à fleur de plume. Mais l'ironie de l'auteur est, en définitive, plus blessée que mordante et l'humanisme l'emporte toujours sur la misanthropie. Seule sa critique sociale est au vitriol, et devant la force et l'humour qu'il déploie, on se prend à rêver au pamphlet que pourrait donner un jour Bernard Alliot.

Pierre Drachline

(1) *Eaux troubles*, Fayard, 1988, et en poche, Presses Pocket, 1990 ; *l'Adieu à Kouriline*, Fayard, 1990.
(2) Ed. de l'Instant, 1989.

Sorin en promeneur

Direction les quartiers d'enfance pour cet amoureux de Fargue et de Cendrars

PARISIENNES
de Raphaël Sorin.
Le Temps qu'il fait, 60 p., 90 F.

Derrière sa bonhomie et ses cigares, Sorin journaliste et éditeur cachait mal deux secrets : celui d'être un écrivain doublé d'un marcheur. Et c'est poussé par la nostalgie, un goût peut-être du remords, un sentiment du «tout fout le camp» que, godillots aux pieds et tête dans les souvenirs, il arpente de nouveau le pavé parisien, la ville capitale.

Direction les quartiers d'enfance, bien sûr, où, rue de Sèvres, même si *«la guerre lui pendait au nez»*, il se régalait des marrons du marchand ambulant, près du Bon Marché, merveilleux paquebot de pierre quand les ponts sont des étages. Direction, surtout, les bistrots d'antan où, entre deux verres de rhum et deux chapitres de livres, au Café des Sports ou au Tabou, Sorin refaisait le monde en compagnie de Copeau, Larbaud (qui, affirme t-il, lui parlait de du Bellay), Haldas, Robert Giraud, Doisneau et quelques autres de cet acabit.

Hommage obligé, glisse la silhouette diaphane de Léon-Paul Fargue, qui donna au genre sa noblesse contemporaine. Sorin croise le grand homme dans un taxi à la dérive, puis dans les mots d'un ami poète : *«Les yeux mi-clos, lointain, comme un mourant transporté de bonheur...»* Apparition magique éclairant de son fanal le noir d'une errance plus sourde qui tait son nom. Rencontres multiples de chair et de sang autant que d'encre et de papier.

Six photos de Morhor ponctuent ce texte dense, syncopé, lascif parfois comme un solo de saxophone, où Paris passe en météore. Mais, à l'exemple de son maître Cendrars qui incitait à courir le monde, Sorin, aux carrefours des inquiétudes, cherche plutôt à prendre la tangente. Ce sont des lignes de fuite : on a tous un train qui nous attend. Voudra-t-il, comme dans nos rêves, s'appeler au moins une fois «Transsibérien» ?

Jean-Luc Coatalem

PREMIERS ROMANS

Choc de deux passions

VIOLET PERMANENT
de Philippe Renonçay.
Calmann-Lévy, 200 p., 89 F.

Marc couche avec sa sœur Anna et *«c'est l'origine majeure de ce grand bonheur que l'on lit sur ses traits, mais Anna, en revanche, ne couche pas avec lui»*. Quand le détective John Henri Witten écrit cette phrase quelque peu sibylline à Mme Wexmann, on est au terme d'un roman qui n'est pas davantage policier que récit d'un inceste. Certes, c'est la mort de son fils, l'homme qu'aimait Anna, qui a conduit Mme Wexman à solliciter les services de Witten ; certes, Marc est de sa sœur un protecteur assez particulier. Mais ce qui pourrait n'être que le piment d'un roman ordinaire est l'habile prétexte pour un récit qui mêle deux passions, l'amoureuse et l'artistique. C'est leur conflit, qui est aussi, et paradoxalement, une alliance, un moyen de survie, qui donne à cette histoire son intérêt. La peinture est au centre des drames dont le moindre n'est pas d'avoir *«un regard vide sur un univers dont on veut piéger les couleurs»*.

Entre l'enquête d'un détective et les mystères de l'art, l'équilibre romanesque était difficile à tenir. Philippe Renonçay, avec divers plans d'écriture – monologue intérieur aussi bien que style épistolaire, – y parvient en faisant montre de talent.

Pierre-Robert Leclercq

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Promesse et serment

DE bons esprits assurent que la promesse et le serment imposent des obligations à ceux qui les profèrent. On aimerait les croire. Nul besoin de rappeler les promesses électorales ou les serments d'amour pour installer le doute. Une innocente définition de linguiste suffit. Il existe, écrit Emile Benveniste (1), une sorte de serment qu'on dit *promissoire*, *« quand il appuie une promesse »*. C'est clair, certaines obligations sont moins obligatoires que d'autres; ou pas obligatoires du tout.

Pour devenir expert au moins dans *l'Art d'aimer*, Ovide conseillait *« de promettre hardiment »*, puisque *« ce sont les promesses qui entraînent les femmes »*. L'exemple vient d'en haut : plus *« cool »* que d'autres confrères, *« Jupiter avait coutume de faire de faux serments à Junon : par le Styx même »*. Nous autres Français, nous suivons bien volontiers l'exemple de Jupiter. A quelques exceptions près, nous ne confondons pas l'amour et le mariage : nous réservons le serment, plus efficace à première vue, pour l'amour; et la promesse pour le mariage ou la vente d'une chaumine.

De telles mœurs soulèvent périodiquement des interrogations, des inquiétudes ou des condamnations indignées. *« Qu'est-ce qu'une promesse? »* demande une publication savante de l'université d'Aarhus (2). Pour soutenir la force des serments, certaines langues exotiques ont recours à des moyens extrêmes. Le persan, par exemple, *« dit pour* JURER *sogand xurdan »* : avaler du soufre. *« L'expression*, ajoute Benveniste, *est à comprendre littéralement. Le serment consistait en une ordalie : c'est l'absorption du soufre qui devait vérifier la sincérité du jurant. »* Comment peut-on être persan? Imagine-t-on sous nos climats tempérés des amoureux bourrés de soufre? La santé d'abord.

Plus chaste semble-t-il que Jupiter, Jésus déconseillait fortement les serments. Peine perdue, comme on le constate en lisant deux volumes récents consacrés au serment (3). Quoique souvent dolosive, cette pratique est partout répandue : les tribus de l'Inde, les Sardes, les Nyamwezi, les Français, les mahométans, les Carolingiens, les Mongols, les chrétiens, les montagnards *mofu-diamaré*, les Anyi et d'autres encore jurent à qui mieux mieux. Au point que le grand jurisconsulte Grotius (1583-1645) écrivait déjà : *« Chez tous les peuples et de tout temps, la force du serment a toujours été considérable dans les pollicitations* (4), *les promesses et les contrats. »*

Voilà qui pose derechef des questions importantes. Quelles distinctions établir entre la promesse et le serment? Pourquoi même les distinguer? Il n'est pas sans intérêt d'examiner aussi le cas du français.

CHACUN sait que *promettre* et *jurer* désignent des actes que nous accomplissons d'abord avec des mots : dire *Je vous promets (ou je vous jure) de chanter la Traviata*, c'est faire, *ipso facto*, dit Austin, une promesse ou un serment.

A première vue, les comportements syntaxiques de *promettre* et de *jurer* paraissent identiques. Les deux verbes appellent un objet, *vous*, qui fait référence à l'interlocuteur; une proposition subordonnée en DE+infinitif précise le contenu de l'engagement. Faire apparaître l'identité des sujets, grâce à une complétive en QUE, entraîne le futur : *je vous promets (ou jure) que je chanterai la Traviata*. Ou encore : *je chanterai la Traviata, je vous le jure (ou promets)*. Ainsi le parlant se soumet-il à une obligation à réaliser dans le futur. Telle est la force, ou la faiblesse, d'une promesse ou d'un serment.

D'autres constructions cependant manifestent des différences. *Promettre* admet un groupe nominal en fonction d'objet : *je te promets des bonbons*; ou *une belle fessée*. Alors que *jurer des bonbons* est exclu. Si l'objet est perçu comme détestable (une fessée, par exemple), la promesse se transforme en menace. Rien de tel avec *jurer*.



Ce n'est pas tout. Seul le verbe *jurer* admet le présent ou le passé dans la complétive : *je jure que* je dis *la vérité*; *que je n'ai pas cassé le vase*. *Jurer* se détache alors de la promesse. Il n'est plus question maintenant de renforcer une obligation, mais de garantir la vérité d'une affirmation. Il serait facile de blâmer le péché originel ou d'accabler la nature humaine pour ces étranges faiblesses qui conduisent à mentir ou à faire fi des promesses. Tout n'est pas si simple pourtant. Malgré Kant et les grammaires latines, mentir n'est pas toujours honteux.

Le cas des promesses est plus clair encore, si l'on considère le jeu des institutions sociales, petites ou grandes, qui déterminent la hiérarchie des obligations. Pour nous, par exemple, l'appartenance à un parti politique ou à une institution religieuse est devenue facultative. Heureusement. Mais les sociétés sont toujours mal faites, on le sait bien : il arrive, hélas, que des obligations se contredisent, ou que certaines obligations paraissent plus contraignantes que d'autres. Autrement dit, nous passons le plus clair de notre temps à résoudre *des conflits d'obligations*.

Mieux que John Searle, Voltaire le montre dans *l'Ingénu* : la belle Saint-Yves doit-elle refuser de céder à l'infâme ministre et risquer la vie de son *« promis »*? Ou doit-elle, en échange *« du péché immonde »*, obtenir sa libération? Suivant les conseils judicieux du Père jésuite Tout-à-tous, *« elle succombe par vertu »*. Elle en meurt, tandis que l'Ingénu est libre. Hérode devait-il tenir sa promesse et livrer à Salomé, *« qui épousa Aristobule »*, la tête de ce pauvre Jean-Baptiste?

LA nature des institutions, leur place dans une forme de société peuvent donc contraindre à *hiérarchiser ou à écarter certaines* obligations. Les hommes ont donc inventé le serment, *« une façon de parler*, dit Hobbes, *qui s'ajoute à une promesse »* ou à une affirmation. C'est pourquoi nous disons en français dans un ordre fixe : *« promis, juré »*.

Il fallait un garant suprême, assez puissant pour imposer la crainte du châtiment en cas de transgression. Déjà inventé pour d'autres bonnes raisons, les dieux peuvent encore servir. *« Faire un serment*, dit encore Hobbes, *c'est renoncer, si l'on ne s'exécute pas, à la pitié de son Dieu ou l'inciter à exercer sa vengeance. »* Tout serment implique une menace; à la différence de la promesse. Jean-Pierre Marcos (5) rappelle la formule païenne du serment, laquelle met en scène un autre Jupiter, plus *tonnant* que frondeur : *« Sinon, que Jupiter me tue, comme je tue cet animal. »* Plus poétiquement, les hommes ont juré aussi *« par différentes forces de la nature »*, à commencer par les ouragans, on s'en doute.

Plus tard, on se prendra à jurer *PAR* Dieu et les saints; puis, changeant de préposition : *SUR* la Bible, l'Evangile, ou le Coran; sur des reliques, des autels, etc. Encore un peu sauvage, Joseph, dans la Genèse, prête serment à son père Jacob, *« en lui mettant la main sous la cuisse »*. Pudique en diable, la Bible de Jérusalem commente joliment : *« Pour rendre le serment infrangible par un contact avec les parties vitales. »* Une telle pratique est tombée, semble-t-il, en désuétude. Les risques nous paraissant moins grands, nous jurons plus volontiers sur notre tête que sur le reste.

Le corps ou ses parties sont donc intéressés au serment; à quoi s'ajoute le geste requis de la main droite. Aussi un serment est-il plus solennel qu'une promesse : la crainte de Dieu, de ses représentants ou de ses substituts n'est jamais absente. Notre *serment* est issu du latin *sacramentum*.

IL est étrange que le colloque sur l'universalité du serment néglige un fait décisif que deux petits livres tout récents (6) éclairent d'une manière aussi agréable que savante : le français et la littérature française naissent de la pratique du serment. Renée Balibar écrit en effet : *« La littérature française est née des serments de Strasbourg »*, le 14 février 842. Ce jour-là, ajoute Bernard Cerquiglini, *« on fonda la France, l'Allemagne, l'Europe – mais surtout le français écrit »* : deux petits-fils de Charlemagne, Louis le Germanique et Charles le Chauve, lisent tour à tour leurs serments rédigés *« en deux langues vulgaires différentes : le tudesque et le roman »*, abandonnant ainsi le latin de tradition. Il faudra reparler de ces deux livres passionnants.

Quelques points retiennent immédiatement l'attention. D'abord celui-ci : en leur début, les serments de Strasbourg laissent de côté la crainte de Dieu; de sorte que la version romane commence très simplement : *Pro Deo amur... (« Pour l'amour de Dieu »)*. C'est Don Juan qui mettra à mal la pieuse formule en la transformant d'un mot : *« Pour l'amour de l'humanité. »*

Le contenu du serment s'exprime au futur, que nous utilisons toujours : *« Je soutiendrai (si salvarai) mon frère de mon aide en toute chose. »* Nulle menace enfin n'est brandie, ni aucune automalédiction : *« Autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir. »* Le serment médiéval requiert seulement l'aide de Dieu : sa bonté. Comme le montre Christiane Marchello-Nizia (7), la formule traditionnelle : *si m'aït Dieus* (que Dieu me soit en aide), qui signifiait *« je jure que... »* a disparu peu à peu; alors que *« So help me God »* perdure entre autres dans les serments américains. Il est vrai aussi que le moindre dollar proclame : *In God we trust*. Je vous jure!

(1) Emile Benveniste, *le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (tome II), Editions de Minuit.

(2) *Qu'est-ce qu'une promesse?* Poetica et Analytica, 1- Aarhus University Press, Danemark, 1991, 146 p., 95 F.

(3) *Le Serment*, édité par Raymond Verdier. Colloque pluridisciplinaire de Paris-X-Nanterre. Deux volumes (457 p. et 486 p.), 1991, 500 F les deux vol.

(4) « Terme de jurisprudence. Engagement contracté par quelqu'un, sans qu'il soit accepté par un autre » (Littré).

(5) In *le Serment* (t. II).

(6) Renée Balibar, *Histoire de la littérature française*, « Que sais-je? », PUF 1991, 128 p., et Bernard Cerquiglini, *la Naissance du français*, *idem*.

(7) Christiane Marchelloizia : « Une formule de serment européenne » dans (l'excellente) revue *le Gré des langues*, n° 3, 1992, L'Harmattan, 90 F.

L'homme qui ne se corrige pas

Suite de la page 27

Le spectre va s'étaler de l'adhésion mouillée, tardive, jusqu'à la bulle cinglante (c'est vraiment dépassé, vaticinations et poudre aux yeux... Déjà son *Panégyrique*, en 1988, cette célébration autobiographique de l'ivresse et du moi, vidait l'entreprise de tout sens, etc.), en passant par la rigueur très philosophique. Très philosophique, donc parfaitement désolée : oui, oui, cette critique radicale est radicale; certes, elle dessaoûle l'illusion où le monde est pris; en effet, le spectacle n'a plus cessé de s'étendre; et, comment le nier? pour comble d'unification, on a vu *« en 1989 la bureaucratie russe se convertir soudain comme un seul homme à la présente idéologie de la démocratie : c'est-à-dire la liberté dictatoriale du Marché, tempérée par la reconnaissance des Droits de l'homme spectateur »* : nulle analyse, nulle part, on n'a fait que visionner l'événement médiatisé à mort, et partout on se rend à cette tyrannie énergumène sans direction repérable, Mafia, nucléaire, urbanisation, télévision, famille, la science même, la médecine et les arts, plus rien qui n'y soit pris avec la volupté et le consentement que La Boétie déchiffrait dans la servitude volontaire; oui, oui, nous savons tout cela et l'influence de Debord résonne en maints endroits, mais enfin, pour quelles conclusions, pour quelles leçons, pour quel programme? Justement. Nul autre que l'activité analytique et l'accélération de pensée. Plus, en prime, le ravissement subtil de supporter par avance ceux qui vont vouloir à toute force passer à côté du film. Ils n'ont le choix qu'entre l'indignation cinglante (Debord chez Gallimard? Au même office qu'Alexandre Jardin, encore? Mais c'est Mingus chez Deutsche Gramophon, Rebeyrolle chez Templon, Sade à « la Pléiade »...); et, sympathique alternative, l'ahurissement épaté (il vit caché, loin de tous, savez-vous, dans une grande maison avec un grand mur, comme dans ses livres, à l'écart de la civilisation médiatique).

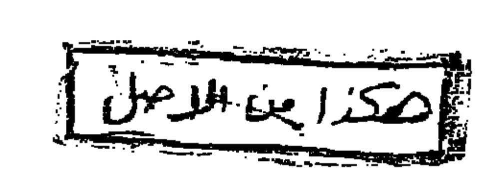
En dehors d'âpres réflexions que s'apprêtent à zapper les menteurs – normal, c'est au programme, ce sont des pages sur la bourgeoisie, le temps et l'histoire, les classes sociales et le travail, – les propositions de *la Société du spectacle* ont le contour de maximes tendues : *« Dans le monde* réellement renversé, *le vrai est un moment du faux. »* Ce n'est plus l'immense accumulation des marchandises qui fait loi, c'est celle de leurs spectacles. Un mot de changé et la face du monde... Toute sa fable actuelle y passe, son faux-semblant, la dictature de l'automobile, la vie des gens, les réseaux de distribution, l'usage carnavalesque de la culture, l'incertitude organisée, l'établissement du secret et la banalisation.

Du premier au deuxième livre (1967-1988), la grande nouveauté tient dans l'affinement de ce protocole désastreux. A sa souveraineté parfaitement harmonieuse, le spectacle moderne ajoute ceci qui modifie les techniques de gouvernement et habite toute prise de pouvoir occulte : les deux formes rivales du pouvoir spectaculaire, la *concentrée* (la nazie ou la stalinienne par exemple) et la *diffuse* (l'américanisation désirée), ont donné lieu par alchimie à cette unité complexe, prévue, soumise, consciente et déferlée : le *spectaculaire intégré*. Désormais, il s'impose mondialement, toujours plus irresponsable.

Ce qui surprend dans cet état hautain et précis du désastre contemporain, sans emphase ni solution, mais toujours écrit comme pour être gravé dans la pierre ou graffité sur un mur d'école, c'est l'espèce de joie où plonge sa lecture. Une joie faite d'inquiétude, de style et d'indétermination.

On dit qu'il n'y a plus d'analyse globale. Qu'il n'en faut pas. Reste pourtant enfouies quelques vérités premières : *« Partout se posera la même redoutable question, celle qui hante le monde depuis deux siècles : comment faire travailler les pauvres, là où l'illusion a déçu, où la force s'est défaite? »* Sans l'ombre d'un doute, mais comment prendre les faits? *« Il faut lire ce livre en considérant qu'il a été sciemment écrit dans l'intention de nuire à la société spectacle. Il n'a jamais rien dit d'outrancier. »* Certes. Le présent article n'a pas d'autre prétention. *« A vrai dire, je crois qu'il n'existe personne au monde qui soit capable de s'intéresser à mon livre, en dehors de ceux qui sont ennemis de l'ordre social existant, et qui agissent effectivement à partir de cette situation. »* Autant aller au but. Eh bien allons-y, lisons maintenant! Pour une fois, dites, qu'un livre n'est pas l'événement de la rentrée...

Francis Marmande



هكذا من الأصل

Sollers à l'épreuve du texte

Philippe Forest analyse minutieusement trente-cinq ans d'une œuvre complexe et multiforme

PHILIPPE SOLLERS
de Philippe Forest.
Seuil, coll. « Les Contemporains », 348 p., 140 F.

Avec le *Sollers* de Philippe Forest, la collection de Denis Roche « Les Contemporains » – qui a sorti, au printemps, l'un des meilleurs textes existant sur Marguerite Duras (1) – inaugure une nouvelle formule, délaissant le « format poche » pour être enfin identifiée sans ambiguïté, non comme une suite des fameux « Ecrivains de toujours », mais comme une collection d'essais sur la littérature du vingtième siècle.

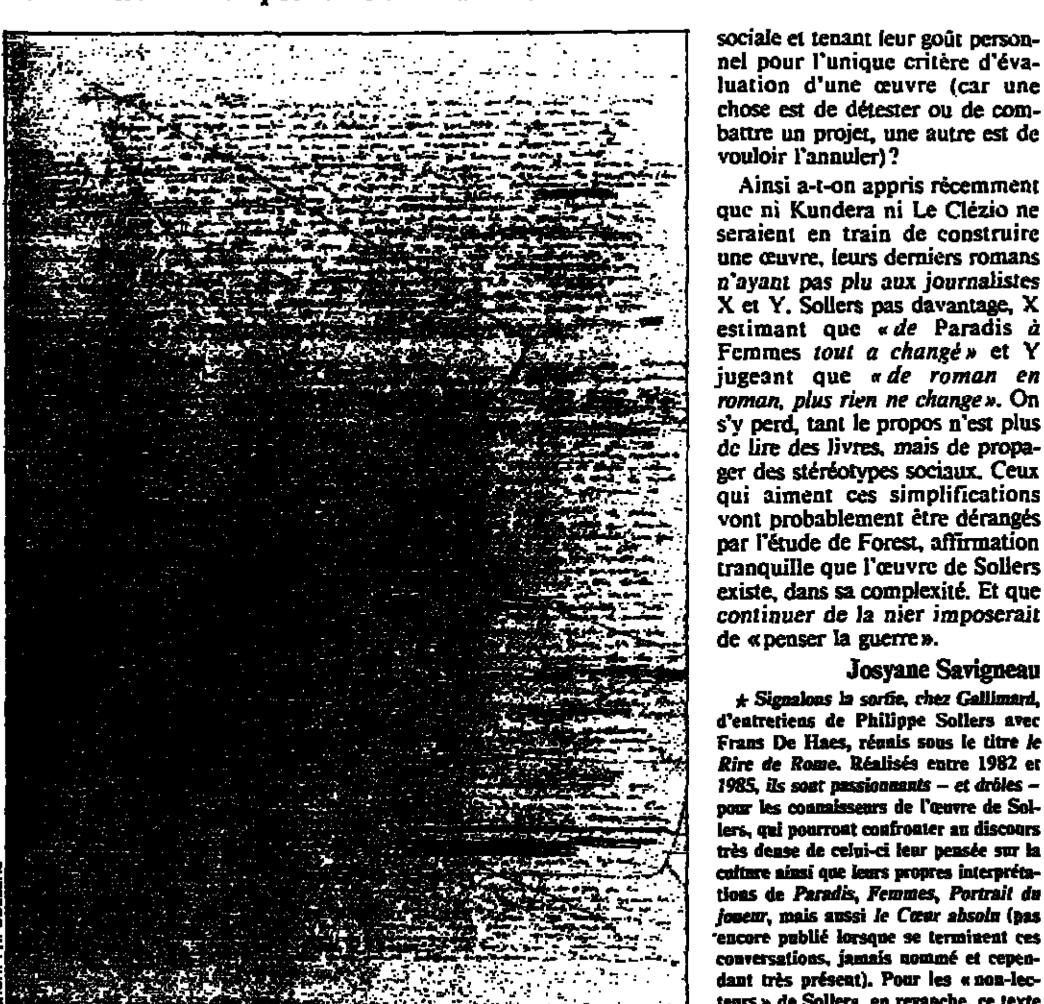
Le jeune universitaire français, qui publie là son premier travail de recherche, a le bon âge pour lire Sollers. Né en 1962, cinq ans après la publication du premier texte de celui-ci, il est, face à cette œuvre, libéré de toute entrave sociale. Il n'a pas, comme ses aînés atteignant la cinquantaine, à la lire en se souvenant du brillant et arrogant « pape » de *Tel Quel*. Il n'est pas non plus, comme ceux de la quarantaine, encombré des questions d'influence et de filiation. Enfin, il est loin du « milieu littéraire », où l'on parle beaucoup d'un certain « *Philippe* » pour mieux cacher « Sollers », l'écrivain.

Forest est, par conséquent, de ceux qui peuvent faire subir à Sollers la seule épreuve valable, celle de l'analyse des textes (2). Sa thèse est simple, mais elle va à rebours du discours convenu : les romans de Sollers s'inscrivent dans une œuvre dont le souci obsessionnel, presque maniaque, est la cohérence; ils participent *« d'un courant continu d'écriture, mettant en scène les mêmes éléments, jouant d'un même art de la reprise et de la variation »*. Son argumentation minutieuse, rigoureuse, « millimétrique » parfois, est évidemment aux antipodes de l'actuel poujadisme anti-intellectuel de la « régression française ». Elle passe « au crible » les textes de celui que Pierre-Henri Simon désignait, en 1965, dans *le Monde*, comme *« un artiste de haute conscience »*, *« prosateur d'exceptionnelle qualité »* et dont on comprend vite qu'il n'a, en matière de littérature, jamais rien laissé au hasard.

La « folie » de se construire

Tout commence avec l'entrée fracassante sur la scène littéraire, en 1957, d'un jeune Bordelais, Philippe Joyaux, auquel il manque quelques mois pour être majeur (il fallait à l'époque avoir vingt et un ans) et qui publie – sous le pseudonyme de Sollers – au Seuil, grâce à Jean Cayrol, un récit, *le Défi*, immédiatement remarqué par Mauriac. L'année suivante, Aragon, dans un long article des *Lettres françaises*, célèbre son premier roman (*Une curieuse solitude)* et un écrivain qui *« respire la beauté* naturelle *du monde, de la vie »*.

Le jeune homme devait choisir. Soit se conformer à cette double et glorieuse paternité et faire tranquillement, de livre en livre, son parcours de *« grand écrivain »*. Soit se révolter, exister seul, « à rebours », au prix de « l'intranquillité ». La seconde solution a prévalu. Mais Sollers a-t-il vraiment choisi ? Son énergie vitale, sa « folie » de se construire – de devenir l'écrivain qu'il voulait être et non celui que la société attendait pour tenir une place désignée par les aînés – lui permettaient-elles d'envisager une alternative ? Le choix n'était-il pas fait dès *le Défi* (en dépit des maladresses de débutant) et dès le premier roman (réussi), tous deux porteurs, déjà, de thèmes qui habiteront l'œuvre, *« l'aventure de la pensée et de la sensibilité »*, la réflexion sur le temps et *« l'expérience intérieure »* ?


ARCH. PH. SOLLERS

Une page du manuscrit de Femmes

Alors, avant même que « les pères » aient le temps de voir ce que devenait leur « enfant », celui-ci créait, en 1960, avec un groupe de jeunes écrivains, la revue *Tel Quel* (3) qui, rapidement, se rangeait dans le camp de *« la littérature nouvelle »*. Ainsi le deuxième roman de Sollers (*le Parc*, prix Médicis 1961) est-il son texte le plus proche du nouveau roman. Il est évidemment impossible de résumer ici l'analyse de toutes les étapes d'une œuvre jouant sans cesse du multiple et de l'un, avec, toujours présente, la dimension de l'ironie et de l'humour sans laquelle le projet demeure incompréhensible. Forest suit le chemin de Sollers à travers *Drame, Nombres, Lois, H*, l'agitation intellectuelle et politique des années 60 et 70, pour arriver à *Paradis* (1981), livre majeur, récit sans signes de ponctuation et pourtant très ponctué, travail sur *« une poétique du souffle »*, *« une parole prophétique »* et un *« catholicisme paradoxal »*.

Paradis s'annonçait comme une œuvre *« infinie et exclusive »* devant *« doubler »* jusqu'au bout la vie de son auteur (*Paradis II* a paru en 1986 et *Paradis III* est en préparation). Mais, en 1983, est intervenu *« ce qui est ordinairement perçu comme le plus grand et le plus spectaculaire virage littéraire »* de Sollers, la publication de *Femmes* (chez Gallimard et non plus au Seuil). Retour à une narration classique assimilé à une *« trahison »*, à un *« passage »* à l'autobiographie (n'aurait-on pas lu *Paradis* ?). Depuis, Sollers se voit appliquer un discours répétitif – *« impuissance à « ficeler » une véritable histoire »*, à créer *« des personnages dignes de ce nom »*.

La « comédie sociale »

Ignorant ces propos, Forest a lu ces textes où se mêlent *« rumination célinienne »* et *« jubilation mozartienne »*. *Portrait du joueur*, vraie plongée autobiographique avec sa *« foi dans le Sud »*, mais aussi *« expérience qui pose la possibilité d'un érotisme totalement gratuit »*. *Le Cœur absolu* – construit à partir de l' *« histoire de deux navigations parallèles »*, *la Divine comédie* et *l'Odyssée* – explorant le temps *« moins dans son inévitable déroulement que dans sa secrète simultanéité »*. *Les Folies françaises*, récit doublement incestueux, réflexion sur la culture, qui sera approfondie dans *la Fête à Venise* (1991). Entre les deux, *le Lys d'or* – donc l'Annonciation, donc le catholicisme – où il n'est question, contrairement aux idées reçues, *« que de la substitution de la parole au sexe »*.

Ce premier essai d'ampleur sur une œuvre toujours en mouvement n'est évidemment pas sans défaut. On relèvera un certain déséquilibre entre la partie allant jusqu'à *Paradis* et celle qui traite de la période ultérieure. La seconde est plus alerte, débarrassée d'une hyperbolique volonté de démonstration pas à pas, propre à l'exercice de la « thèse », dont est né ce livre. Forest pourrait toutefois objecter que le propos plus allusif de la seconde partie ne prend son sens que lorsqu'on a lu patiemment la première.

Quoi qu'il en soit, il fait clairement apparaître – et cela rend son livre très sévère, preuves à l'appui, à l'égard de la presse littéraire – que *« ce qui est en jeu »* dans une œuvre *« est autrement décisif que le manège de la comédie sociale »*, indépendamment de l'attitude des écrivains à l'égard de ladite comédie. Comment, dès lors, les écrivains français contemporains (les étrangers bénéficient de l'éloignement géographique) pourraient-ils être vraiment lus par des critiques ne croyant plus qu'à la comédie sociale et tenant leur goût personnel pour l'unique critère d'évaluation d'une œuvre (car une chose est de détester ou de combattre un projet, une autre est de vouloir l'annuler) ?

Ainsi a-t-on appris récemment que ni Kundera ni Le Clézio ne seraient en train de construire une œuvre, leurs derniers romans *n'ayant pas plu aux journalistes* X et Y. Sollers pas davantage, X estimant que *« de* Paradis *à* Femmes *tout a changé »* et Y jugeant que *« de roman en roman, plus rien ne change »*. On s'y perd, tant le propos n'est plus de lire des livres, mais de propager des stéréotypes sociaux. Ceux qui aiment ces simplifications vont probablement être dérangés par l'étude de Forest, affirmation tranquille que l'œuvre de Sollers existe, dans sa complexité. Et que continuer de la nier imposerait de « penser la guerre ».

Josyane Savigneau

★ Signalons la sortie, chez Gallimard, d'entretiens de Philippe Sollers avec Frans De Haes, réunis sous le titre *le Rire de Rome*. Réalisés entre 1982 et 1985, *ils sont passionnants – et drôles* – pour les connaisseurs de l'œuvre de Sollers, qui pourront confronter au discours très dense de celui-ci leur pensée sur la culture ainsi que leurs propres interprétations de *Paradis*, *Femmes*, *Portrait du joueur*, mais aussi *le Cœur absolu* (pas encore publié lorsque se terminent ces conversations, jamais nommé et cependant très présent). Pour les « non-lecteurs » de Sollers, en revanche, ce texte sera sans doute peu compréhensible. D'autant que Frans De Haes, dont l'avant-propos date pourtant de mai 1986, n'a guère pris le temps de vraiment travailler la remise en forme, nécessaire quand on passe de l'oral à « l'oral-écrit », si élaborée que soit la parole de l'interlocuteur (coll. « l'Infini », 230 p, 95 F).

(1) *Marguerite Duras*, de Christiane Blot-Labarrère (voir l'article de Geneviève Brisac dans *Le Monde des livres* du 17 juillet)

(2) La seule présence sociale de Sollers est dans les documents photographiques et dans les *« repères biographiques »*. Ceux-ci – où les lecteurs du *Monde* apprendront quel sens l'écrivain donne à sa collaboration à ce journal depuis 1987 – se proposent ouvertement comme un jeu avec la fiction, montrant un homme qui écrit, voyage, se marie, tout en menant une existence clandestine suggérée par ses rencontres... avec les personnages de ses romans. *Cette chronologie*, contrairement à celles « fabriquées » par d'autres (Yourcenar par exemple) s'affirme d'emblée comme distante et ironique. Mais le jeu intime sur la construction publique d'une image de soi n'est-il pas identique ? D'autant que sur les photos on voit, outre Sollers, sa mère, sa femme Julia Kristeva et leur fils David, quelques intellectuels contemporains. Mais dans la dernière partie du livre (après *Femmes*) apparaissent seulement Sollers et ses manuscrits... Il y a là matière à réflexion sur un homme pour qui *« écrire est « aussi » affirmer sa biographie »*.

(3) Son étude portant sur les romans, Forest évoque peu *Tel Quel*, aventure qui mérite à elle seule un volume, auquel il travaille, pour les éditions du Seuil.

Aragon vivant

Aragon est mort voilà presque dix ans, le 24 décembre 1982. Un numéro hors série des *Lettres françaises* – publication qu'il a longtemps dirigée et qu'anime aujourd'hui Jean Ristat – lui rend un premier hommage. De très beaux documents photos, des dessins troublants de vieil homme troublé (*Aragon dessinait beaucoup à la fin de sa vie*), un éditorial de Jean Ristat en forme de lettre à Aragon : *« Comme tu aimais l'irrespect et l'imprudence ! »*

C'est sous le signe de cet Aragon-là que se place le long entretien entre Jean Ristat et Philippe Sollers. Des propos, parfois durs, de Sollers sort un Aragon moins simple que celui généralement caricaturé aujourd'hui pour faire oublier l'écrivain qu'il demeure. Un Aragon qu'il faut *« reprendre »*, *« libérer »*, *« faire vivre de façon complexe, contradictoire, peut-être plus criminelle qu'on ose le dire »*. *« Que de dons, de puissance nerveuse ! Quelle capacité extraordinaire de travail, de verbalisation, de syllabisation, d'enchaînement ! (...) Un animal de mots qui joue, rien n'est plus beau. Mais cette animalité verbale, qui ne demandait qu'à exploser, était prise dans la nécessité du spectacle. Pourquoi avoir besoin d'un autre pour vérifier qu'on a écrit ? »*

Parmi les textes d'Aragon qui sont proposés, on relira avec un plaisir tout particulier l'hommage à Georges Limbour, paru en 1970 au moment de la mort de celui-ci, et la lettre ouverte *post mortem* à André Breton à propos d'un spectacle de Bob Wilson en 1971. A la dernière page des *Lettres françaises*, une photo d'Aragon allongé, et sa phrase : *« Je ne peux pas mourir. Celui qui meurt oublie. »*

Jo. S.

(1) *Les Lettres françaises*, numéro hors-série, septembre 1992, 60 F

هكذا من الاصل

ANNIVERSAIRE

1892. C'est une gloire. On lui voue un culte à la mesure de la haine qu'un puissant clergé lui porte encore. Quand Renan meurt, il y a tout juste cent ans, vingt-quatre livres, la même année, dressent le bilan de son œuvre. L'historien Pierre Birnbaum rappelle dans quel climat passionnel s'inscrivent ses funérailles.

1923. Le centenaire de sa naissance est célébré à la Sorbonne par un Barrès gêné, tandis qu'au Trocadéro Anatole France conduit une fête militante. Le Sénat vote le transfert de ses cendres au Panthéon. Poincaré n'ose pas soumettre la proposition à l'Assemblée.

1992? Un relatif oubli. Un siècle après sa mort, Renan ne suscite plus que quelques rééditions au format de poche, un bref essai d'apologie, quelques rencontres d'érudits. Il semble appartenir à un univers très distant du nôtre. Il n'est pas sûr que nous ayons raison pour autant de cesser de le lire.

Renan célébré et injurié

Il y a cent ans mourait l'auteur de la « Vie de Jésus ». Autour de son cortège funéraire, ses partisans et adversaires polémiquaient encore. Car ce personnage multiple, reflet de son siècle, divisait la France

AUX premiers jours d'octobre 1892, la France entière retient son *souffle : Ernest* Renan vient de décéder. En toute hâte, les plus hautes personnalités de l'Etat se précipitent pour honorer sa mémoire, chanter ses louanges et vanter, devant la nation attendrie, son dévouement à la République. Des funérailles officielles sont décidées et, déjà, on envisage pour plus tard le transfert au Panthéon. Pour l'heure, il s'agit d'abord de mettre sur pied l'ordonnancement du cortège funéraire qui, avant d'atteindre le cimetière Montmartre, traversera les artères centrales de Paris devant le peuple rassemblé.

La cour du *Collège de France* où il enseigna si longtemps est transformée en une vaste chambre mortuaire : on y dresse un sombre catafalque environné de mille flammes et hauts lampadaires, en face duquel se tient la Garde républicaine. L'Etat est physiquement présent à travers ses plus hautes autorités : Loubet, Floquet, Rouvier, Freycinet, Bourgeois, mais aussi d'innombrables députés et sénateurs, les représentants, fort nombreux, de la Cour des comptes, du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation, les membres du Collège de France, de l'*Institut*, etc. A 10 heures, un sourd roulement de tambour. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique, prononce un vibrant hommage. Le cercueil est alors porté sur une bière énorme, recouverte de velours noir. Le cortège se forme d'un peloton de la Garde républicaine à cheval, puis viennent les troupes de ligne, les délégations, les présidents et les ministres, tandis que ferment la marche les dragons et les batteries d'artillerie.



Le maître dans sa bibliothèque.

« Une des lumières de la pensée »

Après une longue traversée de Paris, on arrive en vue du cimetière. Reste encore à passer sous le pont Caulaincourt quand survient l'incident imprévu : le panache du milieu qui domine le dôme ne pouvant passer sous le pont, un croque-mort tente vainement de le dévisser. Celui-ci tenant bon, on est obligé de porter le cercueil jusqu'à la tombe. Près de celle-ci, attendent d'innombrables couronnes, celle du *Temps*, de même que celle des *Débats ou encore du Dîner* celtique, prenant place non loin de celle envoyée par le Conseil du Grand Orient de France, ou encore de celle qui a été déposée au nom de Calmann-Lévy, son éditeur. Dans la foule qui se presse, on remarque la présence de Dumas fils, de Ferdinand Brunetière, d'Emile Boutmy, Pasteur, Leconte de Lisle, Joseph Reinach, Calmann-Lévy, etc.

Ce jour là, et les jours suivants, la presse nationale comme les journaux provinciaux consacrent presque tous leur une à l'événement. *L'Echo de Paris* estime qu'*« un crêpe couvre aujourd'hui toute la France intellectuelle »*, les *Débats* note que *« la mort vient d'enlever à notre pays un de ses plus grands hommes »*, tandis que *Gil Blas* considère qu'*« une des lumières de la pensée humaine vient de s'éteindre ». Le Temps* souligne lui aussi que *« la plus belle intelligence de notre temps vient de s'éteindre »*, formule adoptée par d'innombrables journaux. Le concert d'éloges n'est pourtant pas unanime. Loin des fastes déployés par la République, une tout autre rumeur monte de toutes parts, se fait de plus en plus insistante jusqu'à devenir presque omniprésente : *« Honte à ce Judas ! »*, crie-t-on de plus en plus fort dans un même mouvement de contestation tant de la République que de Renan. Pour beaucoup, celui-ci reste l'auteur du scandale par excellence qu'est toujours *la Vie de Jésus*, ouvrage contre lequel, à sa parution, l'Eglise faisait sonner les cloches, Mgr Dupanloup organisant même à Notre-Dame une cérémonie d'expiation collective. Pour Mgr Plantier, l'évêque de Nîmes, il constitue alors *« une humiliation pour la France parce qu'il est une affliction pour l'Eglise »*, un nouveau Talmud que l'on soupçonne même d'avoir été financé par le baron de Rothschild... Depuis bientôt trente ans, Renan *« le défroqué »* est inlassablement accusé d'avoir écrit son brûlot par *« haine »* de la France catholique. Il demeure encore, en 1892, comme l'avance *la Croix*, *« un renégat, un écrivain profondément immoral, poussé par les sectes pour déverser contre l'Eglise et son Divin fondateur les calomnies les plus perfides »*. Dans des termes peu dissemblables, *le Nouvelliste* de Lyon, de même que *le Courrier* de Carcassonne ou encore *le Journal* de Mâcon, voient uniquement en lui *« un tonsuré déserteur »*. *« N'a-t-il pas*, selon *le Patriote de Rouen*, *bien mérité de ceux qui veulent déchristianiser la France ? » « Si la race française doit s'éteindre dans un siècle ou deux*, conclut sobrement *le Gaulois*, *on découvrira que Renan a été l'un des agents les plus actifs de sa décomposition. »*

Nous sommes en octobre 1892, en ce moment particulièrement agité de l'histoire d'une République toujours à la recherche de sa légitimité, à la veille de l'instant même où les deux France vont s'entre-déchirer dans un féroce combat. La gloire de Renan représente donc un enjeu de poids. La République tente de s'abriter sous son nom alors qu'il ne s'est rallié qu'en rechignant, et très tardivement, à cette forme de régime politique ; les droites modérées ou extrêmes se prévalent, au contraire, de leur foi catholique inébranlable pour condamner le renégat Renan et ses alliés républicains, juifs, protestants et francs-maçons. Comme toujours, c'est Edouard Drumont, admiré par tant de curés de province, qui pousse le plus loin ce rejet partagé par les adversaires de la République. Dès *la France juive* (1886), Drumont attaquait à plusieurs reprises la personne et l'œuvre de Renan. Après sa disparition, il revient encore à la charge. Dans *la Libre Parole*, il écrit : *« Le seul homme qui m'ait toujours inspiré une invincible répugnance, c'est Renan, échappé de séminaire, défroqué (...). Dès que les juifs furent maîtres de la France, Renan s'épuisa en adulation servile à leurs égards. Toutes les fois que la question sémitique revenait sur le tapis, on allait trouver le complaisant d'Israël et il déclarait que les antisémites étaient des scélérats. »*

Les choses sont à nouveau claires : Renan est l'homme des juifs, celui qui les aide à construire cette République tant détestée, le traître au catholicisme qui s'est détourné des racines de son propre peuple. Cette imagerie si souvent rencontrée, de la Révolution française à nos jours, est reprise sans hésitation en ce moment pourtant si solennel. Paul de Cassignac, par exemple, écrit dans *l'Autorité* que *« c'est sur la demande du juif Reinach et de quelques francs-maçons athées que le projet de loi de transférer Renan au Panthéon sera déposé. Il y aura là la suprême injure pour le monde catholique (...) Cela restitue à la République son aspect vrai, sa hideuse physionomie de sectaire, de juive et de libre-penseuse. (...) Aucun sentiment honorable ne peut être commun entre une telle République et les catholiques. »* Dans le même sens, *l'Univers* considère qu'*« on ne devrait faire appel qu'aux juifs et aux francs-maçons »* pour financer les honneurs rendus à Renan...

On l'a probablement oublié de nos jours, mais cette opinion semble alors partagée par un grand nombre de commentateurs de l'époque. Contre Renan, le tardif républicain, le rationaliste épris de progrès, semble surtout se lever une France catholique qui refuse longtemps de se reconnaître en lui.

Pierre Birnbaum

Bibliographie

Rappelons d'abord que les *Œuvres complètes* de Renan, éditées par Henriette Psichari en dix volumes de 1947 à 1961 (Calmann-Lévy), laissent de côté une masse importante des 1 039 titres recensés par la *Bibliographie des œuvres de Renan* publiée en 1923 par Henri Girard et Henri Moncel (PUF).

Parmi les rééditions récentes, on trouve la *Vie de Jésus*, avec la préface de Jean Gaulmier, dans la collection « Folio » (nº 618) ; les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, en « Folio » également, dans l'édition de Jean Pommier (nº 1453), ainsi que chez Presses Pocket, avec une préface et des commentaires de Jean Balcou (nº 4 037).

Chez Presses Pocket également, dans la collection « Agora-Les Classiques », la conférence de 1882 : *Qu'est-ce qu'une nation ?* et un ensemble de textes politiques choisis et présentés par Joël Roman (nº 126).

Enfin, la collection « Tel » de Gallimard réunit en un volume (nº 205) l'édition due à Henriette Psichari des deux recueils intitulés *Etudes d'histoire religieuse* (1857) et *Nouvelles études d'histoire religieuse* (1884).

Les presses du CNRS viennent de publier une édition des *Dialogues et fragments philosophiques* (1876), établie par Laudyce Rétat.

Signalons, par ailleurs, que le Grand Orient de France organise, à Rennes, le 24 octobre, un colloque sur « Renan et les religions aujourd'hui » (renseignements : Daniel Kerjan, tél. : 99-60-40-94), et que le Musée de la Vie romantique (16, rue Chaptal,, 75009 Paris) organise, à partir du 6 octobre, une exposition : « Ernest Renan, 1865-1892 ».

IL est rare qu'un homme résume un siècle. C'est son cas. Renan condense presque tous les traits de la culture française du dix-neuvième siècle. Il en incarne les vertus, les contradictions, les limites aussi. Masquant un immense savoir sous une prose à *la Fénelon et une vraie finesse* d'esprit sous une sorte de candeur obstinée, son œuvre est ambiguë, tendue entre pacifisme et romantisme, sécheresse critique et sensibilité profuse. Ses positions politiques ne sont pas moins équivoques : longtemps partisan de la monarchie constitutionnelle, il se convertit sur le tard à la République, qui va le célébrer comme un saint laïque.

On pourrait faire de lui de très nombreux portraits. Par exemple, un portrait géographique et social. Il décrirait le chemin parcouru depuis Tréguier, où Ernest Renan naît en 1823 dans une modeste famille bretonne, d'un père marin qui meurt pour les cinq ans du fils, jusqu'aux funérailles à Paris d'un académicien français, administrateur du Collège de France, auteur d'ouvrages érudits et d'immenses succès de librairie, transformé, à tort ou à raison, en symbole de la libre pensée. De l'obscurité à la gloire, l'itinéraire de Renan passe par l'Italie (1849), la Phénicie (1860), le Proche-Orient (1864-65).

Il faudrait brosser aussi le portrait d'un jeune homme doué, pourvu à la fois d'une intelligence vive et d'une puissance de travail peu commune. Au collège, il raflait tous les prix. Au séminaire, il va juger ses maîtres dès qu'il en aura assimilé le savoir. Quand il *décide de ne pas être prêtre*, le voilà premier à l'agrégation de philosophie, à trente-quatre ans à l'Institut, au Collège de France à trente-neuf !

Au Collège de France, il est élu à la chaire d'hébreu. Portrait de l'auteur en savant : philologue hébraïsant, il apprit aussi l'arabe (sa thèse de 1855 porte sur *Averros et l'averroïsme*), le sanscrit avec Eugène Burnouf, contribua toute sa vie au *Journal Asiatique*. Ayant compris la puissance des méthodes développées par l'érudition allemande, il s'efforce de les acclimater en France, pays dont il méprise la *frivolité* ignare. A côté des livres à grand tirage, il poursuivra la publication de travaux de fond, tel le *Corpus inscriptionum semiticarum*.

La silhouette de Renan pourrait aussi intéresser les psychanalystes. Le petit orphelin voue à sa sœur Henriette un amour remarquable. Elle est sa confidente, sa conseillère, la « chère amie » de sa correspondance *dans les années décisives* où il choisit le savoir plutôt que la foi. Il renonce à épouser la fille d'Eugène Burnouf : sa sœur est trop jalouse. Il attend d'avoir trente-trois ans pour se marier... et *Henriette meurt peu après*, en Galilée, où elle l'a accompagné tandis qu'il écrit sa *Vie de Jésus*.

Enfin, à côté d'autres encore (en homme de lettres, en mondain, en rebelle, en esthète...), s'impose le portrait de Renan en croyant. Certes, il a perdu la foi, comme chacun sait. Mais il a besoin de croire. *« Tout ce que j'ai fait n'est qu'une brillante sépulture de ma foi perdue »*, note-t-il dans un de ses « petits carnets ». A l'évidence, au cœur de son existence, de son long travail, de tous les malentendus qu'il a suscités *tant chez les catholiques haineux* que chez les athées militants, il y a cette grande crise de jeunesse où l'ardeur d'une foi bretonne cède devant l'étude critique des textes, avec, à l'arrière-plan, le soutien de sa sœur, l'apprentissage de la philosophie, et aussi la passion d'un caractère entier : *« Je n'ai pas cru respectueux pour la foi de tricher avec elle. »*

Aussitôt suspendu

Car Renan, dans le fond, ne manque *ni d'honnêteté ni* de courage. Elu en 1861 au Collège de France, malgré l'opposition du clan catholique, il est aussitôt suspendu. Dès qu'il prononce, dans sa leçon inaugurale, cette phrase à propos de Jésus : *« Un homme incomparable, si grand que je ne voudrais pas contredire ceux qui, frappés du caractère exceptionnel de son œuvre, l'appellent Dieu. »* Ne plus croire au miracle, chasser le surnaturel sans qu'il revienne au galop, aimer Jésus en s'en tenant aux Evangiles et le christianisme en attaquant l'Eglise, voilà qui suffisait, dans la France du Second Empire, à créer le scandale. En publiant, en 1863, sa *Vie de Jésus*, Renan devient un homme public, haï des uns, annexé par les autres, mais toujours seul en fin de compte.

Il attend d'être « intouchable » pour publier, en 1890, *l'Avenir de la science*, qu'il a rédigé en 1848. En dépit de ses accents positivistes, ce manifeste, qui proclame son adhésion au progrès scientifique et social, peut se lire comme l'exposé d'une croyance qui se substitue à l'ancienne. *« Savoir, c'est s'initier à Dieu »* : la science a, pour Renan, les traits d'une religion. Mais pas tous, et il tend en vieillissant vers un élitisme sceptique et dilettante. Dans un monde dont le sens devient de plus en plus incertain, seul compte le sérieux du travail, même s'il n'a plus d'autre justification que lui-même : *« Ce qui importe, c'est d'avoir beaucoup pensé et beaucoup aimé... »*

En un sens, il y est sans doute parvenu. En détournant sa formule, on dirait volontiers que Renan est un *« homme incomparable »*. Pas pour cause de génie, mais parce que notre dix-neuvième siècle, dont il incarne une très large part des espoirs et des tensions, nous demeure encore lointain. On aurait tort de croire que ses livres, dont dépendent *bien des fils de notre histoire* intellectuelle, se comparent directement aux débats d'aujourd'hui. Ils en sont la trame, la plupart du temps cachée. Raison de plus pour les redécouvrir autrement.

Roger-Pol Droit

Une bonne introduction, mais...

ERNEST RENAN
Tout est possible, même Dieu !
de Philippe Barret.
Ed. François Bourin,
186 p., 110 F.

Ce petit livre, rédigé par un inspecteur général de l'éducation nationale qui est aussi essayiste et romancier, dit simplement et d'une plume alerte l'essentiel de ce que fut Renan à ceux qui n'en savent rien. Il éclaire les contrastes du personnage, les facettes de son caractère et la diversité de son œuvre. Il souligne en particulier certains traits de sa pensée politique, depuis l'analyse des relations franco-allemandes jusqu'à sa conception de l'instruction publique. Il juge injuste qu'on l'ait tant oublié et veut contribuer à sa *redécouverte*.

D'une lecture très aisée, cette bonne introduction malgré tout déçoit. Car Philippe Barret fait l'éloge de Renan en voulant montrer son actualité, et la pertinence que conservent encore aujourd'hui bon nombre de ses pages. Ce qui n'est ni très *convaincant ni réellement habile*. Sont en effet gommées ou amoindries les vraies difficultés que soulèvent par exemple l'usage fluctuant du terme « race » au long de son œuvre, *sa critique de l'égalité*, son penchant pour l'ordre hiérarchique et ses réserves envers la démocratie.

Si Renan est intéressant, c'est à cause de ses ambiguïtés, de ses positions qui nous semblent troubles, de la distance historique qui nous sépare de ses discours. Les effacer n'est pas lui rendre service.

R.-P. D.

Enki Bilal, l'enfant de Belgrade

FROID ÉQUATEUR
d'Enki Bilal.
Ed. Les Humanoïdes associés,
56 p., 89 F.

LOVA 1
de Jean-Claude Servais.
Ed. Dupuis, coll. « Aire libre »,
80 p., 74 F.

MÉRITE MARITIME
de Dubois et Riondet.
Ed. Casterman, 79 p., 78 F.

LE SECRET DE KERMADEC
de Mitton.
Ed. Soleil Productions,
coll. « Label or »,
48 p., 79 F.

LA bande dessinée fait sa rentrée automnale et médiatique. Précédés par une salve d'entretiens, de portraits et de confessions, dans les gazettes et au petit écran, les hérauts du neuvième art présentent leur dernier-né, avec ce soupçon de gêne qu'ont les saltimbanques lorsqu'on les interroge sur leurs affres créatrices ou leurs fantasmes, forcément quotidiens. A tout seigneur tout honneur : Enki Bilal, enfant de Belgrade, est consacré par les feux croisés de l'histoire immédiate et du commerce éditorial, puisqu'il a l'heur de publier le dernier album de la « trilogie Nikopol », *Froid équateur*, alors que les canons tonnent encore à Sarajevo.

On retrouve son héros au nom de ville ukrainienne, Nikopol, dont le corps et la conscience sont squattés par le dieu Horus, mais aussi son fils, Niko, et la belle savante Yéléna, à Equateur-City. Nous sommes en 2023, la ville est gouvernée par un quintette fou et maffieux, et Nikopol a fort à faire pour retrouver la femme aux cheveux et aux larmes bleus, *Bioskop* (littéralement « cinéma », en serbo-croate, selon Bilal). Le lecteur aura sans doute du mal à déjouer les pièges d'un scénario truffé de références égyptologiques, de lambeaux de poèmes baudelairiens et de luttes réglées au *chess-boxing*... Libre à lui cependant de se glisser dans un dessin d'une beauté convulsive – Enki Bilal, auteur du film *Bunker palace hôtel*, s'est aussi exercé aux décors d'opéra et de danse, – et de sourire des quelques traits d'humour, qui soulignent, comme par politesse, un univers sinistrissime de fin du monde.

AUTRE grand de la BD, mais dont les médias évoquent plus rarement l'œuvre, Jean-Claude Servais signe le premier tome de *Lova*. Cet amoureux des forêts ardennaises manie la poésie de l'image comme cet autre découvreur des Fagnes que fut Guillaume Apollinaire. Il l'avait déjà prouvé avec ses autres albums, notamment ceux qui contaient les déboires d'une sauvageonne, *Tendre Violette*, aux prises avec la morale de son univers villageois. Ici, c'est l'histoire d'une petite fille prénommée Lova, qui vit dans le souvenir d'un père mort d'un accident de voiture, et qui rencontrera au hasard d'une fugue un vagabond. Ce dernier l'initiera à la vie du peuple des loups. Jusqu'à ce qu'elle disparaisse. Il s'agit d'une sorte de fable sur ces quadrupèdes mythiques et sur la légende de l'enfant loup, sur l'attrait de la forêt, mais aussi, plus secrètement, d'une méditation sur l'amour-haine entre frère et sœur. Autant le scénario imaginé par Bilal pour son héros Nikopol peut sembler compliqué pour qui n'a pas lu les deux premiers tomes, *la Foire aux immortels* et *la Femme piège*, autant celui de Jean-Claude Servais est tiré au cordeau, avec des dessins tout en finesse, et en couleur – ce qui constitue une première pour cet auteur qui leur a longtemps préféré le noir et blanc.

LA forêt ou le climat de l'Equateur peuvent être oppressants. La mer également. Dubois et Riondet (qui collabora aux aventures de Simon du fleuve, du regretté Claude Auclair) ont publié ensemble *Mérite maritime*, une histoire dûment chapitrée, de marins, de bouges, de femmes, de désespoir et d'alcool. L'un des matelots ne s'en remet pas d'avoir vendu la femme qu'il aimait au maquereau d'un quartier du port ; l'autre, capitaine courageux en pleine dérive due à son grand âge, s'en veut d'avoir acquis fortune et gloire en échange de l'abandon de son amour vénézuélien, tandis que le dernier se battra pour une jeune Vietnamienne, jusqu'à croire en l'amour de cette péripatétitienne pour boat-people.

L'univers que décrit Mitton dans le premier tome de ses *Survivants de l'Atlantique*, intitulé *le Secret de Kermadec*, est sans doute beaucoup plus classique, mais on se laisse entraîner avec plaisir dans cette histoire, qui peut sembler cent fois rebattue, d'un jeune Breton en quête de portulans cachés par un vieux marin. Nous sommes en janvier 1789. L'auteur mêle à son récit, mené avec vigueur, des détails sur la vie d'un navire (le passager clandestin condamné à boire « la tassée », la manière dont les capitaines lisaient les cartes, etc.) et sur la condition du peuple malouin au dix-huitième siècle. Le tout est décrit avec un dessin extrêmement efficace, sans être génial, et sur un ton original – même s'il use d'un breton de cuisine pour les lieux et les expressions idiomatiques.

ENFIN, il convient de ne pas oublier les éditions Futuropolis, qui célèbrent leurs vingt ans. Fondées par trois amis – Florence Cestac, Etienne Robial et Denis Ozanne – qui lancèrent d'abord une librairie en 1969, avant de se frotter à l'édition de BD trois ans plus tard, Futuropolis est un des fleurons du neuvième art. « Futuro », c'est à la fois des petits et des grands formats inclassables, les œuvres du dessinateur animalier Calvo, de Milton Caniff, d'Alain Saint-Ogan (*Zig et Puce*), etc. On leur doit les premiers pas dans la BD de Tardi, F'Murr, Munoz et Sampayo, Bilal ou Baudoin. Leur filialisation au sein de Gallimard, il y a cinq ans, leur a permis d'explorer une nouvelle alliance, celle des grands écrivains et des auteurs de BD. Louis-Ferdinand Céline, dont *le Voyage au bout de la nuit* bénéficia du trait de Tardi, a ouvert la voie à Faulkner, Proust, Mac Orlan, etc. Pour fêter l'événement, « Futuro » édite un album grand format, *Catalogue souvenir 1972-1992*, qui constitue à lui seul un morceau d'histoire et d'audace graphiques (32 francs).

Yves-Marie Labé

DERNIÈRES LIVRAISONS

Essais

MADELEINE FOISIL : *La Vie quotidienne au temps de Louis XIII.* – Dernier titre d'une collection qui a su depuis longtemps gagner les faveurs du public, cet ouvrage nous entraîne dans les remous d'une époque complexe, dominée par la personnalité aux multiples facettes du roi Louis XIII – *« premier témoin de son temps »* (Hachette, coll. « La vie quotidienne », 378 p., 118 F).

VÉRONIQUE DEMARS-SION : *Femmes séduites et abandonnées au 18e siècle. L'exemple du Cambrésis.* – S'appuyant sur l'exemple ponctuel du Cambrésis, l'auteur s'attache dans cette étude à l'examen du sort des mères illégitimes, marginalisées dans un siècle dit de réformes et de progrès, illustrant ainsi la distance qui toujours existe entre droit théorique et pratique quotidienne (Éditions Ester, BP 79 59260 Hellemmes, 479 p., 130 F).

LUCIENNE MAZENOD, GHISLAINE SCHOELLER : *Dictionnaire des femmes célèbres.* – Avec humour, les deux auteurs de ce dictionnaire rendent hommage, iconographie à l'appui, à toutes ces *« figures historiques et légendaires qui ont permis aux hommes d'être ce qu'ils sont »*, d'Agnès Sorel à Greta Garbo (Robert Laffont, coll. « Bouquins », 940 p., 140 F).

JEAN-PIERRE BOUYXOU, PIERRE DELANNOY : *L'Aventure hippie.* – Quelle fut la croisade de ces révoltés pacifiques, de Woodstock à Katmandou ? Document sociologique, témoignage sur une génération, cet ouvrage ravivera la nostalgie des « néo-bab' » et surprendra les contemporains du New Age (Plon, 309 p., 129 F.) .

OUVRAGES COLLECTIFS : Trois cahiers de la revue *Autrement*. – Dans la série « Mutations », paraît *l'Humour, un état d'esprit*, dirigé par Gérald Cohen (no 131, 230 p., 110 F) ; dans la série « Morales », *l'Humilité*, par Gaëtane Lamarche-Vadel, et *la Pudeur*, dirigé par Claude Habib, (nos 8 et 9, 198 p. et 207 p., 98 F chacun).

JEAN DE MENASCE : *Quand Israël aime Dieu.* – Le hassidisme est l'un des courants du judaïsme. Jean de Menasce se propose de faire renaître l'*« une des plus belles efflorescences de l'amour de Dieu »*. Préfacé par Guy Monnot (Cerf, coll. « Patrimoines, judaïsme », 164 p., 90 F).

MARTIN BUBER : *Je* et *Tu*. – *« Il n'y a pas de Je en soi ; il y a le Je du mot-principe Je-Tu et le Je du mot principe Je-Cela. »* Partant de ce postulat, Martin Buber, dans un ouvrage datant de 1923 et traduit en 1969, remonte aux sources du langage pour une nouvelle définition de la relation à l'Autre, à Soi, et pour une découverte de l'identité personnelle. Traduit de l'allemand par Geneviève Bianquis, avant-propos de Gabriel Marcel, préface de Gaston Bachelard (Aubier, 172 p., 89 F).

EN POCHE

Heureux mallarméens

Les *« scoliastes futurs »* auxquels Mallarmé dédiait l'édition de ses *Poésies* qu'il avait préparée et qui ne vit le jour qu'en 1899 (édition Deman), un an après sa mort, peuvent être satisfaits : depuis celle d'Henri Mondor dans « La Pléiade » en 1951 (pour ne parler que de l'époque récente), les éditions des œuvres de Mallarmé se sont succédé. Citons surtout celle, exemplaire, des *Poésies*, due à Carl Paul Barbier et Charles Gordon Millan chez Flammarion (1983), avec toutes les variantes (le second volume, qui aurait dû comprendre les œuvres en prose, n'a jamais paru).

Plusieurs collections de poche ont également travaillé ces dernières années à rendre accessible l'œuvre du fondateur de la poésie moderne. Préfacée par Yves Bonnefoy, qui analyse le cheminement de la réflexion poétique de l'auteur d'*Igitur*, l'édition des *Poésies*, dans la collection « Poésie-Gallimard », est la dernière en date. Bertrand Marchal, qui en est le maître d'œuvre, a su, grâce à une sobre et rigoureuse annotation, maintenir l'équilibre entre l'édition savante et la simple reprise des textes. Ce volume fait suite à celui, dans la même collection et avec le même préfacier, qui contenait *Igitur, Divagations, Un coup de dés*.

Signalons également l'ouverture à Valvins, dans la maison de Mallarmé, d'un musée départemental contenant des souvenirs du poète. Une exposition temporaire sur les célèbres « Mardis de Mallarmé », au cours desquels le poète réunissait autour de lui de jeunes écrivains, se tient actuellement dans ce musée (4, quai Stéphane-Mallarmé, 77870 Vulaines-sur-Seine, tél. (1) 64-23-73-27).

P. K.

▶ **Poésies**, de Stéphane Mallarmé, préface d'Yves Bonnefoy, édition de Bertrand Marchal, « Poésie-Gallimard ».

● Alfred Tennyson entre dans la collection « Orphée » à La Différence (no 130) pour le centième anniversaire de sa mort, comblant ainsi une des absences criantes dont souffre, dans l'édition française, la poésie anglaise du siècle dernier. *Le Rêve d'Akbar*, traduit de l'anglais et présenté par Claude Dandréa, est augmenté d'une sélection de poèmes du « poète lauréat ». La poésie chinoise est représentée par les *Chants des regrets éternels*, de Bai Juyi (772-846), poète du peuple paysan, traduit et présenté par Georgette Jeager (no 131). Et dans la même collection : *la Vie qu'il faut choisir*, du fondateur du polonais moderne, Jan Kochanowski (1530-1584) (no 128), traduit et présenté par Alice-Catherine Carls. Enfin, on redécouvrira la virulence des *Satires* de Juvénal dans la Rome décadente, traduites du latin et présentées par Pierre Feuga (no 132).

● En « GF-Flammarion », dans le domaine philosophique anglais, deux ouvrages du théoricien politique John Locke : *le Traité du gouvernement civil*, dans lequel l'auteur exprime son sentiment anti-monarchiste et pose les jalons de la société civile ; traduit par David Mazel, introduction, bibliographie et notes par Simone Goyard-Fabre (no 408). Le respect des droits individuels sous-tend la *Lettre sur la tolérance, suivie de l'Essai sur la tolérance* et de *Sur la différence entre pouvoir ecclésiastique et pouvoir civil* (no 686), traductions par Jean Le Clerc et Jean-Fabien Spitz, introduction, notes, bibliographie et chronologie par Jean-Fabien Spitz.

● Dans la même collection, de Nietzsche, *Ecce Homo*, et *Nietzsche contre Wagner*, œuvre ultime du philosophe dionysien ; traductions inédites, introductions, notes, bibliographie et index par Eric Blondel (no 572).

● Sous le titre *Pour la critique*, Annie Prassoloff et José- Luis Diaz (« Folio Essais », no 202) présentent un choix chronologique de textes critiques de Sainte-Beuve. Dans la même collection, *le Tiers-Instruit*, de Michel Serres (no 199).

Le Quid a trente ans

« Exhaustivité » a toujours été le mot d'ordre du Quid. Depuis 1963, date de sa première parution, ses éditeurs Michèle et Dominique Frémy ont toujours eu le souci d'en assurer la mise à jour la plus complète, en corrélation avec une actualité en constante mutation. De là de nombreuses adaptations qui font aujourd'hui du Quid un des ouvrages de référence les plus solides, avec 2032 pages dont 100 d'index. Dans tous les secteurs de la connaissance, il met à la disposition de ses lecteurs un tableau de faits, dates et chiffres, avec, cette année, de notables extensions et nouveautés : aux pages thématiques « Dernière heure » s'ajoutent des pages chronologiques « D'un Quid à l'autre », permettant de suivre l'actualité dans sa continuité. Les arts et spectacles se voient accorder une large place, et une attention toute particulière a été portée aux plus récents changements planétaires, du traité de Maastricht à l'écologie. Un « annuel » ou, si l'on préfère, un annuaire, plutôt qu'une encyclopédie au sens classique, qui a su en trente ans se rendre indispensable.

□ **Lacouture chez les jésuites.** – A l'occasion de la sortie du deuxième volume de *Jésuites, les Revenants*, de Jean Lacouture, aux Editions du Seuil, un débat est organisé mardi 6 octobre à 11 h 30 au Centre Sèvres (35, rue de Sèvres, 75006 Paris), avec l'auteur, René Rémond, les Pères Henri Madelin et Jean-Yves Calvez.

□ **Le Champagne Henriot mécène de Sade et des Goncourt.** – *Le Fonds Henriot pour l'œuvre retrouvée*, qui s'est donné pour mission de contribuer à l'édition de livres devenus inaccessibles, a décidé d'apporter son aide, cette année, à Gallimard, pour l'*Histoire de la société française pendant le Directoire*, des frères Goncourt, et à Fayard, pour *le Voyage en Italie*, du marquis de Sade.

هكذا من الاصل

Le Paradis perdu

Longtemps, les hommes ont cru au Paradis sur terre. Jean Delumeau dresse l'historique de cette certitude tardivement évanouie

UNE HISTOIRE DU PARADIS
Le jardin des délices
de Jean Delumeau.
Fayard, 359 p., 130 F.

Le livre de Jean Delumeau conte l'histoire d'une perte. Pendant longtemps, les hommes d'Occident ont cru que le Paradis décrit par la Genèse (*« Yahvé Dieu planta un jardin en Eden à l'Orient, et il y mit l'homme qu'il avait modelé »*) existait encore sur la terre qu'ils habitaient ou, tout au moins, qu'il en était fort proche. Plusieurs figures rendaient compte de cette présence ou de cette proximité. Les unes situaient le Paradis dans une terre élevée, séparée de celle des hommes par un océan mais où les quatre fleuves du récit biblique (identifiés au Tigre, à l'Euphrate, au Nil et au Gange) avaient leur source. Les autres plaçaient le jardin des premiers temps quelque part à l'Orient, l'entourant d'une infranchissable muraille de feu. Depuis la faute originelle, le Paradis n'était plus accessible aux hommes, mais il demeurait un lieu dont il leur était possible de s'approcher. Selon une ancienne tradition hébraïque, fort vivace jusqu'au cœur du Moyen Age, le Paradis terrestre accueille les âmes des justes qui attendent le Jugement dernier et qui trouvent, dans ce *« sein d'Abraham »*, repos et joie avant la résurrection des corps et la béatitude éternelle promises par le royaume des cieux.

La réalité de pays extraordinaires qui, sans être le Paradis, partageaient un peu de ses merveilles renforçait la certitude en son existence proche. Jean Delumeau fait l'inventaire de ces terres heureuses, aux parfums suaves, aux richesses inouïes, aux grâces inépuisables (1). Elles sont autant de traces des délices perdues après le premier péché. A partir du milieu du douzième siècle, le royaume chrétien du prêtre Jean, situé à l'Orient, au revers de l'Islam, devient l'incarnation majeure de ces terres fortunées, soustraites aux malheurs communs.

L'ironie des libertins

Durablement présente dans les commentaires bibliques, les histoires universelles, les cosmographies et les voyages allégoriques, la certitude en l'existence perpétuée du Paradis terrestre disparaît au seizième siècle. Depuis longtemps, l'affirmation du Purgatoire l'a vidé de ses âmes bienheureuses en attente de parousie. Plus tard, il ne trouve plus de place sur les cartes du monde qui, traditionnellement, mettaient Jérusalem au centre et le Paradis dans un Orient situé au sommet de la représentation. Enfin, à quelques rares exceptions près, les exégètes, qu'ils soient catholiques ou protestants, renvoient le Paradis terrestre à un passé lointain et aboli. Luther parle pour tous lorsqu'il écrit dans ses *Commentaires du livre de la Genèse* : *« Le monde a été détruit par le Déluge, hommes et bêtes compris; le fameux jardin a subi le même sort et a péri (...) Maintenant donc, après le Déluge, quand nous avons à parler du Paradis, nous parlons de ce Paradis historique qui était et qui n'est plus. »* Le Paradis s'est ainsi éloigné à jamais, rendant vaine et dérisoire une conviction comme celle de Colomb, sûr de naviguer au plus près de ses rivages lors de son troisième voyage aux Amériques.

L'effacement du Paradis terrestre conduit les hommes d'Occident à diverses attitudes. Rappelons, d'abord, l'ironie des libertins. Dans *l'Autre Monde ou les Estats et Empires de la Lune*, qui sera publié en 1657, Cyrano de Bergerac installe le Paradis dans la Lune. Après le bannissement d'Adam et Eve, réfugiés sur la Terre pour fuir la colère divine (*« Ils s'habituèrent entre la Mésopotamie et l'Arabie : les Hébreux l'ont connu sous le nom d'Adam, et les idolâtres sous le nom de Prométhée »*), quatre assomptions, plus extravagantes les unes que les autres, y ont conduit Enoch le Juste, Elie, saint Jean l'Evangéliste et le narrateur lui-même, initié aux mystères du lieu par le vieil Elie. Réécrivant avec une impiété joyeuse le texte biblique, Cyrano en déplace parodiquement les motifs. Le fruit de l'arbre de la connaissance, par exemple, est *« couvert d'une écorce qui produit l'ignorance dans quiconque en a goûté »* : *« Dieu autrefois, après avoir chassé Adam de cette terre bienheureuse, de peur qu'il n'en retrouvât le chemin lui frotta les gencives de cette écorce. Il fut, depuis ce temps-là, plus de quinze ans à radoter et oublia tellement toutes choses que lui ni ses descendants jusqu'à Moïse ne se souvinrent seulement pas de la Création. »* Et la malédiction du serpent (*« Maudit sois-tu entre tous les bestiaux et toutes les bêtes sauvages »*) prend une forme singulière : *« Dieu, pour punir le serpent (...) le relégua dans le corps de l'homme. Il n'est point né depuis de créature humaine qui, en punition du crime de son premier père, ne nourrisse un serpent dans son ventre, issu de ce premier »* – ce qui fait dire au narrateur, interrompant Elie : *« En effet, j'ai remarqué que comme ce serpent essaie toujours à s'échapper du corps de l'homme, on lui voit la tête et le col sortir au bas de nos ventres. »*

Une extraordinaire érudition

Une telle liberté blasphématoire ne pouvait être chose commune. Pour le plus grand nombre, l'éloignement du Paradis portait, non la moquerie, mais la nostalgie. De là, le retour en force à la Renaissance des images multiples de l'âge d'or perdu, Arcadie délicate pour les uns, pays de Cocagne plus plantureux pour les autres. Gonzalo, dans *la Tempête* de Shakespeare, décrit au futur, sous la forme d'une plaisante invention, l'Etat idéal des origines : *« Tous les hommes oisifs, tous, et les femmes aussi, mais toutes innocentes et pures. (...) La nature en commun produirait toutes choses, sans sueur ni peine. Et elle donnerait d'elle-même tout en abondance pour nourrir mon peuple innocent. »*

Pour les théologiens, déclarer que le Paradis n'est plus de ce monde ne revient pas pour autant à nier sa réalité historique. Ils déploient donc une extraordinaire érudition pour fixer sa localisation et répondre à bien d'autres interrogations, concernant la date et la chronologie de la Genèse, l'âge et la taille d'Adam, la science qu'il détenait et la langue qu'il parlait (2), ou encore la virginité d'Eve avant le péché. Sur chacune de ces questions, les avis prolifèrent. Appuyé sur deux prédécesseurs qui ont fait collecte des opinions sur le Paradis (le pasteur anglais John Salked, qui publie, en 1617, un *Treatise of Paradise*, et surtout le prêtre sicilien Agostino Inveges, qui donne, en 1649, une *Historia sacra paradisi terrestris*), Jean Delumeau dresse un inventaire vertigineux de ces discussions entre doctes qui tentent de concilier la lettre du texte sacré et les connaissances du temps. Les solutions proposées traduisent, en fait, les représentations communes aux hommes d'Eglise, toujours prêts à imaginer ce qui aurait été si la première femme n'avait pas écouté le premier serpent. Obsédés par les souillures de la chair, ils concluent que *« si l'homme avait connu la femme dans l'état d'innocence »*, comme écrit saint Bonaventure, l'acte de chair aurait pu être préservé des désordres et des fureurs qui le rendent répugnant. Inveges ajoute même : *« Le coït paradisiaque entre époux n'aurait pas été aussi fréquent qu'il l'est maintenant dans l'état de nature corrompue, où il intervient très souvent. Car maintenant, cette copulation immodérée est le résultat d'une concupiscence ardente et désordonnée. Alors, au contraire, elle se serait produite dans des moments bien précis, c'est-à-dire pour les nécessités de la reproduction. »*

« Là où il y a des gentilshommes... »

Resterait à mesurer l'impact de ces traités, souvent rédigés en latin et nourris d'une érudition rébarbative pour le profane. Que pensaient les hommes ordinaires du Paradis ? La réponse n'est pas aisée, faute de sources, mais on peut penser que, comme Menocchio, ce meunier du Frioul tracassé par l'Inquisition pour ses croyances bien peu orthodoxes, ils devaient être plus intéressés par le Paradis qui promettait la joie éternelle aux élus que par celui qu'habitaient Adam et Eve (3). Aux inquisiteurs qui lui demandent s'il croit qu'il y a un Paradis terrestre, Menocchio répond : *« Je crois que le Paradis terrestre est là où il y a des gentilshommes qui ont pas mal de fortune et qui vivent sans se fatiguer. »* Aux humbles, le Paradis céleste apportera une même félicité sans labeur : *« Je crois que c'est un endroit qui entoure le monde entier, et que de là on voit tout le monde, même les poissons dans la mer : et pour ceux qui sont en cet endroit, c'est comme une fête. » « Là su non c'è di bisogno di operationi »* (« Là-haut on n'a pas besoin d'œuvrer »).

Jean Delumeau a réservé pour les deux autres livres qu'il consacrera au Paradis l'examen de ces figures du bonheur éternel. Il clôt celui-ci avec les mises en doute qui, à partir de la fin du dix-septième siècle, sapent l'autorité même du texte de la Genèse. D'un côté, la nouvelle science des fossiles ruine la chronologie biblique traditionnellement acceptée : d'un autre, la critique philosophique mine la véracité du récit des premiers temps. Déjà chassé de la Terre, le Paradis l'était désormais de l'Histoire.

Roger Chartier

(1) Les senteurs du Paradis ont été étudiées par Jean-Pierre Albert : *Odeurs de sainteté. La mythologie chrétienne des aromates*, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1990.

(2) Sur la langue des origines, identifiée à l'hébreu (mais pas toujours), voir Maurice Olender, *les Langues du Paradis, Aryens et Sémites, un couple providentiel*, Gallimard/Seuil, 1989.

(3) Carlo Ginzburg, *le Fromage et les Vers. L'univers d'un meunier du seizième siècle*, Flammarion, 1980.

Une querelle florentine

Le débat esthétique était violent à Florence vers 1550. Violent, mais assez peu concluant...

LE PARAGONE
Le parallèle des arts
présenté et traduit de l'italien par Lauriane Fallay d'Este et Nathalie Bauer,
Klincksieck, 242 p. 200 F.

TRAITÉS DE L'ORFÈVRERIE ET DE LA SCULPTURE
de Benvenuto Cellini.
Traduit de l'italien par Léopold Leclanché,
présentation d'Adrien Goetz,
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 220 p., 150 F.

C'était la grande affaire, à Florence, au milieu du seizième siècle : quel art l'emportait sur l'autre, en majesté et en puissance, de la peinture ou de la sculpture ? Sur cette question assez étrange, connue sous le nom de « Paragone », autrement dit parallèle des arts, on écrivit, on conféra, on se querella même, et rudement. En 1547, un professeur à l'Académie florentine, Benedetto Varchi, prononça trois discours. Auparavant, cet esprit scrupuleux, et même un peu timide à en juger d'après son grand désir de ne mécontenter personne, avait procédé à une enquête auprès de peintres, de sculpteurs et d'architectes. Ce sont les réponses à cet interrogatoire, les allocutions de maître Varchi et quelques textes antérieurs ou postérieurs traitant du Paragone que Lauriane Fallay d'Este a rassemblés en un seul recueil, anthologie où voisinent des noms illustres, Michel-Ange, Léonard, Pontormo, Bronzino et de moins illustres, Paolo Pino, Michelangelo Biondo ou Pomponius Gauricus.

Ce dernier, padouan qui finit sa carrière en composant une grammaire gréco-latine, mériterait cependant un peu plus d'intérêt. Dans ce débat passablement confus où les arguments qui s'opposent relèvent souvent de l'esprit de boutique ou de chapelle, Pomponius Gauricus a le mérite de voir plus large. Non content de traiter de sculpture et de peinture, il introduit un troisième terme de comparaison, la poésie, et poursuit en observant *« qu'* (elles) *sont lié* (e) *s par tant de ressemblances et d'affinités à la fois qu'on ne peut aucunement les séparer »*.

Tel est en effet, dans cette querelle, la seule question qui n'ait pas perdu de son intérêt. Plutôt que de s'interroger sur la longévité du bronze et la fragilité de la toile, sur le vrai relief du marbre et le faux relief de la fresque ou sur la notoriété comparée des deux corporations dans l'Antiquité, mieux vaut les conjoindre au nom d'un impératif commun, que l'on peut nommer sens, expression ou imagination. Or, dans les correspondances et les morceaux de rhétorique qu'a suscités le Paragone, ce point échappe à la plupart des artistes et des humanistes.

Maniéristes obsédés

Ils parlent technique avec volubilité, ils rivalisent d'érudition dans les domaines du trompe-l'œil et de la ronde-bosse, ils ornent ces considérations pratiques de citations latines inégalement opportunes, ils se conduisent en bons maniéristes obsédés par la défense et apologie de leur savoir modeler ou savoir colorer – ce sont du reste, pour la plupart, des maniéristes au sens historique du terme. Bronzino se perd si bien dans ses raisonnements qu'il laisse sa réponse inachevée. Pontormo fait, comme il convient, l'apologie des *« belles postures et raccourcis de la peinture »*. Vasari procède par historiettes et allusions, mais tous restent pris dans la glu de la querelle sans même s'en aviser. Ils bataillent à l'étroit.

Hors l'excellent Pomponius Gauricus, ils ne sont guère que deux à se hisser au-dessus de ce corps-à-corps sans grandeur. L'un a nom Michel-Ange. Alors que les protagonistes s'épuisent à tirer argument tantôt de la Sixtine et tantôt des *Esclaves*, il écrit sèchement au bon Varchi que *« la peinture et la sculpture sont une seule et même chose »* et conclut : *« Il suffit que, provenant l'une et l'autre d'une même intelligence (...), on puisse leur demander d'établir entre elles une paix solide et de laisser de côté tant de discours, car cela réclame plus de temps qu'il n'en faut pour exécuter les figures. »* L'Arétin est plus tranchant encore, et règle la question de la seule manière qui vaille : *« Il n'y a pas que les marbres et les couleurs au monde, il y a aussi la capacité imaginative de ceux qui sculptent et peignent »*, écrit-il, en décembre 1553, à Sansovino. Et il finit sur cet honnête conseil : *« Restez donc la cervelle en repos. »*

Si péremptoire soit-il, on aurait aimé adresser cet avis à Benvenuto Cellini, dont l'élaboration théorique n'était pas absolument le fort. Sa *Vie* (1) a du pittoresque. L'artiste y pose au Rodomont avec une distrayante arrogance. Mais quant à philosopher sur le beau... L'orfèvre et ciseleur très habile qu'il fut raisonne au marteau et à la hache. Il tranche, il décide, il se répète. Pour tout dire, ses *Traités*, dont on republie une traduction de 1847, n'ont guère qu'un intérêt archéologique. On y apprendra comment monter les rubis sur un fond de soie et les rudiments *« de l'art de ciseler, d'emboutir, de souder, de polir, de matir, de brunir, de sgraffier et de colorier les ouvrages d'or et d'argent »*. Ce sont des connaissances dont a trop rarement l'usage.

Philippe Dagen

(1) On peut la lire dans la réédition de la traduction de Nadine Blamoutier, sous la direction d'André Chastel (Scala, 415 p., 129 F).

هكذا من الأصل

En mémoire des vaincus

Dans le sillage de Gershom Scholem, Enzo Traverso dénonce le mythe mensonger d'une « symbiose judéo-allemande »

LES JUIFS ET L'ALLEMAGNE
De la « symbiose judéo-allemande » à la mémoire d'Auschwitz
d'Enzo Traverso.
La Découverte, 260 p., 140 F.

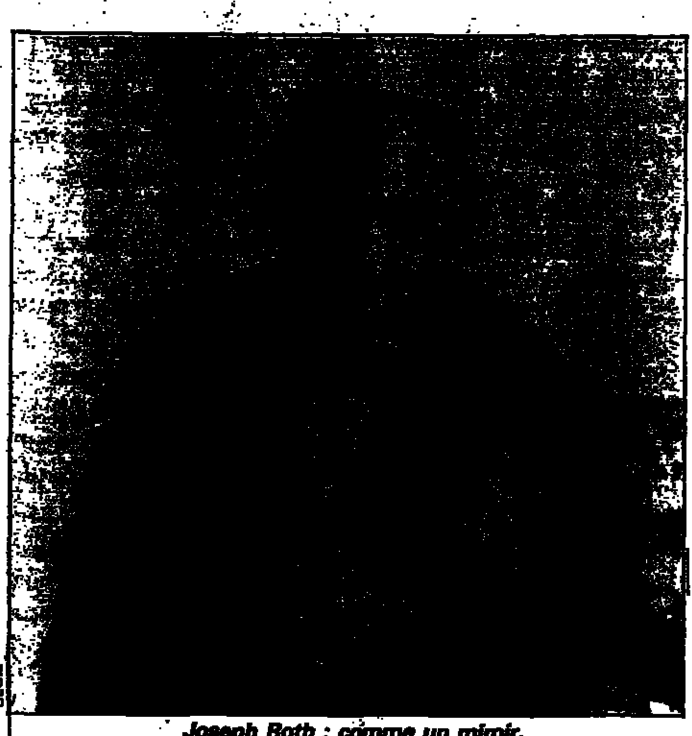
La créativité culturelle extraordinaire de la pensée judéo-allemande, du milieu du dix-neuvième siècle à 1933, fascine et inspire notre époque. On évoque un âge d'or révolu, détruit par l'âge de mort qui a suivi, et l'on bute sur ce paradoxe : le pays où l'émancipation des juifs engendra une vie intellectuelle profuse et multiforme est aussi celui où fut mise en œuvre leur destruction. Cette issue terrible, qui n'était certes ni prévisible ni inéluctablement inscrite dans l'histoire allemande, conduit cependant à s'interroger sur ce que fut la réalité des contacts entre judéité et germanité.

Tel est le propos d'Enzo Traverso, qui ne prétend pas ici retracer l'histoire des juifs en Allemagne, mais s'attache à montrer, dans le sillage de Gershom Scholem (1), à quel point l'idée d'un « dialogue » ou d'une « symbiose » judéo-allemande est à la fois une pathétique illusion du passé et un mythe mensonger du présent. Une illusion, car si la plupart des intellectuels juifs de ce monde disparu se sentaient profondément allemands, imprégnés et épris de culture germanique, c'était une passion sans répondant qui se heurtait à une barrière d'incompréhension.

Le paria ou le parvenu

En fait de « dialogue », il n'y eut qu'un « *monologue juif* » vibrant, brillant et finalement désespéré. Un mythe, car si la contribution de ces penseurs, écrivains et artistes juifs à la culture de la Mitteleuropa fut considérable, sa reconnaissance aujourd'hui, notamment en Allemagne, qui revendique là une partie de son patrimoine, ne saurait masquer combien les auteurs désormais célèbres furent autrefois des marginaux, des étrangers et, de plus en plus, des exclus, quand, à partir de la fin du dix-neuvième siècle, l'antisémitisme s'est vigoureusement développé.

Juifs et Allemands, ils ne pouvaient être pleinement l'un et l'autre. Toujours renvoyés à une altérité décriée, ils n'avaient d'autre choix que celui d'incarner l'une de ces deux figures du judaïsme moderne cernées par Bernard Lazare puis Hannah Arendt : celle du paria ou celle du parvenu. Enzo Traverso reprend cette perspective, qui éclaire des tendances profondes, par-delà la diversité des sensibilités, des inspirations ou des prises de position des intellectuels judéo-allemands. L'étude consacrée au romancier et essayiste Joseph Roth est particulièrement éclairante.



SEUIL

Joseph Roth : comme un miroir.

L'itinéraire biographique, intellectuel et politique de ce « *Juif errant des temps modernes* » impressionne, tant, à travers ses contradictions, « *il semble refléter comme un miroir la condition et le sort du judaïsme paria d'Europe centrale* », entre athéisme et religion, révolution et nostalgie pour l'ancienne monarchie habsbourgeoise, assimilation et idéalisation du monde traditionnel du *shtetl*. Dans son exil parisien, de plus en plus pessimiste et noyant son désespoir dans l'alcool, Joseph Roth ne voyait en l'Histoire qu'un cortège de défaites. Mais, contrairement à Walter Benjamin, cet autre exilé, il ne croyait pas que de ces décombres puisse surgir une rédemption messianique. Leur sort fut tragique comme celui de l'ensemble de cette génération d'intellectuels judéo-allemands.

Qu'ils aient choisi la révolte du paria ou l'adhésion du parvenu à la grandeur germanique, tels Ernst Kantorowicz célébrant la mémoire de Frédéric II ou Walter Rathenau admirant la « beauté de Siegfried », tous furent des vaincus de l'Histoire. Cacher ce destin derrière la promotion des œuvres et sous couvert de la version mystificatrice d'une « symbiose judéo-allemande » est, plus qu'un oubli, un déni. La redécouverte, en Allemagne aujourd'hui, de ce continent culturel englouti pose le problème du rapport de ce pays à son propre passé et de la place qu'occupe le génocide dans sa mémoire collective. Enzo Traverso y consacre la dernière partie de l'ouvrage. Revenant sur les quatre décennies écoulées, il dénonce la manipulation de l'Histoire dans une RDA tirant sa légitimité du combat antifasciste et son occultation dans la RFA amnésique d'Adenauer ; puis analyse la portée mais également l'ambiguïté de la révolte contre les pères dans la gauche radicale allemande des années 60 ; et enfin démonte les diverses tentatives de normalisation du passé dans l'Allemagne réunifiée.

Une réflexion critique et un travail de conviction qui plaident pour que les victimes du passé ne soient pas aussi des vaincus de la mémoire.

Nicole Lapierre

(1) « Contre le mythe du dialogue judéo-allemand » in *Fidélité et utopie. Essais sur le judaïsme contemporain*, Calmann-Lévy, 1978.

Popper, Goodman et le projet carnapien

Ce que les philosophies allemande et anglo-saxonne doivent au néopositivisme de Rudolf Carnap

UN UNIVERS DE PROPENSIONS
de Karl Popper.
Traduit de l'anglais et présenté par Alain Boyer.
Ed. de l'Eclat, 80 p., 70 F.

L'INCONNU DEVANT SOI
de Nicole-Edith Thévenin.
Ed. Kimé, 228 p., 130 F.

LIRE GOODMAN
Ouvrage collectif sous la direction de Roger Pouivet.
Ed. de l'Eclat, 144 p., 85 F.

En 1928, Rudolf Carnap publiait l'une des dernières grandes œuvres de la philosophie moderne, *la Structure logique du monde*, dans laquelle il se proposait de reconstruire, à partir des seules données sensibles, l'ensemble des objets physiques, psychologiques et culturels. Si elle avait abouti, cette entreprise aurait entraîné l'élimination définitive de la philosophie au profit de la science.

Hostile à une telle conséquence, Karl Popper tenta toute sa vie de se démarquer du néopositivisme carnapien. Y réussit-il ? On peut en douter à en juger par les critiques que lui adressèrent, au début des années 60, Adorno et l'école de Francfort. C'est ce débat que commente Nicole-Edith Thévenin, en développant surtout ses implications politiques. Certes, l'auteur de *la Société ouverte et ses ennemis* a eu, dans sa jeunesse, un grand projet historique et critique. Mais celui-ci a peu à peu glissé vers le réformisme prudent, puis la neutralité sociale que lui reproche, à juste titre, Adorno.

Ajoutons que, depuis un quart de siècle, Popper a tourné le dos à l'histoire pour se consacrer entièrement à l'élaboration d'une cosmologie naturaliste – dont on aura un aperçu en lisant deux de ses textes récents (1990), qui viennent d'être traduits sous le titre *Un univers de propensions*. Le premier traite de l'interprétation du hasard ; le second des racines biologiques de la connaissance.

La philosophie conserverait-elle ? Bornons-nous à observer que Nelson Goodman, né en 1906, semble aussi actif que Popper (né en 1902). Il intervient lui-même, avec un bref apologue, dans ce volume collectif que Roger Pouivet – avec des textes de Catherine Elgin, Luciano Handjaras, Jacques Morizot et Israël Scheffler – a consacré aux multiples façons de lire son œuvre et d'appliquer ses idées à des domaines nouveaux. Rigoureusement nominaliste comme son compatriote Quine, Goodman est cependant plus proche du projet carnapien puisqu'il affirme que l'art, la science et la philosophie ne sont que des constructions symboliques, parentes plutôt qu'opposées, et dont l'exploration a au moins l'intérêt de nous révéler quelques-unes des lois selon lesquelles fonctionne l'esprit humain.

Ch. D.

Pour ou contre Fukuyama

L'ILLUSION DE LA FIN
de Jean Baudrillard.
Galilée, 192 p., 98 F.

LA FIN DE L'HISTOIRE
ouvrage collectif coordonné par Bernard Lefort.
Editions du Félin/Sauramps.
170 p., 115 F.

Un article provocant, « La fin de l'Histoire ? », paru dans la revue *The National Interest* durant l'été 1989 et traduit ensuite dans le numéro 47 de *Commentaire*, suivi d'un livre intitulé *la Fin de l'Histoire et le Dernier Homme* (1), publié par Flammarion au début de 1992 : il n'en a pas fallu davantage au politologue Francis Fukuyama, conseiller du département d'Etat américain, pour acquérir une notoriété internationale à laquelle, à vrai dire, rien ne le prédisposait.

Sans doute Fukuyama, bien qu'il cite abondamment Hegel et Kojève, est-il moins un penseur que le type même du stratège en chambre : il sait tout, il a tout lu, mais il se trompe chaque fois qu'il se risque à prévoir ce qui va se passer. Cependant, au-delà de l'irritation que peut susciter son absence de rigueur intellectuelle, il faut lui reconnaître un incontestable mérite : celui d'avoir rouvert un vieux débat, plus que jamais d'actualité.

Car l'idée que nous serions parvenus à la fin de l'Histoire n'est évidemment pas nouvelle. On la trouve au cœur de toutes les doctrines millénaristes, de tous les messianismes politiques et religieux. Elle peut d'autant moins être évitée, aujourd'hui, que nous approchons d'un nouveau millénaire. Et que le siècle qui s'achève en a vu de toutes les couleurs. Comment, dans ces conditions, ne pas s'interroger sur le sens de l'Histoire ?

Cette interrogation était au cœur d'un colloque qui s'est tenu à Montpellier, du 15 au 17 mars 1991, à l'initiative de l'Association des amis de la librairie Sauramps, et dont les actes viennent d'être réunis en un volume où se côtoient Edgar Morin et Cornelius Castoriadis, Michel Henry et Marc Ferro. On les retrouve aussi, mais au second degré, au centre du dernier livre de Jean Baudrillard.

Au second degré car, dans les chroniques qui composent *l'Illusion de la fin*, ce n'est pas l'actualité qui est prise au sérieux, c'est le discours que tiennent sur elle politiciens et journalistes, c'est le simulacre qu'ils en produisent. Or ce simulacre est, selon Baudrillard, plus dangereux que le réel lui-même. C'est en lui que nous habitons. C'est lui qui forge notre destin. Le tout, autour de nous, n'est plus que simulation.

Baudrillard n'est pas un tendre. Il ne nous a pas habitués aux idées consensuelles, aux sentiments œcuméniques. La bêtise – même gentille – de ses contemporains a, au contraire, tendance à exciter sa verve. Mais cette fois le résultat est particulièrement féroce. Réduisant en poussière, sans même prendre la peine de le citer, ce pauvre Fukuyama, Baudrillard s'attaque également aux idées généreuses à la mode, qu'il démolit avec un malin plaisir.

Partisans et adversaires de la guerre du Golfe, vous voici renvoyés dos à dos : la guerre n'a pas eu lieu puisqu'on n'a même pas vu à la télévision les 200 000 morts qu'elle a causés. La fin du communisme ? Elle ne peut annoncer, pour l'Est comme pour l'Ouest, qu'une probable régression idéologique. Le triomphe du modèle libéral ? Une illusion dont on reparlera. L'écologie ? Un mythe naïf et pernicieux. La défense des droits de l'homme ? Un business destiné à renforcer l'exploitation du tiers-monde. Et le reste à l'avenant...

Baudrillard, on l'a compris, ne fait pas dans la nuance, mais dans le vitriol. D'après lui, l'Histoire n'est pas finie. Elle est simplement courbe, comme l'espace-temps ; autrement dit, elle nous promène d'un extrême à l'autre, sans rédemption possible. Je ne sais si l'Histoire, de son côté, s'attachera à donner raison à Baudrillard. Mais si c'est le cas, il n'y aura pas de *quoi rire.*

Christian Delacampagne

(1) Voir le débat entre Bernard Bourgeois et Francis Fukuyama dans *le Monde* du 25 février.

★ **Signalons également la sortie de *Figures de l'altérité*, dialogue entre Marc Guillaume et Jean Baudrillard dans une collection créée par l'Association Descartes (1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05).**



L'adieu à l'URSS de Jean Elleinstein

Il fut un des brillants intellectuels du Parti communiste
A l'heure du bilan, son jugement est catégorique : globalement négatif

D'UNE RUSSIE A L'AUTRE
Vie et mort de l'URSS
de Jean Elleinstein.
Messidor/Ed. Sociales,
775 p., 230 F.

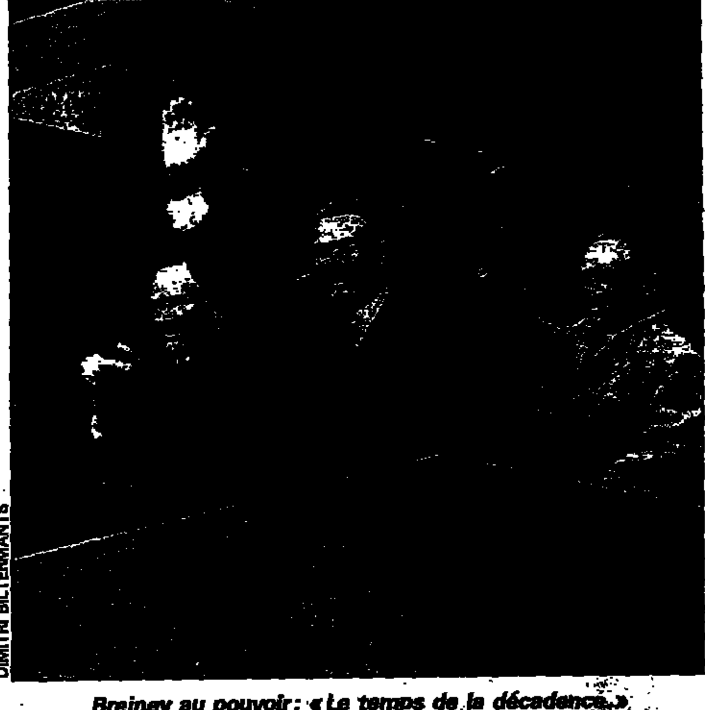
Jean Elleinstein fut un des brillants intellectuels du Parti communiste. Il est toujours intellectuel, ne manque pas de brillant, mais il ne professe plus le communisme. Comme la plupart des « ex », il a commencé par rejeter Staline, puis il en est venu à chercher et à trouver en Lénine la cause du mal. Il ne s'arrêta pas là puisque Marx lui-même fut pour lui l'objet d'une étude parfois très critique. Maintenant que l'URSS a disparu, le moment est venu pour lui d'en raconter la vie et la mort, de tirer le bilan.

Il n'y a rien à redire du récit composé par un historien qui connaît les méthodes et les exigences de son métier. Tout au plus regrettera-t-on quelques erreurs de détail dues non à l'ignorance mais à la hâte qu'avait l'auteur de remettre sa copie à l'impression. Ainsi écrit-il que Staline mit en place le pacte de Varsovie, mais un peu plus loin, il rend à l'événement sa vraie date : 1955.

On aimerait par la même occasion attirer son attention sur un fait peu connu, bien qu'il n'ait rien de secret. Jean Elleinstein écrit, comme presque tout le monde, que Staline resta jusqu'à sa mort secrétaire général du parti. Or, à l'article qui lui est consacré dans le « dictionnaire encyclopédique » soviétique (édition de mars 1955), il est indiqué sans autre explication qu'à partir du XIX[e] congrès – soit six mois avant sa mort, – il fut « secrétaire du comité central ». Ce changement paraît minime, mais il intrigue : pourquoi cette réduction de titre pour un homme que l'hyperbole n'effrayait guère ? Les révélations faites depuis 1956 n'ont pas encore levé tous les mystères de cette époque.

Ivan le Terrible et Marx

Les faits sont néanmoins suffisamment connus, établis, pour que l'historien porte un jugement. Celui de Jean Elleinstein est sans appel : le régime qui vient de s'effondrer fut un cataclysme. De 1914 à 1953, les morts violentes provoquées par les événements (guerres civiles, famine, répression) sont de l'ordre de 55 millions, l'équivalent de la population actuelle de la France. Après le désastre, l'historien ne peut que reprendre le diagnostic précoce du philosophe Nicolas Berdiaev : *« Le bolchévisme est une synthèse d'Ivan le Terrible et de Marx et ce qu'il y a de plus mauvais en lui vient d'Ivan le Terrible, non de Marx, lequel puisait tout de même à des sources humanistes. Le bolchévisme est le produit d'une rencontre entre les aspirations vers une justice sociale et le besoin d'un gouvernement fort. C'est cette dernière tendance qui l'a emporté. »* L'auteur appelle ce gouvernement fort par son nom : totalitarisme, sanglant chez Staline, totalitarisme aussi sous Khrouchtchev et il fait sienne la réflexion précoce (1920) de l'écrivain Zamiatine : *« Nous sortons de l'époque où les masses étaient opprimées. Nous entrons dans l'époque où l'individu est opprimé au nom des masses. »*



Brejnev au pouvoir : « Le temps de la décadence. »

L'historien croit ou veut croire que le système aurait dû être amendé si Khrouchtchev avait pu ou su aller au bout de la révision amorcée dans son rapport secret. L'ancien premier secrétaire s'est arrêté en cours de route et cela a donné *« Brejnev et le temps de la décadence »*. Mais *« aller plus loin, c'était remettre en cause le système. Cela donnera Gorbatchev et aboutira à Boris Eltsine »*.

Au fond, l'historien doute de la possibilité d'une réforme. N'écrit-il pas que tous les dirigeants, de Lénine à Trotski en passant par Boukharine, étaient *« coupables de crimes de guerre »* ? A propos de la dégénérescence du Parti communiste en organisation criminelle, ne dit-il pas : *« La décomposition du système est le fruit du système lui-même. Les métastases se sont répandues partout. »*

Il y a pourtant *in fine* un trait de nostalgie pour cette URSS qui vient de payer des décennies de totalitarisme : *« Elle laissera une marque indélébile dans l'histoire, des charniers de la Kolyma aux héros de Stalingrad. »* Et il pose aux Occidentaux la question lancinante : que faire pour que la Russie ne passe pas *« du zoo à la jungle »* ? Mais ce n'est plus ou pas encore de l'histoire.

Bernard Féron

Slaves et rouges

LES PEUPLES SLAVES
ET LE COMMUNISME
De Marx à Gorbatchev
de Vladimir Claude Fisera,
Ed. Berg International,
476 p., 240 F.

Les chemins du communisme et du slavisme se sont croisés, décroisés, recroisés. Quand ? Comment ? Pour dresser la carte du Tendre et des déchirures de ces deux entités, il a fallu des années de recherches et près de cinq cents pages d'analyse à Vladimir Claude Fisera. D'un côté, l'auteur part de Marx et Engels, mais là il n'a pas beaucoup de matériel : les spécialistes ont calculé que seulement 2 % à 3 % des écrits des fondateurs du *« socialisme scientifique »* étaient consacrés aux questions nationales. Sur l'autre versant il y a le filon, plus riche, du slavisme dit romantique, repéré en Slovaquie au siècle dernier. Les inventeurs des deux courants étaient à cent lieues d'imaginer qu'un jour les épigones conjugueraient leurs efforts.

La rencontre eut lieu simplement parce que le communisme s'est emparé de la Russie et *qu'aux heures périlleuses Lénine* puis surtout Staline ont fait « flèche de tout Slave » pour maintenir leur pouvoir. Au même moment, des Russes plutôt réactionnaires ont servi le « Phare rouge » pour sauver la patrie en danger. Le « national-*bolchevisme » apparaît dès la guerre contre la Pologne*. C'est, d'ailleurs, le titre d'un article publié le 18 septembre 1921 par Oustrialov, un ancien cadet. Nouvelle flambée nationale-bolcheviste à partir de 1941 et appel soviétique *à la mobilisation, non seulement* des Russes mais de tous les Slaves menacés par le nazisme.

Cette politique varia au gré des circonstances. Staline mettait en branle le front slave quand ses propres forces étaient surclassées. La menace revenue, il ne fallait surtout pas que les Slaves se fédèrent aux portes de son empire. Les gouvernants royaux de Grèce et de Yougoslavie s'étaient promis, dès 1942, de créer une entente balkanique. Polonais et Tchécoslovaques préparaient des accords de coopération. En *1943, les propagandistes communistes, qui avaient déjà moins besoin de ménager d'en*combrants alliés, se mirent alors à dénoncer la résurgence du cordon sanitaire.

Le livre de Fisera est solide comme une thèse universitaire, sans doute un peu élaguée pour le public, avec tous les avantages et quelques inconvénients du genre. Cela ne se lit pas comme un roman.

B. F.

Le Roumain déraciné

Aujourd'hui français, Edgar Reichmann veut faire comprendre son pays natal à travers le récit de sa propre vie

L'INSOMNIAQUE
DU DANUBE
d'Edgar Reichmann.
Balland, 243 p., 115 F.

Janvier 1941. A travers les rues de Bucarest, les Gardes de fer lancent leurs cris de mort contre les juifs tandis que brûle la grande synagogue séfarade de la capitale roumaine. A cet instant de tous les dangers, d'où l'adolescent qu'est alors Edgar Reichmann tire-t-il la conviction que *lui-même et ses parents* auront, au bout du compte, la vie sauve ? *« L'histoire*, écrit-il aujourd'hui, *ne signifie pas toujours terreur ; parfois, elle est aussi un roman qui finit bien. »* Miraculeusement même, pourrait-on dire, si l'on songe aux épreuves évitées de justesse – pogroms, arrestations – ou traversées par la grâce de Dieu, comme le tremblement de terre de 1940 ou les bombardements américains de 1944.

Juif, roumain, aujourd'hui français, Edgar Reichmann est l'homme de multiples cultures, ce que l'on aimerait appeler, si le terme n'avait été dévoyé, un « véritable internationaliste ». Petit « scout du roi », il a aussi appartenu aux Jeunesses communistes, dont il fut exclu, au début des années 50, en raison de son *« origine sociale malsaine »*.

Arrivé en France, où une chance incroyable lui a permis de *rejoindre ses parents* à l'automne 1957, il n'est retourné dans son pays qu'après la révolution de 1989 et la chute de Nicolae Ceausescu. C'est au cours de ce voyage qu'est née, semble-t-il, l'idée de *faire comprendre* la Roumanie à travers le récit de sa propre vie. *L'Insomniaque du Danube* se veut donc avant tout une autobiographie. Mais c'est aussi une longue réflexion sur les hommes et l'histoire de ce morceau de terre balkanique ravagé depuis des siècles par toutes les invasions et champ mal clos de toutes les rivalités entre les puissances.

Aujourd'hui homme mûr, Edgar Reichmann a passé seul, au sein de sa patrie revisitée, de longues heures sans sommeil – d'où le titre de son livre – dans un chalet de montagne au-dessus de Brasov, sur le chemin de la ville où il a vu le jour, Galatzi, *et* où finalement il ne retournera pas. C'est l'occasion d'une méditation d'une rare franchise, au moins aussi sentimentale qu'intellectuelle, qui donne à ces pages la densité d'un témoignage lentement mûri, lucide, mais dans lequel l'auteur s'implique trop *profondément* pour que le lecteur puisse longtemps garder ses distances à l'égard de celui qui l'interpelle aussi directement et s'interroge lui-même.

Car rien n'est simple sur ces bords du Danube et sans doute non plus dans la tête et le cœur d'Edgar Reichmann, *« captif de son déracinement »*, *« partagé entre plusieurs appartenances qui ne cessent de se croiser et de se superposer, et finissent par se mélanger, sans fusionner tout à fait, sur les volutes d'un temps circulaire qui se moque des chronologies »*. Et, de fait, ignorer ces complexités et ces contradictions serait se condamner à ne rien comprendre à un pays également torturé par le fascisme, le stalinisme – et son monstrueux avatar que fut le règne de Ceausescu, – mais que menacent encore ses propres démons intérieurs. *« Ignorée par les uns, camouflée par les autres*, écrit Edgar Reichmann, *la végétation rampante du racisme ordinaire envahit les ruines du communisme effondré. »* Peut-il en être autrement dans une société où perdure la vénération d'intellectuels comme Mircea Eliade, auprès desquels les Gardes de fer et leurs partisans trouvèrent eux-mêmes leur inspiration ?

Le miracle – encore un – est qu'au-delà de toutes les amertumes persiste l'éblouissement du lointain descendant de vignerons juifs chassés d'Espagne il y a cinq siècles devant *« cette Europe essentielle et profonde, ma véritable patrie »*, que baignent les eaux du Danube. *« La nostalgie est un vilain sentiment, elle exprime le regret des choses révolues, le désir contrarié »*, estime Edgar Reichmann, solidement ancré désormais sur les bords parisiens du canal Saint-Martin. Et pourtant, au fil de ce récit et de ces réflexions qu'éclaire le soleil à peine brumeux des souvenirs de jeunesse, le poétique le dispute souvent au politique. C'est peut-être cela aussi comprendre la Roumanie.

Alain Jacob

هكذا من الاصل

L'appel à la vie d'artiste

Paul Nizon en « autofictionnaire » : l'enfance et les années d'adolescence d'une vie transformée en écriture

DANS LA MAISON LES HISTOIRES SE DÉFONT
de Paul Nizon.
Traduit de l'allemand
par Jean-Louis de Rambures.
Actes Sud, 215 p., 98 F.

D'où viennent les écrivains? A quoi ont-il échappé? Grâce à quel désir de vivre ont-ils finalement écrit? Comment naissent et meurent les histoires? Quiconque lit parce qu'il désire écrire – autant dire chaque vrai lecteur de littérature – souhaite trouver le livre qui répondrait à ces questions. Et, d'une certaine façon, tous les grands livres, disons les œuvres qui font la littérature, apportent leur réponse, de *Don Quichotte* à *Paris est une fête*, pour prendre deux titres presque au hasard. *Dans la maison les histoires se défont* est un de ces livres, en dépit de son apparence modeste – des sensations d'enfance, au présent comme chez Nathalie Sarraute, celle d'*Enfance*, justement, mais Paul Nizon a écrit son livre bien avant elle, avec une autre culture et une ambition tout aussi absolue, qui serait de donner forme sensible, singulière, poétique à cette question philosophique majeure : «Pourquoi écrit-on?»

Que Paul Nizon soit un écrivain de tout premier ordre, peut-être le plus grand aujourd'hui dans le domaine allemand grâce à sa singularité même, qu'il doive en tout cas être mesuré, et non pas comparé (leurs tempéraments sont trop différents), au seul Thomas Bernhard, qui, de toute évidence, domine son époque à l'échelle mondiale, voilà qui ne fait plus guère de doute pour les amateurs de littérature pure. Au fur et à mesure que ses livres paraissent en traduction française (dans le désordre, mais ce n'est pas grave car ils parlent tous de la même chose sous d'autres formes), le cercle de ses lecteurs s'agrandit, et nous distinguons mieux l'étonnante originalité de son art.


CHARLES SEILER

Paul Nizon : une alacrité mélancolique.

Si la matière de son écriture est bien, pour Nizon, sa vie même, cela ne fait pas de lui pour autant un autobiographe (quelqu'un qui raconte sa vie pour lui trouver un sens ou une justification), mais un artiste, un «autofictionnaire» qui puise en lui et autour de lui les émotions, les sensations, les images de lieux et de gens qu'il met en mots comme un musicien met en notes, en silences et en rythmes la totalité de son rapport au monde, comme le fait aussi un peintre avec ses couleurs.

Un cercle magique

La référence à la peinture et à la musique s'impose pour parler de Nizon, de même que la référence au cinéma, car son esthétique littéraire est une tentative de conjoindre le temps et l'image picturale par une musique de mots qui la rende cinétique. Quant à son sujet profond, c'est celui de l'art dans ses rapports à la vie.

Chacun des livres de Nizon traite de ce sujet en liaison avec une époque particulière de sa vie. *Dans la maison les histoires se défont* nous livre l'enfance et les premières années d'adolescence de l'auteur dans un gros immeuble d'appartements populaires, à Berne, sa ville natale. Ainsi avance notre connaissance intime de cette vie transformée en écriture, transformée par le désir de l'écriture, et ce qui apparaît – à présent que nous pouvons faire communiquer entre eux, comme des vases, *Canto, Stolz, l'Année de l'amour, Dans le ventre de la baleine, Immersion* et, second dans l'ordre de l'écriture, *Dans la maison les histoires se défont* (écrit en 1971), – c'est que ces livres dessinent un cercle magique dans lequel nous nous laissons entraîner avec un sentiment d'étrangeté émerveillée, comme si le monde pouvait continuer à procurer en mots les sensations intenses de l'enfance. *Dans la maison les histoires se défont* est l'*Amarcord* de Nizon. En brèves séquences, et sans la complaisance amusée de la mémoire fellinienne au fascisme (nous sommes en Suisse et chez les gens du peuple dans les années 30 et 40, avec beaucoup d'étrangers), on voit défiler les locataires – tous des originaux dans leur genre – de la maison où l'enfant se sent prisonnier, et toute la vaste famille qui les entoure, lui et sa sœur qui n'aime rien autant que la musique. Une grosse et lourde maison, c'est là que les adultes sont venus échouer comme «dans le ventre de la baleine», c'est là qu'ils ont perdu leur histoire, leur désir de vivre une vie romanesque, une vie qui soit en elle-même une œuvre d'art.

« Il faut renverser la maison »

« Arriver au port, c'est déjà être à moitié mort. » La vie, l'autre vie, l'enfant y aspire de toutes ses forces. Mais la maison étouffe comme une poule monstrueuse, écrase comme un château fort où s'éteignent une à une les espérances. *« Il faut renverser la maison. »* C'est à quoi s'emploiera l'écrivain Nizon avec l'alacrité mélancolique qu'on lui connaît, renversant l'image du ventre de la baleine pour lui donner le sens de ce vaste abri qu'est la littérature elle-même quand elle produit le désir de vivre ailleurs et autrement.

Et ce sera Paris, la vie d'artiste à laquelle ce livre appelle comme on appelle au secours, moitié affolé, moitié riant parce qu'on pressent déjà l'issue sans la distinguer encore. Avec les thèmes familiers de l'œuvre, et sa sympathie pour les marginaux, les lecteurs de Nizon retrouvent aussi, avec *Dans la maison les histoires se défont*, deux figures dessinées d'un autre trait dans ses livres ultérieurs : le père inventeur qui meurt prématurément, la mère ménagère qui fut une jeune fille amoureuse de son étudiant russe et l'épousa, pour se retrouver à faire marcher une pension de famille à cause d'une mystérieuse maladie à laquelle le père s'abandonna. Ainsi, à différents âges de la vie, c'est tout son monde intensément poétique et désespérément quotidien que nous offre Nizon pour nous dire ce qu'il lui doit, cette circularité indéfinie entre la vie et l'art qui fait la littérature : à la fois un tourment et une joie.

Michel Contat

Le fantôme du Vésuve

PENSÉES
de Giacomo Leopardi.
Traduit de l'italien
par Joël Gayraud,
Ed. Allia, 90 p., 90 F.

Au printemps 1836, les villageois des basses pentes du Vésuve voient arriver un étrange trio, chassé de Naples par l'épidémie de choléra. Il y a là un homme très beau, encore jeune, un Napolitain à la réputation de don Juan, Antonio Ranieri, accompagné de sa sœur Paolina. Avec eux, un personnage à l'allure de crapaud, bossu, n'y voyant presque plus, paraissant un vieillard, alors qu'il n'a pas quarante ans.

Ils s'installent dans la villa Ferrigni, au milieu d'un paysage détruit par une éruption du volcan. Le frère et la sœur se montrent d'une grande sollicitude envers le crapaud, qui est difficile à vivre, difficile à contenter, qui a des boursouflures aux jambes, se déplace avec peine, ne digère rien (il a dressé la liste des aliments que son estomac tolère – à ses hôtes de préparer les plats avec les ingrédients contenus dans la liste). Le seul plaisir qui reste au crapaud, ce sont les sorbets. Il en mange toute la journée, goulûment. Pourquoi donc Antonio Ranieri et sa sœur sont-ils si empressés de servir ce crapaud souffreteux, geignard et despotique? C'est que ce corps débile cache l'un des plus grands poètes que l'Italie ait jamais produits : Giacomo Leopardi.

Leopardi se prépare à mourir. Il fait le bilan de sa vie : *« Le débile n'est pas un homme, mais un enfant et moins qu'un enfant, car son sort est de voir vivre les autres, tandis que lui doit se contenter de parler, et encore – puisque la vie n'est pas faite pour lui. »*

Que cette vie n'est pas faite pour lui, il en a déjà eu la certitude à Recanati, la bourgade où il est né et dont il dit : *« Je l'aime tant qu'elle m'inspirerait de belles idées pour un traité sur la haine de la patrie. »* Durant l'enfance à Recanati, prisonnier d'une mère bigote et d'un père ultra-conservateur (*« Jamais l'apparence de la nouveauté ne le dupa »*, telle est l'épitaphe qu'il rêve pour sa tombe), Leopardi ne trouve une échappée qu'en doublant sa peine : il s'enferme dans la bibliothèque paternelle. De ces sept années d'études *« insensées et désespérées »*, il sort bossu, la colonne vertébrale déformée, les yeux malades. Mais il ne sera pas un martyr. La résignation n'est pas dans ses gammes. Il vante la passion, la colère que provoquent les affronts. Maldoror est né à Recanati. Il a peur, mais il se révolte. Il est infirme, mais son infirmité lui permettra de chanter avec l'accent du malheur et de la liberté.

Péchés irrémissibles

Les premières années, dans la bibliothèque du père, il a étudié la philologie. Puis il découvre la poésie. Il abandonne l'érudition pour le beau. L'apprentissage de la philosophie lui permettra d'atteindre le vrai. Son ambition, en empruntant tous ces atours, est de se dépouiller – il sera moraliste : *« Le sommet du savoir humain et de la philosophie consiste à connaître l'inutilité de celle-ci... C'est pourquoi seul est utile le point culminant de la philosophie, car il nous libère et nous détrompe de la philosophie. »*

Rongé par un *« immense et insolent désir de gloire »*, Leopardi finit par s'échapper de Recanati. Pour se venger du monde, il écrit les *Operette morali* (Œuvres morales), de petites proses satiriques. Pour se rappeler au monde, il écrit le *Zibaldone* (1), sorte de journal intime, de bréviaire du désespoir : *« Car le malheur que je haïssais ne résidait qu'en moi. »* Trois mois avant sa mort, le 14 juin 1837, il dit son intention de rédiger des *Pensées sur les caractères des hommes et leur conduite dans la société*. Le volume ne paraît qu'après sa mort. Les éditions Allia nous offrent la première traduction intégrale de ce texte, publié en 1845, où le penseur classique, par-dessus l'épaule des romantiques, s'adresse à l'homme de la modernité.

Leopardi n'a pas fait de sa souffrance une pose, une esthétique. Ces *Pensées* sont le livre d'un homme qui a tiré de la fréquentation de ses semblables le remède à ses illusions. Il voit le monde comme une *« association des coquins contre les gens de bien »*, la vie en société comme un savant supplice, les hommes comme des bourreaux habillés de dentelles. Dans ce monde, la beauté et l'excellence sont des péchés irrémissibles, la jouissance est interdite de séjour. Un jeune homme ne peut assimiler le savoir-vivre qu'une fois éteinte la fougue des désirs. Il ne jouit que *« lorsqu'il n'est plus fait pour les jouissances vives »*. Quant aux livres, le dernier refuge des gens de bien, la mode est d'imprimer beaucoup et de ne rien lire, ou alors de ne lire qu'en public : *« Je parle de ce vice qui consiste à lire et à réciter aux autres ses propres productions littéraires. Je crois vraiment qu'il est peu d'occasions où apparaisse davantage la puérilité foncière de l'homme... Ce vice n'est pas seulement l'apanage de notre époque, il fut aussi le lot de celle de Martial qui, à un flatteur lui demandant pourquoi il ne lisait pas ses vers, répondit : pour ne pas avoir à entendre les tiens. »*

Les *Pensées* font l'inventaire de nos sottises déguisées en mœurs, des infortunes masquées en conventions. Au triomphe de la lâcheté et de la ruse, le moraliste ne propose qu'une seule parade : *« L'homme qui a le courage de rire est le maître du monde, comme celui qui est prêt à mourir. »*

Roland Jaccard

(1) Trad. Michel Orcel, Le temps qu'il fait, 1987. On peut lire également le numéro de *Critique*, 512-513, janvier-février 1990, consacré à Leopardi (Minuit).

هكذا من الأصل

La comédie humaine de Chikamatsu

LES TRAGÉDIES BOURGEOISES tomes III et IV
de Chikamatsu.
Traduit du japonais
par René Sieffert.
Publications orientalistes
de France,
288 et 330 p., 200 F chacun.

Après avoir publié les deux *premiers* tomes des « tragédies bourgeoises » de Chikamatsu (1653-1724), le plus grand dramaturge classique japonais (1), René Sieffert accomplit le tour de force, avec la publication des deux derniers, d'avoir rendu accessible au public français, en moins de deux ans, les vingt-quatre pièces qui constituent le cœur de l'œuvre de cet auteur exceptionnel.

Bien que les « pièces historiques » (*jidai-mono*), dans la veine de la geste épique, constituent par leur nombre la plus grande part de l'œuvre du dramaturge, les « tragédies bourgeoises », caractérisées par la simplicité du sujet et le réalisme des personnages, sont le domaine où éclate son talent. Grand théâtre, ces pièces écrites *pour le kabuki et le théâtre de* poupées (bunraku) reflètent avec *acuité les mœurs* de ce petit peuple des villes qui formait l'essentiel du public au cours de la brillante époque Genroku (tournant du dix-septième et du dix-huitième siècle). Chikamatsu puisait dans les « faits divers » pour mettre en scène la société qui était la sienne.

Les personnages sont par excellence des anti-héros (boutiquiers, commis, filles de joie). Au réalisme social, Chikamatsu ajoute une vision tragique de la destinée humaine qui dénote une grande finesse dans l'analyse psychologique et donne à certaines de ces pièces une portée universelle. L'individu, pris dans les rets de la société, écartelé entre l'argent et les conventions, entre passion et obligations, est acculé au crime, au suicide. Une marche vers la mort, *« qui, jouant sur les procédés les plus élaborés de la rhétorique poétique, compte parmi les plus beaux morceaux de la prose japonaise »* (2).

Sans doute Chikamatsu ne ménage-t-il pas le pathétique. *Mais il sait aussi donner à ses* pièces cette dimension de tragé*die humaine au quotidien dont* le théâtre de marionnettes offre, *plus encore* que le kabuki – où les « bêtes de théâtre » que sont les acteurs tirent le texte à eux – l'expression la plus épurée. Dans une pièce comme *Gonza le lancier*, dans laquelle une femme *s'enferre dans une relation* avec le jeune homme qu'elle veut *pour gendre, Chikamatsu* excelle à dépeindre une figure féminine des plus perverses. Avec une autre pièce, considérée comme son chef-d'œuvre, *Meurtre d'une femme dans un enfer d'huile*, crime sordide d'un petit dévoyé, l'auteur pose de façon brutale, écrit René Sieffert, la question de la responsabilité dans la conduite d'une vie, faisant preuve d'une approche très « moderne » du problème de la destinée qui dérouta ses contemporains.

Le suicide des amants

Sur ces vingt-quatre « tragé*dies bourgeoises », près de la* moitié ont pour thème le double *suicide des amants. Une pratique* répandue à l'époque au *point que le pouvoir, s'inquiétant* de ce geste de déviance, sinon *de défiance, à l'égard de l'ordre* établi, le punissait de refus de sépulture. Des suicides qui témoignent, certes, des contraintes – comme de l'hypocrisie – d'une société à bien des égards enrégimentée et du conflit avec les sentiments qu'elles engendraient, mais aussi, en filigrane, de cette quête de gratification individuelle préfigurant la société moderne.

Chikamatsu a su faire des peines de cœur d'un boutiquier *ou d'une courtisane, et de leur* inéluctable cheminement vers la *mort*, des sortes d'élégies. Que la fille de joie figure parmi les *héroïnes* tragiques de ces morts par amour ne doit pas surprendre. Le Japon a toujours reconnu ce que l'Occident, dans son exaltation de l'amour et son rabaissement des sens, « découvrit » brièvement avec le romantisme : une prostituée est aussi une femme, avec ses émotions et ses passions.

Enlevé, le texte de René Sieffert, qui sait tenir en haleine le lecteur et lui faire partager le plaisir qu'il a visiblement éprouvé à traduire, a le grande mérite de conserver au style de Chikamatsu tout son pouvoir d'évocation et d'émotion.

Philippe Pons

(1) *Le Monde* du 30 août 1991 et du 3 avril 1992.

(2) *Jacqueline Pigeot et Jean-Jacques Tschudin, la Littérature japonaise*, coll. « Que sais-je ? », PUF.

Grandeur et décadence du samouraï

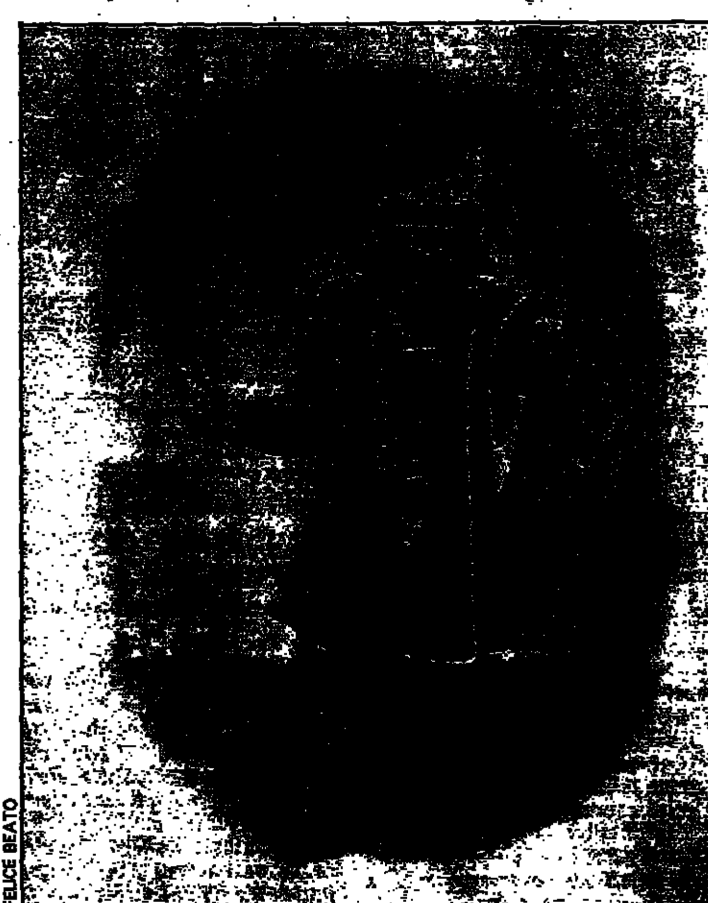
En 1688, Saikaku, l'un des plus grands classiques japonais se fait le chantre, épique... et satirique, de la classe des guerriers

DU DEVOIR DES GUERRIERS
d'Ihara Saikaku.
Traduit du japonais
par Jean Cholley,
Gallimard, coll. « Connaissance de l'Orient », 203 p., 95 F.

Lorsqu'en 1688 il publia ce recueil de vingt-sept récits, Saikaku, poète d'une extraordinaire virtuosité, conteur et romancier considéré comme l'un des plus grands auteurs classiques japonais, n'en était pas à sa première incursion littéraire dans le monde des samouraïs qui régentaient le pays. L'année précédente déjà, sacrifiant au goût de lecteurs composés pour une bonne part de guerriers, il avait fait paraître *le Grand Miroir de la pédérastie*, dont la moitié était consacrée au récit des aventures amoureuses, si répandues alors, entre compagnons d'armes et l'autre aux intrigues sentimentales du monde des acteurs de kabuki. Quelques mois plus tard, il donnait une *Chronique de la transmission des arts guerriers* réunissant trente-deux histoires de *« vendettas de toutes les provinces »*.

Dernier volet de ce triptyque dédié à la classe des samouraïs, *Du devoir des guerriers* propose un florilège d'histoires *« anciennes et récentes »* dont l'auteur se présente comme le simple héraut. Ces récits brefs et variés offrent une interprétation tantôt conventionnelle, tantôt critique, voire humoristique, de cette *« loyauté à la voie des armes »* qui, avec le temps, n'a pas manqué, elle aussi, d'évoluer.

Dans la société extrêmement cloisonnée où vit Saikaku, le guerrier est d'abord celui que distingue le port du « grand sabre », attribut qui lui est aussi spécifique que la bure l'est au moine, la houe au paysan ou l'abaque au commerçant. Etre privé de son arme signifie, pour le guerrier, que le sort lui est devenu adverse et signe son arrêt de mort. Quant à l'abandon volontaire de ce qui constitue l'apanage de sa classe, il équivaut à une rupture de ban que suit généralement le retrait du monde pour entrer dans la *« voie des bouddhas »*. C'est ainsi que, touché par des deuils nombreux, un samouraï troquera le sabre pour la robe de bure.


FELICE BEATO

Samouraï en tenue de combat, 1864.

Première des obligations incombant au samouraï, ce sabre se devait d'être mis au service du seigneur qui partait pour la guerre : *c'est ainsi que l'on voit* un homme depuis longtemps malade et qui *« semblait en être arrivé au dernier de ses jours »* se relever sous les sarcasmes de ses compagnons, et retrouver comme par miracle l'usage de ses bras et de ses jambes pour revêtir l'armure, pourfendre ses contempteurs et du même geste se donner *« mâlement »* la mort.

Mais en ces temps de paix où « jamais le sabre n'est tiré » (1), l'ardeur guerrière, qui ne trouve plus guère à s'exprimer sur le champ de bataille, s'épanche dans l'accomplissement de ce devoir de vengeance auquel est astreint tout samouraï qui a subi une offense ou dont l'un des proches a été assassiné. Il n'est pas de répit pour lui tant qu'il ne l'a pas assouvie.

Autre devoir auquel est soumis le guerrier : le respect de la parole donnée. Ainsi du jeune Jubei, qui épouse, conformément à un engagement ancien, une fille que la variole a complètement défigurée entre-temps, ou de ce jeune page qui, fidèle à la promesse faite à un ami mourant, devient, *« faveur extravagante »*, l'amant d'un homme que la vieillesse rend repoussant. Le sens qu'il a des devoirs propres à sa classe est bien l'un des traits essentiels qui distinguent le guerrier de ces *« hommes de peu »*, commerçants, artisans et autres *« chônin »*, dans l'âme desquels ne coule qu'un *« mince filet de discernement »*.

Est-ce à dire que Saikaku ne présente de la classe guerrière qu'une vision édifiante et édulcorée ? Des samouraïs à l'ancienne manière, uniquement occupés à faire montre de leur vaillance, *« échangeant des propos emportés si le fourreau de l'un venait à heurter celui de l'autre, puis se livrant à une rixe futile »* au mépris de leur véritable devoir, l'auteur n'hésite pas à dire qu'ils sont des scélérats *« contrevenant à la loi naturelle »*. Ainsi, aux récits qui chantent les louanges des vrais guerriers, font écho ceux qui rapportent l'opprobre dont se couvrent certains : Tahei Shimagawa insulte un passant qui, aveuglé par la pluie, a heurté son parapluie, puis le tue. Forcé de se cacher, le meurtrier entend se répandre sur lui des *« rumeurs fâcheuses »* avant de tomber à son tour, victime d'une interprétation par trop épidermique du sens de l'honneur.

Ce n'est donc pas sans une certaine distance que Saikaku décrit le monde des *samourai* quand il montre l'un d'eux, qui a perdu *son maître à la suite de « circonstances fatales »* et est tombé à l'état d'artisan, parfaitement adapté – l'habitude est une seconde nature, souligne l'auteur – à sa nouvelle condition, menant rondement ses affaires et finissant comme un marchand de riz prospère.

Oscillant entre fascination et ironie, entre verve épique et ton satirique, Saikaku se fait le chantre – l'un des derniers – de cette *classe guerrière dont la geste s'est* élaborée au cours des siècles. Mais dans le *« grand miroir »* qu'il lui tend une ultime fois avant de revenir au monde plus familier, pour lui, des marchands (la même année 1688 paraît *le Magasin éternel du Japon*), se reflètent, en même temps que des prouesses témoignant d'un ordre déjà ancien, les travers d'une caste qui se crispe sur ses règles et ses privilèges alors *même que le pouvoir* réel est en voie de lui échapper au profit de cette même classe « bourgeoise » qu'elle accable de son mépris.

Estrellita Wasserman

(1) Après une période de guerres civiles, le règne des Shogun Tokugawa (1615-1868) fut marqué par la paix intérieure.

Teru Miyamoto, auteur à succès

Rencontre avec l'un des « poids lourds » des lettres nippones pour qui il ne saurait y avoir de « qualité » sans « quantité »

Romancier et nouvelliste, Teru Miyamoto, dont on peut lire en français la Rivière aux lucioles *et* le Fleuve de boue *(récits traduits du japonais par Philippe Deniau, chez Picquier), est l'un des principaux représentants de la « nouvelle narration » japonaise, efficace, ludique et imaginative. Né en 1947 à Kobe, cet auteur adulé des lecteurs a publié, en quinze ans de carrière littéraire, trente ouvrages, dont la diffusion globale s'élève à plus de huit millions d'exemplaires. Ses tout derniers romans,* Ici s'achève la terre, commence la mer *et* Histoire d'une comète, *ont séduit comme toujours les deux cent mille Japonais qui composent son public. Il livre quelques-unes des clefs de son univers.*

« Plusieurs de vos livres sont des best-sellers, et vous écrivez beaucoup. Quantité et qualité sont-elles compatibles ?

– Depuis quinze ans, je publie en moyenne deux livres par an, mais je ne tire aucune fierté de ma productivité. Comme pour la plupart des écrivains au Japon, *mes textes paraissent* en feuilletons dans des journaux ou des revues avant d'être édités. Ce système permet à un certain nombre d'entre nous de vivre de leur plume.

» En 1978, après avoir obtenu le prix Akutagawa (1), pour *la Rivière aux lucioles*, j'ai souffert d'une tuberculose qui m'a empêché d'écrire pendant près de deux ans, et j'ai donc eu le temps de réfléchir. Je me suis alors aperçu qu'en littérature il ne pouvait y avoir de « qualité » sans « quantité », comme le montrent *les œuvres des plus* grands écrivains. C'est pourquoi j'ai décidé d'écrire coûte que coûte, sans jamais arrêter, et c'est parfois une torture. Mais j'avais, et j'ai encore, des choses à dire, bien sûr. De ce point de vue, mon itinéraire ressemble à celui de Yasushi Inoue (2).

– Vos récits sont toujours émaillés d'images magnifiques, dont certaines rappellent le Fellini d'*Amarcord*. Vos romans ont-ils fait l'objet d'adaptations cinématographiques ?

– Il y en a eu sept, y compris les deux nouvelles qui viennent de paraître en français. La plus belle adaptation est sans doute celle du *Fleuve de boue*, réalisée, en 1981, par Kohei Oguri (3) en *noir et blanc*.

– La plupart de vos récits se déroulent à Osaka ou dans ses environs...

– Je suis né dans cette région et je continue d'y vivre. Non seulement c'est mon cadre, mais je voue aussi un culte à la langue du Kansai (4), à la fois nuancée, *expressive, sobre et elliptique*. Ne me parlez pas de Tokyo, c'est un *« cimetière de pierres »*, pour citer Rodin, ce n'est pas une ville pour les êtres humains.

– Vous semblez aussi très attaché à un autre élément du décor : les fleuves, les rivières...

– A *plusieurs périodes importantes* de ma vie, j'ai vécu au bord de l'eau. Les fleuves ont tous des visages différents, certains vous parlent, d'autres non, et ils me fascinent, c'est vrai. Outre ces deux récits, j'ai écrit un troisième roman inspiré par le fleuve qui traverse Osaka (5) – l'ensemble est dénommé par la critique « Trilogie du fleuve » – et le Danube ou la Chao Phraya à Bangkok m'ont également forcé à écrire.

– Comment envisagez-vous vos œuvres à venir et, compte tenu de votre participation à plusieurs jurys littéraires, que pensez-vous de la littérature contemporaine au Japon ?

– *J'aimerais* consacrer *plus* de temps à l'écriture, publier moins de feuilletons, bref *rejeter* les contraintes. Vous savez que le saké devient meilleur en vieillissant ! C'est une question de fermentation. Quant à la littérature contemporaine, la situation me semble assez inquiétante : j'ai lu des *quantités de textes* inédits, eux-mêmes sélectionnés parmi des milliers de candidatures, et on dirait que, pour ces jeunes gens, la littérature n'est *plus l'expression d'une* nécessité intérieure, mais le moyen, simplement, d'accéder au statut d'écrivain.

» Quand les lecteurs referment un livre et qu'il n'en reste rien, écrire n'a pas de sens. »

Propos recueillis par Cécile Sakai

(1) Le Goncourt japonais.

(2) Yasushi Inoue, dont plusieurs œuvres *ont été traduites* aux *éditions* Stock, chez Picquier et aux PUF, est décédé en janvier 1991.

(3) Metteur en scène de *l'Aiguillon de la mort*, Grand Prix spécial du jury au Festival de Cannes en 1990.

(4) Région englobant Osaka et Kyoto, dont la culture, y compris la langue dialectale, rivalise traditionnellement avec celle de Tokyo.

(5) *La Rivière Dotombori*, 1981, (non traduit).

Folies argentines

José Pablo Feinmann et un « guerrier » visionnaire dans la pampa
Rolo Diez et un quatuor burlesque dans le Buenos-Aires de la « guerre sale »

L'ARMÉE DES CENDRES
(El Ejercito de Ceniza)
de José Pablo Feinmann.
Traduit de l'espagnol (Argentine)
par Hélène Visotsky.
Albin Michel, 219 p., 125 F.

VLADIMIR ILITCH CONTRE LES UNIFORMES
Vladimir Ilitch contra
los uniformados)
de Rolo Diez.
Traduit de l'espagnol (Argentine)
par Alexandra Carrasco.
Gallimard, 331 p., 110 F.

Comment n'y pas penser ? Le lieutenant Julian Quesada, qui quitte, au petit trot, Buenos-Aires, un jour de novembre 1828, dressé sur *« un cheval noir, nerveux et agile »*, ne ressemble-t-il pas comme un frère au lieutenant Giovanni Drogo du *Désert des Tartares* ? Comme lui, à vingt-six ans, il a soif d'aventure, d'inconnu : *« Quelque chose, n'importe quoi, devait changer dans ma vie. »* Et sa destination, ce fort Independencia, perdu dans l'immensité de la pampa, qu'on n'atteint pas sans chevaucher de longues journées à travers *« un désert froid et muet (...), plein de pièges mortels »*, n'est-elle pas la réplique du fort Bastiani, qui dominera à jamais, dans l'imaginaire de millions de lecteurs, la plaine des Tartares ? Oui, comment, lisant *l'Armée des cendres*, de José Pablo Feinmann, ne pas penser au chef-d'œuvre de Buzzati ?

Tout y incite, jusqu'à cette attente que Quesada, parvenu au fort, doit subir, une attente qui use les nerfs et exaspère l'impatience de qui rêve du glorieux fracas des armes ou d'un destin et voit ses jours engloutis dans une pesante routine, cette même routine qui raison de la jeunesse et des élans de Drogo.

Tout y incite, et pourtant ce n'est que faux-semblant, comme ces mirages qui se dissipent à mesure qu'on en approche. Car le véritable héros de *l'Armée des cendres* n'est pas Quesada, mais le colonel Andrade, le commandant du fort Independencia. Un homme d'ordre jusqu'au fanatisme, un « guerrier » visionnaire, convaincu d'avoir à mener une mission purificatrice. Lui, le héros de la bataille de Junin, sous les ordres de Bolivar, n'attendra pas que l'ennemi vienne à lui. Il ira le débusquer, où qu'il se cache dans le désert, emmenant avec lui Quesada et deux cents hommes.

Quichotte sanglant

Commence alors une longue errance, une impitoyable marche forcée. *« Celui qui ne sera pas assez résistant restera dans le désert »*, a prévenu Andrade. Il tiendra parole, exécutant de sa main ceux qui faiblissent, vaincus par la fatigue, un soleil de feu, cette *fureur du ciel* d'où, un jour, tombe même ce qui ressemble à des cendres, effaçant toute trace. *« Ils formaient maintenant une armée grise. Une armée d'hommes gris, aux uniformes gris, sur des chevaux gris, sur une plaine grise. »* Une armée hallucinée qui marchera désormais au hasard, sous la conduite d'un chef sombrant, peu à peu, dans la folie. Et finissant, Quichotte sanglant, par charger, seul, une dune de sable désespérément vide...

Dans un précédent roman, Feinmann décrivait, avec la minutie d'un miniaturiste, un tueur tissant sa toile autour de sa victime et découvrant, au bout du compte, qu'il était lui-même la cible (1). C'est le même vertige qui saisit le lecteur de ce fascinant et talentueux jeu de miroirs avec l'œuvre buzzatienne qu'est *l'Armée des cendres*. Comme s'il découvrait que, derrière la méditation sur la fatalité de la destinée humaine et la cruauté du temps qui passe, se cachaient nécessairement la folie guerrière et la cruauté des hommes.

Folie de l'ordre d'un côté, éloge du désordre de l'autre. Car voici qu'au même moment paraît un roman d'un autre Argentin qui, affrontant une période plus récente de l'histoire nationale, tient une redoutable gageure : traiter en farce noire la « guerre sale », cette guerre que, dans les années 70, les militaires argentins livrèrent à leur propre peuple, au prix de milliers de morts et de disparitions.



EDUARDO CUELLAR VAZQUEZ

Rolo Diez : un hymne à la vie.

Dans un Buenos-Aires étouffant, où rôdent des voitures sombres qui enlèvent les passants au hasard, selon le principe que même les innocents sont des coupables en puissance, Rolo Diez glisse, comme on placerait une bombe, un quatuor improbable, réuni dans un commun refus de l'étreinte mortifère et, au-delà, de tous les ordres, qu'ils soient médicaux, familiaux ou politiques : un adolescent fanatique de bandes dessinées, un retraité las d'être traité comme un enfant, un vieil anarchiste échappé d'un asile et un comptable ivre de se libérer du morne quotidien.

Ces mousquetaires de la révolte, intuitifs, joyeusement imprévisibles, échappent à tout contrôle. Ils sont le grain de sable dans la machine de mort banalisée que symbolisent, sans jamais verser dans la caricature, une série de figures emblématiques : le commandant Araiza, qui aurait sans doute, s'il avait eu connaissance du personnage de Feinmann, applaudi aux diatribes du colonel Andrade sur *« l'ordre sacré de la civilisation »* et les *« ennemis de la patrie »*, mais, loin de la grandeur – fût-elle démente – du « héros de Junin », n'est qu'un petit fonctionnaire de la répression, masquant mal, sous une attitude martiale, sa servilité envers les forts ; le cadre Di Goia, opportuniste inquiet, qui ne cesse de s'autojustifier ; et même le Responsable, militant révolutionnaire de haut rang, qui constate, jour après jour, l'effondrement de l'organisation sous les coups de la répression, mais veut continuer à croire à la validité de la « ligne ».

L'auteur, qui a vécu dans sa chair ces sombres années, n'épargne rien à son lecteur. On meurt – beaucoup – et on torture – avec férocité – dans *Vladimir Ilitch contre les uniformes*. Les illusions des uns, les perversions des autres sont disséquées avec une impitoyable lucidité. Mais on y rit aussi, d'un rire libérateur contre la bêtise et l'abjection. Et par la grâce de Vladimir et de ses burlesques compagnons, c'est finalement un formidable hymne à la vie, à l'espoir maintenu au pays même de la désespérance, que signe Rolo Diez. La littérature argentine a, *décidément*, le génie du paradoxe.

Bertrand Audusse

(1) *Les Derniers Jours de la victime*. Albin Michel, coll. « Suspense ».

Du côté de chez Saer

LE FLEUVE SANS RIVES
(El Rio sin orillas)
de Juan José Saer.
Traduit de l'espagnol (Argentine)
par Louis Soler.
Julliard, 300 p., 130 F.

Juan José Saer ne cherche pas à tromper ses lecteurs : *« Ce livre est le fruit d'une commande. »* Il est devenu habituel de demander aux romanciers de sortir de leur domaine, de quitter la fiction pour se faire les géographes, les sociologues, les historiens, les visiteurs inspirés d'une ville, d'une région, d'un pays. Romancier argentin, Saer a donc reçu commande d'un livre sur la terre de son enfance, le Rio de la Plata. Et bien que, dit-il avec cet humour suave qui émane de tout son livre, *« être argentin ne soit pas vraiment une spécialité »*, il a rempli exactement son contrat. *Le Fleuve sans rives* est un livre qui ne nous laisse rien ignorer de l'immense estuaire où se rejoignent le fleuve Parana et le fleuve Uruguay, de la vie de ce delta géant si large que ses habitants ont l'impression d'être installés sur un bord de mer et non sur les rives d'un fleuve.

On trouvera donc, dans le livre de Saer, tout ce qui fait le charme et l'intérêt des guides intelligents. L'histoire de la découverte de cette terre boueuse par Juan Diaz Solis en 1516, celle de sa colonisation houleuse, sanglante, de ses conflits religieux, de ses formations sociales, de ses affrontements ethniques, de ses paysages et de ses manières de vivre, de sa culture et de ses relations avec le reste de l'Argentine. Et comme Saer aime ce pays où il est né, comme il en possède sur le bout des doigts l'âme et l'intelligence, comme il puise son savoir aux meilleures sources et qu'il exerce son esprit critique comme une forme supérieure de l'activité intellectuelle, ce voyage est une fête un peu exténuante mais parfaitement réussie.

Mais le plus important pour les admirateurs de Saer est qu'il a réussi son autre pari : *« J'aimerais que ce livre ne se distingue en rien de ceux que j'ai déjà écrits, récits ou poésie, pour la raison essentielle qu'à l'instar de ces derniers il ne s'adresse à aucun lecteur en particulier, qu'il soit spécialiste ou novice, argentin ou européen. »* Ce livre de non-fiction procure le même plaisir esthétique, le même sentiment de vertige excitant que ces grands romans que sont *l'Occasion*, *l'Ancêtre* (1), *l'Anniversaire* ou *les Grands Paradis* – parus chez Flammarion et dont le nouvel éditeur de Saer omet de signaler l'existence. Il semble que Saer ait lu toutes les littératures, écouté toutes les musiques, discuté toutes les philosophies, et que les eaux mêlées du Rio de la Plata charrient un inimitable et joyeux discours arraché à toutes les rives de toutes les cultures, épaves d'érudition soumises au flux d'une énergie intellectuelle sans rivage et sans borne, toujours surprenante, intarissable, facétieuse, rompant les digues les plus vénérables et les plus solides.

Saer, qui a quitté l'Argentine pour la France il y a maintenant un quart de siècle et qui ne revient plus dans son pays – depuis la chute de la dictature militaire – que pour y retrouver le sens d'une cicatrice qui, il le sait, ne s'effacera jamais, se montre ici plus argentin que jamais : homme d'un lieu qui a pour caractéristique de n'en être pas un, homme d'une culture qui n'a pas de centre et dont la périphérie embrasse toutes les cultures.

Pierre Lepape

(1) Réédité dans la collection « 10/18 » (n° 2296).

Le passé exorcisé

Autour d'une femme hantée par l'inceste dont elle fut victime
Jennifer Johnston compose un roman proche du genre poétique

LA FEMME QUI COURT
(The Invisible Worm)
de Jennifer Johnston.
Traduit de l'anglais
par Anne Damour,
Les Belles Lettres, 183 p., 115 F.

Dans son dernier roman, salué par la critique britannique comme le plus abouti de ses ouvrages, Jennifer Johnston, sans abandonner des thèmes souvent traités dans la littérature irlandaise – la vie à la campagne, l'influence pesante de la religion, l'isolement et la solitude, – affirme sa distance à l'égard du genre romanesque, ou plutôt son désir, déjà manifeste dans les romans précédents (1), de rapprocher ce genre de la poésie.

Retraçant les trajets de la mémoire, évoquant l'affleurement des souvenirs, le dialogue, bientôt limité à des bribes de phrases, voix qui s'entrecroisent plutôt qu'elles ne s'enchaînent, surgissant d'un passé lointain aussi bien que de l'instant présent sans que, souvent, la différence soit claire entre les temps évoqués – mais aussi bien, le poids du passé sur le présent est infini, – le dialogue donc, dans sa fragmentation constante, prend l'apparence d'un poème.

Certes, depuis Virginia Woolf, qui désirait laisser de côté *« les abominations réalistes »* et qui, dans *les Vagues*, procéda par associations libres, laissant les images s'inscrire comme elles venaient, nous sommes familiarisés avec ce genre de technique.

Evanescence des images

Et, certes, Jennifer Johnston n'a pas la même ambition que Virginia Woolf, ni le même mépris du réalisme : son roman, parmi les sensations, les impressions et les souvenirs qui s'entremêlent, ne manque pas de ces détails prosaïques qui l'ancrent dans la réalité quotidienne ; situé dans le temps, il possède un début, un milieu et une fin. Mais il doit son charme à cette dérive de la pensée que mime le texte, à l'évanescence des images qui remontent à l'esprit sans qu'on cherche à les retenir.

L'histoire, pourtant, pourrait être sordide. C'est celle d'un inceste qui ne cesse de hanter celle qui en fut victime. Laura court, comme l'indique le titre (en anglais c'était, d'après un poème de Blake, *le Ver invisible*) ; elle fuit ses souvenirs, mais peut-être, suggère le narrateur, va-t-elle, dans ce même mouvement, à la rencontre de son avenir. Car elle a pris pour tâche de libérer de la végétation qui le recouvre le pavillon d'été au fond du parc où se déroula le drame de son enfance.

Elle est aidée dans ce travail par Dominic, qui, poussé par un père à l'autorité abusive, se destinait à la prêtrise et occupe maintenant un modeste poste d'enseignant à l'école du village. Victimes de leurs familles, privés de leur enfance et du bonheur qu'ils pourraient trouver dans le souvenir, ces deux êtres se rejoignent. Il faudra bien sûr, au terme d'une exhumation que figure très concrètement le travail effectué sur les lieux du passé, que soit exorcisé ce passé et que la haine soit enfin apaisée.

Christine Jordis

(1) Chez Denoël : *Princes et capitaines* (1977), *Si loin de Babylone* (1979), *les Ombres sur la peau* (1979), *Une histoire irlandaise* (1983), *Un Noël blanc* (1985) ; chez Bernard Coutaz : *le Sanctuaire des fous* (1989) ; aux Belles-Lettres : *Un homme sur la plage* (1991).

هكذا من الاهل

D'AUTRES MONDES par Nicole Zand

Un Anglais tchékhovien

FUTILITÉ
(Futility)
de William Gerhardie.
Traduit de l'anglais
par Guillaume Villeneuve.
Granit, 320 p., 119 F.

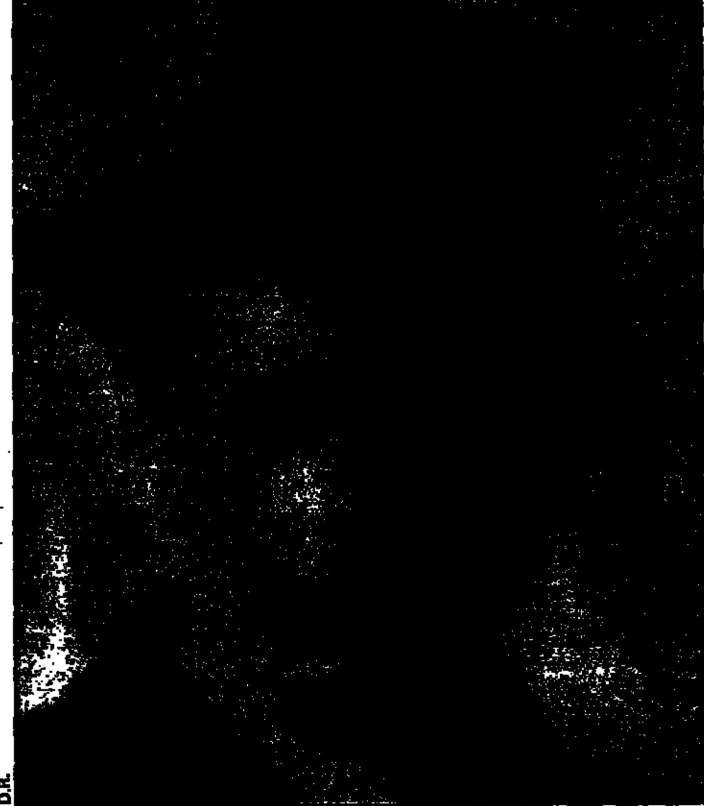
LES POLYGLOTTES
(The Polyglotts)
de William Gerhardie.
Traduit de l'anglais
par Guillaume Villeneuve.
Granit, 424 p., 139 F.

LE DERNIER ÉTÉ
(Der letzte Sommer)
de Ricarda Huch.
Traduit de l'allemand
par Marie-Aude Delacroix.
Ed. Viviane Hamy, 140 p., 99 F.

CONNAISSEZ-VOUS William Gerhardie? ... Non, bien sûr. Il devrait pourtant être la découverte de charme de notre automne. La grâce d'une œuvre qu'on lit pour la première fois en français soixante-dix ans après sa publication. Légère, allègre, *«futile»*, ainsi que le revendiquait son auteur. Soit. Mais, en tout cas, loin d'être insignifiante. Une preuve de plus que les synonymes peuvent être trompeurs... Un «premier roman» publié en 1922 par un jeune homme de vingt-sept ans et qui suscite immédiatement l'admiration d'Edith Wharton, de Katherine Mansfield, du jeune Graham Greene : *Futilité*, qui porte en sous-titre *«roman sur des thèmes russes»*. Suivi trois ans plus tard par un second roman qui en est une sorte de suite très librement traitée : *les Polyglottes*.

Futilité... Un titre qui joue ouvertement du paradoxe, et qui a dû longtemps paraître inadéquat aux éditeurs, puisque le livre, qui se passe à Petrograd en 1917, puis à Vladivostok au temps de la guerre civile, conte ce qui ne serait qu'une charmante bluette sur fond de révolution si le style de l'auteur, sa liberté, sa fraîcheur ne faisaient de *Futilité* un vrai «roman russe» vu par un Anglais excentrique, polyglotte et cosmopolite, qui connaît ses personnages en profondeur. Où le rire n'est jamais loin des larmes. Plein de ces gens *«bizarres, séduisants et incohérents»* dont Edith Wharton dit, dans la préface, qu'ils *«agissent comme je n'ai jamais vu personne le faire»*. On peut se demander si l'auteur du *Temps de l'innocence* avait alors lu Anton Tchekhov...

William Gerhardie, lui, ne cache pas l'admiration qu'il porte à l'auteur des *Trois Sœurs* et qui régit sa manière d'écrire, sa manière de vivre. Au point de lui avoir consacré un essai critique. Au point aussi d'avoir intitulé «Les trois sœurs» le premier chapitre de ce roman dans lequel nous faisons connaissance, en même temps que le narrateur, de la famille Bursanov et des trois filles de la maison, Sonia, Nina et Vera, seize, quinze et quatorze ans. *«Je», dans ce livre, n'est pas moi»*, prévient l'auteur en épigraphe. On peut mettre en doute cette affirmation. Fils d'un industriel anglais installé en Russie, William Gerhardie était né à Saint-Pétersbourg en 1895; il fut élevé en Russie, puis à Oxford. A vingt et un ans, il est en poste auprès de l'attaché militaire britannique à Petrograd; deux ans plus tard, revenu à Londres, il repart pour la Sibérie et rejoint la mission militaire britannique à Vladivostok après avoir traversé l'Amérique et le Japon. En 1920, il quitte l'armée et effectue en bateau un long voyage de retour qui le mène à Singapour, Ceylan, Port-Saïd. Autant d'expériences qu'il utilisera dans ses œuvres. Immédiatement célèbre, il sera pourtant peu à peu oublié et mourra à Londres en 1977. Un récit biographique, *God's Fifth Column* («la Cinquième Colonne de Dieu»), sera publié après sa mort en 1981.



D.R.

William Gherardie : une familiarité profonde avec l'âme russe

FUTILITÉ, publié deux ans après le retour de Sibérie de William Gherardie, tout comme *les Polyglottes sont nourris de* l'autobiographie de leur auteur. Surtout de cette familiarité profonde qu'il a avec l'âme russe, mêlant le drame intime et l'Histoire en train de se faire, donnant à éprouver tout à la fois la famine, la destruction des sentiments, de la morale, des familles et des comptes en banque, mais aussi des relations mondaines et amoureuses qui *s'épanouissent là, sur fond de fin* d'un monde. Le roman commence à Petrograd où Andreï, le narrateur, jeune officier anglais en Russie pendant la révolution et l'intervention alliée, va être admis dans l'intimité de la famille de Nikolaï Vassilievitch : les trois filles de la maison, presque en âge de chercher mari; Fanny, sa compagne allemande et vieillissante qui écorche la langue russe et qu'il n'épousera jamais; Magda, sa femme, qui refuse le divorce et vit avec Eisenstein, un dentiste juif, qu'elle va bientôt quitter pour un nouvel amant, Cecedek, un Tchèque qu'on dit *«immensément riche»*; un baron qui n'est pas baron; un prince qu'on nourrit et qui est aphasique depuis vingt ans; Zina, une jeunesse que Nikolaï voudrait épouser s'il était divorcé et qui est inséparable d'une innombrable parentèle. Toute cette «compagnie», comme on dit en russe, vit aux crochets du chef de famille, riche de ses dettes et d'une mine d'or en Sibérie qui doit lui apporter la fortune.

Andreï va tenter de saisir les liens compliqués qui unissent, ou désunissent, tous ces gens qui se racontent sans pudeur leurs secrets, leurs rêves et leurs désespoirs. Les événements tragiques baignent la vie tout entière. Amoureux de Nina, qui l'aguiche et se moque de lui, il est prêt à traverser des continents pour se faire dire de se laver la tête *(«Je plaque Oxford, je fais toute cette route jusqu'à Vladivostok, je mets trois mois à faire le voyage – parce que je vous aime et vous... – Vous avez un peu de suie sur le visage, observa-t-elle»)*. Ce qu'il voit dans le désastre du temps, dans ces fuites en tous sens au gré des victoires et des défaites des armées blanche et rouge, c'est une suite de mondanités, dîners, bals, concerts, *garden-parties*, thés dansants autour de tous ces pique-assiette qui suivront le père de famille jusqu'à Vladivostok. Et même au-delà, quand, avant l'arrivée de l'armée rouge, ils s'embarqueront pour Shanghaï *(«Ils sont tous là. Nous sommes financièrement inséparables...»*, grimace Nikolaï, fataliste).

Lorsque le narrateur quitte seul Vladivostok, *«avec plus de souvenirs que s'il avait mille ans»*, il décidera d'en faire un livre mettant en scène tous ces personnages qui semblent sortis tout droit de Tchekhov et que cet amateur de théâtre qu'est Gerhardie excelle à faire dialoguer et à rendre vivants avec leurs contradictions, leurs mesquineries, leurs drames grands et petits : *«Je vais écrire des* Trois Sœurs *telles que le vieux Tchekhov en serait tout retourné. C'est si simple. Il suffit de décrire les événements. La seule ombre au tableau, selon moi, c'est que vous êtes tous si épouvantablement invraisemblables que personne ne croira que vous pouvez exister. C'est bien là, en fait, le problème auquel est confrontée la littérature moderne.»*

Il reprendra cette trame dans *les Polyglottes*, que, pour ma part, je trouve moins réussi. Peut-être moins futile. Nous suivrons cette fois la quête amoureuse de George Hamlet Alexander Diabologh auprès de sa cousine Sylvia. Il retrouve à Tokyo une famille belge qui a quitté la Russie, l'armée anglaise dont il dépend et qu'il décrit avec une ironie, une liberté de ton et une sensibilité remarquables. Avec un détachement qui n'exclut pas l'émotion, par exemple, devant la mort de la petite Natacha qui a traversé les révolutions, la famine, les épidémies et dont on jette à la mer le cadavre dans le calme d'un beau jour d'été. British et russe à la fois, voilà un auteur aux antipodes de la futilité.

C'EST le même désir de jouir le plus longtemps possible des petits bonheurs tranquilles que l'on sait menacés que l'on retrouvera dans *le Dernier Été*. Ecrit en 1910 par Ricarda Huch (1864-1947), une des grandes intellectuelles allemandes de l'époque prénazie (1), c'est un petit roman par lettres, qui n'a l'air de rien, troublant et terrible, qui nous fait les spectateurs impuissants d'un complot dont nous possédons pourtant tous les éléments. On savoure jusqu'à la fin cette démonstration charmeuse, rationnelle et efficace sur les illusions de la liberté.

Pourquoi cette atmosphère étrange? ... Réunie dans sa maison de campagne, après une année agitée qui a suivi les révoltes de 1905, la famille du gouverneur de Pétersbourg sent planer une ombre. Inexplicable. Devant les attentats anarchistes, les lettres de menaces, hantée par un sentiment de peur qui ne va plus la quitter, l'épouse du gouverneur a engagé un secrétaire pour servir de garde du corps à son mari. Un jeune homme remarquable qui, grâce à ses qualités, va bientôt se révéler indispensable, créant avec chacun des membres de la famille des rapports de séduction et de mystère que nous voyons s'épanouir dans un mécanisme parfaitement réglé. Peut-on échapper aux prémonitions? Une narration originale pour un destin inéluctable, dans une lumière plus bergmanienne que tchékhovienne, par un bel été rempli de pressentiments...

(1) Ricarda Huch est l'auteur d'une étude capitale sur les romantiques allemands (deux tomes, Pandora, 1978-1979).

La saison est balte

Octobre 1992 : à Paris, comme dans les provinces, la vie culturelle se met à l'heure balte pour inviter le public français à découvrir la richesse et la diversité méconnues des cultures des trois Républiques baltes redevenues indépendantes : l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

Jusqu'à l'été 1993, quelque *quarante manifestations doivent* être présentées (théâtre, cinéma, mode, musique classique, musique contemporaine, jazz, arts plastiques, photographie, littérature), notamment par le Festival d'automne, le Festival Musica de Strasbourg, la Maison des cultures du monde, l'Ecole nationale des beaux-arts, la Galerie du Jeu de paume, etc., qui permettront, dès cette semaine, de découvrir le metteur en scène lituanien Eimuntas Nekrosius, avec *Oncle Vania* et *Pirosmani, Pirosmani* (du 1er au 4 octobre au Théâtre du Rond-Point), de voir *Homeland Postscript*, le dernier court-métrage du réalisateur letton Juris Podnieks, mort cette année, en prélude à la «Nuit balte», consacrée aux compositeurs des trois pays (à Strasbourg, le 6 octobre).

Quinze écrivains, romanciers et poètes, seront invités en France, dans le cadre des «Belles étrangères» (à partir du 16 novembre). A l'occasion de l'exposition de photographies de *Gérard Rondeau*, intitulée «Capitales oubliées : Vilnius, Riga, Tallin» *(Théâtre du Rond-Point*, jusqu'au 3 janvier), un album *vient de paraître*, avec une préface de Danièle Sallenave (Vilo/Département des affaires internationales du ministère de l'éducation et de la culture, 98 F).